

Bonne
I.S.S.N. 1141 - 135 X
Année

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXVI — ANNEE 1999
4^e LIVRAISON

TARIFS

| | |
|--|--------------|
| Cotisation (<i>sans envoi du bulletin</i>)..... | 90 F |
| Cotisations pour un couple (<i>sans envoi du bulletin</i>) | 180 F |
| Cotisation et abonnement au bulletin | 240 F |
| Cotisations et abonnement au bulletin pour un couple | 330 F |
| Abonnement au bulletin seul (<i>si vous ne souhaitez pas être membre</i>) | 270 F |
| Abonnement au bulletin pour les collectivités | 270 F |
| Droit de diplôme (<i>uniquement pour les nouveaux adhérents</i>) | 50 F |
| Prix du bulletin au numéro (fascicule ordinaire) | 70 F |
| Prix du bulletin au numéro (fascicule exceptionnel)..... | selon le cas |

Il est possible de régler sa cotisation, par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W, ou par chèque bancaire adressé au siège de la compagnie.

Les personnes de moins de vingt-cinq ans désireuses de recevoir le Bulletin sont invitées à le demander à la S.H.A.P.. Ce service est assuré gratuitement.

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Les dispositions mentionnées dans le Code civil, article 543, s'appliquent dans leur intégralité à la présente publication. Toute reproduction publique, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est soumise à l'autorisation écrite du directeur de la publication, laquelle a fait l'objet d'un dépôt légal.

La S.H.A.P. est reconnue d'utilité publique. A ce titre, elle est autorisée à recevoir dons et legs.

Bonne I.S.S.N. 1141-135 X
Année

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXVI — ANNEE 1999
4^e LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 4^e LIVRAISON 1999

| | |
|---|-----|
| ● Compte rendu de la séance du 4 août 1999 | 571 |
| du 1 ^{er} septembre 1999..... | 575 |
| du 6 octobre 1999..... | 580 |
| ● Editorial : le tournant du siècle | 589 |
| ● Les maisons "1400" en Périgord. Etude sur une transition (Pierre Garrigou Granchamp) | 591 |
| ● Une fin de siècle dramatique à Jumilhac : la famine de 1693 (Pierre Ortega) | 623 |
| ● L'Affaire (Jacques Lagrange)..... | 633 |
| ● Quand les ailes poussaient en Périgord (Pierre Pommarède)..... | 637 |
| ● Javerlhac au temps de la séparation de l'Eglise et de l'Etat (1880-1910) (Odette Plazer) | 653 |
| ● Il y a 100 ans, Georges de Villebois-Mareuil (Michel A. Rateau) | 683 |
| ● A l'orée du XX ^e siècle... L'archéologue Otto Hauser à la lumière de quelques documents périgordins (B. et G. Delluc) | 705 |
| ● L'église Saint-Michel de La Bastide (Monestier, canton de Sigoulès) (Florence Vachia) | 749 |
| ● De Joseph Château à Marcelle Tinayre (Alberte Sadouillet-Perrin (+)) | 757 |
| ● Noms périgourdins dans les manuscrits des bibliothèques (Jean-Pierre Bitard) | 765 |
| ● Un devoir de mémoire à Ribérac (Henri de Castellane)..... | 791 |
| ● Calvaires autour du cingle (3 ^e partie), calvaires de Paunat (Marcel Berthier)..... | 795 |
| ● Excursion du 18 septembre 1999 (Jeannine Rousset) | 805 |
| ● Notes de lecture : Michel Carcenac : <i>Les chemins de Jean Bouloc</i> ; Yves Guéna : <i>Le baron Louis</i> (Jacques Lagrange)..... | 809 |
| ● Les petites nouvelles (Brigitte Delluc)..... | 811 |

Le présent bulletin a été tiré à 1 600 exemplaires.

Cette livraison a été conçue et réalisée par Jacques Lagrange
et Jeannine Rousset, avec la collaboration de la commission de lecture.

Ont également participé à la préparation de ce numéro :
Dr G. et Mme B. Delluc, M. H. Lapouge, P. Pommarède.

Photo de couverture : Carte postale, début XX^e siècle (coll. président P. Pommarède).

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Il n'est pas nécessaire, pour être publiés, que les travaux aient fait l'objet d'une présentation en séance publique par leur auteur. On est prié d'adresser les textes (et disquette si possible) à :

M. le directeur de la publication

Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 PERIGUEUX

Les manuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Sauf demande expresse, il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter.

Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de cinquante exemplaires tirés à la suite.

Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

Comptes rendus des réunions mensuelles

SEANCE DU MERCREDI 4 AOÛT 1999

Président : le père Pommarède, président.

Présents : 80. Excusés : 5.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FELICITATIONS

- La marquise de Commarque, nommée chevalier dans l'ordre national du Mérite.

- Mlle Fanny Saint-Martin, qui a soutenu en juin 1999 à l'université de Bordeaux III son mémoire de DEA sur la réorganisation du diocèse de Périgueux (1817-1835).

ENTREES DANS LA BIBLIOTHEQUE

Dons de documents

- Lithographie représentant l'église Saint-Front au Moyen Age, par Lemercier-Bernard et C^{re} (photocopie)

- Bout (Pierre), *Joachim Barrande* (1799-1883), tapuscrit. Notice biographique de Joachim Barrande, ancien élève de l'école Polytechnique, précepteur du comte de Chambord, savant paléontologue spécialiste du Silurien (don du Dr Barrande de Trélissac).

- Tirages photographiques de divers portraits de notre iconothèque montés sur fiches (G. Penaud)

- Portrait de Henry Christy (don de Denyse Soulie)
- Une évocation de l'enfance du maréchal Bugeaud, notice tapuscrite du Dr Gay

Achats

- Vachia (Florence), *Sources et bibliographie sur l'art roman en Périgord*, DEA, faculté Michel-de-Montaigne, Bordeaux, 1995 (3 volumes).

Dons d'ouvrages

- Ortega (Pierre), *Jumilhac-le-Grand, au fil du temps*, éd. Pilote 24, Périgueux, 1999.
- Boussuges (Jean), *Négrier*, éd. Société protectrice des humains, Jean Boussuges, Périgueux, 1999, recueil de poèmes, avec, en page de couverture, un dessin par Michel Négrier de celui que J. Lagrange appelle notre "Aguigui" périgourdin et un texte de deux pages sur le dessinateur périgourdin, dont Jean Boussuges regrette qu'il n'ait plus rien dessiné depuis 1986.
- Clédat (Jean), *Le monastère et la nécropole de Baouit*, Institut français d'archéologie orientale, Le Caire, Mifao 111, 1999 (don de Madame Eliane Gaillard, chargée de mission au musée du Louvre, qui a rédigé l'introduction et à qui l'on doit la mise au jour des archives). Il s'agit de la publication des fouilles de Baouit en Egypte (en 1903, 1904 et 1905), que Jean Clédat avait minutieusement préparée mais qu'il n'avait pu mener à son terme. La découverte des archives de Jean Clédat dans sa demeure familiale de Bouch (notes, relevés cartographiques, photographies) et leur donation par sa fille, Mme Jean Mallet, au département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre, ont permis la publication de ce remarquable ouvrage d'un grand égyptologue, né à Périgueux en 1871.
- Daubige (Charles), *Bibliothèque de la ville de Périgueux, catalogue de la salle A précédé d'une notice historique sur la bibliothèque*, impr. Joucla, Périgueux, 1908.
- Boiry (Philippe A.) *L'entreprise humaniste*, Dynamiques d'entreprises, L'Harmattan, 1998.
- Boiry (Philippe A.), Lebedeva (Tatiana), *La communication en Russie postsoviétique*, L'Harmattan, 1999.
- Boiry (Philippe A.), *Des mots sortis pour prendre l'air*, Nouvelle Pléiade, 1999 (poèmes).
- Delluc (Brigitte et Gilles), "Les démêlés d'Edouard-Alfred Martel avec la préhistoire et l'abbé Henri Breuil", extrait de *L'homme qui voyageait pour les gouffres*, Archives départementales de la Lozère, 1997 (tiré à part).
- Saint-Martin (Fanny), *Recherches sur le diocèse de Périgueux au XIX^e siècle, la réorganisation du diocèse (1817-1835)*, mémoire de DEA d'histoire contemporaine, 1999.
- Guilaïne Jean (sous le parrainage de), 1998 : *Archéologie en Languedoc*, Actes du 2^e colloque international sur la statuaire mégalithique, Saint-Pons-des-Thomières, sept. 1997, Revue de la Fédération archéologique de l'Hérault, 2 vol.

- Bulletin de *Hautefort, notre patrimoine*, n° 4, 1999 ; assemblée générale et conseil d'administration du 13 mars 1999 (photocopie).

REVUE DE PRESSE (en collaboration avec Sophie Bridoux)

- *Courrier français*, 9 juillet 1999, n°2860, avec des articles sur le nouvel autel dédié à saint Jacques de la cathédrale Saint-Front, la félibrée de Jumilhac, les bouilleurs de cru et la commémoration du 21 juin 1944 à Mouleydier.

- *Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, 2° fasc. 1999, avril-juin, t. CXX relate la sortie de cette Société à Monflanquin, Villeréal et Beaumont-du-Périgord.

- *Périgord mon pays*, n°777, 2° tr. 1999, nous apprend l'existence d'une rue Sem à Deauville (Calvados) et rappelle quelques notes biographiques du célèbre dessinateur ; avec une note sur l'histoire du château de Rastignac par Jean Vergnas.

- *Périgord hebdo*, 9 juillet 1999, n°1339, avec un récit de la félibrée de Jumilhac.

- *Périgord hebdo*, 30 juillet 1999, n°1342 : avec un article sur l'exposition aux Archives départementales sur les bouilleurs de cru et un autre sur Talleyrand-Périgord (J.-L. Galet).

COMMUNICATIONS

Le président ouvre la séance en saluant M. Teyssière, président de la Société des bibliophiles de Guyenne, qui nous honore de sa présence. Il remercie les personnes qui offrent des livres et des documents, source précieuse d'enrichissement de notre bibliothèque. Il indique que notre compagnie est sensible à l'attention que lui portent les élus, les sociétés culturelles et les organisateurs d'expositions et de fêtes. Dans la mesure du possible, nous essayons de transmettre l'information et de répondre aux invitations. Ainsi il a assisté, le 16 juillet, à la présentation de l'histoire de Savignac-les-Eglises par Mme Annie Herguido. Avec Mme Rousset, le lendemain, il participait à la sortie annuelle du G.R.Hi.N. sous la conduite d'Hervé Lapouge. Et le 19 juillet, il assistait à l'inauguration du musée Napoléon à Cendrieux et a fait le projet d'une visite de notre compagnie à cette belle collection. Il a lu dans la Presse l'annonce de la découverte, près de la caserne des Pompiers, des piles du pont Japhet.

Mme Brigitte Delluc rappelle que le prochain colloque des Amis de Cadouin se tiendra à Cadouin le samedi 21 août sur le thème des "filles de Cadouin". M. Louis Grillon parlera du séjour du suaire à Toulouse grâce aux documents conservés aux Archives municipales de cette ville ; Brigitte et Gilles Delluc, avec le regard de l'archéologue, évoqueront, avec la vidéoprojection de nombreuses diapositives, ce qui reste des six filles de cette abbaye. Le Dr Delluc rappelle les importantes subventions départementales, nationales et européennes, obtenues grâce à l'obstination des Amis de Cadouin, qui ont permis de transformer en une auberge de jeunesse modèle une partie des bâtiments conventuels.

Le 19 juillet, notre soirée bimestrielle a été animée par Me Dominique Audrerie. Avec beaucoup de clarté, il a défini ce que recouvre précisément le terme "patrimoine mondial", expliqué les règles juridiques qui le régissent (convention internationale de 1972), et présenté les monuments et les sites périgourdiens qui en font partie à titre individuel ou thématique (gisements préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère, suivant la liste précise définie au moment du classement ; chemin de Saint-Jacques de Compostelle, avec la cathédrale Saint-Front). L'interlocuteur de l'U.N.E.S.C.O. pour ces classements est exclusivement l'Etat. Enfin, Me Audrerie explique que, pour conserver leurs collections étrangères, les musées s'appuient sur une notion indispensable à leur existence même, celle du "dépôt" (texte relu par l'intervenant).

Le P. Pommarède s'est interrogé sur la signification d'une étonnante sculpture du portail de Beaumont : une clochette au cou d'un dromadaire. Le Dr Delluc avait présenté il y a quelques années la façade de l'église. Mais jusqu'à présent, nul n'avait repéré cet animal insolite. En fait, la sculpture évoque sans nul doute saint Front : l'église a comme titulaires saint Laurent et saint Front et, dans les vies anciennes de saint Front, on voit passer une caravane de dromadaires avec des clochettes. Depuis le VII^e siècle, on raconte, en effet, que le saint et ses disciples ont été ravitaillés par une caravane de sept chameaux envoyés par Squirius, gouverneur de Vésone ; les animaux, le cou garni de clochettes, étaient revenus seuls vers leurs maîtres (Pommarède, *La Saga de saint Front*, Pilote 24, 1997, p. 28, 34, 45, 195-197). D'autre part, une caravane de dromadaires aurait traversé Périgueux aux alentours de 984, mais on ne sait pas si cette anecdote a un quelconque rapport avec le décor de Beaumont.

Le P. Pommarède signale un curieux aménagement d'une motte féodale à Lavaure au sud de Monpazier. Il a visité le pôle de Lanaud à quelques kilomètres de Limoges et regardé avec inquiétude un aménagement moderne, qui a évoqué pour lui le futur musée gallo-romain.

Fanny Saint-Martin présente ensuite les résultats de son mémoire de DEA sur la réorganisation du diocèse de Périgueux après la Révolution, soutenu en juin 1999. Voici son résumé : "De 1801 à 1817, le diocèse de Périgueux est rattaché à celui d'Angoulême sous l'égide de Mgr Lacombe ; malgré sa bonne volonté, il est difficile au prélat de gérer un aussi grand diocèse et des carences se font sentir dans l'encadrement. En 1821, le diocèse de Périgueux se sépare de celui d'Angoulême et acquiert son autonomie. Le nouvel évêque, Mgr de Lostanges, issu d'une vieille famille de la noblesse périgourdine, s'attache à redonner au diocèse sa vigueur ancienne : il entreprend la reconstruction des bâtiments (notamment l'établissement d'un grand séminaire à Périgueux), encourage les vocations, améliore la formation dispensée dans les séminaires, réorganise les missions, les confréries, fait de nombreuses visites pastorales. Après la Révolution de 1830, son zèle faiblit et le prélat se limite à quelques interventions. Toutefois, sous son épiscopat, une dynamique a été enclenchée et, en assumant les tâches ingrates de reconstruction matérielles, il a posé les fondements de ce qui sera l'Église du Périgord au XIX^e siècle".

M. Pierre Ortega nous présente ensuite son ouvrage *Jumilhac au fil du temps* aux éditions Pilote 24. Il l'a conçu comme un historique des événements et des objets apparaissant sur la commune, classés par ordre chronologique, de la préhistoire à nos jours : en particulier, les tumulus, les mines d'or, les vestiges de l'église mérovingienne, l'église Saint-Pierre-es-Liens, la seigneurie de Jumilhac, les forges.

M. Elias nous raconte enfin l'histoire du célèbre château des Fayolle-Mellet à Neuvic, avec ces épisodes tragiques ou souriants où voisinent les luttes fratricides, les assassinats, la fausse monnaie. On compte aussi une sainte dans cette famille. En 1918, le château devient lieu de convalescence pour les militaires américains, puis, pendant quelques années, un centre luxueux de vacances pour de jeunes Américains fortunés. L'histoire s'achève sur une escroquerie : en 1932, Mme Morice se présente comme une acheteuse et s'installe au château avec son mari, un marquis polonais, faible d'esprit, jusqu'au jour où le pot aux roses se dévoile. Aujourd'hui le château est ouvert à la visite touristique et une partie des bâtiments abrite un centre de formation professionnelle.

M. Guy Rousset raconte combien le souvenir de la sainte, Mlle de Mellet, reste vivace, en particulier dans sa famille. Elle est morte en 1885. Il se souvient très bien de la petite cuillère qui avait été offerte à son arrière-grand-mère, lorsqu'elle était allée présenter son fiancé à Mlle de Mellet. Dans les années 1850-1870, à la demande de ses parents, la sainte avait secouru un cousin nommé Dupuy, parti en Amérique, puis revenu en haillons : "Je reviens d'Amérique, j'ai hâte de rentrer au Goret pour travailler la terre, je n'ai pas honte de ne pas avoir fait fortune".

Le président
Pierre Pommarède

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS DU MOIS DE JUILLET (complément)

- M. Dutin René, député de la Dordogne, Labrousse d'Abjat, 24300 Nontron, présenté par M. L. Le Cam et le père Pommarède.

ADMISSIONS DU MOIS D'AOUT

- Colonel Estay Jean-Marie, Montpeyraud, 24480 Alles-sur-Dordogne, présenté par MM. P. Labrousse et M. Robin ;

- M. et Mme Chouri Pierre-Jean, 6, rue Michel-Hardy, 24000 Périgueux, présentés par Mme S. Jalibert et M. et Mme R. Dutreuilh.

SEANCE DU MERCREDI 1^{er} SEPTEMBRE 1999

Président : le père Pommarède, président.

Présents : 90. Excusés : 15.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FELICITATIONS

- M. Benoît Melon, nommé directeur du service des bâtiments de France à Carcassonne
- Le colonel Pierre Garrigou Grandchamp, promu général de brigade

NECROLOGIE

- Luce Lemay

ENTREES DANS LA BIBLIOTHEQUE

Dons d'ouvrages

- Juillet (Jacques), *Templiers et hospitaliers en Quercy : les commanderies*, éditions Quercy-Recherche et éditions du Laquet, 1999 (don de Quercy-Recherche)
- Vasquez (Julien), *L'enseignement secondaire à Périgueux de la fin de la Révolution française au début de la Seconde République*, mémoire de maîtrise, Bordeaux III, 1999 (2 tomes)

Dons de documents

- *Lascaux II, parc animalier du Thot, Abri Pataud*, Cédérom, Semitour Périgord (offert par la Semitour)
- *Château de Biron, château de Puyguilhem, château de Bourdeilles, cloître de Cadouin*, Cédérom, Semitour Périgord (offert par la Semitour)
- Josse (Roger), *Histoire véritable des "rues neuves" de Périgueux*, brochure tapuscrite et illustrée (don de l'auteur)
- Le pont cassé de Périgueux, photographie (don de Mlle Courtey)
- Le château de Rognac à Bassillac, photographie (don de Mlle Courtey)
- Le problème de l'eau en Dordogne, note extraite de *L'Etat au présent*, juillet 1999.

REVUE DE PRESSE (en collaboration avec Sophie Bridoux)

- *Sites et monuments*, n°166, juillet-août-septembre 1999 nous informe de l'inscription à l'inventaire supplémentaire d'une ancienne résidence médiévale à Saint-Front-sur-Nizonne et comporte un article sur les bastides du Sud-Ouest par Michelle Bouyssonnie
- *Périgord hebdo*, n° 1345, 27 août 1999, avec un article sur la Dordogne, il y a 125 ans (Jean-Louis Galet)
- *Dordogne, le Périgord en marche, magazine du conseil général de la Dordogne*, août 1999, avec des informations sur un partenariat archéologique avec le Portugal, sur le Pôle international de la Préhistoire et sur "les silos médiévaux de la D 710"
- *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, n°570, septembre 1999 nous apprend qu'on peut encore voir dans la région de Bergerac des

arbres-témoins marquant l'emplacement d'une tombe huguenote et évoque le crime d'Hautefaye.

COMMUNICATIONS

Après quelques mots de bienvenue, le président donne les principales nouvelles de notre compagnie. M. Michel Golfier prépare, avec Jean-Didier Wagneur conservateur à la Bibliothèque Nationale, une réédition critique des mémoires de Goudaud *Dix ans de Bohême* et M. Michel Rateau sur la rivière Dordogne. M. Jacques Gay a envoyé une liste complémentaire des maisons-fortes des environs d'Excideuil. Notre soirée du 8 septembre sera animée par la projection d'un film sur "Périgueux, il y a 30 ans", réalisé et présenté par le bâtonnier et Mme Michel Labroue, avec des commentaires du majoral Fournier et de M. Boucharel. Notre excursion d'automne, le 18 septembre après-midi, nous conduira à Tourtoirac avec la visite de l'abbaye commentée par le Dr Blondin et des tombeaux royaux, au château de la Durantie, ancienne propriété du maréchal Bugeaud, avec l'inauguration d'une plaque à sa mémoire et une causerie de M. Le Nail. Le président donne ensuite l'agenda pour le mois de septembre des principales manifestations organisées par les Archives départementales de la Dordogne, le Salon du livre militaire à Bergerac, les rencontres d'Aubeterre, le colloque "Château et innovation" de Périgueux, la rencontre de Brantôme sur "Brantôme gentilhomme" ; les programmes sont à la disposition des intéressés à la bibliothèque. Il signale la conférence de Françoise Wagener sur l'impératrice Joséphine suivie de celle de Noëlle Le Sourd sur le château d'Hautefort, à Hautefort le 2 octobre.

Avec tristesse, M. Henri Brives nous fait part de la fermeture du musée de la carte-postale, qu'il avait créé à Saint-Pardoux-la-Rivière, par manque de rentabilité. Dans le même ordre d'idées, nous regardons avec inquiétude le devenir du musée d'art sacré de Bergerac, qui est sur le point de fermer faute de visiteurs.

Brigitte et Gilles Delluc ont participé au 6^e colloque des Amis de Cadouin, le 21 août dernier. Comme chaque année, il a réuni une cinquantaine de personnes intéressées par cette superbe abbaye, si bien conservée. Le thème, cette année, était "les abbayes, filles de Cadouin". La journée fut studieuse et passionnante. Elle a commencé par une communication de Louis Grillon sur les premiers accords entre Toulouse et Cadouin au sujet du suaire, sujet entièrement renouvelé grâce au précieux dossier conservé aux Archives municipales de Toulouse. Après un exposé sur l'insertion de Cadouin dans le monachisme du XII^e siècle, furent présentées deux communications historiques sur les abbayes de Grandselve et de Bonneveaux en Poitou. La journée s'est achevée par une communication archéologique de B. et G. Delluc sur ce qui reste aujourd'hui des six filles oubliées de Cadouin, illustrée par une vidéo projection de 150 documents rapportés au terme de deux voyages d'études qui les ont conduit de Poitiers à Castres, en passant par l'Agenais et le Bordelais.

Brigitte Delluc signale dans le numéro de septembre d'*Historia* un article consacré à Paul Crampel, dont la ville de Belvès garde le souvenir

dans le nom du lycée et celui d'une rue. Michel Carcenac nous rappelle qu'un très bon ouvrage a été consacré à la vie de cet attachant explorateur du Tchad et de République Centrafricaine aux éditions L'Harmattan. Il était arrivé à Belvès avec sa famille. Il fut le secrétaire de Savognan de Brazza. Sa particularité est d'avoir voulu faire la conquête de l'Afrique sans tirer un coup de feu. Il est mort dans une embuscade alors qu'il était en train d'essayer de joindre le sud au nord, le Tchad à l'Algérie. La République Centrafricaine le considère comme son fondateur, et son nom désigne toujours la ville de Fort Crampell. Gilles Delluc indique que de nombreux objets rapportés par lui sont conservés au musée des arts africains et océaniques de la Porte Dorée à Paris et que son nom est gravé sur le mur ouest de ce bâtiment.

Le Dr Michel Carcenac nous présente une grande pierre dressée de Belvès, qui a été retrouvée il y a quelques années dans un tas de broussailles et qu'il pense être le menhir christianisé de Pélevade. Cette grande dalle de grès rose local, minutieusement taillée, a été transportée sur la place Fontcastel, où on peut la voir aujourd'hui. Mme C. Caillat-Girardy se demande si ce n'est pas plutôt une pierre tombale. Le Dr Carcenac précise que cette pierre est attestée sur le cartulaire au XV^e siècle. Le Dr Biraben pense que c'est bien un dolmen mais il lui paraît possible qu'il ait été retaillé et qu'il ait servi de pierre tombale.

Mlle Armelle de Pompignan expose ensuite une synthèse de sa maîtrise d'histoire sur Jean-Marc de Royère, soutenue en 1998 à Paris IV. Ce personnage, à la verve gasconne, bavard, original, est connu grâce à des mémoires autographes et à un important fonds d'archives familiales (chartrier de Peyraux). Sa vie se déroule de la fin du XVIII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e siècle, d'abord en Périgord, au château de Peyraux, puis au collège du Plessis à Paris. Il est page à Versailles en 1780, puis écuyer. En 1791, il prend le chemin de l'émigration à Coblençe et s'engage dans l'armée des princes. En 1813, il laisse le château de Peyraux à son frère cadet et s'établit en Corrèze, où il dirige les haras. En 1831, n'acceptant pas la Révolution, il démissionne de son poste de directeur. Il collabore avec Cyprien Brard et participe à de nombreux projets, en particulier pour l'écoulement de la Vézère et l'aménagement des routes. Il meurt en 1844 à l'âge de 79 ans.

Le Dr Biraben nous fait part ensuite de sa découverte de photographies exceptionnelles. Certaines lui ont été prêtées et d'autres étaient conservées dans un album qui appartient à sa famille. Ces documents seraient datés de la fin des années 1850 ou du début des années 1860 et seraient parmi les plus anciennes photographies connues. Elles sont l'œuvre d'un peintre-photographe de Belvès, Edouard, Antoine Bonfils Lapoujade, né aux environs de 1815, marié en 1860, dont la famille sarladaise reste propriétaire à Belvès jusqu'en 1865. Plusieurs concernent Belvès et révèlent des détails passionnants. On découvre la croix des frères en bois, devant le café du Divan ; un petit tilleul devant la façade, il deviendra énorme et a été abattu cette année-même ; le clocher de l'église des frères prêcheurs, devenue gendarmerie après la Révolution, avant d'accueillir la mairie et l'école ; les ruines de l'église qui seront éliminées pour construire les rampes d'accès à la route D11 bis en 1886 ; l'arrière-grand-père du Dr Biraben (mort en 1869). Une photographie d'Antoine Carcenac vers 1906-

1907 montre que la croix a été déplacée et la place aménagée, avec des arbres encore tout petits. M. Jacques Lagrange fait remarquer que cet Edouard Antoine Bonfils Lapoujade avait certainement dû apprendre ces techniques toutes nouvelles, à Périgueux ou ailleurs, et que l'on n'a sans doute retrouvé qu'une partie de ses œuvres.

Mme Claudine Caillat-Girardy de la D.R.A.C. nous fait ensuite le point sur les fouilles actuelles en Périgord, en liaison avec les travaux urbains et les travaux routiers, et illustre son propos de nombreuses diapositives très intéressantes. A Saint-Médard-de-Mussidan, un atelier de potier de la fin du II^e siècle ou du début du III^e siècle a été repéré, avec trois fours de plan en canal ; cet atelier, entouré d'une palissade, avec un fossé pour drainer, plein de céramiques, était spécialisé dans la production de cruches ovoïdes. Sur la déviation de Douville à Pont-Saint-Mamet, les fouilles ont révélé des vestiges de plusieurs époques : du Mésolithique (9.500 B.P.) avec un vase en bois et des poteaux en bois conservés dans la tourbe, de l'âge du fer avec 2 bas fourneaux, des déchets, un lingot de fer, une enclume en granite, et du haut Moyen Age avec un sarcophage, une fosse d'époque carolingienne (VIII^e-IX^e siècle.). A la fin du mois d'août, une équipe de chercheurs, avec Dominique Tardy et une géologue parisienne, en collaboration avec le musée du Périgord, se sont intéressés au calcaire affleurant dans la forêt de Lanmarie : le Roi des Chausées serait une carrière, avec des tranchées faites au pic ; le trône du Roi des Chausées correspondrait tout simplement à des enlèvements de blocs de carrière. Les travaux préalables à la création du futur pont sud de Périgueux, près du pont du chemin de fer, ont nécessité des sondages sur la colline au-dessous de la mairie annexe de Notre-Dame-de-Sanihac et des vestiges néolithiques y ont été découverts (silex, fosses et trous de poteaux). Dans le cadre du grand chantier de construction du musée gallo-romain de Périgueux, des fouilles ont été pratiquées dans la villa des Bouquets (il vaudrait mieux dire dans la *domus* des Bouquets, car il s'agit d'une demeure de ville et non de campagne), de façon à minimiser l'impact des nouvelles constructions : la fouille effectuée à l'ouest de l'aile occidentale, contre les bâtiments de la D.D.E., ont permis de retrouver la rue antique sur 2,60 m à 3 m de largeur, et de vérifier qu'elle passe sous les bâtiments de la D.D.E. : les vestiges sont très abîmés et très perturbés ; la base d'un pilier de portique a été repéré, mais il ne demeure aucune trace d'une entrée monumentale ; il a été repérée seulement les restes d'une grande pièce sur laquelle donnent plusieurs petites pièces. La maison Tallefer est en cours de restauration. Toujours à Périgueux, des sondages ont été pratiqués autour de la passerelle du chemin de fer à la recherche de la rue médiévale, entre la passerelle et la caserne des pompiers : il n'a pas été trouvé trace de la rue, mais ces sondages ont permis la découverte, sous 50 cm de sédiments, d'une maison à peintures murales du I^{er} siècle (30-40 après J.-C. selon Alix Barbet). Boulevard Lakanal, un décapage sur la base des fondations du futur bâtiment de radiologie a permis la découverte d'un très beau petit bassin, dont l'abandon se situe dans le courant du III^e siècle. Un sondage dans un jardin, en rive gauche, près de la passerelle, a permis de retrouver un quai sous 2,50 m de limons d'inondation, mais aucune trace du pont Japhet.

Depuis quelques années, des blocs de pierres avaient été repérés dans la rivière et on pensait qu'il pouvait s'agir des restes des piles du pont Japhet, qui était utilisé au XIV^e siècle selon Mme Higounet-Nadal, et jusqu'au XVI^e siècle selon Guy Ponceau. En 1821, Taillefer et de Mourcin parlaient des restes considérables de quatre piles. Une recherche subaquatique difficile, car sans visibilité (moins de 50 cm), a eu lieu à la fin du mois d'août et a permis de retrouver ces quatre tas de pierres, disposés selon un axe légèrement dévié par rapport à la perpendiculaire au cours d'eau, en eau peu profonde (1 m au-dessus du sommet des tas de pierres). Il a été trouvé un pieu ferré d'âge indéterminé.

Le président
Pierre Pommarède

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS

- M. Pagès Roland, Apartado 2, Carrès 27, San Martin de Valdeiglesias, 28180 Madrid, Espagne, présenté par Mme Ch. Barathieu et le père P. Pommarède ;
- Le baron de Lamberterie Michel, 15, place Winston-Churchill, 08000 Charleville-Mézières, présenté par le père P. Pommarède et M. Ch. Turri ;
- M. et Mme Boissavit Jean-Pierre, 8, avenue de la Grenade, 1207 Genève, Suisse, présentés par M. A. Ribadeau Dumas et le père P. Pommarède ;
- Mme de Roquemaurel Henri, Les Picquets, 19350 Juillac, présentée par MM. J. de Roquemaurel et F. Le Nail.

SEANCE DU MERCREDI 6 OCTOBRE 1999

Président : le père Pommarède, président

Présents : 100. Excusés : 13.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

NECROLOGIE

- Jean-Louis Duret et Georgette Duret, qui consacra de nombreuses années au gouffre de Proumeyssac et à la grotte de Bara-Bahau

FELICITATIONS

- M. Jean-René Bousquet, président du Clocher d'Or, nommé chevalier des Arts et Lettres

- M. Louis Le Cam, qui vient de se dessaisir des collections de Lussas-et-Nontronneau au profit du musée du Périgord à Périgueux.

ENTREES DANS LA BIBLIOTHEQUE

Dons d'ouvrages, de tirés-à-part et de mémoires

- Abbadie d'Arrast (abbé G. d'), *Coursac*, Copédit / SPP, 1992 (don de la famille de Mme Sadouillet-Perrin)
- Audrerie (Dominique), *Visiter le château de Puyguilhem*, Sud-Ouest, 1999 (don de l'auteur)
- Boussuges (Jean), *Pourtier*, éd. Société protectrice des humains / Jean Boussuges, Périgueux, 1999.
- Testut (Michel), *Des plaisirs et des jours en Périgord*, édition Farlac, 1998 (don de l'éditeur).
- Sadouillet-Perrin (Alberte), ensemble de tirés à part d'articles parus dans le *Bulletin de la S.H.A.P.* entre 1976 et 1989 (don de sa famille).
- Duverger (Michel), "Déserteurs et prisonniers de guerre...", tiré-à-part du *Bulletin de la S.H.A.P.*, 1989, p. 219-223 (don de la famille Sadouillet-Perrin)
- Moser (F.), Décalogne (J.), *L'atelier de Cellius, potier et coroplaste à Brive au II^e siècle*, extrait du *Bulletin de l'association Guillaume Budé*, mars 1999 (2 exemplaires du tiré-à-part offerts par M. Jean Décalogne)
- Andrieux (Benjamin), *Répression du mouvement ouvrier en Gironde de 1890 à 1914*, mémoire de maîtrise, Bordeaux III, 1999.

Achats d'ouvrages

- *Les ralliements. Ralliés, traîtres et opportunistes du Moyen Age à l'époque moderne et contemporaine*, actes du colloque tenu à la maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine les 9, 10, 11 février 1995, CROCEMC-université de Bordeaux III, Bordeaux, 1997.
- *Châteaux, nobles et aventuriers*, Actes des 3^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire en Périgord, Périgueux, 27-29 septembre 1996, CROCEMC-université de Bordeaux III, Bordeaux, 1999.
- *La modernisation du monde rural en Aquitaine*, Actes du LI^e congrès d'études régionales de la Fédération historique du Sud-Ouest, tenu à Pont-du-Casse, les 25 et 26 avril 1998, F.H.S.O., Bordeaux, 1999.

Dons de documents

- Secret (Jean), 1978, *Saint-Front, 1 000 ans d'histoire*, causerie prononcée à la cathédrale Saint-Front de Périgueux, le 4 septembre 1978, brochure de 15 pages agrafées (6 exemplaires) (don de Mme Corneille)
- Classe de philosophie 1911-1912 du lycée de Périgueux, photographie par E. Dorsène, photographe à Périgueux (don de M. Guy Fraysse)
- Josse (Roger), *Histoire véritable des "rues neuves" de Périgueux*, brochure tapuscrite et illustrée réalisée par l'auteur (don de l'auteur)
- Colin (Adrien), *La bague de Saint-Mémoire*, chanson sur l'air du "Petit Doigt" pour la fête de la saint Mémoire à Périgueux (don de Mme Bélingard)

- Château de Rognac-sur-l'Isle, photographie cartonnée (don de Mlle Courtney)
- Pont cassé de Périgueux, avec deux piles visibles, photographie cartonnée (don de Mlle Courtney)
- Sechet (Corinne), *L'application du deuxième concile de Vatican dans le diocèse de Périgueux et Sarlat, 1965-1985*, résumé d'un mémoire de maîtrise, Bordeaux III (manuscrit)
- Cabanes en pierres sèches à Valojoux, carte postale et photographie (don Jean Décalogne)

REVUE DE PRESSE (en collaboration avec Sophie Bridoux)

- *Les feuillets du Beaumontois*, 1^{er} semestre 1998, avec des articles ou des notes sur les anciennes mesures agraires du Beaumontois (d'après des documents des XVIII^e et XIX^e siècles), un inventaire des moulins du pays beaumontois (ou bassin de la Couze), les problèmes causés par la construction de latrines dans le village de Montferrand-du-Périgord à la fin du XIX^e siècle.

- *Le Point*, 13 août 1999, numéro spécial consacré à la Gaule romaine, avec notamment une évocation de Périgueux antique, illustré par deux extraits du très beau plan en perspective de Vésone.

- *Archéologie médiévale*, t. 28, 1998, avec, dans la chronique des fouilles médiévales en France, des informations sur le site de La Madeleine (commune de Moulin-Neuf), où on a découvert des vestiges d'habitats et de forges du XIII^e siècle, sur l'église Sainte-Marie de Sarlat, qui va faire l'objet de travaux et a été fouillée par le Service régional de l'archéologie, sur le château de Carlux, et enfin sur le château de Castelnaud.

- *Courrier français*, 27 août 1999, avec un article sur Emile Goudeau.

- *Courrier français*, 24 septembre 1999, avec une évocation de la journée de conférences du 2 octobre sur Brantôme à Brantôme.

- *Bulletin du Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, n° 56, septembre 1999, avec des articles et notes sur : une nomenclature de Périgourdins de 1562 à 1624 par Louis Grillon (suite et fin), une note d'héraldique sur Mussidan par J.-R. Bousquet, sur l'origine géographique du nom patronymique Ducongé, sur une liste de mariages célébrés à Phalsbourg (Moselle), entre 1680 et 1802 impliquant des Périgourdins, et sur un contrat de profession de religieuse de la damoiselle Marie Pastoureau (1710, Nontron).

- *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, bulletin de l'A.D.R.A.H.P., n° 13, 1998, avec des articles et notes sur une hache plate de Cendrieux et des pointes de lance de la région du Fleix par C. Chevillot, un nouveau dépôt de haches en bronze découvert à Journiac (étude technique et typologie) par C. Chevillot, sur le groupe Glandon-Rochechouart dans le faciès Limousin-Périgourdin au cours du 1^{er} Age du Fer (VII^e -V^e s. av. J.-C.) par B. Harielle, sur le secteur de Prigonrieux (prospection-inventaire) par C. Chevillot et G. Fonmarty, sur la découverte d'un lot de mobilier gallo-romain de la fin du I^{er} siècle av. J.-C. sur la commune de Lembras par Y. Laborie, C.

Sireix, F. Convertini, F. Berthault, P. Caillat, M.-F. Diot, sur la suite de l'inventaire du mobilier archéologique de domus Pompeia de la rue des Bouquets à Périgueux par C. Barrière, sur la nécropole mérovingienne de La Blancherie à Paussac-et-Saint-Vivien par S. Baunac, sur le menhir de Lacoste à Castelnaud par D. Pauvert, sur la nécropole du Haut Moyen Age de Pech-Pelé à Saint-Crépin-et-Carlucet par C. Lacombe, sur la découverte d'un nouveau souterrain aux Bigoussies à Saint-Méard-de-Drôme par A. Guillin et F. Didierjean, et sur un censier nontronnais du XIII^e siècle par L. Grillon.

- *Le Périgourdin de Bordeaux*, 75^e année, n°554, septembre 1999 avec des évocations sur la félibrée de Jumilhac-le-Grand, une croyance à Saint-Jean-de-Côle et sur Terrasson.

- *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. CXXXVII, 1999 avec le récit d'une excursion de cette société en Dordogne, en passant par Limeuil, Paunat, Trémolat, Lalinde, Cadouin, Les Eyzies, Tursac, le château de Losse.

- *Périgord hebdo*, 17 septembre 1999, avec la suite de l'évocation de Jean-Louis Galet sur la Dordogne, il y a 125 ans.

- *Périgord hebdo*, 24 septembre 1999 avec une note sur le livre édité pour les 100 ans de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bergerac.

- *Périgord hebdo*, 1^{er} octobre 1999, avec une note sur le don par notre collègue Louis Le Cam au futur musée gallo-romain de sa collection d'objets provenant de ses fouilles à Lussas-et-Nontronneau.

COMMUNICATIONS

Le président ouvre la séance en se réjouissant des commentaires élogieux de M. Echo de *La Dordogne libre*, vantant la ponctualité de nos réunions.

M. Michel Golfier signale que Paul Crampell, l'explorateur du centre de l'Afrique, bien connu des habitants de Belvès, avait terminé très brillamment ses études au lycée de Périgueux en emportant tous les prix.

M. Michel Carcenac annonce la parution très prochaine d'un roman qu'il vient de consacrer au peuplement du Périgord par les gens du Rouergue à la fin de la guerre de Cent ans, sous le titre *Les chemins de Jean Bouloc*.

Le président donne des nouvelles de la vie de notre compagnie. Le mois de septembre a été très chargé. Le mercredi 8 septembre, une soixantaine de personnes étaient réunies pour assister à la projection du film du bâtonnier et de Mme Labroue sur "Périgueux, il y a 30 ans". La soirée fut très appréciée. Plusieurs décisions ont été prises au cours de la réunion du conseil d'administration du 20 septembre : la caméra de télévision sera révisée dans le but d'obtenir une bonne diffusion des images projetées sur l'écran lors des projections de diapositives, un micro baladeur sera disponible dans la salle, des grilles seront installées devant les rayonnages de la bibliothèque. Il n'est pas prévu d'augmentation de la cotisation ni de l'abonnement au bulletin pour l'an prochain.

Le président a été très intéressé par le colloque des Archives départementales sur les ennemis du papier et sur les précautions à prendre. Il a présidé les Rencontres de Brantôme organisées par A.-M. Cocula sur Brantôme, gentilhomme. Il a parlé du buste en bronze de Brantôme. Prévu pour une niche qui s'est révélée trop étroite, il a fallu le mettre en attente sur les allées, où il est resté. Un deuxième buste semble avoir été fondu après la guerre, mais on ne sait pas où il aurait été placé.

Mme J. Rousset rend compte de la sortie de notre compagnie, le 18 septembre dernier, à Tourtoirac, avec une communication du Dr Blondin sur l'abbaye, et à la Durantie, avec l'inauguration d'une plaque sur un mur de ce qui est aujourd'hui une grande et belle métairie, suivie d'une communication de M. Le Nail sur la famille de Bugeaud. Elle rappelle que, dans toute la mesure du possible, le conseil d'administration essaie de répondre aux invitations des sociétés amies. C'est ainsi qu'elle a participé, avec M. Combet, au 52^e congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest à Saint-Emilion, sur le thème "le vin, la vigne, les vigneronns à Saint-Emilion et ailleurs" : elle a présenté une communication sur "la maison Secretat aîné à Bordeaux, 1851-1956" et M. Combet a présidé un atelier. Les prochains congrès de la F.H.S.O. auront lieu les 27 et 28 mai 2000 à Dax et Bayonne, en l'an 2001 en Périgord, en collaboration avec notre compagnie, sur le thème de l'alimentation. J. Rousset a suivi les travaux de préparation des journées d'histoire des forges d'Ans, qui auront lieu les 23 et 24 septembre 2000. Elle a écouté avec intérêt la conférence de Roger Zuber, ancien président de la Société de l'histoire du protestantisme dans la vallée de la Dordogne, sur "l'église du Désert en Bergeracois", au temple John Bost, le 24 septembre, et noté la présence d'un musée du protestantisme à Libourne. M. Combet a participé aux 6^e Rencontres d'archéologie et d'histoire du Périgord. M. Charles Turri a participé, avec Mme J. Rousset, M. Ortega et Mlle S. Bridoux, au forum des associations de Périgueux les 25 et 26 septembre : au total, les visiteurs sur notre stand ont été rares, quelques adhésions ont été enregistrées, et M. Turri s'interroge sur l'intérêt de notre participation à ce genre de manifestations. M. Rateau a assisté aux rencontres d'Aubeterre.

Le 7 août dernier, Mme B. Delluc a participé aux manifestations de la ville du Bugue en l'honneur de l'abbé André Glory, fils spirituel et élève de l'abbé Breuil, qui a travaillé jusqu'à sa mort accidentelle en 1966, dans de nombreuses grottes ornées du Périgord : à Lascaux surtout, mais aussi à Bara-Bahau, au Bugue. Une place porte désormais son nom et une plaque a été posée sur sa maison, rue de la République. J. Lagrange se souvient avec émotion de ses visites de travail dans cette maison et de ses travaux photographiques pour le préhistorien. Mme B. Delluc évoque les autres préhistoriens à l'honneur dans nos villages. Le collège du Bugue, depuis quelques années, porte le nom de Leroi-Gourhan, du nom du préhistorien qui renouvela notre façon de regarder et de comprendre l'art pariétal des grottes ornées. L'école des Eyzies s'appelle Séverin-Blanc, du nom de son ancien instituteur, devenu préhistorien, directeur des Antiquités préhistoriques pendant les années 50.

Les 11 et 12 septembre, le Spéléo-club de Périgueux a célébré son 50^e anniversaire à Proumeyssac et à Gorge d'Enfer aux Eyzies, non loin du musée de la Spéléologie qu'il créait il y a 30 ans, devant 150 invités et avec la participation de quelques-uns de ses membres fondateurs ou des tout premiers temps, en particulier MM. Gilles Delluc et Pierre Vidal. A cette occasion fut rappelé le rôle essentiel des spéléologues dans la connaissance du monde souterrain. Brigitte et Gilles Delluc ont présenté, en vidéo-projection, les 38 sites dans lesquels les spéléologues ont effectué des découvertes d'art pariétal : ils sont intervenus pratiquement dans toutes les découvertes depuis la dernière guerre, sauf la grotte de la Forêt (à la découverte de laquelle participa l'abbé Jardel). B. Delluc signale que la plupart de ces sites ont été étudiés et sont publiés.

Mme M. Bénéjean présente ensuite un nouveau guide, bien documenté et bien illustré, sur la cathédrale de Sarlat, aux éditions Le Festin de Bordeaux, premier titre de la nouvelle collection des *Guides d'Aquitaine*.

"Les trois auteurs, Mireille Bénéjean, Jean-Marie Lefort, docteurs en histoire de l'art, et Bernard Podevin, organiste titulaire, y présentent le résultat de leurs recherches, restées inédites ou publiées localement.

Mireille Bénéjean, conservateur des antiquités et objets d'art de la Dordogne et conservateur de Sarlat, fait part de l'essentiel de sa partie, l'architecture, développée dans les deux premiers chapitres : de l'abbaye à la ville de Sarlat et les transformations de l'abbatiale en cathédrale. Pour avoir étudié les vestiges romans de l'abbaye à l'occasion du congrès archéologique de la S.F.A. en Périgord en 1998, elle a pu cerner la chronologie du chantier roman de 1125 à 1153 et discerner la fonction liturgique de la salle haute de la tour-porche romane de l'ancienne abbatiale, devenue celle de la cathédrale, tout en la mettant en relation avec la fonction de la chapelle sépulcrale désignée comme lanterne des morts depuis le XVII^e siècle. La création du diocèse de Sarlat en 1317 entraîna la transformation de l'abbatiale en église cathédrale. M. Bénéjean présente sur le plan de la cathédrale les différentes périodes de reconstruction liées à de multiples péripéties où les guerres de Cent Ans et de religion n'étaient pas des moindres. L'édifice achevé offre ainsi une pluralité de styles où le chœur et le clocher constituent la singularité de la cathédrale que Prosper Mérimée a voulu préserver coûte que coûte.

Jean-Maurice Lefort, ayant soutenu sa thèse de doctorat sur le mobilier liturgique de la cathédrale en 1969, présente sept retables sur les neuf qui ornent les chapelles latérales. Ils offrent un état composite qu'explique leur transfert au XIX^e siècle des couvents de Sarlat, vendus comme bien national. Parmi les retables sculptés par l'atelier Tournié, dont un documenté pour la cathédrale, une certaine unité de style se dégage. Cet atelier est désormais mieux connu grâce à des études récentes. La lecture de son style permet de connaître son aire de diffusion entre 1660 et 1720, allant de la Corrèze à la Gironde, en passant par le Lot, le Lot-et-Garonne et la Dordogne méridionale. Tous les retables sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1998 ; deux seulement avaient été classés en 1960. Les stalles du chœur, les boiseries et des reliquaires avaient été classés cette année-là, démontrant que l'art baroque à Sarlat pouvait être de haut niveau.

Bernard Podevin fait circuler deux photos du buffet d'orgue de Sarlat. Il avait fait connaître déjà la découverte du véritable facteur d'orgue en 1985 et 1990 dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire de Sarlat*. En 1752, Jean-François L'Epine a donc réalisé la partie instrumentale de l'orgue, faussement attribuée à Cliquot lors de son classement au titre des monuments historiques en 1952. L'arrêté a été rectifié depuis. Le grand orgue, composé de cinq tourelles séparées par des plates-faces, est en forme de V, tandis que le positif, à trois tourelles, est en mitre. Le buffet, monté sur un piédoche élégant, au-dessus de la porte principale, s'inscrit avec harmonie dans le large vaisseau central de la nef. Cet espace met en valeur le timbre de l'orgue, qui est resté celui du XVIII^e siècle. Grâce à la découverte des actes de commande et d'expertise, Bernard Podevin s'aperçut que les orgues de la cathédrale de Sarlat étaient la première grande œuvre du jeune L'Epine, qui avait embauché sur place un apprenti sarladais, Guillaume Monturus, devenu plus tard facteur d'orgue près de Toulouse et en Espagne : celui-ci fut, entre autres, l'auteur des orgues de San Juan de Lagardia. Une étude est en cours" (résumés fournis par les intervenants).

La réunion s'achève par une intervention de Mme Martine Balout, de l'Office de tourisme de Périgueux, qui nous présente dans quel esprit et comment les guides-conférenciers font connaître Périgueux, ville d'art et d'histoire. Elle souligne combien notre *Bulletin* est une source documentaire importante, à laquelle les guides de son équipe font régulièrement référence et rappelle la reconnaissance due à notre compagnie pour son action en faveur du sauvetage de la tour Mataguerre. L'inscription de la cathédrale Saint-Front sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle par l'U.N.E.S.C.O. se fait déjà sentir. Les touristes séjournent de plus en plus longtemps et la demande de visites guidées est en nette augmentation.

Le président
Pierre Pommarède

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

La secrétaire générale, rédactrice des comptes rendus de nos réunions mensuelles, rappelle à tous les intervenants l'intérêt de lui fournir un résumé de chaque communication. Leurs textes apparaissent alors entre guillemets, sous leur signature, et les risques d'erreurs sont diminués.

ADMISSIONS

- Mlle Reynaud Julie, 1, rue Louis-Combes, appt n°9, 33000 Bordeaux, présentée par M. S. Pommier et Mlle S. Bridoux ;
- M. Martin Jean-Pierre, le bourg, 24400 Saint-Médard-de-Mussidan, présenté par Mme J. Rousset et M. Ch. Turri ;
- Mlle Lapeyre-Mensignac Elisabeth, 4, place de la Cité, 24000 Périgueux, présentée par Mme N. Belle et M. A. Ledu ;
- M. Biret Maurice, 9, résidence La Poutaque, 24190 Neuvic, présenté par Mmes J. Chevé et J. Rousset ;

- M. Laroche Jean-Marc, place de l'Eglise, 24570 Condat-sur-Vézère, présenté par Mme Cl. Baduel et M. R. Larivière ;
- Mme Przydryga Bernadette, Larcherie, 24330 Ladouze, présentée par Mme J. Rousset et le comte A. d'Abzac ;
- M. Maffei Charles, 49 quater, avenue des Thermes, 63400 Chamalières, présenté par le père P. Pommarède et Mme Ch. Hortala ;
- Gal et Mme Venard Bruno, 17, bd de Vésone 24000 Périgueux, présentés par le père P. Pommarède et le col. J.-CL. Monchot ;
- M. et Mme Dangles Yves, 13, rue Marcel-Lavignac, 24750 Boulazac, présentés par M. M. Bardo et Mme E. bergougnoux ;
- Dr Lhomme Georges, rue Paul-Bert, 24110 Saint-Astier, présenté par M. A. Zweyacker et le père P. Pommarède ;
- Lt col. Parisot Philippe, Les Gémeaux 4193, 36, rue Baudin, 92400 Courbevoie, présenté par le col. H. de Castellane et le père P. Pommarède

Mois de juin 1999, rectificatif :

- Dr Clément Alain, 35, bd du Gal-Leclerc, 33120 Arcachon, présenté par Mlle H. Lestang et Mme N. Belle (au lieu de la mention "réinscription")

EDITORIAL

Le tournant du siècle

Lorsque nos regards se dirigent vers l'aube du XX^e siècle, nous apprenons que notre Société comprend alors 293 membres et 22 correspondants. Elle est en progression croissante, sous la présidence de A. de Roumejoux successeur de MM. Galy et Hardy, assisté de son secrétaire général M. Villepelet et de son trésorier M. de Saint-Pierre.

Les séances se déroulent le premier jeudi de chaque mois de 12 h 30 à 14 ou 15 heures, rue de la Nation ; le siège est alors situé dans une salle au-dessus de l'actuelle librairie Lamongie. Le nombre des présents aux réunions mensuelles varie de 9 à 13 !

Pour l'année 1899, l'assemblée générale a lieu le 27 mai de 20 heures à 22 h 30, le lendemain de la fête de la Saint-Mémoire. Ce soir-là, le "Messieurs" adressé par le président à l'assemblée est significatif : si sept dames sont membres de la Société, une seule habite Périgueux ! Le président A. de Roumejoux fait remarquer combien "les recherches d'archives peuvent amener à des résultats féconds". Il insiste sur la nécessité de "sauver les objets même les plus menus que le hasard jette sous nos pas, statuettes, pierres sculptées, ivoires, écussons, enluminures, armes, faïences... ce matériel de l'histoire ; c'est avec cela que l'on reconstitue les siècles passés et que l'on fait revivre les acteurs dans leur cadre véritable et leur allure particulière".

A chaque séance, une revue de presse est présentée. La bibliothèque s'accroît rapidement et déjà se constituent les collections de publications des diverses sociétés (Agenais, Corrèze, Lot, Saintonge et Aunis...).

Des membres actifs et assidus, tels MM. Aublant, de Bosredon, le chanoine Brugière, Delugin, Dujarric-Descombes, Durand, le marquis de Fayolle, Féaux, Mandon, de Saint-Saud, chacun selon sa compétence, parlent des découvertes archéologiques et historiques à travers les documents de toutes sortes :

objets, croquis, photographies, textes anciens, ouvrages récents ; les collègues commentent avec un esprit critique dans une atmosphère de bonne entente.

Tous se réjouissent de la publication d'ouvrages précieux pour les futurs chercheurs. Citons :

- *La généalogie de la Maison d'Hautefort*, par la marquise de Cumont ;
- *Sigillographie du Périgord, supplément*, par M. de Bosredon ;
- *Inventaire sommaire des archives de la Dordogne antérieures à 1790*, t. 2, par M. Villepelet ;
- *Bibliographie générale du Périgord*, t. 3, par MM. de Bosredon, Roumejoux, Villepelet.

Les publications du *Bulletin* montrent qu'on "s'attache plus à faire parler les parchemins que les pierres". Des dessins illustrent parfois les textes, la table analytique, indispensable outil de travail, est insérée.

Il convient de mentionner un moment important de la vie de la Société qui est l'excursion annuelle. Cette année 1899, elle a lieu les 10 et 11 juillet. Départ par le train, à Périgueux à 5 h 37, visite d'Hautefort et de Brive, coucher à Alvignac, visite du gouffre de Padirac, de Rocamadour, retour par le train le 11 au soir si on peut rejoindre Gramat ! M. de Roumejoux fait un compte rendu précis et des plus savoureux de cette sortie (pp. 510-520).

Un autre temps fort de cette année 1899 est la célébration avec faste "des noces d'argent de la Société". Un des orateurs, le chanoine Roux rappelle que Albert Dujarric-Descombes fut un initiateur des plus zélés de la création de la Société. Charles Aublant, père de notre collègue Pierre Aublant, que beaucoup ont connu, faisant figure de révolutionnaire déclare que la Société doit aller de l'avant : "... il faut supprimer froideur, monotonie des articles, les aérer par des croquis, dessins". Il faut participer à des fouilles, à des publications, prendre position pour la sauvegarde des monuments historiques. "On crie contre la routine, ne la conservons pas, même comme monument historique".

Forcé est de constater que, cent ans plus tard, les réflexions de MM de Roumejoux et Aublant sont toujours d'actualité.

Notre *Bulletin* bénéficiant des nouvelles technologies dans l'imprimerie a rajeuni. L'informatique mise au service de la bibliothèque permet à cette dernière d'être un outil précieux pour la recherche. Notre fonds Préhistoire est parmi les plus importants des bibliothèques associatives de France.

Attention : ne nous endormons pas sur cette modernisation. Soyons performants mais avec sagacité en restant fidèles à la mission culturelle tracée par nos anciens.

Si publier des travaux, c'est participer, même modestement, à l'élaboration de l'histoire, c'est aussi donner des références de recherches aux futurs historiens et archéologues. A l'aube du XXI^e siècle efforçons-nous, pour eux, d'être, tout simplement, une "référence" de travail.

Les “maisons 1400” en Périgord

Etude sur une transition

par Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP

Après une lente pénétration au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle, le style gothique a produit en Périgord des fruits remarquables au XIV^e siècle. L'architecture civile atteint alors des sommets, dont témoignent encore de nombreuses demeures urbaines et les logis de plusieurs châteaux ; leur dénombrement et l'étude approfondie de plusieurs monuments ont récemment posé les bases d'une juste appréciation de cette floraison de l'âge rayonnant aquitain¹.

Les demeures du XV^e siècle et du début du siècle suivant, antérieures donc à l'intrusion du vocabulaire de la Renaissance, sont également légion dans la province. Les châteaux de toute ampleur suscitent l'admiration, en général par leur pittoresque ; certaines maisons sont signalées dans les circuits de visite des secteurs sauvegardés et les guides. Il manque cependant

1. Nous appelons par convention *style rayonnant* les formes propres élaborées entre le milieu et la fin du XIII^e siècle en Aquitaine et en Languedoc, à partir du vocabulaire du nord de la France ; voir, en dernier lieu, Pradalier-Schlumberger (M.), *Toulouse et le Languedoc : la sculpture gothique, XIII^e - XIV^e s.*, Toulouse, Presses Universitaires Le Mirail, 1993. Le congrès archéologique tenu par la Société française d'archéologie dans le département de la Dordogne, en septembre 1998, s'était notamment fixé pour but de préciser les modalités de l'implantation du style gothique en Périgord. L'architecture civile a fourni une moisson particulièrement riche. Essai de synthèse sur les débuts du gothique : Garrigou Grandchamp 1999. Pour les demeures urbaines, voir pour les bastides Garrigou Grandchamp 1999² et pour Sarlat Garrigou Grandchamp 1999³. Pour les logis des châteaux et les demeures de chevaliers dans les *castra*, voir, dans le même volume du congrès archéologique, les articles de J.-P. Babelon et Ch. Rémy sur *Bourdellès*, Ch. Rémy et G. Séraphin sur *Excideuil* et G. Séraphin sur *Comarque*.

une étude approfondie de cette architecture flamboyante, qui mette en évidence les programmes, les distributions et les aménagements internes, ainsi que l'évolution des formes décoratives.

Entre le milieu du XIV^e siècle et le début du XV^e siècle, l'état des connaissances est moins satisfaisant encore et la chronologie reste particulièrement floue. C'est pourquoi cette modeste contribution souhaite apporter quelques éléments de réflexion sur le premier terme de la période, sur la transition entre style rayonnant et style flamboyant. Partant du terrain un peu consolidé qu'offre l'analyse des accomplissements rayonnants, elle tentera de cerner les phénomènes à l'œuvre entre le milieu du XIV^e siècle et le milieu du XV^e siècle et donc de définir les caractères de ces "maisons 1400" : n'appartenant plus vraiment au style rayonnant, sans participer encore du flamboyant, leur style est en effet à ce jour insaisissable. Chemin faisant, on essaiera de répondre à la question suivante : existe-t-il un style de transition bien constitué ou seulement une transition entre les deux styles affirmés que sont le rayonnant et le flamboyant ?

Deux styles caractérisés, mais inégalement étudiés

Si le point de départ est à peu près connu, le point d'arrivée est incertain : le rappel, à grands traits, des caractères développés par l'art rayonnant en Périgord peut être tenté à peu de frais, mais tracer la silhouette de l'art flamboyant est bien plus risqué. En outre, les mécanismes sont piégés par les mots : par transition qu'entend-on ? Le concept recouvre autant un processus d'évolution que des phénomènes plus proches des mutations : en somme, et pour simplifier, il conviendra donc de distinguer la part de la continuité et celle des innovations.

Les édifices de style rayonnant en Périgord

Deux mots dépeignent les édifices civils de la première moitié du XIV^e siècle : plénitude et qualité. A n'en pas douter, ils illustrent, en Périgord comme en Quercy, en Guyenne ou en Limousin, un sommet de l'architecture domestique, qui ne sera pas égalé avant les créations de la Renaissance.

Ce moment témoigne d'un accomplissement dans la réalisation des programmes et dans l'accord des fonctions et des formes. Les façades civiles romanes étaient déjà largement aérées ; celles des maisons gothiques le sont plus encore et s'ajoutent de nombreuses fenêtres, souvent de grande taille et disposées régulièrement ; presque toujours des cordons d'appui régnaient les ordonnent en soulignant l'articulation des étages. Le décor sculpté fait l'ornement des extérieurs, en premier lieu aux étages des façades principales,

disposées sur la rue ; les rez-de-chaussée sont percés d'arcades et de portes ogivales dépourvues de tout apprêt. Cette parure déploie les séductions maîtrisées des savants réseaux des fenêtres et les fermes accents d'une modénature riche et dénuée de toute sécheresse : les moulures toriques, fréquemment rehaussées de filets, imposent des formes arrondies dont les courbes composent doucement avec la lumière. Au total, les proportions sont harmonieuses et les dessins d'un agréable équilibre. La sculpture, qui meuble les corbeilles des chapiteaux et les frises des cordons et des archivoltes, fait la part belle aux motifs végétaux ; les meilleurs morceaux, les plus expressifs du style aussi, tels ceux de "l'hôtel Plamon", sont rendus "au naturel". Les aménagements internes, enfin, sont développés avec une recherche manifeste de la commodité qui multiplie les espaces de rangements, les cheminées et les organes d'hygiène, éviers, lavabos et latrines. Quant à la desserte des niveaux supérieurs, elle est, dans l'immense majorité des cas, assurée par des volées d'escaliers droits, en bois, dont il ne subsiste rien ; par exception, des escaliers droits en pierre sont inclus dans les murs (Beynac : "Ancien couvent") ou placés à l'extérieur, contre une façade (Issigeac : maison 2).

La construction est effectuée avec grand soin. Bien qu'il existe des exemples de maçonneries de moellons, elle privilégie en ville un appareil moyen régulier, à joints minces, dont les parements sont finement dressés. Héritière en cela des pratiques romanes, elle s'en distingue cependant par la plus grande complexité de la mise en œuvre des murs : la multiplicité des



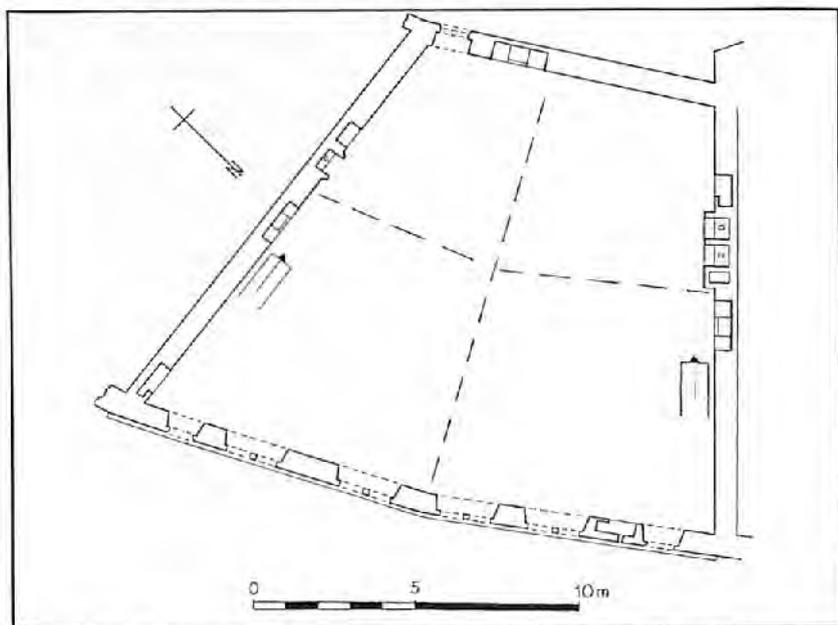
1. Sarlat, hôtel Plamon, 1^{re} moitié du XIV^e siècle (rue des Consuls) : façade du corps de logis est (cliché PGG).

équipements qu'ils renferment fragiliserait même considérablement les maçonneries s'il n'était paré à ces risques par une pratique systématique des arcs de décharge et une réalisation simultanée des vides et des pleins ; tous les équipements, conçus en accord avec la distribution et les élévations, sont montés en même temps que les murs. Ces bâtiments montrent donc un art de la construction très réfléchi, œuvre de maçons particulièrement experts.

Entre beaucoup d'édifices, citons, à titre d'exemples, "l'hôtel Plamon" à Sarlat et la grande maison de la rue d'Albret à Bergerac. La façade du premier, sur la rue des Consuls, exprime la quintessence de l'architecture rayonnante des années 1330-1340 (fig. 1) ; l'art du maître d'œuvre s'exprime dans l'équilibre atteint entre les

pleins et les vides, les parties ornées et les surfaces nues, comme dans la grâce des réseaux des remplages, dans le raffinement de la sculpture monumentale et dans le subtil contraste entre les grandes baies ogivales du premier étage et les baies à croisées, autrefois trilobées, du deuxième étage².

La demeure de Bergerac, est un remarquable témoin de la complexité et de la multiplicité des aménagements intérieurs, discernables sur le plan du 1^{er} étage (fig. 2). L'ensemble des caractères externes et internes de ces édifices révèle le haut standard alors atteint par l'architecture domestique.



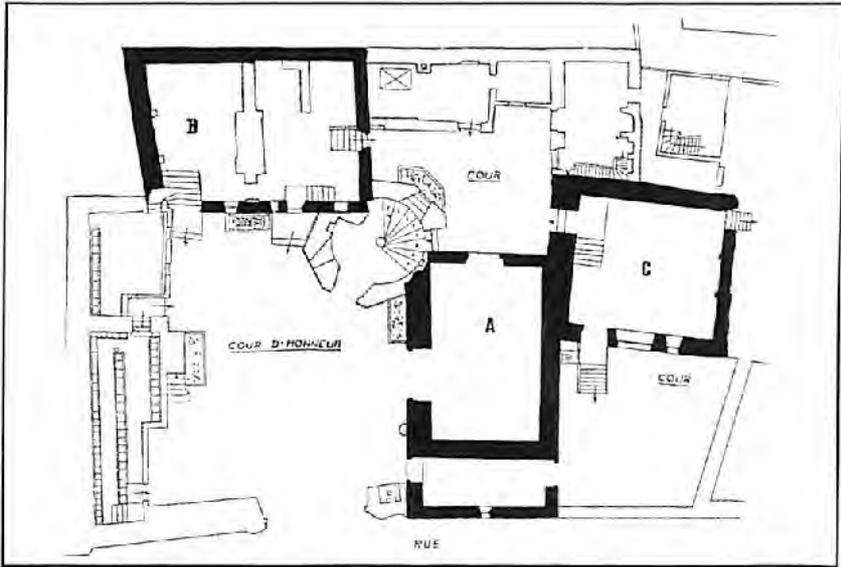
2. Bergerac, maison de la 1^{re} moitié du XIV^e siècle (7-9, rue d'Albret) : plan de l'étage (dessin Fr. Fray).

Le style flamboyant en Périgord

Quand on se projette près d'un siècle plus tard, vers la fin du XV^e siècle, le panorama est bien différent. La conception des demeures a considérablement évolué et leurs formes sont en tous points différentes.

2. Les remplages ont été rétablis par Y.-M. Froidevaux au début des années 1970, à partir des arrachements retrouvés en place sur les piédroits et de multiples fragments en rempli ; ces précieux témoins sont conservés de façon bien précaire dans un réduit de l'édifice, mais il est envisagé de les mettre en valeur lors de l'aménagement du musée qui doit occuper les lieux. Quant aux croisées du 2^e étage, leurs compartiments inférieurs étaient autrefois garnis de trilobés, dont les attaches bûchées se remarquent sur les meneaux.

Certes, la majorité des édifices domestiques répond encore au programme de la maison polyvalente et présente l'aspect de maisons-blocs, tandis que quelques demeures peuvent être identifiées comme des résidences pures, dépourvues d'organes d'échanges et moins tournées vers la rue. C'est parmi elles que se distingue une nouveauté marquante, "l'hôtel" à plusieurs corps de logis : le détachement de la rue est obtenu par l'établissement du ou des logis en retrait, une avant-cour mettant quelque distance entre la voie publique et les espaces privés. Ce parti se distingue bien à Sarlat et à Périgueux : le parangon en est l'hôtel de Gamanson, rue de la Constitution (fig. 3)³.



3. Périgueux, hôtel de Gamanson (rue de la Constitution) : plan de masses ; l'hôtel résulte de la réunion de trois demeures, dont subsistent les corps de bâtiment A, B et C, en noir ; la tour d'escalier est placée à la jonction des deux logis romans A et B (dessin PGG sur fond de plan S.D.A.P. Dordogne).

Les innovations décisives concernent les organes de circulation et se rencontrent au premier chef parmi les résidences pures, et notamment les "hôtels". La *porte* acquiert une importance nouvelle et fait l'objet d'un traitement décoratif recherché⁴ ; c'est là une grande nouveauté par rapport au XIV^e siècle (fig. 4). Les piédroits s'enrichissent de corps de moulures complexes, continuées en archivoltes ; la baie est en général couronnée par

3. Secret 1986, p. 158 (dessin de J. de Vernellh).

4. Exemples de portes de style flamboyant : Périgueux : hôtel de Méredieu (rue Limogeanne), hôtels de Crémoux et de Gamanson (rue de la Constitution), Sarlat : hôtel de Cénis (1, rue de la Salamandre)

une accolade et encadrée par deux pinacles à crochets (hôtels de Crémoux à Périgueux et de Génis à Sarlat) ; parfois les moulures cèdent le pas à des colonnes engagées posées sur des socles débordants et sommées d'extravagants chapiteaux frises et de pinacles couverts d'écailles (hôtel de Méredieu à Périgueux) ; sous l'accolade se développe souvent un tympan, étroit et nu ou meublé par une composition héraldique (hôtel de Méredieu). Cet investissement accompagne la nouvelle importance de l'escalier : l'adoption de la vis va de pair avec une particulière mise en valeur de l'escalier ; il prend une place démesurée et s'installe dans des *tourelles*, orgueilleusement développées en tours⁵. A vrai dire, c'est là plutôt le fait des grandes résidences ; dans la plupart des autres maisons la porte reste plus modeste et la vis, qui compose avec l'escalier droit, est dans œuvre. Cependant, belle porte et tour apparaissent autant dans les programmes uniquement résidentiels que dans des maisons polyvalentes, tel l'hôtel de Génis (fig. 5).



4. Périgueux, hôtel de Gamanson (rue de la Constitution) ; tour d'escalier du XV^e siècle ; à sa gauche, fenêtre dont l'allège est décorée de réseaux (cliché PGG).



5. Sarlat, hôtel de Génis (1, rue de la Salamandre) ; corps de logis et tourelle ajoutés sur la rue au XV^e siècle, en avant d'un corps de logis roman (carte postale ancienne).

5. Exemples d'escaliers en vis installés dans des tours hors œuvre : Belvès : hôtel de Comarque (tour dans arrière-cour). Périgueux : hôtels d'Abzac et de Sallegourde (tour sur la rue), hôtel de Gamanson (tour dans avant-cour) et hôtel de Crémoux (tour dans arrière-cour). Sarlat : hôtel de Génis (tour sur rue). La Tour-Blanche : hôtel place de la Halle (cad. 94) (tour dans l'avant-cour). Pour Périgueux, voir : Dannery 1936 et Desbarrats 1967.

C'est par le décor, bien sûr, que se signalent d'emblée les édifices répondant à la nouvelle esthétique. Le *vocabulaire* fait une large place à l'accolade⁶, aux pinacles à crochets et aux feuilles de choux : celles-ci s'étalent en frise sous les cordons et les appuis (Sarlat : évêché) ou ponctuent les gables et les archivoltes (Périgueux : hôtel de Saint-Aulaire⁷). Les pinacles encadrent les portes, mais s'allient aussi avec les gables pour composer de monumentales lucarnes, qui sont parmi les plus charmantes créations de cet âge (Périgueux, maison des Consuls⁸). Parfois des panneaux décorés de remplages aveugles s'installent sur les allèges des fenêtres (hôtels de Méredieu - 2^e étage, et de Gamanson, fig. 4).

On croit pouvoir distinguer deux temps dans les développements de la modénature : nombre d'édifices usent de moulures *rondes*, composées essentiellement de tores, dans l'esprit du style rayonnant⁹ ; la majorité de ceux qui suivent l'esthétique flamboyante fait cependant plutôt usage de *baguettes* : les cavets composent alors avec des membres anguleux¹⁰. Pour autant, les simples chanfreins ne sont pas rares, soit droits, dans l'esprit des édifices antérieurs, soit, plus souvent, concaves¹¹. Le vocabulaire est moins riche qu'en Quercy où abondent des motifs originaux tels les bâtons écôtés (Cahors). Les appuis des fenêtres ne sont plus coupés carrément, à l'aplomb de l'embrasure, mais se retournent. A Sarlat, de hautes consoles aux profils très recherchés soutiennent des encorbellements : elles donnent un vrai récital de courbes et contre-courbes autour de plusieurs assises de tores à filets¹².

Les *fenêtres* adoptent alors sans exception des formes barlongues, à plusieurs compartiments dessinés par des croisées, en général simples, par exception à doubles traverses (Sarlat : évêché ; 4, rue de la Liberté). Pourtant, vers la fin du XV^e siècle et au tournant du siècle suivant, il semble qu'on apprécie de donner une forme arrondie aux portes et aux panneaux supérieurs des fenêtres à croisée (Périgueux : maison des Consuls, Sarlat : hôtel de Génis), temporaire retour aux courbes dans les percements, avant le triomphe des canons classiques.

6. Exemples d'accolades : Brantôme : fenêtres des maisons 43, rue Gambetta et 7, rue Joussea. Périgueux : fenêtres de la Maison du Vigier et porte de l'hôtel de Gamanson.

7. Secret 1988, p. 167 (dessin de J. de Vernilh) ; édifice détruit.

8. Secret 1988, p. 186 (photographie de Baldus) et 193 (dessin de J. de Vernilh).

9. Exemples de *modénature ronde* : Périgueux : maison du Vigier (3, rue du Calvaire), rue Saint-Silain. Sarlat : 9, rue de la Boétie, 4, rue de la Liberté, cheminée rue Magnanat.

10. Exemples de *modénature à baguettes* : Belvès : hôtel de Comarque ; Sarlat : hôtel de Génis ; La Tour-Blanche : hôtel place de la Halle (cad. 94). Le 2, rue des Armes à Sarlat mêle les deux types de modénature.

11. Exemples de *modénature à chanfreins* : Périgueux : fenêtres de la cour du 7, rue des Farges (arrière du 2, rue de l'Etrier). Sarlat : 5, rue des Armes (chanfreins droits) ; 9, rue de la Boétie (chanfreins concaves).

12. Exemples de hautes consoles profilées à Sarlat : 5, rue d'Albusse ; 4ter, rue Magnanat ; 1, rue de la Salamandre.

De la transition

Qu'est-ce que la transition ?

La période est historiquement perçue comme un long et douloureux épisode, où s'entremêlent une grave crise politique et des guerres désastreuses, un effondrement démographique, ponctué de rémissions sans lendemains, et un marasme économique persistant. Cet arrière-plan ne doit pas conduire pour autant à imaginer une société immobile. Entre 1350 et 1450 ce sont près de cinq générations qui sont à l'œuvre et les malheurs ne frappent ni uniformément, ni constamment. Ainsi les bourgeois de Sarlat sont-ils en mesure de lancer l'œuvre d'une nouvelle église paroissiale en 1365. Les rythmes démographiques de Périgueux attestent d'ailleurs une reconstruction partielle au tournant du XV^e siècle¹³. Les formes de certains édifices, ni conformes à l'esthétique rayonnante, ni complètement expressifs du style flamboyant, laissent percevoir une activité constructive plus développée qu'on ne l'a souvent cru, mais difficile à saisir, en l'absence de "marqueurs" bien définis.

Saisir cette transition, ce passage, n'est pas chose aisée, car elle se laisse plus ou moins bien saisir selon les catégories observées : si les formes, une fois repérés les marqueurs, sont susceptibles de fournir les bases d'une chronologie relative, les systèmes distributifs et les programmes évoluent moins vite. C'est donc sur les premières que portera l'effort taxonomique, tandis que l'observation des seconds cherchera à illustrer les pratiques et les modalités du passage : continuité, adaptations et remaniements, ou mutations. En tout état de cause, la réalité n'apparaît en rien linéaire : le rythme est différent selon la matière considérée. Encore une fois, ce sont les formes qui évoluent le plus vite, tout en perdurant et en se mêlant. Les systèmes distributifs (circulations et agencement de l'espace intérieur) sont les plus révolutionnaires par leurs effets, mais les nouvelles circulations s'imposent progressivement : la cohabitation entre vis et escalier droit est un phénomène durable.

En définitive, l'examen des édifices suggère le déroulement de plusieurs processus, les uns entremêlés, les autres successifs. Une évolution interne du style rayonnant aboutit d'abord à des expressions cohérentes, au total assez perceptibles, d'un style de transition ; dans le même temps se répandent peu à peu les innovations dans la distribution. Par la suite, mais pas

13. Higounet-Nadal (A.), *Périgueux aux XIV^e et XV^e siècles. Etude de démographie historique*, Bordeaux, 1978.

vraiment avant le milieu du XV^e siècle semble-t-il, un vocabulaire carrément flamboyant transforme la syntaxe des ordonnances, tandis que les reprises de nombreuses façades, avec insertion de fenêtres à croisée, et l'érection des monumentales tours d'escalier, traduisent la victoire de la nouvelle esthétique ; celle-ci s'épanouit aussi dans nombre de constructions neuves, dont les plus marquantes sont des hôtels à cour.

Evolution du rayonnant

Tout au long de la deuxième moitié du XIV^e siècle les formes évoluent : l'inflexion est sensible vers une plus grande simplicité, tendant parfois au dépouillement, tandis que les fenêtres abandonnent à jamais les tracés ogivaux et les fins dessins des remplages.

Aux étages règnent la croisée et la baie barlongue.

Il semble que la croisée apparaisse en Périgord vers le milieu du XIV^e siècle au plus tard, comme l'attestent les exemples du manoir de Paussac-et-Saint-Vivien et de la maison petite-rue des Farges à Périgueux. Son adoption a été préparée par une prédilection pour les fenêtres barlongues, à réseaux

plus ou moins développés, tant au-dessus qu'au-dessous des traverses. En effet, avant d'être composée d'une simple traverse et de meneaux, la croisée apparaît dans des formes complexes, avec des compartiments inférieurs subtrilobés (Sarlat : "hôtel Plamon") ou des panneaux supérieurs polylobés (Salignac : "palais" place de la Halle ; Terrasson : château de Montmège).

Selon une première interprétation, quelque peu évolutionniste, la croisée simple serait le fruit de plusieurs étapes de simplification : elles auraient conduit à la disparition des trilobes et des roses qui garnissaient les panneaux des baies, ainsi qu'à la suppression des petits chapiteaux intermédiaires qui punctuaient les verticales des moulures des meneaux et des piédroits : à cet égard, la comparaison, à Sarlat, entre les



6. Périgueux, maison de la fin du XIV^e ou du début du XV^e siècle (1, rue Salomon/15 bis, rue Eguillerie) : fenêtre à croisée couverte de linteaux évidés d'arcs brisés subtrilobés (cliché PGG).

fenêtres de "l'hôtel Plamon" et celles du 2, rue des Armes est très parlante. Cependant, le scénario n'est pas assuré et, à considérer l'existence de croisées simples dès le XIII^e siècle en Picardie, en Brie ou en Bourgogne, les divers types de baies barlongues sont peut-être contemporaines : c'est donc sans doute simultanément qu'apparaît la croisée simple, comme à Paussac, où elle ne semble pas plus tardive que le milieu du XIV^e siècle. La croisée use d'emblée de modénatures très différentes : simples chanfreins (Périgueux), chanfreins et cannelures (Paussac), tores (Sarlat : 2, rue des Armes ; "hôtel Plamon"). Avant de se cantonner aux linteaux droits minces, elle essaiera aussi le linteau à large champ décoré d'arcs, comme 1, rue Salomon, à Périgueux (fig. 6) : ce motif n'aura pas plus de succès qu'aux siècles précédents¹⁴.

Le règne de la croisée est intrinsèquement lié à celui de la baie barlongue ; après avoir composé avec les baies ogivales pour parer les étages de grandes fenêtres de prestiges, la forme rectangulaire s'impose définitivement et exclusivement au cours de la deuxième moitié du XIV^e siècle. Il apparaît que, vers 1400, aucune maison ne présente plus de fenêtre ogivale, si ce n'est, sporadiquement, pour marquer l'emplacement d'une chapelle : empruntée au vocabulaire religieux, la fenêtre sous arc redevient l'apanage de l'architecture sacrée.

L'évolution est moins nette pour les autres baies des façades. Certes, au rez-de-chaussée, un certain nombre d'édifices présentent des *arcades segmentaires* ou des arcades brisées d'une forme surhaussée, proche des *arcs Tudor*, en lieu et place des arcades ogivales¹⁵. Néanmoins, loin de préparer l'abandon de celles-ci, ces essais seront sans lendemain. La forme ogivale, exclue des étages, restera la norme dans les rez-de-chaussée jusque dans le courant de la 2^e moitié du XV^e siècle, quand les arcades en anse de panier viendront à la mode.

Simplification de la sculpture monumentale.

Avant le retour d'exubérance qui animera l'esthétique flamboyante, une nouvelle sévérité s'affiche temporairement sur les façades, un peu avant et au début des années 1400. Elle n'est cependant pas absolue. Ainsi, la suppression des chapiteaux sur les piédroits et les meneaux¹⁶ va-t-elle de pair avec

14. La rareté des fenêtres géminées à linteaux évidés de trilobes est un fait marquant des choix esthétiques périgourdiens ; au XIV^e siècle, on ne les trouve guère qu'au château de Bourdailles, sur une maison de Brénaç (commune de Montignac) et dans deux fenêtres de maisons d'Eymet.

15. Exemples d'arcades segmentaires : Belvès : hôtel de Comarque ; Sarlat : 5, rue d'Albusse et 5, rue des Armes. Exemple d'arcs Tudor : Issigeac, rue Cardéanal.

16. Exemples de meneaux dépourvus de chapiteau : Montignac : 70, rue de Juillet ; Salignac : "maison Massoulié".

l'apparition de discrètes mouchettes dans les remplages¹⁷ ou avec le maintien de motifs sculptés en forte saillie aux extrémités des cordons d'appui (Issigeac).

La modénature adopte des formes nouvelles : base polygonale pour les minces colonnettes toriques qui ornent les piédroits et pour les meneaux-colonnettes (déjà en façade de "l'hôtel Plamon") ; culots "polygonaux" à facettes nues pour les retombées des archivôltes et des encadrements¹⁸ ; profils en amande pour les cordons¹⁹. Les archivôltes encadrant les baies ogivales, par exception encore présentes au XV^e siècle au-dessus d'une arcade (Périgueux : rue Saint-Silaïn), se transforment en encadrements barlongs, à profils en larmiers ; déjà présent au XIV^e siècle, le parti sera très apprécié au XV^e siècle²⁰.

Illustration du style de transition

La transition entre les styles rayonnant et flamboyant passe donc clairement par un style de transition. Plusieurs des maisons évoquées au long des pages précédentes l'illustrent de façon particulièrement expressive.

La maison de la rue CardénaI, à Issigeac, est certainement celle qui se rapproche le plus des constructions rayonnantes (fig. 7). Ses façades, montées en bel appareil régulier, comme le profil nerveux de son cordon régnant sur deux faces, ponctué à l'angle d'une sculpture en forte saillie, sont fidèles à l'esthétique rayonnante ; le profil presque "Tudor" des arcades introduit une variante qui n'est guère annonciatrice d'une mutation du style ; la modénature des piédroits et des arcs des percements, à profondes gorges, est typique du goût persistant pour des formes rondes, que l'on retrouve en plein XV^e siècle dans une cheminée de la rue Magnanat, à Sarlat. Seules les hautes fenêtres de l'étage intriguent : vraisemblablement reprises au XV^e siècle, elles étaient semble-t-il à croisées. Au total, l'édifice est un bon exemple de l'aboutissement du style rayonnant, dans la seconde moitié du XIV^e siècle.

Nous proposons de voir dans la maison d'angle du 2, rue des Armes, à Sarlat, le stade suivant de l'évolution, qui fait pleinement apparaître les caractères du "style de transition" (fig. 8). L'appareil reste régulier et la modénature mêle les formes "rondes", pour le cordon régnant et sur les piédroits, et les baguettes, sur les traverses et les meneaux ; les arcades sont en tous points identiques à celles du XIV^e siècle, mais le garbit des croisées est cette fois celui du siècle suivant.

17. Exemples de mouchettes ; Salignac : écoinçons des fenêtres du "palais" et de la "maison Massoulié".

18. Exemples de culots polygonaux du XIV^e siècle : "palais" de Salignac ; Sarlat : maison 8, rue du Siège. Du XV^e siècle : Montignac : 1, rue de la Pégarie ; Sarlat : 2, rue des Armes.

19. Exemple de cordons à profil aigu : Issigeac : rue CardénaI ; Montignac : 70, rue de Juillet ; Périgueux : rue Fulbert-Dumonteil et 10, rue Port-de-Graule.

20. Exemples d'encadrements rectangulaires en larmier, au XIV^e siècle : Sarlat, cour de "l'hôtel Plamon" ; "palais" de Salignac ; Terrasson : château de Montmége. Au XV^e siècle, à Sarlat (2, rue des Armes et maisons plus tardives) et Belvès (reprises de l'hôtel de Comarque).



7. Issigeac, maison de la 2^e moitié du XIV^e siècle (rue Cardéna) : arcades brisées surhaussées de type "Tudor", à modénature grasse ; cordon d'appui régnant au profil aigu, achevé par une sculpture proéminente ; fenêtres à traverse ou croisée, mutilées (cliché PGG).



8a. Sariat, maison de la fin du XIV^e ou du début du XV^e siècle (2, rue des Armes) (clichés PGG) : Façade en bel appareil ; arcades ogivales et cordon d'appui régnant ; fenêtres à croisée.



8b : Fenêtres mêlant modénatures "ronde" et à baguette, avec encadrement en larmier sur culots polygonaux.

Par comparaison avec des maisons juste antérieures, les évolutions, d'abord imperceptibles, s'affirment et dessinent à petits pas une nouvelle apparence. Il n'est que de voir, à Périgueux, l'esprit du décor de deux édifices : rue Fulbert-Dumonteil (fig. 9), la modénature aiguïlée et le canon grêle du réseau des fenêtres à chapiteau lisse indiquent un dessèchement des formes que confirme le pignon de la maison Petite-rue des Farges, avec ses croisées hautes et étroites, à minces chanfreins (fig. 10). Rue des Armes, à Sarlat, s'affirmaient des formes plus pleines. On les retrouve dans deux autres maisons qui nous paraissent de bons exemples de la construction des premières décennies des années 1400.



9. Périgueux, maison de la 2^e moitié du XIV^e siècle (rue Fulbert-Dumonteil) : fenêtre géminée à remplages, vue de l'intérieur (colonnnette grêle à chapiteau lisse, modénature aiguë) (cliché PGG).



10. Périgueux, maison du milieu du XIV^e siècle (ruelle des Farges/impasse des Places) : pignon en bel appareil, avec grand coffre de cheminée encadré par des fenêtres à croisée (proportions élancées, chanfreins, minceur des meneaux et traverses) (cliché PGG).

A Montignac, la grande demeure du 1, rue de la Pégerie en livre un prototype impressionnant (fig. 11). Montées dans un appareil impeccable, ses façades s'ouvrent au rez-de-chaussée d'arcades ogivales et les étages sont scandés par des cordons régnants, deux caractères dans le plus pur esprit du siècle précédent. En revanche, malgré les culots pyramidaux semblables à ceux du "palais" de Salignac, sur lesquels retombent les encadrements en larmier, et l'exclusivité d'une "modénature ronde", les croisées à larges chanfreins concaves appartiennent à la nouvelle esthétique.



11. Montignac, maison du début du XV^e siècle (1, rue de la Pégerie) (clichés PGG) :
A. Façade en bel appareil, avec arcades ogivales et cordons régnaants. B. Fenêtre à
croisée du 2^e étage, mêlant modénatures "ronde" et à baguette, avec encadrement en
larmier sur culots polygonaux.



12. Périgueux, maison de la fin du XIV^e
ou du début du XV^e siècle (rue Saint-
Silain/place de l'Hôtel de ville) : arcade
ogivale encadrée par une archivolte et
fenêtre à croisée avec accolades et
modénature "ronde" (cliché PGG).

Ceci est encore plus manifeste dans la façade de la maison de la rue Saint-Silain, à Périgueux (fig. 12). La fenêtre à croisée allie une modénature ronde et des petites accolades, marqueurs de l'intrusion timide d'un nouveau vocabulaire, alors qu'au rez-de-chaussée persiste l'emploi de l'arcade ogivale, qui plus est soulignée d'une archivolte adoptant le même tracé. Le monument illustre, à notre sens, l'aboutissement du "style de transition".

En conclusion cette étape, marquée par le maintien en faveur du tracé ogival pour les arcades et les portes, et par le goût persistant pour une "modénature ronde", ne paraît pas infiltrée par des motifs réellement flamboyants. Hormis les petites mouchettes signalées à Salignac, seul

l'emploi d'accolades sur les linteaux des fenêtres, dessinées par des moulures toriques, pourrait être déjà attribué au début du XV^e siècle²¹. Si notre observation était fondée, ce serait en Périgord, comme semble-t-il en Bourgoigne, un marqueur de l'évolution vers le flamboyant. Le processus ainsi décrit n'étant pas linéaire, tous les caractères signalant l'évolution du style rayonnant n'apparaissent pas simultanément sur toutes les maisons. Les exemples de mélanges abondent : outre les édifices cités ci-dessus, rappelons seulement qu'à Belvès l'hôtel de Comarque juxtapose des arcades segmentaires et des fenêtres barlongues à remplages.

Transformation des façades au XV^e siècle

Tout autre est le caractère des édifices qui répondent plus carrément à l'esthétique flamboyante. Le vocabulaire n'est pas seul à être modifié ; l'ordonnance et la mise en œuvre des façades connaissent également des évolutions sensibles, manifestes vers le milieu du XV^e siècle.



13. Sarlat, maison de la 1^{ère} moitié du XV^e siècle (9, rue de la Boétie) : maçonnerie médiocre de moellons, fenêtres à croisée à modénature "ronde" et encadrement en larmier sur culots polygonaux (cliché PGG).

Des ordonnances moins composées.

Certes, sauf exception, la composition des façades reste comme auparavant dominée par des considérations fonctionnelles, c'est-à-dire que l'extérieur est soumis aux exigences de l'intérieur : les percements sont disposés prioritairement non en fonction des effets à produire, mais afin de répondre aux nécessités des contacts avec la rue au rez-de-chaussée et de l'éclairage des pièces à l'étage ; or la distribution de l'espace est le fruit d'un programme qui donne le pas à la commodité interne : il en résulte que les fenêtres sont en général disposées sans que priorité soit donnée à la régularité et à la symétrie²². Dans ce cadre, quelques inflexions peuvent néanmoins être notées.

21. Exemples d'accolades à moulures toriques sur des linteaux de fenêtres : Brantôme : 43, rue Gambetta et rue Joussen, Périgueux : reprise des fenêtres de l'hôtel du Vigier ; rue Saint-Silain.

22. Sans être des impératifs, régularité et symétrie n'en sont pas moins des idées présentes à l'esprit des maîtres d'œuvre, comme le prouvent les façades de "l'hôtel Plamon" à Sarlat et du "palais" de Salignac.

L'importance primordiale donnée aux horizontales n'est plus aussi universelle : les cordons d'appui, régissant sur toute la façade et fixant des lignes fermes dans les compositions, jouaient ainsi rôle prééminent ; or ils disparaissent des façades de certaines grandes maisons urbaines, au profit d'appuis limités à l'emprise des fenêtres : elles paraissent flotter entre des pans de murs (Sarlat : 9, rue de la Boétie ; fig. 13).

Parallèlement se fait jour une plus grande disparité dans les dimensions des fenêtres : à côté des croisées apparaissent des demi-croisées, à une traverse et sans meneau, ou des croisées hautes, à double registre de traverses. Quand elles sont adoptées, les secondes règnent exclusivement ; en revanche les mélanges de croisées et de demi-croisées sont de règle.

L'inégale qualité des appareils.

Il est également tentant de distinguer une baisse de qualité technique dans la mise en œuvre de nombreuses façades au cours du XV^e siècle ; encore n'est-elle ni complètement nouvelle, ni générale ; en outre, quand bien même elle serait avérée, ses causes sont incertaines.

Bien des maisons du XIV^e sont en effet bâties en maçonneries de moellons²³. En général, cependant, les demeures urbaines adoptent toutes un moyen appareil très régulier : ce standard n'est pas réservé aux bourgeois opulents, ainsi que le prouve l'homogénéité des techniques de construction des maisons des bastides.

Or, au XV^e siècle, certaines demeures urbaines sont entièrement bâties en moellons (plusieurs exemples à Issigeac et Montignac), et ce même dans le cas de grandes maisons (Sarlat : 9, rue de la Boétie). Ailleurs, et parfois dans la même agglomération, comme à Issigeac ou Montignac, le moyen appareil régulier persiste²⁴. Y a-t-il là un effet de chronologie, encore peu discernable, et les maisons en appareil régulier appartiendraient-elles plutôt à la fin du XIV^e siècle et au début du XV^e siècle, période de reconstruction, avant la désolation des années 1420-1450 ? Est-ce plutôt le résultat d'un appauvrissement relatif qui ne met plus l'appareil régulier à la portée de toutes les bourses ? Ou encore (ou au surplus, les causes pouvant être multiples), est-ce le symptôme d'une perte de savoir-faire local et l'appareil régulier n'est-il pas le fait d'artisans étrangers originaires de régions moins touchées par la régression démographique ? De fait, certains bourgs du Limousin, comme Treignac en Corrèze, offrent des exemples frappants de

23. Exemples de maçonneries de moellons du XIV^e siècle à Meyrals, Montignac, Nadaillac, Saint-Amand-de-Coly, Saint-Geniès et Sarlat.

24. Exemples de façades bâties en moyen appareil régulier au XV^e siècle : Issigeac : rue Cardenal. Montignac : 1, rue de la Pégerie. Périgueux : rue Saint-Silain et 1, rue Salomon. Sarlat : 2 et 5, rue des Armes.

demeures qu'il est tentant de dater de la première moitié du XV^e siècle et qui sont bâties dans un bel appareil régulier (fig. 14).



14. Treignac (Corrèze), maison de la fin du XIV^e ou du début du XV^e siècle : façade en bel appareil, avec cordon régissant ; arcades ogivales et fenêtres à croisée à modénature "ronde" ; encadrements en larmier avec culots polygonaux (cliché PGG).

Au reste, dans l'état actuel des connaissances et des investigations, il est souvent difficile de trancher précisément sur l'âge de maisons comportant une arcade ogivale (qui pourrait dater du XIV^e siècle), et une fenêtre barlongue présentant un caractère flamboyant, dans une maçonnerie de moellons : à Montignac, la maison gothique de la rue des Tanneries a-t-elle été bâtie au XIV^e siècle et pourvue d'une fenêtre au goût du jour un siècle après ou est-elle exemplaire d'une période où la construction ne bénéficiait plus des mêmes ressources, dans le courant du XV^e siècle ?

Processus de transformation des édifices.

Le paysage bâti se transforme au XV^e siècle sous l'effet de trois groupes de mécanismes, qui vont de remaniements, adaptant simplement les constructions au nouveau goût, à des réalisations plus ambitieuses, par restructurations d'édifices antérieurs ou créations *ex nihilo*.

Les adaptations sont les opérations les plus fréquentes. Les remaniements légers affectent tant les façades que les intérieurs. Pour les premières, ils n'en sont pas moins mutilants : innombrables sont les substitutions de croisées à des fenêtres géminées ou à remplages, qui transforment l'esthétique²⁵ ; souvent ils réduisent le nombre de percements de l'étage sur la rue (Belvès : hôtel de Comarque. Monpazier : maison 6).

Des transformations plus lourdes résultent de la mise en place d'escaliers à vis, dans œuvre ou en ajoutant une tourelle. La greffe a pour effet de réorganiser complètement la distribution ; la concentration des dessertes verticales sur un seul axe de circulation introduit une grande

25. Voir de nombreux exemples dans le répertoire joint en annexe.

souplesse : l'enfilade, qui rendait les pièces dépendantes les unes des autres, perd du terrain, et beaucoup de pièces ont un accès propre, à partir de la vis.

À l'intérieur, ce sont de nouvelles cheminées qui marquent le plus fréquemment la mise au goût nouveau des étages. Dans certains rez-de-chaussée l'insertion de cheminées constitue cependant une transformation plus radicale : non seulement les constructions neuves sont ainsi agencées, mais beaucoup de maisons antérieures reçoivent cet équipement supplémentaire. La maison 15, rue des Farges à Périgueux en donne un exemple entre autres. Alors que ce parti était jusque là très exceptionnel dans les maisons urbaines, il devient commun au XV^e siècle. Il est tentant d'y détecter un programme différent, qui attribue aux pièces chauffées du rez-de-chaussée des fonctions domestiques et non plus seulement économiques.

Des restructurations très ambitieuses aboutissent à la constitution de grands hôtels, par agglomérations de plusieurs propriétés. Constitué de bâtiments provenant vraisemblablement de trois ensembles antérieurs, l'hôtel de Gamanson, à Périgueux, illustre ce processus. La tourelle d'escalier renfermant la vis est placée à la jonction des deux principaux corps de logis ; l'un d'eux affronte la rue, tandis que l'autre est en fond de cour. L'hôtel ainsi constitué ne vit plus en symbiose avec la rue et dispose de nombreux espaces vides, avant-cour, arrière-cour, cour latérale (fig. 3, corps A, B et C).

Les créations ex nihilo, pour être plus rares, n'en expriment pas moins très clairement le nouveauté de certains partis. À cet égard, les réalisations neuves se signalent notamment par l'attention portée aux circulations. Ainsi de la grande maison de la Tour-Blanche : l'emplacement de l'escalier à vis, à la jonction des deux corps de logis principaux, est en parfaite adéquation avec le parti distributif (fig. 15) ; en outre une galerie, entendue pour relier l'aile qui borde la rue et le logis principal en fond de cour, devient un membre d'architecture à part entière, bâti en pierre et décoré avec recherche.



15. La Tour-Blanche, hôtel du XV^e siècle (place de la Halle) : corps de logis disposés autour d'une cour fermée ; tourelle d'escalier à la jonction des corps principaux (cliché PGG).

*

Au total, il n'y a aucun indice permettant de conclure à une évolution rapide, encore moins à une mutation. Le passage au nouveau style semble encore plus progressif que ne le fut l'implantation du premier gothique : elle prit pourtant plus d'un demi siècle, entre les premiers signes d'adoption d'une nouvelle esthétique, par exemple dans l'église de Brantôme, au cours de la première moitié du XIII^e siècle, et la maturité d'un style rayonnant aquitain, épanoui en Périgord dans les églises et les maisons des bastides d'outre Dordogne, au cours du dernier quart du XIII^e siècle ; cette deuxième phase fut beaucoup plus décisive et aboutit à l'éradication presque complète des motifs romans dès la fin du XIII^e siècle.

Au long de la 2^e moitié du XIV^e siècle et pendant les premières décennies du siècle suivant les prémices du flamboyant sont en fait, au moins pour l'essentiel, avant tout des évolutions internes du rayonnant, qui aboutissent à un style de transition. Ainsi en est-il de la substitution de la fenêtre à croisée aux fenêtres géminées, triples ou à remplages, de la suppression progressive du chapiteau sur les meneaux et de l'adoption, précoce, des bases polygonales.

Le style flamboyant proprement dit, dès lors distingué de ce style de transition qui ne partage guère avec lui que le règne de la croisée, ne paraît pas tôt implanté en Périgord ; la chronologie demande encore à être affinée, mais il n'est pas certain qu'hors un timide emploi de l'accolade, des témoins puissent en être identifiés avant le milieu du siècle. Dans cette acception, bien que le flamboyant soit le premier style vraiment national, dont les manifestations passent en général pour être à peu près synchroniques dans toute la France, il y aurait un décalage chronologique entre les provinces où le nouveau style se manifeste le plus précocement, autour de Paris, en Champagne, en Bourgogne et en Berry, en Normandie aussi, voire en Bretagne, et les terres méridionales, où il serait encore un style importé. Si cette appréhension de la chronologie de l'évolution des formes était bonne, alors que le style de transition serait autochtone, étant le fruit d'une évolution interne, il faudrait conclure que le flamboyant ne serait donc pas un style endogène.

Il reste néanmoins encore beaucoup à faire pour bénéficier d'assurances en la matière ; il faudrait valider les processus décrits et la chronologie proposée en s'efforçant de les confronter à des œuvres civiles ou religieuses datées. Les canaux de l'introduction du nouveau style mériteraient également d'être précisés ; il est plus que vraisemblable qu'en ce qui concerne le Périgord, ce soit surtout du côté de Bordeaux qu'il faille chercher le rôle moteur²⁶.

26. Pour cette période mal étudiée, voir P. Roudié, *L'activité artistique à Bordeaux et en Bazadais de 1453 à 1550*, Bordeaux, 1975, notamment p. 25.

Bibliographie

Dannery 1936 : Dannery (M.), "Escaliers de logis périgourdins", *B SHAP*, 1936, t. LXIII.

Desbarrats 1967 : Desbarrats (R.), "Quelques escaliers à Périgueux", *B SHAP*, 1967, t. XCIV.

Garrigou Grandchamp 1999 : Garrigou Grandchamp (P.), "Introduction à l'architecture domestique en Périgord aux XIII^e et XIV^e siècles", *Congrès archéologique de France, Périgord*, 1998 (Paris, Société Française d'Archéologie, à paraître 1999).

Garrigou Grandchamp 1999² : Garrigou Grandchamp (P.), "L'architecture domestique des bastides périgourdines aux XIII^e et XIV^e siècles", *Congrès archéologique de France, Périgord*, 1998 (Paris, Société Française d'Archéologie, à paraître 1999).

Garrigou Grandchamp 1999³ : Garrigou Grandchamp (P.), "L'hôtel Plamon à Sarlat. Une grande résidence urbaine du XIV^e siècle", *Congrès archéologique de France, Périgord*, 1998 (Paris, Société Française d'Archéologie, à paraître 1999).

Secret 1988 : Secret (J.), *Vieilles demeures de Périgueux*, Périgueux : Pierre Fanlac, 1988.

C.A.F. : Congrès archéologique de France.

Répertoire

Ce répertoire comprend d'abord un choix d'édifices typiques de l'âge rayonnant (certains transformés au XV^e s.), puis ceux qu'il est proposé d'affecter à la période de transition entre les styles (mi-XIV^e à mi-XV^e siècle), enfin un choix d'édifices romans (XII^e à mi-XIII^e siècle), transformés au XV^e ou au début du XVI^e siècle.

Conventions :

façades : **A** : avant ; **B** : arrière ; **L** : latérale.

E = est ; **O** = ouest ; **N** = nord ; **S** = sud.

Niveaux : **0** : sous-sol ; **1** : rez-de-chaussée ; **2** : 1^{er} étage.

Intérieur : **I**

dates : XIV^e-XV^e s. = construction à cheval sur les 2 siècles.

XIV^e et XV^e s. = 2 campagnes.

cad. : parcelle cadastrale (les numéros sont ceux portés sur les plans valides en 1998).

Edifices rayonnants (1^{re} moitié du XIV^e siècle)

BELVES

Hôtel de Comarque, XIV^e et XV^e-XVI^e s. (43-45, rue J. Manchotte/place de la Croix des frères/rue du Château ; cad. AD 138-139) : plan barlong. A/goutterot/rue Manchotte : porte, 4 arcades segmentaires, logements de poutres (auvent ou balcon ?). Niveau 2 : immense fenêtre centrale à 2 baies barlongues (?) (lancettes trilobées et roses) ; segments du cordon d'appui régissant (profil en amande) ; baie barlongue à chaque extrémité, interrompant le cordon (portes sur balcon ?). Niveau 3 complètement repris. **B** : repris fin XV^e s. ; tourelle d'escalier. **L droit/niveau 1** : porte ogivale ; niveaux 2 et 3 : coffre saillant avec petit jour (latrines ?). **L gauche** : angle chanfreiné ; arcade segmentaire, à plusieurs rouleaux vers niveau 0 ; niveau 1 : baie rectangulaire ; niveau 2 : grand coffre de cheminée (encorbellement, 2 ressauts talutés), encadré par 2 baies. Fenêtres XV^e s. : moulures à baguettes ; encadrement en larmier (culots ornés de feuillages), cordon d'appui à retours.

BERGERAC

Maison des XIV^e et XV^e s. (7-9, rue d'Albret ; cad. DM 212-213) : grand édifice mitoyen ; plan trapézoïdal ; 2 étages + comble aménagé ; élévations en pierre et brique (sommets de B et pignons). A/goutterot : reprise au XV^e s. ; 4 arcades encadrées par 2 portes ogivales. Niveau 2 : cordon d'appui (3 sculptures ; musiciens) ; traces de fenêtres ogivales à remplages ; petite baie trilobée. Niveau 3 remonté (pan de bois). **B/niveau 1** : arcade surmontée d'une baie + longue baie à gauche ; niveau 2 : porte ; niveau 3 : 4 porte-bannes et éléments d'une fenêtre (?) en remploi ; zone en brique (à la place façade en pans de bois ?). **I** : pas de refend ; cloisons modernes remplaçant les partitions légères médiévales : à l'origine 4 pièces, en 2 ensembles ; escaliers en bois disparus. Niveau 1 : poteau central portant maîtresse poutre ; armoire. Niveau 2 : 2 latrines accolées (conduit saillant vers fosse), évier et armoire dans pignon mitoyen N/droit ; latrine, évier et 2 armoires dans pignon mitoyen S/gauche ; évier dans B et armoire dans A. Niveau 3 : latrine et niche dans pignon N. Comble : latrine et 2 niches dans le même pignon.

BRANTOME

1. Maison du milieu du XIII^e s. et du XV^e s. (43, rue Gambetta ; cad. 1187) : large édifice, très repris au XV^e s. ; 2 étages. A/goutterot : moyen appareil soigné ; fragments de cordons d'appui aux 2 étages ; niveau 2 : piédroit de fenêtre géminée ; fenêtre du XV^e s. insérée, à croisée et accolades à moulures concaves et écus dans les pointes. **B** : arc lisible en parement externe (?). **Cour** : grand coffre de cheminée et armoires (autre corps ruiné ?).
2. Maison des XIV^e et XV^e s. (7, rue Jousen ; cad. 569) : large édifice à

2 étages (2^e arasé). **A** : goutterot sur rue ; bel appareil régulier ; 2 portes et 2 arcades ogivales encadrées d'archivoltes reliées par un cordon. Niveau 2 : 3 fenêtres ogivales à remplages (colonnets engagées, lancettes trilobées et rose ; feuillures pour vitraux dans rose et trilobes) ; à droite, baie simple descendant au-delà du cordon (?) ; fenêtre du XV^e s. insérée : grande accolade à moulures toriques et écu dans la pointe. Niveau 3 : fragment de cordon. **I** : au niveau 3 du pignon gauche/N, vestiges de cheminée au niveau 2 et grande niche couverte d'un arc brisé (évier ou armoire).

COUX-ET-BIGAROQUE. à Bigaroque

Maison du début du XIV^e s. et du XV^e s. (chemin départemental n°51 ; cad. D 37) : édifice isolé ; plan rectangulaire. **A** : long goutterot ; niveau 2, angle droit : fragment de cordon d'appui (profil en amande), piédroit de fenêtre géminée (congé d'imposte). Au XV^e s., insertions au niveau 2 : porte (accolade sur le linteau) et fenêtre à croisée (moulures concaves ; encadrement rectangulaire torique). **L**/pignon **O** : arcade ; niveau 2 : porte ogivale.

MONPAZIER

1. Maison d'angle à couvert (9, pl. des Cornières/carreyrou/20-22, rue Saint-Jacques ; cad. 336-337-338) : parcelle traversante entre place et carreyrou ; **A** : arcade sur place ; fenêtre à croisée du XV^e s. ; arrachements de voûte sous le couvert. **L** : arcade du couvert et encorbellement ; fragment de cordon d'appui avec sculpture (homme), à l'angle du carreyrou.

2. Maison d'angle à couvert (17, pl. des Cornières/carreyrou/27-31, rue Notre-Dame ; cad. 330-331) : parcelle traversante entre place et carreyrou ; **A** : 2 arcades sur place ; cordon d'appui régissant et fenêtre ternée à remplages (restaurée) ; rez-de-chaussée sous couvert : porte encadrée de 2 arcades. **L** : arcade du couvert et encorbellement, porte ogivale ; niveau 2 : fenêtre géminée à remplage et fenêtre à croisée (restituées), baie trilobée, fenêtre géminée murée ; cordon régissant. **B** : vestiges d'arcade.

3. Maison d'angle à couvert (34, pl. des Cornières/carreyrou/rue de l'Ormeau du Pont ; cad. 235) : parcelle traversante entre place et carreyrou ; **A** : 2 arcades sur place ; cordon d'appui régissant, fenêtre à croisée XV^e s. ; rez-de-chaussée sous couvert : 2 arcades. **L** : arcade du couvert ; 2 arcades, restaurées, encadrant porte ogivale ; cordon d'appui régissant. **B** : arcade et baie trilobée. Entremis avec latrine. **I** : niches ; cheminées et porte du XV^e s.

4. Maison à couvert (32, pl. des Cornières/carreyrou ; cad. 234) : parcelle traversante entre place et carreyrou ; **A** : arcade sur place ; fenêtre à croisée du XV^e s. et baie trilobée du XIV^e s. ; porte-banne. **B** : arcade et baie rectangulaire à sa gauche. **I** : ruinée à l'arrière.

5. Maison d'angle à couvert (4-6, pl. des Cornières/carreyrou/18, rue

Saint-Jacques ; cad. 166-167) : parcellaire modifié ; parcelles traversantes entre place et carreyrou ; **A :** 2 arcades sur place ; fragments du cordon régnant (buste sculpté au centre) ; fenêtre du XV^e s. ; rez-de-chaussée sous couvert ; vestige d'arc. **L :** arcade du couvert ; arcade mutilée à l'angle près du carreyrou. **B/niveau 2 :** porte et 2 baies rectangulaires. **I :** vestiges de cheminée ; planchers sur corbeaux en pierre ; niches ; puits carré.

6. Maison d'angle à couvert (37, pl. des Cornières/carreyrou/8, rue de la Porte de Campan ; cad. 110-111) : parcelle traversante entre place et carreyrou ; **A :** arcade sur place ; cordon d'appui régnant bûché, fantômes de 2 fenêtres géminées (3^e remplacée par fenêtre XV^e siècle ?). **L :** arcade du couvert, archivolte ; 5 arcades, partiellement restaurées en 1998 ; fragments de cordon. **B :** porte ogivale ; porte en arc segmentaire (cave ?). Entremis ; latrine.

7. Maison dite "du Chapitre" (39, rue Notre-Dame/carreyrou ; cad. 327) : composée de 2 maisons sur 2 parcelles entre rue et carreyrou réunies. Façades et intérieurs bien conservés (monographie dans le *C.A.F.* 1998).

MONTIGNAC

Maison du XIV^e s. (7bis, rue de la Pégerie ; cad. AP 296/moitié droite) : édifice à étage, réunissant 2 parcelles ? Remaniements du XV^e siècle changeant le niveau du plancher. **A/goutterot** sur la rue : 3 arcades ogivales à claveaux minces ; fenêtre géminée murée (2 lancettes, subtrilobées ?).

SALIGNAC

1. "Palais" du XIV^e s. (place de la Halle/rue des Cordeliers/entremis à l'O ; cad. 140, 141, 142, 145) : édifice d'une ampleur exceptionnelle ; bloc isolé, presque rectangulaire : grand corps sur la place, corps arrière (parallèle, très ruiné, peut-être organisé autour d'une cour) et corps à l'angle S-E, sans doute le plus ancien. **Corps avant :** **A :** longue façade à 6 arcades (la 5^e est moulurée). Niveau 2 : fragment de cordon d'appui régnant, puissamment mouluré ; éléments de 6 fenêtres rectangulaires à remplages (lancettes ogivales trilobées et roses quadrilobées ; cadre à moulures toriques et minces colonnettes à chapiteaux lisses ; encadrement en larmier retombant sur des culots) ; **L gauche/O :** fenêtre géminée au sommet du pignon (comble aménagé) ; 3 latrines en encorbellement pour étage et comble. **I/niveau 0 :** voûté dans deuxième temps ; accès par arcade en B. Niveau 1 : 8 placards, dont 6 correspondent à une arcade (série de boutiques ?) ; arcade en B, dans l'axe de celle moulurée en A, définissant un passage ; porte dans pignon E. Niveau 2 : cheminée adossée à chaque pignon ; grande armoire et placard au revers de A ; 2 placards et 2 armoires dans B ; 3 portes dans B, une dans pignon E. **Corps arrière :** 2 refends perpendiculaires à B déterminent 3 volumes ; éléments d'au moins une porte ; volume E : niveau 0 avec niches

et passage vers cave ; volume O : cheminée ruinée adossée à B. **Corps E** : "tour" de latrines dans angle N-E.

2. Maison du milieu du XIV^e s., dite "maison Massoulié", détruite en 1908 (place de la Halle, entrée rue Sainte-Croix) : grand édifice à étage. **A** : fenêtres ogivales à remplages avec archivolt (lancettes en plein cintre subtrilobées et rose à 5 lobes ; écoinçons avec triangles curvilignes à jour ou en relief ; meneaux et piédroits sans chapiteau) (une fenêtre conservée dans une propriété particulière, avec un chapiteau à feuilles plates nervurées).

SARLAT

1. Hôtel Plamon, 2^e quart du XIV^e s. (8-10, rue des Consuls ; cad. 195-196) (monographie : C.A.F. 1998).

2. Maison d'angle du XIV^e s. (4, rue Magnanat ; cad. 157/tiers N) : plan trapézoïdal, perpendiculaire à la rue. **A** : petit côté/pignon ; porte et arcade ogivales. Aux 2 étages, segments de cordon d'appui au profil nerveux.

3. Maison du 2^e quart du XIV^e s. (impasse des Mirepoises/1, place de la Bouquerie ; cad. 141) : grande résidence adossée au rempart ; plan en L, enserrant cour, accessible par impasse. **Corps N** ruiné ; niveau 2 : restes de cheminée. **Corps E** : goutterot ; appareil moyen. Niveau 1 : arcade et porte ogivales ; 2 baies barlongues. Niveau 2 : cordon d'appui régissant ; 2 grandes fenêtres-châssis ogivales (remplages disparus ; piédroits moulurés ; archivolttes retombant sur culots à personnages). Niveau 3 : colombages à l'origine (têtes du mur droit maçonnée).

4. Maison d'angle du 2^e quart du XIV^e s. (8, rue du Siège/rue de Turenne ; cad. 122) : 2 façades semblables ; moyen appareil régulier ; angle chanfreiné ; abouts de poutre sous le toit. Rue du Siège : arcade ogivale à claveaux étroits, traversante, porte barlongue (reprise ?). Niveau 2 : 2 fenêtres ogivales ayant perdu leurs remplages ("fenêtres châssis") ; cordon bûché. Rue de Turenne : 2 arcades ogivales traversantes ; niveau 2 : cordon d'appui régissant ; 2 grandes fenêtres ogivales à remplages, dont une complète (2 lancettes trilobées ; rose quadrilobée), sous archivolt (culots fusionnés avec cordons d'imposte).

5. Maison du 2^e quart du XIV^e s. (2, Côte de Toulouse ; cad. 213) : plan barlong, perpendiculaire à la rue, encadré d'entremis. **A**/goutterot : moyen appareil régulier aux étages. Niveau 1 : moellons, 2 arcades ogivales (1 à claveaux longs, 1 à claveaux étroits). Niveau 2 : grande baie ogivale (extrados chanfreiné), repercée d'une fenêtre du XVI^e siècle ; fenêtre géminée murée (2 lancettes ; oculus circulaire). Niveau 3 (actuellement dérasé au niveau du cordon d'appui régissant) : grande fenêtre barlongue sous larmier encadrant, continuant en cordon d'imposte (remplages disparus) ; baie barlongue à sa gauche.

Edifices de transition
(milieu XIV^e s.–milieu du XV^e s.)

BERGERAC

Maison d'angle fin XIV^e-XV^e s. (rue Salvine ; cad. DM 201) : 2 étages ; plan carré. **A :** façades des étages en pans de bois. **I :** mur nord : à chaque étage, "ensemble sanitaire" : couple évier-latrine (loge et conduit).

BEYNAC



16. *Beynac, maison-tour dite "Ancien couvent", 2^e moitié du XIV^e siècle : façades en bel appareil ; cordons d'appui régnant sur la façade principale ; remplages à modénature sèche (cliché PGG).*

1. Maison-tour dite "Ancien couvent", 2^e moitié du XIV^e s. (cad. A 1873) (fig. 16) : édifice isolé sur 4 faces. Importante restauration - reconstruction (niveaux 4 et 5, couronnement et arrière ; années 1980). Plan en trapèze ; 4 niveaux habitables + niveau merlonné. **A :** arcade, porte (vers escalier ?), baie barlongue, fenêtre géminée (lancettes trilobées). Niveaux 2 et 3 : cordons régnants, fenêtre à croisée (sans doute XV^e s.) + baie trilobée au niveau 3. Niveau 4 : fenêtre géminée restituée comme au niveau 1. **L droit :** latrines en encorbellement aux 3 premiers niveaux. **B/niveau 2 :** porte ogivale sur ruelle. **I :** escaliers droits à l'intérieur du mur N ; planchers sur corbeaux ; cheminées aux 2^e et 3^e niveaux ; armoires à tous les niveaux ; coussièges embrasures des fenêtres.

2. Manoir dit "Le Prieuré", à Abrillac, 2^e moitié du XIV^e s. (cad. A 2183) : plan barlong ; 2 étages ; très ruiné (subsistent

les façades S-O et N-O) ; aménagements intérieurs remarquables. Nombreuses fenêtres géminées à lancettes trilobées ; archères à niches. Niveau 1 en partie enterré ; entrée : porte ogivale encadrée de 2 fentes d'éclairage. Niveau 2 : accès de l'extérieur (grande porte ogivale à l'O, petite porte à l'E). **I :** escalier dans mur E, desservant le niveau 2 ; cheminée aux niveaux 2 et 3 ; armoires à tous les niveaux ; coussièges dans les embrasures des fenêtres ; plafonds sur corbeaux.

CARLUX

Maison des XIV^e-XV^e s. (cad. 1471) : long édifice, sans contiguïté sur 4 côtés ; plan barlong ; arcade sur petit côté N. Face O/ niveau 1 : fente d'éclairage. Niveau 2 : baies XV^e siècle, goulotte d'évier.

ISSIGEAC

1. Maison d'angle de la 2^e moitié du XIV^e s. et du XVI^e s., dite "des Têtes" (rue Cardénel ; cad. 200) : plan rectangulaire. A/goutterot : porte ogivale, 2 arcades segmentaires, à peine brisées. Niveau 2 : cordon régissant (sculpture à droite) ; 2 fenêtres barlongues (piédroits moulurés ; croisées disparues ; surhaussées au XV^e siècle ?). Niveau 3 : pans de bois du XVI^e siècle. **L droit/** niveau 1 : porte ogivale ; cordon d'appui régissant au niveau 2.

2. Maison du XIV^e s. (ruelle entre rue Cardénel et parvis de l'église ; cad. 215) : petit édifice ; 2 étages ; plan rectangulaire, perpendiculaire à la rue. A : escalier droit contre la façade, vers porte ogivale du niveau 2. Dessous, voûte en berceau brisé et accès au niveau 1, éclairé par baie barlongue prenant le jour au-dessus de l'escalier.

3. Maison des XIV^e et XV^e s. (rue Sauveterre ; cad. 146) : 2 étages ; plan rectangulaire, long goutterot sur rue. A/niveau 1 : porte et 2 arcades ogivales accolées ; niveaux 2 et 3 du XV^e s. (pans de bois au niveau 3).

MONTIGNAC

1. Maison du milieu du XIV^e s. (70, rue de Juillet ; cad. AO 35) : plan rectangulaire ; long côté sur rue. A : goutterot ; appareil moyen, lits irréguliers. Niveau 1 : 2 arcades, 2 portes ogivales, 2 baies barlongues, toutes murées. Niveau 2 : cordon d'appui régissant (profil nerveux ; sculptures aux extrémités) ; 3 fenêtres géminées (lancettes subtrilobées ; 1 seule intacte).

2. Maison du début du XV^e s. (1, rue de la Pégerie ; cad. AP 293) : haut édifice : 2 étages ; plan rectangulaire ; A/goutterot ; moyen appareil régulier ; 3 arcs à claveaux longs : porte au centre et 2 boutiques (chanfreins interrompus ; vestiges de murs bahuts). Niveau 2 : cordon d'appui bûché ; vestiges de fenêtres à croisée. Niveau 3 : cordon d'appui régissant ; 2 fenêtres à croisée (tores, cadres formant larmier retombant sur culots coniques). **L droit/** niveau 2 : porte ogivale ; massif avec 2 larges souches de cheminée rectangulaires. **L gauche :** même massif.

PERIGUEUX

1. Maison d'angle du milieu du XIV^e s. (ruelle des Farges/impasse des Places ; cad. BK 156) : 2 étages ; plan rectangulaire. Pignon E, sur ruelle : bel appareil moyen. Niveau 2 : 2 fenêtres à croisées encadrant un grand coffre de cheminée en encorbellement sur 8 corbeaux. Niveau 3 : fenêtre à croisée à gauche ; conduit de la cheminée. Face S (sur impasse) : tourelle d'escalier en vis hors œuvre, à 3 pans.

2. Maison de la 2^e moitié du XIV^e s. (9, rue Fulbert-Dumonteil ; cad. BK 241) : 2 étages ; plan rectangulaire : long côté sur rue. A/goutterot ; moyen appareil régulier. Niveau 1 : porte, 2 arcades, 2 portes. Niveau 2 : cordon d'appui régissant ; fenêtres détruites (arrière-vousure partiellement

conservée). Niveau 3 : cordon régnant 2 assises sous l'appui, conservé sur moitié N ; fenêtre rectangulaire (colonnette à chapiteau nu ; arcs brisés subtrilobés ; écoinçons à jour ; pas de coussiège). I : absence de refend ; structure portante : file de 4 supports au niveau 1 (2 piliers octogonaux médians et pilier engagé dans chaque petit côté), portant autant de piliers au niveau 2 ; sur ces piliers reposent les poutres maîtresses longitudinales qui reçoivent les solives. Niveau 2 : armoire dans B. Ajours du XV^e siècle : escalier à vis sur la rue (angle S-O) ; refend transversal ; cheminées adossées à lui au niveau 2.

3. Maison du XIV^e s. (13, rue des Farges ; cad. BK 216) : 2 étages ; plan en L ; petite cour interne dans l'angle N-E, volume occupant la profondeur de la parcelle à l'O et volume entre rue et cour à l'E. A/goutterot : "restaurée" au début des années 1990 ; moyen appareil régulier. Niveau 1 : 3 arcades surmontées de 4 baies barlongues (entresol ?). Niveau 2 : cordon d'appui régnant ; 4 grandes fenêtres ogivales (remplages disparus). Niveau 3 : 4 fenêtres géminées (meneaux-colonnettes ; 2 arcs brisés ; écoinçons ajourés). I : distribution : 2 refends (n° 1 parallèle à A dans le volume O ; n° 2 perpendiculaire à la rue, sépare les volumes E et O). Niveau 1 : arcade dans refend 1 ; refend 2 : porte vers volume E et porte et arcade vers cour ; escalier dans le volume E, qui accueille circulations verticales et passage vers la cour. Niveau 2/refend 2 : portes vers la cour et reliant les volumes O et E ; volume E : vestige de cheminée contre le refend 2 (tablette) et coussièges dans l'embrasure de la fenêtre.

4. Maison d'angle fin XIV^e-XV^e s. (place de l'Hôtel de ville/rue Saint-Silain ; cad. BK 229) : édifice à étages. A sur la rue : arcade ogivale avec archivolt de même tracé. Niveau 2 : fenêtre à croisée (accolades à moulures toriques ; encadrement rectangulaire en larmier).

5. Maison d'angle des XIV^e-XV^e et XVI^e s. (1, rue Salomon/15bis, rue Eguillerie/ruelle ; cad. BL 257) : édifice à 2 étages, sans contiguïté sur 3 façades. Face E : au niveau 3, fenêtre à croisée avec linteau orné de remplages aveugles (2 arcs brisés subtrilobés). Fantôme de croisée au niveau 2.

SARLAT

1. Évêché, XIV^e et XV^e s. (place du Peyrou ; cad. 293) : grand édifice à l'angle S-O cathédrale. A : goutterot sur place ; vestiges de grandes fenêtres ogivales à remplages ; fenêtres du XV^e siècle : croisée et double traverse.

2. Maison d'angle, XIV^e et XV^e s. (5, rue d'Albusse ; cad. 262) : formée de 2 maisons (?). A/goutterot : arcade surbaissée mutilée à gauche ; niveau 2 : gros cordon marquant un décrochement, vestiges de fenêtre barlongue à remplages (à gauche), 3 arcs aveugles entre les fenêtres modernes (placards ?). L droit : autrefois à pan de bois ; beaux corbeaux en pierre.

3. Maison d'angle, fin XIV^e-XV^e s. (2, rue des Armes/impasse ; cad. 261) : plan barlong. A/goutterot/ impasse : 2 arcades ogivales ; niveau 2 : cordon régissant et 2 fenêtres à croisée ; placard à leur droite. L/pignon/rue : arcade et porte ogivales à claveaux étroits ; niveau 2 : cordon régissant et fenêtre à croisée, avec cadre mouluré retombant sur culots pyramidaux ; évier à sa gauche ; fenêtre identique au pignon : comble aménagé.

4. Maison fin XIV^e et XV^e s. (5, rue des Armes ; cad. 251) : 2 étages ; plan rectangulaire, parallèle à la rue. A : goutterot ; 2 arcades segmentaires (coussinets à la base des arcs) ; porte ogivale. Niveaux 2 et 3 : fenêtres à croisée ou traverse (simples chanfreins ; congés triangulaires) et cordons d'appui régissants. Corbeaux en pierre sous le cordon du niveau 3. Corbeaux en bois de l'avant-toit. 1 : 5 placards dans le mur du fond, parallèle à la façade.

5. Maison de la 1^{ère} moitié du XV^e s. (9, rue de la Boétie ; cad. 112) : plan trapézoïdal ; 2 étages. A/goutterot : arcade et porte ogivales (claveaux minces), baie barlongue. Niveaux 2 et 3 : fenêtres barlongues à croisée ou traverses (moultures rondes) ; cadres en larmiers, beaux culots ; porte-bannes ; 3 sculptures entre fenêtres niveau 3.

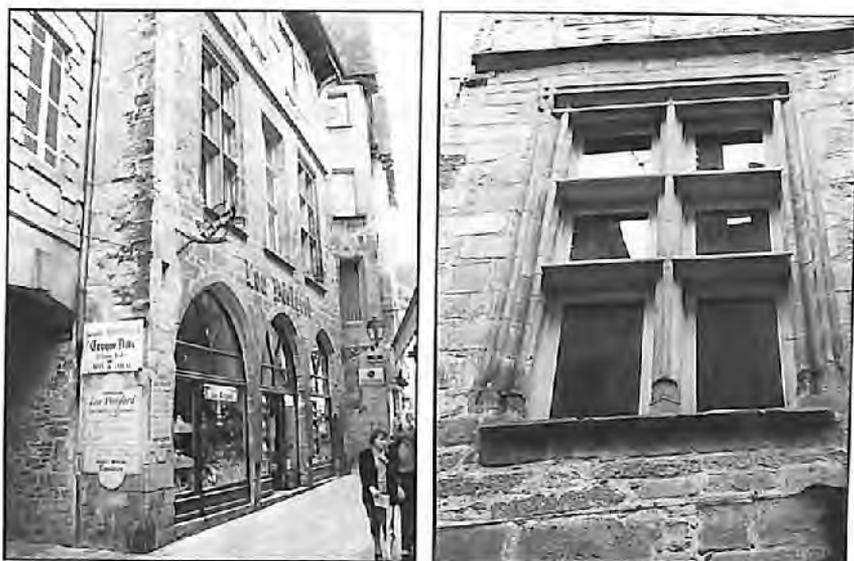
6. Maison d'angle des XIV^e-XV^e s. (21, rue de la Boétie/impasse ; cad. 117) : petit édifice à étage, de plan carré. A : porte et arcade ogivales ; fenêtre à croisée insérée au niveau 2.

7. Maison d'angle du milieu du XIV^e s. (7, rue des Consuls ; cad. 182) : plan barlong, parallèle à la rue, constitué de 2 édifices (?) ; 2 étages. A/goutterot : vestiges de 2 arcades ogivales (1 seule restaurée) ; angle gauche/N : vestiges d'arcs de fenêtres ogivales aux 2 étages et fragment de cordon d'appui au niveau 2 ; angle droit/S : baie à linteau évidé d'un arc au niveau 2 (même baie sur L droit). Fenêtres à croisées insérées aux étages (moultures à baguettes).

8. Maison des XIV^e-XV^e s. (12, rue Fénelon ; cad. 236) : parcelle trapézoïdale ; grand côté sur la rue ; entremis à l'E (conservé à l'arrière). A/pignon : 2 arcades au tracé brisé et porte ogivale ; fenêtres à croisées aux étages.

9. Maison d'angle du XIV^e s. (16, rue Fénelon/2, rue du Présidial ; cad. 238) : plan en losange. A/petit côté sur rue Fénelon/pignon : porte ; niveau 2 : fantôme fenêtre ogivale (remplages, cordon d'appui bûché, belle sculpture à l'extrémité gauche). L gauche/E : fenêtre gémisée (trilobes, oculus, chapiteau lisse), 2 porte - bannes ; souche de cheminée octogonale. Angles N-E et S-E chanfreinés avec beaux congés.

10. Maison d'angle fin XIV^e-XV^e s. (4, rue de la Liberté/rue B.-de-Born ; cad. 192/moitié E) (fig. 17) : plan trapézoïdal ; 2 étages. A : 3 arcades ogivales (claveaux minces, piliers médians à impostes moulurées) ; niveau 2 : grandes fenêtres barlongues à meneaux et doubles traverses ; moultures toriques ; cordon d'appui originel bûché, plus bas. L droit : 2 portes et arcade ogivales. Niveau 2 : cordon d'appui bûché et fenêtre gémisée mutilée.



17. Sarlat, maison de la fin du XIV^e ou du début du XV^e siècle (4, rue de la Liberté/rue B.-de-Born) (cliché PGG) : A. Façade en bel appareil, reprise ; absence de cordon d'appui régnant ; hautes fenêtres à croisées doubles. B. Fenêtre à croisée double, modénature "ronde" et bases polygonales.

11. Maison fin XIV^e-XV^e s. ruinée (3ter, rue Magnanat : placette) : cheminée adossée au mur pignon N du n°3bis ; belle modénature : piédroits avec tores à filets ; gorges latérales.

12. Maison d'angle des XIV^e-XV^e s. (4ter, rue Magnanat ; cad. 159) : plan barlong, perpendiculaire à la rue. A/pignon : pan de bois aux étages ; niveau 1 en pierre (belles consoles). L gauche : arcade avec coussinets massifs.

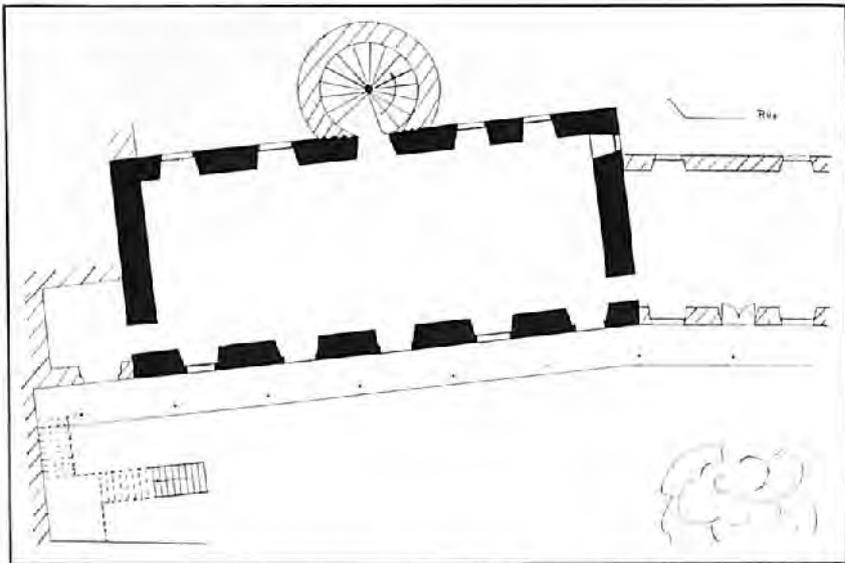
13. Maison d'angle du milieu du XIV^e s. (1, rue du Présidial ; cad. 239) : haut édifice : plan carré ; entremis à l'E. A/pignon : 2 arcades ogivales ; niveaux 2 et 3 : cordons d'appui régnants ; niveau 2 : fenêtres barlongues (encadrement torique à chapiteaux bûchés) ; niveau 3 : vestiges de 2 fenêtres barlongues à remplages. L droit : cordons d'appui régnants et fenêtres à croisée aux 2 étages ; porte ogivale surélevée dans angle S-E du niveau 1.

14. Maison fin XIV^e-XV^e s. (6, rue du Siège ; cad. 121) : plan carré ; 2 étages. A/goutterot, bâtie en moellons ; 2 arcades ogivales ; étages : fenêtres à croisées.

**Edifices romans transformés
au XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle**

PERIGUEUX

1. Hôtel d'Abzac, XII^e, XIV^e et XV^e s. (16, rue Aubergerie ; cad. BK 86) (fig. 18) : 2 étages ; plan rectangulaire ; noyau XII^e siècle ; L gauche/N : ancienne façade sur ruelle. Ajout du XIV^e siècle au niveau 2 (= niveau 3 sur rue) : cordon régnaant et fenêtre barlongue à remplages (meneau ; traverse ; compartiments supérieurs : arcs ogivaux et écoinçon trilobé). Tour d'escalier à vis greffée sur A au XV^e siècle.



18. Périgueux, hôtel d'Abzac, XII^e, XIV^e et XV^e siècles (16, rue Aubergerie) : plan de masses montrant l'adjonction d'une tour d'escalier au logis roman (en noir : parties du XII^e siècle) (dessin PGG sur fond de plan C. Pugnet).

2. Maison du Vigier, XII^e-XIII^e et milieu XV^e s. (n°3, rue du Calvaire ; cad. BK 87) : A : arcade (3 *oculi* dans les claveaux), cordon d'appui, vestiges de fenêtres à plusieurs baies ; fenêtres à croisées avec linteaux découpés d'accolades, insérées dans fenêtres romanes. L droit/N : porte et vestiges de baies. L gauche/S : fentes d'éclairage.

3. Hôtel de Crémoux, XII^e-XIII^e et XV^e s. (3, rue de la Constitution/rue des Francs-maçons ; cad. BL 179) : L/rue des Francs-maçons : éléments romanes (fentes d'éclairage, fragments de cordons, vestiges de fenêtres). I : éléments romanes (arcades niveau 1 ; portes au niveau 2 ; cave voûtée). Éléments du XV^e siècle : entrée rue de la Constitution ; tourelle d'escalier à vis dans la cour.

4. Hôtel de Gamanson, XIII^e-XIV^e s. et XV^e-début XVI^e s. (5, rue de la Constitution ; cad. BL 486-487) : édifice à 3 corps de logis XIII^e siècle, réunis en grande résidence (vers 1500 ?). **Corps O** (fond de cour) : mur S/cour ; fente d'éclairage au niveau 1 ; pignon O/ niveaux 1 et 2 : bel appareil ; mur N : arcade, baie barlongue, massifs en forme de contreforts avec fente de ventilation ou éclairage (conduits de latrines ?) ; pignon E remonté ; éléments de remplages en emploi. **I/mur N**, niveaux 2 et 3 (haute salle recoupée) : décors peints superposés du XIV^e siècle ; décor 1 : frise de grecque, puis arcature trilobée sous laquelle alternent personnages et écus armoriés ; décor 2 : frise de motifs dans des carrés au-dessus de grands écus armoriés. **Corps E** : partie antérieure ruinée (reste de fenêtre dans mur mitoyen O) ; partie postérieure : cuisine voûtée au niveau 1 (cheminée ; fentes d'éclairage ; arcade sur mur O). Éléments XV^e siècle : tourelle d'escalier à l'articulation des corps O et E ; fenêtres à croisée du corps O.

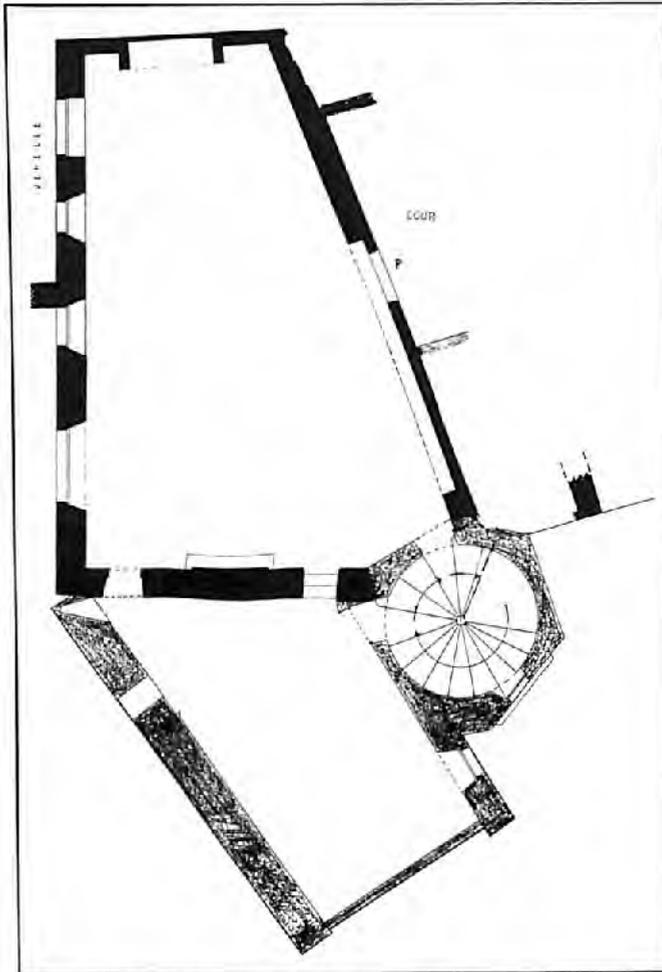
5. Hôtel de Mérédiou, XII^e-XIII^e et XV^e s. (12, rue Limogeanne/rue de Lanmary ; cad. BK 219) : éléments romans en façade (rue Limogeanne : cordon bûché, porte et fenêtre à plusieurs baies au niveau 2 ; rue de Lanmary : 2 baies barlongues murées au niveau 1). Éléments du XV^e siècle : fenêtres à croisées insérées aux niveaux 2 et 3 rue Limogeanne (accolades ; panneau avec remplages aveugles) ; aile en retrait de rue : porte sur avant-cour.

SARLAT

1. Hôtel de Chassaing, XIII^e-XIV^e et XV^e s. (1, rue Magnanat/ place du Marché ; cad. 186) : composé de 2 édifices (?). Noyau milieu XIII^e siècle. **A/sur place** : peu percée ; porte en plein cintre et baie barlongue ; arcade ogivale à gauche. Niveau 2 : piédroit et claveau de fenêtre. Niveau 3 : fenêtre triple (colonnets à chapiteaux lisses ; linteaux découpés d'arcs brisés ; 2 oculi). **B/rue** ; 2 portes et 2 arcades, toutes ogivales. Fenêtres XV^e siècle insérées ; tourelle d'escalier adossée à A.

2. Maison d'angle, début XIII^e, XIV^e et XV^e s. (2, rue de la Liberté/rue B.-de-Born ; cad. 185) : plan trapézoïdal ; entremis à droite ; 2 étages. **A/pignon/rue de la Liberté** : niveau 1 en pierre (fantôme d'arcade) ; pans de bois XV^e siècle au-dessus, entre goutterots en pierre. **L gauche/S** : 2 portes ogivales ; niveau 2 : vestiges début XIII^e siècle (fenêtre géminée : colonnette, chapiteau à feuilles plates ; linteaux découpés : arcs plein cintre) ; niveau 3 : 2 fenêtres géminées (trilobes et oculus). **B** : arcade brisée, "Tudor". Niveaux 2 et 3 : portes ogivales donnant sur galeries vers corps en fond de parcelle (mur N fermant la cour/niveau 2 : 2 évier) ; fenêtres trilobées remplacées par croisées XV^e siècle ; pignon : fenêtres (trilobée ou ogivale). Pontet au-dessus rue de Born (appartenance à cette maison ?) : à l'E, vestiges fenêtre géminée à chaque étage ; à l'O/niveau 3 : fenêtre géminée mutilée.

3. Hôtel de Génis, début XIII^e et XV^e s. (1, rue de la Salamandre ; cad. 231) (fig. 19) ; bâtiment à 2 étages en retrait de rue ; plan pentagonal (?) mutilé ; la cour derrière le 6, rue du Présidial en faisait partie à l'origine (niveau 2 : porte sur le vide). Pignon O : souche de cheminée octogonale. Façade N (visible de la cour de la mairie) : vestiges de 2 fenêtres géminées XIII^e s. (arcs brisés clavés ; porte-banne). Sur rue, avant-corps du XV^e siècle à tourelle d'escalier ; à sa droite, angle du bâtiment XIII^e siècle : arcade ogivale ; linteau trilobé en remploi au-dessus.



19. Sarlat, hôtel de Génis (1, rue de la Salamandre) : plan de masses du 1^{er} étage montrant l'ajout du corps de logis et de la tourelle au XV^e siècle, en avant du logis roman (en noir : parties des XII^e-XIII^e siècles ; en gris : parties ajoutées au XV^e siècle) (dessin PGG sur fond de plan M. Robert).

Une fin de siècle dramatique à Jumilhac : la famine de 1693

par Pierre ORTEGA

Extraits des registres paroissiaux de Jumilhac

“Le quatriesme janvier 1693 a esté enterrée une petite fille chausille, fille de françois Vignaud de Faye de Port...” “Le 8 janvier 1693 a esté enterrée une chausille fille de Mathieu Lasplanchas et de Anne Parreau conjoints du village de Puyger et y décédée...” Vingt-et-une fois ce mot de “chausille” reviendra cette année-là sous la plume du curé de Jumilhac, de celle de son vicaire ou du chapelain.

“Le 27eme janvier 1693 a esté enterré aubin Faure fils de Faure et de feue Leycuras du village de La Trade âgé de 10 ans ou environ décédé au présent bourg dans la grange de Malissien mort de misère et de pauvreté ayant reçu le sacrement de l’extrême onction par moi curé soussigné, Ainsi signé de Joussem curé.” Quarante-sept fois sera notée l’expression “de misère et pauvreté”.

“Le 15 mars 1693 a esté enterrée au cimetière de Chalusset Anne Vignaud du Moulin de Château, pauvre femme mendiant son pain décédée au village de Liviers dans une grange”. Ils seront au moins quinze comme cette femme qui mourront au cours de cette fatale année.

"Le même jour 2 may 1693 a esté enterré dans le cimelière de Chaluset un jeune garçon âgé de 18 ans ou environ trouvé mort dans un chemin de misère et de pauvreté duquel personne n'a seu dire le nom ni la paroisse."

Enfin : *"Ledit jour (8 juillet) est décédé au village de Vialle Aubin Veyry fils de défunt Jean Veyry et de Marie Jarrit dudit village et décédé de misère et pauvreté et âgé de 7 ou 8 ans. Et a esté enterré par ses parans dans un petit morceau de jardin proche de la maison de ladite Jarrit sa mere pour n'avoir par eut le moyen de le faire porter a l'esglise. Ainsi signé Dejousseen curé."* Ce cas s'est reproduit au moins sept fois.

Ces quelques exemples peuvent souligner l'aspect tragique de cette famine, mais ne doivent pas faire oublier l'immense cortège mortel de cette année : en tout 515 morts sur une commune qui ne comptait que 2 166 habitants, selon P.-H. Ribault de Laugardière¹.

Une famine nationale

*"Après 1690, les temps de la crise, agraire et démographique, reviennent de nouveau. Au point de départ de celle-ci se situe... la grande famine de 1693-1694. Cette gigantesque crise de subsistances, qui culmine après la très mauvaise récolte de 1693, est, typiquement, fille des météorologies désagréables du XVII^e siècle..."*². Une suite de très mauvaises années, sur le plan climatique, comme sur le plan social, va assombrir la fin du règne du Roi Soleil, sans compter les deuils à répétition dans la propre famille du roi, tous événements qui rendront le tournant du siècle des plus dramatiques. Les quelques mots cités plus haut nous introduisent dans les drames que connaîtra cette France de la fin du XVII^e siècle et du début du XVIII^e et plus particulièrement les paroisses du Périgord, et parmi lesquelles celle du Grand Jumilhac et de son annexe Chaluset. La presse, balbutiante en cette fin du XVII^e siècle n'a sans doute pas rendu compte de la tragédie de Jumilhac, cette année 1693. D'ailleurs, Jumilhac n'aurait pas eu la "une", car l'événement fut d'ampleur nationale, comme nous venons de le voir. Ce ne fut ni la première ni la dernière famine que connut Jumilhac. Déjà, en 465, une première famine connue n'avait-elle pas chassé de Chaluset, sa paroisse de naissance, celui que la piété populaire désigne comme saint Eusice de Chaluset, le fondateur de l'abbaye de Selles-sur-Cher ?

1. Ribault de Laugardière (Pierre-Henri), *Monographie des villes et des cantons de Lanouaille et Jumilhac-le-Grand*, éd. Libro-Liber, p. 105.

2. Le Roy Ladurie (Emmanuel), *Histoire de la France rurale*, t. 2, 3^e partie, p.347-348.

La paroisse de Jumilhac

1693, reportons-nous, grâce aux registres paroissiaux, à Jumilhac-le-Grand, antique et vaste paroisse du nord du Périgord, à la limite du Limousin, une très ancienne seigneurie. Jean Chapelle de Jumilhac, né en 1649, descendant d'Antoine Chapelle, en était le tout puissant seigneur et le second marquis, depuis que la terre de Jumilhac avait été érigée en marquisat, en 1655. Le "*Haut et puissant seigneur*" de Jumilhac était en outre baron d'Arfeuille, de Langoiran et de Courbefy, seigneur de Saint-Jean-Ligoure, Chalucet (en Périgord), Chenaud, Puymanjou, lieutenant du roi en Périgord ; il avait épousé en 1682 Marie d'Esparbès de Lussan de Bouchard d'Aubeterre, dont il eut six enfants. De santé fragile, il mourut au château cette même année 1693, à quarante-quatre ans. Parmi les autorités de la paroisse nous pouvons compter le curé de Jumilhac François Dejousen, ou de Jousens ou encore de Jaussens, de 1686 à 1705, son vicaire Le Claud et le chapelain La Gorsse. Maître Jean Roux était notaire royal en résidence dans la paroisse, et aussi le juge de la juridiction, assisté de Jean Fauchayre comme procureur d'office et le prieur de La Faye dom André Boboul. Selon les chiffres du temps, Jumilhac semble compter entre 361 et 605 feux, ce qui donnerait de 2166 à 3630 habitants³. Ce dernier chiffre est improbable pour cette époque et ne sera atteint que vers les années 1850. La paroisse Saint-Pierre-ès-liens de Jumilhac s'étendait sur environ 7000 ha à cette époque et comportait l'église principale (celle du bourg) et une annexe, fonctionnant depuis des temps immémoriaux pratiquement comme paroisse, Saint-Martial de Chalusset (en Périgord), située sur la rive droite de l'Isle. Cette paroisse, au relief tourmenté, aux chemins incertains, partagée en deux par l'Isle, qui jusqu'à des temps pas si anciens (milieu du XIX^e siècle) était bien mal reliée au Périgord et dont la seule sortie se faisait vers Saint-Yrieix en Limousin.

Par la grâce quasi-administrative des registres paroissiaux, aucune des famines des temps passés n'a été retracée avec autant de précision que celle de 1693.

La famine en quelques chiffres

En cette année fatidique, quelques chiffres vont brosser sommairement un tableau précis de ce qui s'est donc passé à Jumilhac : 88 baptêmes ; 17 mariages ; 515 décès. Pour se faire une idée de l'ampleur de l'événement et de ses conséquences, il suffit de se référer à l'année 1692 : 108 baptêmes, 45 mariages et

3. Ces 605 feux sont donnés en 1692 dans les *Registres des insinuations* (A. D. Dordogne, B 2226)

60 décès⁴. En 1694 : 65 baptêmes, 22 mariages et 259 décès, tandis qu'en 1709, autre année de famine, les chiffres seront : 83 baptêmes, 16 mariages, 61 décès. Il n'est pas possible de donner les chiffres de 1713, vingt ans après le drame, car les registres sont très incomplets. L'année 1712, donne sur 7 mois les chiffres suivants : 52 baptêmes, 15 mariages, 30 enterrements. Une estimation, sur douze mois donnerait 89 naissances, 25 mariages et 51 décès pour toute l'année.

Le lecteur voudra bien excuser cette cascade de chiffres, mais ils sont nécessaires, afin de nous aider à prendre la mesure de l'événement. Une première remarque nous permet de constater que le renouvellement des générations ne s'est pas fait sur au moins deux ans : 153 naissances pour 774 décès, d'où 621 morts de plus que la simple égalité naissances/décès. Ce qui amène la seconde remarque : le nombre des mariages ira en diminuant, car, comme nous le verrons plus bas, c'est principalement la population entre le début de la vie et vingt ans qui sera touchée par cette famine. L'un entraînant l'autre, c'est toute la paroisse qui verra sa population diminuer et ce sur de nombreuses années.

Toute une population touchée

Un Jumilhacois sur quatre qui meurt, c'est forcément toute la population qui est concernée par cette terrible famine ; pas une famille qui n'ait eu un sinon plusieurs morts, en 1693, pas une tranche d'âge non plus. Par contre, il est plus difficile de savoir quels milieux sociaux furent le plus atteints, encore qu'on puisse le deviner. Les notices des registres ne donnent le métier des habitants de la paroisse que pour une quarantaine d'entre eux sur les 620 actes portés cette année-là.

Un graphique⁵ (en fin d'article) va nous montrer la progression dans le cours de l'année des décès. Cela a commencé pratiquement comme une année "normale" pour un mois d'hiver, 15 morts, alors qu'en décembre 1692 il y en avait 6 -mais 25 en 1694- la courbe va s'accroître brusquement, passant à 25 puis à 75 décès les deux mois suivants, descendant à 71 en mai pour remonter à 75 en juin ; le nombre des enterrements va diminuer peu à peu au cours de l'année, mais l'année suivante restera encore marquée fortement par les séquelles de la famine.

L'explication de cette courbe de mortalité est assez simple et bien connue. Le printemps et l'été 1692 furent désastreux, froid pour le premier, pluvieux pour le second : les semis, à peine germés, pourrissent sur pied. Ajoutons que les châtaignes, élément essentiel de l'alimentation, elles-mêmes furent atteintes. Un désastre économique local joint à l'impossibilité de stockage et de transport éventuel de provisions d'une province à l'autre et

4. Les chiffres de 1692 sont une estimation car le mois de janvier manque.

5. Ortega (Pierre), *Jumilhac-le-Grand, au fil du temps*, Pilote 24, 1999, p. 157.

nous assistons, impuissants, à la progression fatale des effets de la famine, augmentée par les effets naturels de l'hiver. La faim ajoutée au froid va affaiblir les organismes les plus exposés, ceux des enfants et des adolescents, ceux des mères allaitantes et l'on arrive bientôt à une catastrophe sociale qui laissera exsangue tout un pays, dont la paroisse de Jumilhac. 1694 ne fut pas bien meilleure et cela explique la permanence d'une très forte mortalité.

Le second graphique⁶ porte sur les âges concernés par cette famine. Toutes les notices mortuaires ne portent pas indication de l'âge du décès (seulement 318 sur 515). Mais c'est assez parlant pour que l'on puisse constater que 72,8 % des morts avaient moins de 20 ans, proportion énorme et dont les conséquences se feront sentir des années durant. En détaillant ces chiffres, nous verrons que plus du quart, 27,5 %, des enfants ne vivront pas au delà de cinq ans, tandis que près de la moitié, 45,3 %, ne dépasseront pas les 20 ans. Si l'on se rapporte à la population totale de 2166 habitants, ce seront 17 % qui mourront avant 20 ans : une singulière saignée.

Les métiers de Jumilhac

Les renseignements à ce sujet sont maigres, car cette précision n'était pas le souci principal du clergé en ces années-là, comme on peut bien le comprendre. Sauf cas exceptionnels, c'est lors des mariages que l'indication du métier apparaît. Cela donne une faible idée des activités économiques du temps, mais ce n'est pas à négliger, car elles rejoignent malgré tout les renseignements que l'on pourra tirer des registres de la fin du XVIII^e siècle.

Dans la catégorie des services, l'on trouvera un notaire et un juge, qui dans le cas qui nous occupe sont une seule et même personne ; le juge était assisté d'un procureur d'office. Du côté ecclésiastique, outre le curé et son vicaire, on note la présence d'un chapelain qui signe parfois les registres ; un marguillier vient aussi renforcer cette "communauté paroissiale" comme l'écrit le chapelain La Gorsse. Des laquais, valet et nourrice prêtent leurs services pour assurer la bonne marche du château et le bien-être de ses occupants. Bien plus tard on apprendra qu'il y avait aussi un régisseur du domaine et un archiviste...

Les métiers de la maison sont représentés par les menuisiers, serruriers, maçons et autres charpentiers assistés des recouvreurs de paille. Puis viendront les tailleurs d'habits, les tisserands et les peigneurs de chanvre. Ces deux derniers métiers indiquent une activité des plus anciennes et des plus importantes de Jumilhac, la culture de plantes textiles, en l'occurrence le chanvre et aussi de leur transformation dans des ateliers familiaux. Une

6. *ibid.*, p. 154.

activité économique qui s'est poursuivie encore bien longtemps, puisque l'enquête Brard⁷ note quelques 55 métiers à tisser à Jumilhac dans les années 1835. Cette activité de tissage en induisait une autre, celle de la culture du chanvre et le traitement qu'il devait subir afin d'être filé puis tissé.

Les métiers de la terre apparaissent peu dans ces notices : cependant on trouve des métayers, des laboureurs et aussi une bergère sans compter des meuniers. Originalité, il y avait, au moins un papetier, sinon deux. Clôurant ces quelques métiers, nous trouvons un manouvrier, homme à tout faire, au service des laboureurs, sans doute.

L'occupation du sol à Jumilhac

Chiches en renseignements sur le plan des métiers, ces registres vont, au contraire, nous en apprendre beaucoup sur les lieux habités de la paroisse de Jumilhac. Très étendue, comme nous l'avons vu en commençant, Jumilhac est aussi caractérisé par un habitat fort dispersé. En effet la paroisse, et aujourd'hui la commune, ne comporte pas moins de 140 villages⁸ et lieux-dits. Tous ces lieux n'apparaissent pas (43 en 1709 et 85 en 1692). Une première constatation : le bourg de Jumilhac n'est pas le plus peuplé de la paroisse. Il laisse la palme à des villages comme Bourdoux, Les Cheyroux, Combeyrol, Les Vignes de Chaluset ou encore Le Bost.

La paroisse de Jumilhac était partagée en deux parties inégales : celle du bourg, la plus vaste, rive gauche de l'Isle et celle de Chaluset, rive droite dans les proportions de 2/3 et 1/3. Le territoire de la paroisse Saint-Pierre-ès-liens était bien occupé, avec ses plus de 120 lieux habités dont le bourg, Combeyrol, Rouledic, Fayemendy la Jarousse, Le Vignes du Bac venaient en tête pour leur population. Habituellement désignée comme l'annexe du bourg, l'église Saint-Martial de Chaluset était parfois désignée comme *paroisse*. Cette division semble remonter très haut dans l'histoire, peut-être au XIII^e siècle ou même avant. La paroisse de Chalucet ou Chaluset en Périgord comportait une vingtaine de lieux habités, le bourg de Chaluset, Bourdoux et Le Vignes de Chaluset, les Fouilloux ou Liviers étant les plus peuplées.

Certains noms de lieux attirent plus que d'autres l'attention, comme ces deux villages, Les Vignes du Bac ou de Chaluset. La mémoire populaire n'a pas gardé le souvenir de culture notable de la vigne, ce qui indique que

7. Cyprien Brard, minéralogiste français (1785-1838) à qui le préfet Romieu confia une vaste enquête sur tout le département de la Dordogne et dont seule la partie proprement agricole fut réalisée. Une enquête pleine de renseignements des plus précieux.

8. Par "village" on entend ici ce qu'ailleurs on nomme *écart* ou *hameau*. Ces lieux sont dotés d'une vie propre au point que l'on est de Bourdoux, de la Jarousse, de Combeyrol avant d'être de Jumilhac ou de Chaluset.

celle-ci a cessé depuis bien des siècles, le nom seul en est resté. Il est à noter que Les Vignes de Chaluset étaient un tènement du chapitre collégial de Saint-Yrieix, ce qui pourrait expliquer que dans des temps reculés les religieux arédiens aient pu y faire cultiver les vignes, à des fins liturgiques.

Autre curiosité : Leycuras de Beune. Là où s'élève le "château" de Bionne, devaient se tenir des granges ou des étables assez habitées. On notera au passage que les forges du Cros-bas et du Gravier étaient en activité. Qu'en était-il des autres forges, celles du Teindeix, de Vialette, des Fénrières ? L'Isle et ses nombreux affluents faisaient tourner les roues des huit moulins pour moudre le grain des paysans de la paroisse. Y avait-il un moulin banal⁹ à Jumilhac ? L'un de ces moulins était bien désigné comme *Moulin de Château* et plus tard, *Moulin-Château*. Du fait de son très grand éloignement par rapport aux deux centres principaux de la paroisse, le doute peut demeurer à ce sujet.

Autre découverte, les deux moulins de Jean Roby et de Gout : deux moulins à papier. Le moulin de Gout est appelé Papeterie. Mais plus personne ne sait où ils pouvaient bien se situer. Un espoir demeure pour les localiser : une étude détaillée de la matrice du cadastre dit de *Napoléon*.

En dehors de quelques gros villages, l'impression demeure que l'isolement était la règle générale, les distances importantes et que le clergé, ou les paroissiens, tendaient à grouper les actes essentiels, baptêmes et mariages.

Prénoms du XVII^e siècle

Au delà de l'événement tragique de la famine, ces registres paroissiaux nous donnent de multiples indications sur les gens du XVII^e siècle, comme les prénoms que l'on portait à cette époque.

Chez les femmes, c'est Marguerite qui emporte la palme en compagnie de Marie, chacun étant porté par 32 personnes. Certains de ces prénoms sont toujours portés, tels Anne, Catherine, Michèle, Irène ou Valérie. Plus insolites, nous trouverons Aubine, Peyronne, Martiale, Dauphine, Galliane, Phélippe ou Véronique. Pour l'année 1693, l'on trouvera 28 prénoms féminins différents.

Côté hommes, la diversité est plus grande : 38. Jean, de loin vient en tête, trouvé 62 fois dans les actes ; viennent ensuite Pierre, Aubin, François, Léonard... La même remarque peut être faite : 22 de ces prénoms sont toujours portés de nos jours, tandis que Nalhias, Hélias, Dauphin, Gauchout, Guillou, Peyre, Saturmin ou Théodore connaissent aujourd'hui une moindre vogue.

Les deux prénoms de Aubine et Aubin, qui viennent chacun en troisième position dans les listes sont intéressants, car ils rappellent que si le

9. Un moulin banal était un moulin appartenant au seigneur et dont l'utilisation par les particuliers était sujette à redevance.

titre de l'église du bourg de Jumilhac est bien, et depuis au moins le XI^e siècle, Saint Pierre-ès-liens, le patron, celui dont la fête est célébrée chaque année solennellement le 1^{er} mars, c'est saint Aubin, dont l'église abrite une relique fort ancienne. Cette relique a autrefois participé aux Ostensions¹⁰ du Limousin tout proche. Dans les registres de catholicité du XIX^e siècle la paroisse de Jumilhac n'est désignée que sous le nom de Saint-Aubin.

Des noms de famille à Jumilhac, au XVII^e siècle

Pour être complète, l'étude des noms de famille devrait porter sur plus d'une année. Un coup d'oeil sur ce sujet nous donnera une idée de la stabilité de la population, et ce, jusqu'à nos jours : sur 67 patronymes répertoriés, 34 au moins sont toujours portés par des habitants de Jumilhac. Cela ne veut pas forcément dire que ceux-ci soient les descendants directs de ceux du XVII^e siècle, mais l'on est tenté de penser à une certaine permanence de la population. Cette stabilité mais aussi cet attachement au pays se retrouve de nos jours dans une association très active, le Club des Jumilhacois, qui regroupe en son sein ceux qui ont dû s'"exiler" pour leur travail.

On trouve donc depuis cette époque des familles Abonneau ou Habonneau, Bappel, Bugeaud, Biaugeau, Beaune ou Beune, Coste, Demay, Fargeot, Faure, Gazielle, Joubert, Jarry ou Jarrit, Lassince, Lagorsse, Mezie ou Meyzie, Maurand, Moyrand, Meytraud, Ouzeau qu'on voit parfois écrit Oizeau, Roux, Vignaud, Yver ou Hivert... et bien d'autres, qu'ils serait fastidieux de citer toutes ici.

En conclusion, cette recherche sur la famine de 1693 nous a permis de faire un voyage dans le temps, de prendre la mesure d'un drame devant lequel les autorités civiles et religieuses semblent avoir été impuissantes. Dans un pays où la ressource principale était la châtaigne, quand celle-ci vient à manquer, c'est la catastrophe assurée, entraînant derrière elle toute une suite de conséquences humaines et économiques dont la moindre n'était pas la chute de la démographie, dans un temps où la mortalité infantile compromettait déjà, habituellement le renouvellement normal des générations. Au-delà du drame, cette lecture assidue des registres a levé partiellement un voile sur la vie quotidienne à l'époque de Louis XIV, dans une simple paroisse du Périgord.

P.O.

10. Ostensions : "Tous les sept ans, les Limousins célèbrent les Ostensions. Ces fêtes religieuses qui se déroulent entre Quasimodo (dimanche après Pâques) et la Trinité, durant le temps pascal, s'organisent autour de la vénération des reliques des saints locaux. Praneuf (Michel), *Les Ostensions et la religion populaire en Limousin*, éd Lèmozou.

L'Affaire

par Jacques LAGRANGE

Existe-t-il un sujet qui ait autant divisé les Français ? Peut-être pas. En tout cas, bien plus que la Libération de 1944 et les compromissions des collabos...

Quel impact a eu cette "affaire" dans la mémoire des événements qui accompagnèrent le changement de siècle ? Cent ans après la dégradation publique, l'île du Diable ou encore le "J'accuse" lancé par Zola, un trouble profond secoue toujours l'âme gauloise. Le sujet est encore d'actualité à la fin des repas familiaux, comme au menu du cassoulet radical-socialiste de chez nous. On peut le prétendre avec fermeté : l'affaire Dreyfus demeure l'image forte du passage au XX^e siècle.

Comment cette affaire a-t-elle été vécue dans notre Périgord, région où l'on se prétend à l'écart des grandes voies de communication ? Tentons d'aborder le sujet à travers des échos parus dans la presse locale.

En ce tournant séculaire, une douzaine de périodiques, allant du quotidien au mensuel, paraissent en Dordogne. Leur répartition est essentiellement conditionnée par le rattachement à leur arrondissement (Périgueux, Bergerac, Nontron, Sarlat, Ribérac). Leur diffusion est restreinte, comparativement aux médias de notre fin de XX^e siècle, mais leur influence est considérable sur le comportement politique des masses. On peut dire qu'alors le chef de famille conduit la ligne politique adoptée par toute la maisonnée. Or le père fréquente le café, le cercle, la société dans lesquels chaque journal tient ses lecteurs.

La Croix du Périgord est un supplément hebdomadaire de *La Croix de Paris*. Cette publication catholique s'affiche de tendance bourgeoise et

conservatrice. Dès l'arrestation de Dreyfus (15 octobre 1894) l'aspect antisémite des chroniques est sans détour. "[...] ses coreligionnaires [...] mettent tout en œuvre pour sauver [...] le juif [...] qui pouvait espionner à son aise [...]". Les dépêches, les éditoriaux et les commentaires émanent de la rédaction parisienne laquelle tape sur les juifs qui (osent !) demander des débats publics alors qu'une telle affaire, relevant du secret d'Etat, ne doit être jugée qu'à huis clos. Pour l'heure, la chronique périgourdine de *La Croix* ne s'exprime pas ouvertement sur l'Affaire. La colonne voisine des commentaires sur le Conseil de guerre évoque la mission de l'Avent prêchée à la cathédrale Saint-Front par les pères rédemptoristes, et qui regroupe un très grand nombre d'hommes. Le journal note que, dans le même temps, rue Saint-Front, les francs-maçons, célébrant leur fête solsticiale, banquettent dans leur loge. "Toujours le bien et le mal en présence l'un de l'autre". Il convient de s'en prendre "à ceux qui chassant la religion de l'école, de l'armée, du tribunal, ont voulu faire de la France le premier des peuples athées".

Au mois de mars 1896, *le petit bleu* du colonel Picquart sème un doute dans bien des consciences. *La Croix* (de Paris) rappelle à ses lecteurs de Dordogne que l'ex-capitaine Dreyfus a été justement condamné. "Dans cette affaire, les protestants s'unissent aux juifs, et les Allemands approuvent."

En réalité la France dreyfusarde ne s'attend pas au séisme qui va l'ébranler. Il arrive le 13 janvier 1898 avec la publication dans *L'Aurore* du "J'accuse" de Zola.

Paradoxalement l'émotion devant ce qui apparaît comme l'iniquité du procès Dreyfus naît, en Périgord, autour d'un ouvrier. Un garçon boulanger de Saint-Paul-la-Roche, surnommé Barbasse, fait le porte à porte. Rejoint par quelques convaincus, il organise des réunions. Le Périgord Vert n'est plus un territoire suffisant pour l'expression de son indignation. Il vient à Périgueux et retourne les indécis. L'homme ira plus loin puisqu'il s'apprête à fonder la Bourse du Travail de Périgueux. *La Croix* ne voit là que l'expression d'un "vaste complot judéo-maçonnique".

A la fin du mois de janvier 1898, des manifestations ont lieu en Dordogne. Même à Saint-Geniès on défile en criant "dehors les juifs !". Sur les boulevards à Périgueux également, où s'agitent quelques centaines de jeunes gens aux cris de "à bas les juifs ! Conspuez Zola ! Vive l'armée !". *Le Républicain* s'étonne d'une telle excitation dans Périgueux "où on ne connaît pas le moindre juif". *La Croix* se réjouit de voir la jeunesse s'exprimer de la sorte, alors que pour *L'Avenir*, journal radical, de "telles manifestations sont parfaitement intempestives". Il est vrai que son directeur Joucla, qui ne dissimule pas son appartenance à la franc-maçonnerie, peste envers les

processions catholiques tout juste bonnes à encombrer la circulation déjà difficile dans nos villes. Les rédacteurs de *La Croix* qui songent à la lassitude de leurs lecteurs abattus par les suites interminables de l’Affaire, dénoncent le projet soutenu par le concurrent Dominique Joucla : la préparation d’une loi de séparation des Eglises et de l’Etat, “[Les francs-maçons] se disent modérés : il n’en reste pas moins vrai qu’ils sont plus sectaires que jamais, et qu’ils se cachent plus que jamais.” Le RP Ignace est appelé pour porter la bonne parole. “La situation du pays devient chaque jour plus alarmante [...] les circonstances sont graves [...] le devoir de tous les bons patriotes est de recourir à Dieu, le maître des nations comme des individus”.

Les grands moyens modernes sont utilisés au mois de décembre 1898 avec la distribution de tracts antijuifs, en automobile !

Après la lettre ouverte de Zola, le député de Bergerac E. de La Batut s’est rangé dans le camp des dreyfusards. *La Croix* ne cesse de vilipender celui qui s’est allié au côté du “pornographe littéraire et des juifs”. Le samedi 5 mars 1898, au théâtre municipal de Bergerac, les cinq cents participants condamnent “les agissements fort louches de M. de La Batut” “d’influence protestante, dérivé naturel de l’influence juive et cosmopolite”. A Périgueux, la réunion antijuive, après avoir éreinté la Judée et la banque judaïsante (Rothschild), tente de convaincre par le projet d’une république plébiscitaire qui pourrait être conduite par un nouveau Napoléon consul, en attendant qu’il devienne empereur ! Il est vrai que la séance est présidée par Alfred Magné (le petit-fils du grand Pierre, ancien ministre de Napoléon III).

Ce n’est pas la vaste escroquerie du Panama qui modifie le comportement de nos députés. Encore une fois, “les juifs ne sont issus que d’un peuple errant, sans patrie, étranger partout, toujours maudit et malfaisant.” Dans le même temps, le président de la République Félix Faure accueille à Nice la reine Victoria, alors que l’armée des Etats-Unis écrase les troupes hispaniques à Cuba.

Lorsque à la fin du mois d’août 1898 le lieutenant-colonel Henry se suicide dans sa cellule, après avoir avoué être l’inventeur d’un faux document de l’Affaire, le discrédit jeté sur l’état-major est grand. Pour *La Croix*, “en dehors de la foi et de la conscience religieuse l’honneur humain n’est qu’un vain mot”.

L’histoire est aussi constituée par une multitude de petits faits divers. Ainsi, lors du procès de Rennes, qui s’ouvre le 9 septembre 1899 et qui tente de rétablir la vérité sur la culpabilité éventuelle du capitaine Dreyfus, le savant périgordin, le professeur Peyrot, est cité comme témoin. Les passionnés, et le département en comptant quelques-uns, se sentent plus

proches des événements. La libération du soi-disant coupable est accueillie par *Le Journal de la Dordogne* par un soupir de regret. "Parlons en pleine indépendance de cœur et d'esprit, [...] avant que la néfaste épopée du Veau d'Or ne sombre définitivement dans l'oubli[...]". M. de Valette, qui ne sait pas toujours d'où le vent souffle, signe un billet dans ce journal, dans lequel il avoue ne pas connaître d'autre conduite que celle de se "défendre contre la race qui voulait nous détruire". Alors, bravant tous les tabous, *Le Républicain* indique à ses nombreux lecteurs de la Dordogne que les procès de l'Affaire n'intéressent "que médiocrement nos concitoyens, car on ne voit plus au Paradis des Fumeurs¹, ni autour des kiosques, cette animation qui, le soir vers six heures, se manifestait à l'époque du procès Dreyfus". Ce journal a trouvé là une belle porte de sortie ! Il est vrai qu'on installe alors la ligne télégraphique qui permettra les communications instantanées entre Cendrieux et Sainte-Alvère. La presse semble dépassée...

L'année 1899 s'achève et avec elle, le XIX^e siècle. Le talentueux chroniqueur Ivan de Valbrune, auquel nous devons tant de précieuses indications sur la vie quotidienne en Périgord écrit que cette "année du procès Dreyfus, comme l'appellera l'histoire, est sur le point de finir". "Maudite année 1899 !" conclut-il sa chronique du 31 décembre 1899.

Mais, pour toute la presse périgordine, l'honneur est sauf ! Demain, premier janvier, à neuf heures un quart, le général commandant d'armes recevra la visite des corps et fonctionnaires militaires de la garnison. Prière de se trouver à neuf heures cinq, en tenue militaire, devant l'hôtel de la Division², avenue de Paris à Périgueux...

J.L.

1. Ce débit de tabac, marchand de journaux du boulevard Montaigne, à Périgueux, est toujours un point de rencontre de l'opinion.

2. A Périgueux, l'hôtel dit de la Division (résidence du général divisionnaire) forme toujours l'angle de l'avenue Georges-Pompidou et des allées de Tourny. Cependant, il a été orienté au sud, depuis son transfert en 1958, par l'architecte André Secret.

Quand les ailes poussaient en Périgord

par Pierre POMMAREDE

Les premiers duvets

Le premier aviateur périgourdin, à ma connaissance, est le comte Charles de Lambert né en 1865 à Funchal (Madère)¹. Il inventa l'hydroglisseur à hélice aérienne, et survola Paris le 18 octobre 1909, à trois cents mètres au-dessus de la Tour Eiffel. Je possède une carte postale le représentant en plein vol sur un aéroplane Wright. Engagé volontaire, sa brillante conduite lui valut la Croix de guerre et la rosette de l'ordre national de la Légion d'honneur².

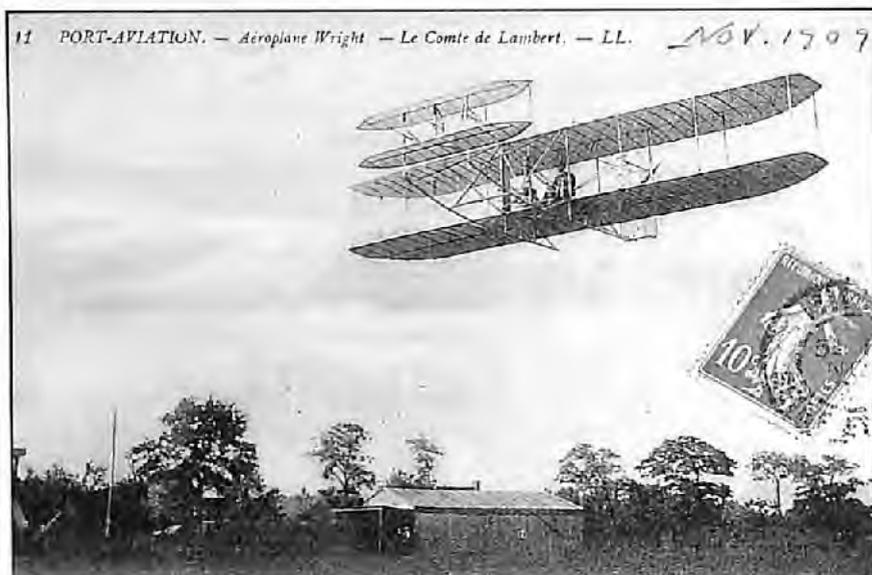
Parmi les richesses cartophiliques que je viens d'engranger, deux cartes-photos ont retenu mon attention. Elles représentent les premiers essais d'aviation d'un médecin de Marcuil, le baron William Le Clère. Ce personnage, passionné de mécanique, était le voisin du brigadier de gendarmerie, grand-père de notre ancien secrétaire général, Dominique Audrerie, lequel entre deux procès-verbaux, s'intéressait à l'aéromodélisme.

1. Depuis le XIV^e siècle, la famille de Lambert était établie au Change et à Cubjac. A Périgueux, ils possédaient l'hôtellerie du Chapeau vert devenue le couvent des Récollets, l'école normale d'instituteurs et le collège Michel-Montaigne. Le 23 février 1685, Guillaume de Lambert s'installe au château de la Cave, commune de Saint-Antoine-d'Auberoche, que lui a apporté en dot Catherine de Glané. Les de Lambert vivent à la Cave durant un siècle (1685-1788). Emigré à la Révolution, Marie-Charles de Lambert devint aide de camp du Czar et obtint en 1816, la double-nationalité franco-russe. Son fils, général comme son père, naît à Elysée-Bourbon et meurt en 1868 dans l'île Madère. C'était le père de l'aviateur.

2. Roux (E.), *Les Ursulines*, Périgueux, impr. Ribes, 1915, t. II, p. 133.

Durieux (J.), in *B SHAP*, 1924, p. 67 et 1930, p. 218.

ADD, AA 723, généalogie de la famille de Lambert, par d'Hozler.



Le comte de Lambert sur un aéroplane Wright.

Les deux compères avaient fabriqué une maquette d'avion de 1,50 m d'envergure. Le docteur avait coutume d'attacher le modèle réduit derrière sa voiture pour essayer de le faire voler comme un planeur. Mais le médecin rêvait d'un vrai avion. Il en confia la construction à Bertrand Gonthier, fondateur de la maison Gonthier et Nouhaud. L'avion fut terminé en 1911.

Transporté par voie ferrée à Ribérac le 20 octobre 1911, l'engin fut remonté dans les terrains proches de la gare, où l'on avait aménagé un hangar proche "du champ des expériences"³. L'avion qui pesait 500 kg avait un "fuseau allongé, allégé à l'arrière, d'une longueur totale de 10 m : à l'extrémité une toile triangulaire représentait la forme d'une queue d'oiseau en plein vol. L'engin était muni de deux hélices, l'une avant, l'autre arrière ; le docteur Le Clère avait inventé des genouillères permettant à l'appareil de descendre un peu plus lorsque les roues touchaient terre"⁴. Le réservoir d'essence était placé dans les haubans, au-dessus du poste de pilotage. L'avion eut grand-peine à s'envoler et à dépasser la cime des peupliers. Déçu, le docteur Le Clère renonça à ses projets et conserva jusqu'à sa mort (à Arcachon en 1927) le moteur de son aéroplane⁵.

3. *Étoile de Ribérac*, 13 octobre 1911.

4. *Ibid.* 20 octobre 1911.

5. Note ronéotypée du S.I. de Mareuil, s.d. Je remercie le baron Le Clère de m'avoir communiqué la vie de son grand-oncle.

Le photographe Boismoreau de Ribérac prit plusieurs clichés devenus rarissimes : l'arrivée de l'avion en gare de Ribérac et l'engin, prêt au départ. Au dos d'une des deux cartes postales une correspondante optimiste annonce que l'avion vient de partir vers Périgueux. En vérité il n'alla pas bien loin, une cinquantaine de mètres avant de piquer du nez vers le sol.



Aéroplane de Docteur Le Clère

Aéroplane du docteur Le Clère

Cette petite sous-préfecture de Ribérac devenait une mère porteuse pour les aviateurs naissants. Le 1^{er} décembre suivant (1911) un mécanicien-aviateur, Paul Lafaye, ouvre une souscription pour faire construire un hangar à Ribérac afin d'abriter l'avion qu'il vient de construire : un appareil de type monoplane de 10 m d'envergure, de 7,20 m de longueur, de 22 m² de surface, muni d'un moteur de 30 cv.

Abrité provisoirement dans le garage Merlaud, le pilote et l'avion reçoivent la visite de nombreux curieux, et la souscription "marche". Je ne sais pas encore si les essais furent concluants⁶.

Périgueux avait pu assister, l'année précédente, à l'arrivée d'un "étrange oiseau volant". Je possède une carte postale de l'accident de l'aviateur Gibert, le 22 octobre 1910. Le pilote était parti de Montmoreau à 16h30 et s'approchait de Périgueux. On l'attendait à Chamiers ; trois draps blancs avaient été posés

6. *Etoile de Ribérac*, 8 décembre 1911.

sur l'hippodrome et des "bombes" devaient être allumées. A Ribérac, au bout de trente minutes de vol, quelques gouttes d'huile jaillirent sur les lunettes de Gibert, et répandirent "un nuage épais et gras". Il distingua mal les faubourgs de la ville et remarqua du linge blanc qui séchait le long des haies près du château de Saltgourde ; le ronflement du moteur ne lui permit pas d'entendre le bruit des bombes mises à feu de l'autre côté de l'Isle.



Accident de l'aviateur Gibert, Périgueux, le 22 octobre 1910.

Gibert se pose donc dans la prairie de Saltgourde ; les badauds accourent et lui apprennent sa méprise. Pour ne pas décevoir les spectateurs qui l'attendaient à Chamiers, le pilote décolle, à la nuit tombante en direction de l'hippodrome. On lui avait annoncé un signal lumineux, il se dirige vers une étoile ; les draps blancs avaient été enlevés, il s'oriente mal et cahote dans un pré au lieu dit la Borie, près de Barnabé ; il est arrêté dans sa course par un pommier. Gibert effectue un saut périlleux et s'en tire avec quelques égratignures. L'hélice de son avion est brisée et les frais s'élèvent à 10 000 francs. On songe à organiser un nouveau meeting à Chamiers le mois suivant pour payer les réparations. La mairie de Périgueux lui promet 1 000 francs "s'il parvient à boucler" le clocher de Saint-Front⁷. On aime à penser que le propriétaire du verger ne réclama pas

7. Lepouchard (Camille) et Renaud (Yvette), *Début de l'aviation en Charente*, C.D.P.C. château de l'Oisellerie, 16400 la Couronne, 1998, p 83-84.
L'Avenir de la Dordogne, 24 et 25 octobre 1910.

d'importantes indemnités : l'Aéroguide de 1912, devant la recrudescence des accidents, avait fini par fixer "des indemnités d'atterrissage" qui variaient de 0,30 francs l'are (pour un pâturage), à 4 francs (pour un champ de blé), et à 100 francs pour un jardin de tomates ⁸!

Les ailes qui battent

L'engouement pour l'aviation favorise la constitution de comités et de clubs. L'automobile-club de France crée, en 1911, une "section aérienne". A Niort l'automobile-club local devient le club aéro-automobile. Des "journées d'aviation" s'organisent en Dordogne. Périgueux prépare la sienne, au printemps 1911. De grands hangars sont construits à Chamiers. Du 22 au 24 avril ont lieu les fêtes de Périgueux-Aviation. Des pilotes célèbres sont attendus : Mallard sur le monoplan Nieuport, Jules Fisher, Marthe Niel, Labouchère. Le prix des cartes d'entrée est fixé : de 5 francs pour les "premières" à 1 franc pour les "troisièmes". Le photographe Portas a obtenu l'exclusivité de la prise des clichés et la vente des cartes-photos ; les buffets sont achalandés et les "dames de la Croix Rouge" prodigueront, si nécessaire, les soins indispensables.



Marthe Niel, avril 1911.



L'aviateur Mallard, Périgueux, avril 1911.

8. Lepouchard (Camille) et Renaud (Yvette), op. cit., p 120.

Les badauds -5000 personnes par jour, 1500 le dimanche, 8000 le 24 avril- admirent le chapeau à plumes, le polo rouge, le manteau blanc de madame Niel, et le chapeau melon de Labouchère⁹ et celui de Marthe Niel "énorme papillon élargissant ses légères ailes d'or autour de son corselet". La foule applaudit durant cinq minutes les tours de piste de Labouchère sur son biplan Zodiac, les "vois splendides" de Fisher au-dessus de la gare et des quartiers Saint-Martin, le courage de madame Niel qui, après avoir survolé la foule durant seize minutes, voit son avion piquer du nez sur la pelouse ; seules les ailes de l'hélice seront éraflées.



Accident de Mallard, Périgueux, avril 1911.

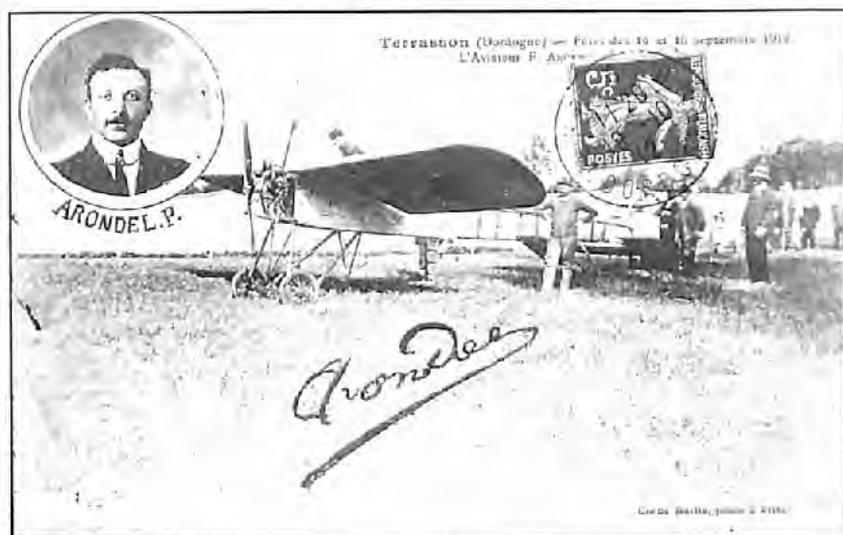
Mallard se sert du poteau comme d'une échelle métallique (le courant, heureusement a été coupé) et redescend sur le sol où il est ovationné par la foule¹⁰. Dulac, directeur des Forges de la Cité et président du comité d'organisation, offre un banquet aux aviateurs à l'hôtel Olivier de Brantôme.

9. 12 m d'envergure, 10 m de long, 3 m de largeur des ailes. Surface totale : 50 m². L'engin pèse 540 kg et est muni d'un moteur 50 HP, huit cylindres.

10. Fisher partira le 24 vers Brantôme sur son biplan Farman. Il atterrira, douze minutes après, sur une prairie près du Châtenet.

11. *Avenir de la Dordogne*, 19 au 26 avril 1911.

Terrasson, en cette année 1912, conjugue les fêtes officielles et les inaugurations. On attend l'arrivée du ministre de l'Agriculture, Pams, venu inaugurer l'hôtel de ville, l'hôpital, les écoles et le monument des Mobiles. L'idée germe dans l'esprit du comité des fêtes d'inclure aux festivités ministérielles une "fête de l'aviation". Le préfet, consulté, autorise "l'exhibition d'un aéroplane" à certaines conditions : l'aviateur Paul Arondel -un beau nom pour un pilote ! - accepte de donner "une grande séance" moyennant un cachet de 600 francs et l'autorisation de faire une quête "sur le champ d'aviation"¹².



P. Arondel, Terrasson, 14-15 septembre 1912.

Martin, photographe à Brive, ajuste son trépied ce 15 septembre place de la gare de Terrasson. La légende de la carte postale est savoureuse : "le ministre Pams salue la foule qui l'acclame pendant que l'intépide aviateur Arondel, du haut des airs, laisse tomber une gerbe de fleurs sur la voiture ministérielle". En fait, au grand émoi des chevaux du landau -et peut-être de ses occupants- la couronne atteindra M. Pams à l'épaule.

Des milliers de spectateurs s'agglutinent au moulin du Courtal pour assister aux prouesses du pilote. Un dernier cliché montre la satisfaction des panamas du comité et le "gracieux essaim des gentilles quêteuses" disparaissant sous les chapeaux et les gazes¹³.

12. A.D.D., 5 Z 29. Henry Delfarges en a laissé la relation dans le *Lien d'information des aéro clubs* - Union aéronautique du Périgord 1974, p 13, communication de l'abbé Jean Léclaircie.

13. La reproduction de ces clichés m'a été fournie par notre collègue M. Lafeuille, que je remercie.

Un mois après, sur les bords de l'Isle, Mussidan s'apprête à célébrer la fête des "anciens militaires coloniaux". On a fait appel à un jeune aviateur, Amédée Lacour. Son monoplane après "une superbe envolée", négocie plusieurs virages, survole l'église et le quartier de la gare, lorsque soudain, le moteur "fait panache". Lacour est éjecté, à 150 m de hauteur. La colonne vertébrale brisée, il meurt quelques minutes après sa chute. On trouvera les débris de son avion dispersés à 500 m¹⁴. La ville est plongée dans la tristesse. Le photographe Portas n'aura pris, à ma connaissance, qu'un seul cliché : le jeune pilote survolant Mussidan, cinq minutes avant l'accident.



L'aviateur Amédée Lacour survolant Mussidan sur son monoplane, 5 minutes avant l'accident.

A noter l'atterrissage forcé d'un avion, en 1912, dans la prairie des Prouillas, commune de Saint-Amand-de-Vergt. Cet événement secoua les habitants : le curé écourta la messe et sauta les talus, l'instituteur amena ses élèves admirer l'engin : l'épicière du bourg fournit un bidon (plombé) de cinq litres d'essence. Des hommes retenaient l'arrière de l'avion au moment de l'allumage. Lorsque le pilote mit plein gaz, ils furent projetés sur le sol, provoquant l'hilarité de l'assistance. Un témoin de la scène, né en 1905, m'a affirmé : "l'avion partit en l'air comme une hirondelle"¹⁵.

14. *Avenir de la Dardogne*, 22 et 23 octobre 1912.

15. Souvenirs d'Elie Charbonnier, de Saint-Amand-de-Vergt. Je remercie sa fille, Madame Bonvoisin, de son aimable collaboration.

Dronne, Vézère, Isle, la vallée de la Dordogne est quelque peu jalouse. Déjà le jour de l'Ascension, le 21 mai 1911, l'aviateur Henri Lafargue, sur monoplane Henriot, avait survolé, durant quatorze minutes et à une hauteur de 200 m, Bergerac et sa banlieue¹⁶. Des journées Bergerac-aviation vont se dérouler du 1^{er} au 5 janvier 1913. Le photographe Vincent a saisi l'arrivée d'un avion survolant les hangars, les canotiers et les ombrelles. La deuxième journée se déroule sous la pluie. La foule, nombreuse et stoïque, applaudit aux exploits de Béard et Lacombe. Béard s'envole sur un Blériot de 50 CV et effectue un vol de quelques kilomètres. Lacombe prend de la hauteur pour éviter les remous qui font tanguer son Deperduissin et "surplane" Creysse. Les deux pilotes se retrouvent au-dessus de Pombonne, se livrent à une course folle dans les airs, et, revenus à Bergerac, coupent l'allumage au-dessus du jardin public et atterrissent après un vol plané superbe¹⁷.



Journées Bergerac-aviation, 1-5 janvier 1913.

L'aviateur Béard se rend à Beaumont le 10 janvier 1913. Il doit y faire une "démonstration" le dimanche suivant. Un "champ d'aviation" a été préparé à 500 m de la ville. Malgré le vent et les bourrasques, deux mille personnes sont arrivées dans la bastide. Devant "l'état du ciel" Béard hésite et finalement renonce à s'envoler. La presse relève que "des manifestations bruyantes" éclatent et que les spectateurs réclament le remboursement de leurs tickets d'entrée, fixé à un franc "pour les premières classes"¹⁸.

16. Barthe (J.) et Pommarède (P.), *Bergerac oublié*, Périgueux, Fanlac, 1982, numéros 461-483.

17. *Journal de Bergerac*, 8 et 12 janvier 1913.

18. *Journal de Bergerac*, 14 janvier 1913.



Journées Bergerac-aviation, 1-5 janvier 1913, avec notamment Bèard et Lacombe.

A Lalinde, le 10 février suivant, l'aviateur bordelais André Frey "aérostier et aviateur" décolle sur un monoplan Morane-Borel ; les organisateurs mettent en vente, sur le terrain, des cartes postales précisant que son appareil pèse 214 kg, contient des réservoirs de 100 litres d'essence et de 35 d'huile : le moteur a la puissance de 50 HP, l'engin atteint la vitesse de 111 km à l'heure¹⁹. Probablement à la même époque l'aviateur Henri Lafargue, directeur de l'aérodrome de la croix d'Hins (à 30 km de Bordeaux), survole Montpon sur son monoplan Herriot²⁰.

Belvès, à l'automne, prépare à son tour les fêtes de l'aviation. Le 6 septembre 1913, les aviateurs Géo Givel et Toury expliquent aux écoliers le maniement de leurs appareils. La *Lyre belvésoise* et la batterie les *Échos de la Bessède* rythmeront, dans l'après-midi, les évolutions des deux pilotes, avant le feu d'artifice et le bal champêtre²¹. Le dimanche 7, la foule des curieux se rassemble au lieu-dit Tournehil. Toury a réclamé 1 000 francs au comité des fêtes : il sera largement remboursé. Antoine Carcenac, près des murailles sèches, pose son appareil et sort ses plaques. Heureusement conservées, elles nous montrent le pilote et sept hommes préparant le départ sous l'œil attentif de la gendarmerie. Une échelle est déposée pour monter dans l'avion. A terre, on distingue la pompe à gonfler les pneus et les caisses à essence²².

19. Pommarède (P.), *Périgueux oubliés*, Fanlac, 1977, in fine.

20. *Ibid.*

21. *La Dépêche*, 4 septembre 1913.

22. *Le Périgord d'Antoine Carcenac*, Périgueux, Fanlac, 1995, p 103-105. Je remercie le docteur Carcenac de m'avoir autorisé à reproduire les photographies.



Belvès, meeting aérien, septembre 1913 (cliché A. Carcenac).

Nous sommes à la veille du conflit mondial. Des grandes manœuvres se déroulent dans le Sud-Ouest, principalement en Gironde et en Dordogne. En 1913, l'escadrille 19 fait escale à Périgueux.

Les ailes tricolores

Les avions militaires se présentèrent à Périgueux le 7 septembre 1913, devant une foule immense : trois jours après, grande affluence aussi pour apercevoir l'escadrille d'Épinal. Deux biplans survolèrent la ville, l'un à 1300 m, l'autre à 400 m avant de repartir vers Agen. L'un d'eux atterrit à Cours-de-Pile ; l'autre, immobilisé au sol, repartit le lendemain avec des bouquets de fleurs attachés à ses mats²³.

Durant la guerre 1914-1918 les aviateurs périgourdins se couvrirent de gloire. Un document, bien oublié, du pilote André Géraud vient d'être retrouvé²⁴. André Géraud était né en 1888 et avait assisté aux journées d'aviation de Chamiers. Fils de cheminot, il s'engagea, en 1914, comme volontaire au deuxième groupe d'aviation de Lyon-Bron et fut affecté comme

23. Soymier (Jean), "L'aviation au pays de la préhistoire", in *Lien d'information des aéro-clubs...* op. cit. p 14-16.

24. Archives du musée militaire de Périgueux, cote B 7-12, repris dans *Sud-Ouest* du 16 octobre 1975.

mécanicien à l'escadrille Farman 28, stationnée dans l'Oise²⁵. André Géraud écrit que le premier aviateur militaire que l'on vit à Périgueux se nommait Émile Bouderie, du quartier du Toulon. "Il portait l'uniforme du 2^e Génie, pantalon à bandes rouges, vareuse à deux rangées de bouton, képi *pot de fleur*, brassard brodé de deux ailes dorées"²⁶.

Avec André Géraud, deux autres fils de cheminots s'engagèrent, en 1914, dans l'aviation, André Thermes et Julien Bougerol. Ils étaient armés, en guise de mitrailleuse, d'un mousqueton de cavalerie et de caisses de fléchettes qu'ils devaient larguer sur la cavalerie ennemie.



Guy des Hautschamps.

La notice de Géraud, citée en référence, évoque d'autres aviateurs périgourdins : le capitaine de Peyrecave, du pont de la Beauronne²⁷, le lieutenant Albert Mézergues de Périgueux²⁸, Marcel Guillaume, le sergent Pluvy²⁹, Marcel Gruel, breveté pilote en 1918, le sergent Beynet de Périgueux, amputé du bras droit en 1917, le capitaine Louis Lagaillarde (de Saint-Pardoux la Rivière), l'adjudant-chef pilote Lafaye (Nontron), le lieutenant-observateur photographe Pierre d'Exea-Doumerc³⁰, le capitaine Laurent (Jumilhac-le-Grand), le sergent-

pilote de Saint-Pierre (de Saint-Germain-des-Prés), le capitaine de cavalerie-aviateur Guy des Hautschamps³¹, Ernest Dujarric, de Saint-Pierre-de-

25. Breveté pilote le 3 mai 1916, il sert à la Caudron 212 puis, en 1918, à l'escadrille de chasse SPA 315, puis pilote de ligne, moniteur à l'école civile Nungesser à Orly, et enfin pilote d'essai à la commission des expériences techniques.

26. Bouderie fut abattu, prisonnier dans son avion G4 en 1915.

27. Qui prit le commandement de la C3 à Eprenay.

28. En bombardant Fribourg le 22 août 1917, il fut blessé à la tête, son mécanicien tué et son gouvernail de profondeur arraché. Capturé, il réussit à s'échapper, repartit dans son escadrille à Nancy et fut tué en plein ciel.

29. Appartient à la Nieuport 38, abattu en combat aérien en Champagne (1916).

30. Lieutenant au 85^e R.I. détaché à l'escadrille SAL 27, croix de guerre avec cinq citations, tué en combat aérien à Orfeuille (Ardennes) le 5 octobre 1918. Article nécrologique dans *Le livre d'or de la Grande Guerre du collège Saint-Joseph de Périgueux*, Périgueux, Cassard, 1923, p. 421-424.

31. Du château de Grifioul à Vitrac.

Chignac, lieutenant-observateur à l'escadrille de bombardement numéro 13, mort en combat aérien le 16 août 1918 à Borau, chevalier de la Légion d'honneur³². Auxquels il faut ajouter Numa Dehilote, volontaire pour l'armée d'Orient, dans une escadrille. Dehilote fut l'un des premiers photographes aériens. Revenu à Périgueux il s'installe rue Wilson, où il ouvre un studio et où vont défiler des générations de Périgordins. Sous le nom de Numa, il fut un excellent photographe-reporter. On possède de lui les premières photos aériennes de Périgueux³³.

Pour en terminer avec l'époque de la guerre, je signale que l'aventurier-mécène Jean Galmot se constitue une flottille en avril 1919 et organise le premier tour de France aérien. Le 11 novembre il fait filmer le défilé de la victoire et transporte à son château de Montfort (à Vitrac) des cinéastes dans son avion personnel. L'avion atterrit au milieu des prés de la vallée, entouré de la population ébahie et enthousiaste. Le film fut projeté dans la cour intérieure du château sur de grands draps blancs³⁴.



Le monoplan Antoinette et son pilote Thomas.

32. Rousset (Guy), "Histoire du monument aux morts de Saint-Pierre-de-Chignac", in *Bulletin municipal*, n°33, février 1999.

33. Galet (J.-L.), "La conquête de l'air en Dordogne", *Périgord hebdo*, 8 janvier 1999. Je remercie M. Galet de m'avoir autorisé à reproduire deux cartes-postales de sa collection.

34. Pommarède (Pierre), "Jean Galmot", *B SHAP*, t. CXIV, 1987.

Car ces ailes ont poussé. Le duvet de leur enfance a laissé place à des armatures de plus en plus solides et sophistiquées. Chez les aviateurs périgourdins, l'audace et le courage sont de toujours. Je pense à René Thomas, que j'ai rencontré naguère à Chalagnac, il y a une trentaine d'années. Grièvement accidenté au meeting d'aviation de Milan en 1910 et vainqueur mondial des 500 miles d'Indianapolis le 30 mai 1914, il meurt en 1975³⁵. Je n'oublie pas non plus le lieutenant Batelier³⁶, Guy de Chasteignier³⁷, le Mussidanais Raymond Villechanoux, l'as de la voltige aérienne, carbonisé dans son appareil au meeting de Niort en 1931³⁸.



René Villechanoux, à Mussidan.

C'est à cette période que circule, dans les salons périgourdins la mésaventure du vicomte d'E. Ce gentilhomme périgourdin était affligé d'une maladie qui rendait son éloquence plus que difficile. Ses médecins avaient préconisé un traitement de choc et ses amis l'avaient persuadé de sauter, au meeting de Bassillac, en parachute pour susciter un choc physico-émotionnel. M. de E. sauta donc avec courage et atterrit sur une cheminée. On se précipita : quelques cassures sans grande gravité, une incontinence intestinale, mais aucune amélioration dans sa manière de parler³⁹.

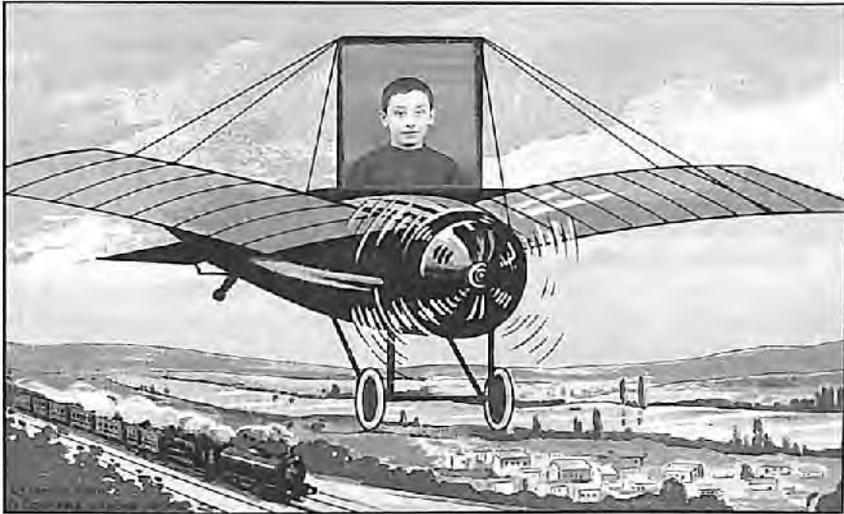
35. René Thomas, d'une famille originaire de Chalagnac, est né à Périgueux en 1866; apprenti-mécanicien dans cette ville, il part pour Levallois et devient mécanicien-pilote de moto (1903-1906). Victime d'un grave accident il devient pilote de voiture sur Delage (1908) date à laquelle il est embauché par Antoinette comme pilote d'essai (brevet de pilote en 1910). Grièvement blessé au meeting de Milan (1910), il rejoint l'équipe Delage (1911) et, après une suite de compétitions de très haut niveau, est vainqueur mondial des 500 miles d'Indianapolis le 30 mai 1914, au volant d'une 4 cylindres Delage, munie de pneus Palmer. Chevalier de la Légion d'honneur et médaille d'or de l'aéronautique il meurt, à Colombes, le 23 septembre 1975. (Renseignements fournis par M. Fernand Brives, de Saint-Pardoux-la-Rivière, que je remercie.)

36. Du 50^e R.I., ancien troisième ligne du C.A.P. (1912), mort en service commandé sur le terrain du Bourget (1919).

37. Du château de Borie-Petit à Champcevinel.

38. Raymond Villechanoux avait enthousiasmé, en 1930, les spectateurs bergeracois, à Picquecailloux. Le 10 mai 1931 il pilotait à Niort, "un avion de 400 CV capable de voler à 300 km à l'heure et de monter à 5 000 m en trois minutes". Il s'écrasa sur le sol. Il avait trente-deux ans. Mussidan a donné son nom à une rue de la ville et une plaque rappelle, sur le mur de l'ancien hôtel de la gare, où vivaient ses parents, son courage et sa vaillance. Cf. Lepouchard (C.) et Renaud (Y.), *op. cit.*

39. Communication de Madame Barathieu.



Carte postale fantaisie.

Depuis longtemps les historiens tenaient obstinément les yeux fixés sur la terre, à la recherche des ruines et des vestiges. Ils avaient été suivis, voici plus d'un siècle, par les préhistoriens descendant dans les grottes ou grimpant dans les cavernes.

Et puis on a commencé à regarder le ciel, à la recherche d'oiseaux inconnus et de courageux pilotes. Au moment où les nouveaux chéquier retracent l'épopée des "ailes du courage", il serait temps que notre Compagnie retraçât l'histoire, encore inédite, des pionniers périgourds. Les vieilles images jaunies et les documents rencontrés ne peuvent être que parcellaires : l'histoire des débuts de l'aviation en Périgord reste encore à écrire. Il est souhaitable que d'anciens aviateurs, militaires et civils, chercheurs et historiens, se mettent à l'ouvrage.

Il faudrait aussi rechercher les origines de l'aéroport : la Chambre de commerce et d'industrie de Périgueux possède des documents concernant les projets d'établissement d'aérodrome, de terrain de secours, d'aérogare à Périgueux. Je remercie les archivistes de m'avoir fait tenir les comptes rendus (1922-1932) de ces séances.

L'on y apprend que la société de propagande aéronautique organise un meeting d'aviation à Périgueux en 1922 ; qu'en 1927 est établie à la C.C.I. de Périgueux une sous-commission de cette propagande (Président M. Hédelin). Cette même année, la décision est prise de créer une aérogare à Périgueux. Il faut trouver un terrain, bâtir des hangars et une maison de garde (avec outillage sommaire) munie de téléphone "par fil et sans fil". Ce terrain pourra

servir aussi pour les atterrissages de secours des avions gênés par la brume. Pour financer cette étude on projette d'organiser des galas cinématographiques.

Un premier projet prévoit l'installation de cet aérodrome soit à Chamiers, soit à la Rampinsolle qui est le terrain militaire de la garnison. Le ministre de la guerre s'y oppose (16 mars 1929). D'autre part le terrain est trop exigü (600 m au lieu des 700 m réglementaires). La Chambre cherche d'autres terrains et prospecte les communes de Champcevinel (Borie-Brut) et Château-l'Évêque. Le 2 février 1932 il est encore question de Chamiers ou de la Rampinsolle. Puis de Trélissac et Bassillac, dont l'aéroport fut inauguré le 30 mai 1937⁴⁰.

L'exemple d'un travail d'ensemble vient de nous être donné, sous l'impulsion du Centre départemental de documentation pédagogique de la Charente. Un ouvrage remarquable, qui n'oublie rien depuis les aérostats, les constructeurs amateurs, les meetings, l'avion durant la grande guerre, jusqu'à l'aviation légère, sportive et populaire et le tourisme aérien contemporain.

Les romains lettrés terminaient leurs messages par deux verbes expressifs : *Vale et scribe* : Porte-toi bien et écris. C'est aussi mon souhait.



Monument dédié à Fernand Briault, cimetière Saint-Georges, Périgueux.

P.P.

P.S. : En terminant cet article, je trouve au cimetière Saint-Georges de Périgueux, dans l'allée centrale, un monument imposant : un aigle, portant dans son bec une palme, survole un médaillon où est représenté un aviateur, lunettes de vol sur le front. On peut encore déchiffrer l'inscription : *Lieutenant-aviateur Fernand Briault, du 8^e régiment d'artillerie à pied, mort glorieusement à Chantemerle (Marne) le 26 septembre 1915, dans sa 32^e année. Le colonel Rougier m'assure que c'est en regardant ce monument que s'est éveillée sa vocation d'aviateur. Lapidés ipsae clamabant.*

40. *Lien d'Information...*, op. cit., 1974, p. 29-31, A.D.D., 1 J 2156.

Javerlhac au temps de la séparation de l'Eglise et de l'Etat 1880-1910

par Odette PLAZER

Grosso modo, l'alliance entre "le sceptre et le goupillon" devenue la lutte entre l'Etat républicain et l'Eglise traverse, à la fin du XIX^e siècle, une crise ouverte culminant avec le vote de la loi Combes en janvier 1906. Ce n'est d'ailleurs qu'une péripétie d'un combat idéologique, éthique, philosophique qui n'attend souvent, en France, qu'une étincelle pour se déclencher.

Comme toujours, on mènera les troupes ("*le vulgum*") au combat sans qu'elles en connaissent les raisons profondes ; et comme l'écrira le préfet de la Dordogne en 1907 : "Les populations ne savent des lois sur la séparation que certains articles et surtout écoutent les commentaires des curés, ne saisissant pas la portée des actes qui en découlent". En parallèle à ce jugement, on pourra citer les discours enflammés des Sireyjol, Theulier et autres "politicards", F/M\ ou non, tout aussi manipulateurs d'opinion. C'est en fait, selon l'historien Maurice Agulhon¹ une lutte droite-gauche, république-monarchie, laïcité-église catholique, et finalement démocratie libérale contre tradition et ordre.

1. Agulhon (Maurice), *Histoire de République de 1880 à nos jours*, t. 5.

Depuis le Concordat

Pour régler la question religieuse, une fois disparu le culte de la Raison, le Concordat imposé par Napoléon I^{er} en 1801 restera en vigueur jusqu'en 1905 bien que toute religion d'Etat ait été supprimée en 1830 et que la laïcité de l'enseignement ait déjà animé certains débats politiques. Avant 1880, la République n'était qu'une monarchie déguisée aux mains des Conservateurs. Les Républicains du moment (rationalistes optimistes professant une philosophie de droit naturel, confiants en la science) se trouvent donc les parfaits antagonistes de l'enseignement dogmatique de l'Eglise catholique romaine et veulent lui ôter toute influence directe sur l'Etat et sur l'éducation.

On s'en tient d'abord aux tracasseries mineures des actes de la vie courante. Ainsi l'obligation de respecter le jour du Seigneur. Les uns disent : "Le dimanche tu sanctifieras"... Les autres répondent : "La société civile ne dépend pas du Décalogue". A Lussas, par exemple, amende pour un cabaret resté ouvert pendant les vêpres (quoique le tenancier cité devant le juge de paix de Nontron ait déclaré avoir seulement versé un coup à boire à des amis de passage)... Amende à un propriétaire de Nontron qui a fait rentrer du bois un dimanche par son domestique (il ne contrevenait pas au code du travail mais à un commandement de l'Eglise). Ailleurs curé et maire se disputent à propos d'une sonnerie de cloches ou au contraire d'un refus de carillonner pour une fête républicaine². En 1881, le maire de Varaignes se plaint du desservant qui refuse de réciter les prières prescrites (*Domine salvum fac Republicam*). Ailleurs le curé se décharge sur le marguillier de cette obligation ou bien l'"escamote piteusement" : "La République est bafouée par un homme qu'elle paye... Un grand nombre de Républicains sont indignés !" moucharde un maire au sous-préfet de Nontron...

Peu à peu, la lutte anticléricale se précise.

Par l'art. 7 de la loi de 1880, les congrégations religieuses sont interdites d'enseignement si elles n'ont pas demandé à y être autorisées dans les trois mois et la compagnie de Jésus est dissoute et expulsée de France. On leur reproche notamment d'endoctriner toute une partie de la jeunesse par un enseignement anti-républicain s'appuyant sur une obéissance aveugle aux consignes du Pape et un anti-patriotisme forcené ("établissements inutiles et dangereux dans un arrondissement radical" fulminera le député Sireyjol au cours d'une réunion politique). Mais les libéraux (Jules Ferry, Jules Simon entre autres) restent partagés entre indulgence et sévérité excessive. Un certain nombre de congrégations quittèrent néanmoins le département et l'affaire s'apaisera grâce à des négociations discrètes et la transformation en écoles privées autorisées par la loi de 1901.

2. A.D. Dordogne, 0 V 46-47.

A Javerlhac (pour en venir à notre chronique locale) la question est quasiment ignorée, étant donné qu'il n'y a jamais eu d'école religieuse à proximité. Il peut être intéressant cependant de citer - a contrario - le cas d'une jeune Javerlhacoise, Laura Dolezon (1839-1901) alias sœur Béatrix, originaire de St-Barthélémy-de-Bussière, élevée au château de Javerlhac par sa tante Michèle Tertia Lompré. Laura avait une sœur également religieuse supérieure à l'hôpital de Sarlat. Leur frère, Edouard Dolezon, avait fondé un magasin de nouveautés à Paris, boulevard Richard-Lenoir. Si nous évoquons sœur Béatrix, c'est qu'elle a pu - en dépit de tous les événements - vivre sa vocation de religieuse enseignante pendant 43 ans chez les sœurs de Sainte-Marthe sans être inquiétée. *La Semaine Religieuse* mentionne qu'elle fut successivement envoyée à Saint-Astier, Verteillac, Sainte-Foy, Sainte-Alvère, Bourdeille, Marcuil, Bergerac toujours chargée de remettre de l'ordre ou de donner une nouvelle impulsion à ces différentes maisons. Partout elle obtint d'excellents résultats grâce à ses talents d'organisatrice et de pédagogue, sans entraves de la part des autorités civiles. Elle est inhumée dans le caveau de famille Dolezon-Fonpuy- Lompré (en 1902 d'ailleurs, la congrégation de Sainte-Marthe restera une des 9 communautés autorisées en Dordogne).

En juin 1882, obligation avait été faite aux communes de créer une commission scolaire municipale pour surveiller et encourager la fréquentation de l'école. A Javerlhac, le conseil désigne une commission avec deux conseillers, un ancien instituteur et le curé, l'abbé Bonhur. Trois ans plus tard, nouvelle élection de cinq membres (Donzeau, Bossoutrot, Saint-Yves, le Dr Bosselut, le notaire Me Bridet), mais entre-temps le clergé a perdu le contrôle des écoles et l'abbé a été exclu. Pourquoi ce retournement ? En fait les autorités s'inquiètent (les affaires culturelles sont passées en 1882 du ministère de l'Intérieur à celui des Beaux-Arts et de l'Instruction) à l'approche de la date fixée pour le départ forcé des congrégations³. Le ministre veut être prévenu par dépêche du moindre trouble : comment réagit Mgr ? Le préfet répond qu'il est difficile de savoir ; par peur de se compromettre, la population est frappée de mutisme. Et si les curés refusent d'obéir ? Il faudra les menacer de supprimer leurs traitements... Pourra-t-on les déplacer ?... Difficile, car Mgr refuse de désigner d'autres résidences... Ne sanctionnons donc que les récidivistes (août 1885).

De Paris, pourtant, le ministre Waldeck-Rousseau (1881-1902) préconise le calme et l'apaisement, car la vie politique est en effervescence, des élections municipales aux législatives en passant par les cantonales.

3. A.D. Dordogne, 0 V 52.

En octobre 1885, les candidats républicains se présentent (Theulier, Brugère, Chavoix, de la Batut etc.) contre les réactionnaires, les monarchistes et les cléricaux pour instaurer la démocratie et imposer la constitution à "tous les promoteurs de drapeaux blancs, rouges ou noirs, aux prétendants à la couronne, au clergé qui doit cesser de faire de la chaire une tribune politique."

1888 : élection du Dr Léon Sireyjol, maire de Saint-Pardoux, comme conseiller général alors que Nontron avait voté Boulanger à 70%.

1889 : élections législatives :

| | |
|----------------------|---------------------|
| Royalistes : 14% | Bonapartistes : 8% |
| Révisionnistes : 12% | Centre gauche : 18% |
| Républicains : 36% | Radicaux : 20% |

Le préfet demande à l'évêque d'interdire aux prêtres de faire de la politique sous peine de radiation immédiate et suppression de salaire⁴.

"Le gouvernement cherche par tous les moyens à détruire la religion" s'exclame un vicaire de Nontron, "il est défendu de parler de Jésus-Christ dans les écoles, d'y faire le signe de la croix et d'enseigner la morale... la France est gouvernée par les Francs-maçons".

1893 : un groupe de Républicains "rapporte" au sous-préfet : "le curé de Pluviers a dit de jeter au feu tous les bulletins du Radical Socialiste Theulier et de voter pour l'abbé de Segonzac..."

A Lussas, le maire Desvars reçoit une lettre personnelle pour le convaincre de voter républicain "contre les partisans de la royauté qui nous conduiraient à la guerre civile et au retour de l'Ancien Régime quand les nobles étaient les maîtres" (candidat Puyjarinet).

"Qu'en est-il de la presse" questionne de nouveau le préfet... *La Semaine Religieuse* est-elle devenue un organe politique ? *La Croix* a-t-elle des lecteurs ?... Il faut surveiller tout groupement à tendance électorale : clergé, congrégations, établissements scolaires, associations d'anciens élèves, syndicats etc... Le sous-préfet rassure son chef (5 avril 1893) :

- aucun indice d'organisation cléricale en vue des prochaines élections ;
- le clergé a très peu d'influence en Nontronnais en matière électorale ;
- nos populations rurales détestent nobles et prêtres mais n'éprouvent pas la même aversion pour les Bonapartistes et les Boulangistes (qui sont d'ailleurs parfaitement calmes) ;

- *La Croix du Dimanche* est inconnue, la bibliothèque de la gare n'en reçoit qu'un seul numéro destiné à un abonné ;

- généralement les membres du clergé se retranchent derrière leur évêque qui les encourage à n'accomplir leur devoir gouvernemental qu'au minimum.

4. A.D. Dordogne, 2 Z.365.

La surveillance reste donc vigilante comme le montre cette "supercherie" découverte à l'école communale de Milhac-de-Nontron (juin 1893) : "Il y a 7 ou 8 ans, la communauté a fait agréer comme titulaire une religieuse qui n'avait pas son brevet, la faisant bénéficier du brevet d'une religieuse défunte (...) Après la loi de laïcisation, on ne régularisa pas et depuis ce temps, la titulaire perçoit le salaire au nom de la religieuse défunte. La communauté ayant été menacée de dénonciation par une religieuse qui a abandonné sa vocation, l'évêque conseilla à la supérieure de dévoiler toutes ces choses aux autorités académiques et la religieuse démissionna."⁵

L'action de la franc-maçonnerie

Comment réagit-on à Javerlhac dans ce climat incertain ?

Il faut d'abord rappeler qu'aucune loge maçonnique, aucun maçon n'a été repéré entre 1870 et 1904 alors qu'avant cette période les maçons "bâtards" se sont multipliés de façon singulière⁶ et qu'on a retrouvé dans les registres d'état civil des signatures de notables accompagnées des trois points emblématiques : Guillaume Vallade, Blanchard de Sainte-Catherine, Lapouge de la Francherie, toute la cohorte des maîtres de forges des environs, Soury-Lafond, Vallade-Lacaut...⁷

Initiés par la loge "la parfaite union" d'Angoulême ou "l'Aménité", ils sont sans doute soutenus par le marquis de Montalembert, ami du comte d'Artois. Aucune reconnaissance officielle pour ceux-ci contrairement aux maçons de Périgueux ("la Tolérance", "l'Etoile de Vésone", etc.) qui continuent de "plancher" depuis 1857.⁸

Personne, semble-t-il à Javerlhac même, mais on découvre que la plupart des "Républicains" influents du voisinage sont des fils de la Veuve. Les frères ont réveillé la loge de Nontron dès 1869. Quelques années plus tard, Antoine Debidour avocat, en est le Vénérable entouré de douze membres dont Alcide Dusolier, homme de lettres, Jean Marquet, notaire, les frères Millet-Lacombe, Pierre et Jean Durand, enseignants. Après une mise en sommeil de 15 ans, elle est remplacée par la "Solidarité Nontronnaise" (1904-1921) qui compte 56 frères dont Sireyjol, devenu député, deux inspecteurs primaires, le percepteur, des médecins, 14 instituteurs de la région dont celui du Bourdeix, Teyjat (Pierre Bourrinet), Varaignes, Mareuil, etc. tous très actifs, agissant presque à découvert, sûrs de leur pouvoir (en 1909, il sera décidé en atelier de faire muter le sous-préfet Gouzy, taxé d'indulgence excessive).

5. Archives diocésaines.

6. B.N., fonds maçonnique, 110.

7. Fonds maçonnique, 142, 146, etc.

8. Cahiers de La Chapelle, n°6.

| | | Nom Prénom | Couleur politique | Déjà élu | Rang occupé par le maire | Nbre de votants | Nbre de voix | Remarques |
|------|---------|------------------------------------|----------------------|----------|--------------------------------|--------------------|-----------------|--|
| 1892 | maire | DESVARD (Elie), propriétaire | | oui | 7 | 12 | 11 | Républicain d'origine conservatrice. Très nettement venu à nous. |
| | adjoint | MAZERAT (Aymon), boulangier | Républ. | | 2 | 12 | 8 | Républicain sûr et modéré |
| 1896 | maire | DESVARD | Rép. | oui | | 12 | | |
| | adjoint | MAZERAT | Rép. | oui | | 12 | | |
| 1900 | maire | DESVARD (+ 1905) | Rép. | oui | | 12 | | Elections 1905 : Rép. : 6 Progressistes : 5 Réact. : 1 |
| | adjoint | MAZERAT | Rép. | oui | | | | |
| 1906 | maire | MAZERAT | Rép. | oui | | | 12 | Elections 1908 : Réact. : 3 Rép. : 9 (dont plusieurs radicaux) |
| | adjoint | BONTEMPS | Radical | non | | | 12 | |

Conseil municipal de Javerlhac (1892-1908)
A.D.D., 3 M 227

“Pour combattre le clergé avec ses 40 000 chaires et 100 000 confessionnaux et tout spécialement l’éducation donnée dans les couvents qui rend les femmes esclaves”, l’orateur franc-maçon, au cours d’un banquet à Verteillac demande la dénonciation du Concordat et le départ des Raticions.

Or la vie politique n’a rien de révolutionnaire à Javerlhac si l’on en juge d’après le tableau dressé par les services de la sous-préfecture.⁹

Un coup d’œil sur les communes voisines :

- Varaignes : le maire P. Laroussarie et son adjoint Me Pierre, notaire sont “républicains d’origine conservatrice, très nettement venus à nous”.

En 1900 au conseil municipal : 8 rép. 2 réact. 2 douteux

- Soudat : 10 répub. (1 douteux). Vers 1908 : 14 progressistes dont le maire Rougier remplacé par Plazer.

- Teyjat : en 1896 Donzeau, maire réac., prend ensuite une attitude moins hostile.

en 1900 : 10 répub. 2 réact.

en 1908 : Pabot-Chatelard est maire avec 1 rad., 9 progressistes, 2 réact.

- Etouars : en 1896, Macary, sûr et dévoué.

En 1900 : 8 répub., 3 réact., 1 douteux

en 1904 : 7 répub., 4 progr., 1 réact.

- Hautefaye : en 1896, le maire est sûr et dévoué.

En 1900 : 6 répub., 2 réact.

Tout le monde est devenu républicain ! Il reste quelques réactionnaires en 1900 mais les Radicaux ne gagnent vraiment qu’après 1904 dans notre secteur alors que Sireyjol avait remporté les cantonales dès 1895 : “Je connais les besoins de nos vaillantes populations agricoles : chemins, routes, écoles, chemin de fer etc. et je combattrai les parasites de l’Etat.” Très actif il prend la parole à de nombreux banquets, assiste aux comices agricoles et aux fêtes locales. Il dominera le canton comme député radical à la tête de 8 cantons et 80 communes.

La paroisse

Coté raticion, maintenant.

Nous avons rencontré furtivement le curé de Saint-Etienne, l’abbé Bonhur, en tant que membre de la commission scolaire éphémère destinée à encourager la fréquentation de l’école primaire.

9. A.D. Dordogne, 3 M 227.

Né à Saint-Aspre, l'abbé Pierre-Paulin Bonhur, ordonné en 1870, est resté vicaire quelques années à Nontron avant de s'installer durablement en 1874 à Javerlhac où il restera 46 ans ayant obstinément refusé toute promotion malgré les propositions de l'évêque. Il fut donc le témoin impavide, inébranlable dans ses convictions de presque un demi-siècle d'agitation politico-religieuse. On le dit bon prêtre, attentif à tous ses paroissiens, homme de devoir dont l'effort ne se relâchait jamais. Certains lui ont pourtant reproché "ses objurgations véhémentes".¹⁰

| | Nombre d'habitants (1901) | Hommes | Femmes |
|--------------------------|---------------------------|-----------|----------------|
| Hautefaye | 316 | 40-50 | 80-100 |
| Javerlhac | | | |
| La Chapelle | 1303 | 150 | 300 |
| Saint-Martial-de-Valette | 987 | 35 | 70 |
| Saint-Martin-le-Pin | 568 | | |
| Teyjat | 711 | 120 | |
| Varaignes | 785 | La moitié | Presque toutes |

Nombre de pascalisants (1880-1903) (d'après P. Pommarède)

On verra avec quelle amertume il commente les résultats dans sa paroisse de la campagne pour le maintien du Concordat en 1904. Ne pouvant guère charger la mentalité de ses ouailles, il s'est attaché à mener à bien la restauration de son église, qui semble-t-il, en avait bien besoin. Voici comment *La Semaine Religieuse* expose la situation :

"Église très originale, très remarquable mais dont les deux nefs se perpétuaient dans une brouille fâcheuse. Avec le concours de Mr Mandon, l'abbé disciplina son église, réconcilia des nefs longtemps ennemies, couronna d'une coupole la dernière travée et sut mettre en valeur les

10. Archives diocésaines.

chapiteaux et frises antiques. Rien de ce qui méritait d'être conservé ne fut perdu" (On appréciera au passage le style... ecclésiastique du panégyriste !). Naturellement, la municipalité prit une part importante aux opérations et les délibérations du conseil de 1892-1893 prouvent une excellente collaboration entre mairie, église et château. Sur une facture globale de 20 000 F., la fabrique paya 6 000 F., et l'abbé 1 300 F. Par ailleurs la forte personnalité de ce prêtre a sans doute contribué à faire régner le calme dans la paroisse alors qu'aux environs invectives et *lazzi* volaient autour des clochers ! Comme l'agitation politique fait rage tout à l'entour, on peut se demander si les Javerlhacois n'ont pas préféré discuter de l'aménagement de leur commune plutôt que de participer aux agressions verbales du moment...

Néanmoins, les idées républicaines gagnent du terrain. En 1901, la loi sur les associations n'avait toléré que les congrégations autorisées (mais les autorisations sont rarissimes) et motivera l'expulsion des chartreux de Vaclaire, des trappistes d'Echourgnac etc. Voici ce qu'en pense le nouveau curé de Javerlhac, l'abbé Boussarie (qui alors était encore curé de Ménéstérol). Il a rédigé notamment deux plaquettes, l'une sur la liquidation d'Echourgnac, l'autre brossant un portrait de dom Philippe Rey, ancien procureur chassé de Vaclaire :

"Les ossements de Waldeck-Rousseau ont dû s'agiter dans leur poussière, lorsque mourait en exil le R.P. Dom Philippe Rey. Cette vieille canaille de Combes et les non moins répugnants persécuteurs qui l'ont imité peuvent se frotter les mains, ils comptent une victime de plus, morte de la maladie de cœur que la persécution avait provoquée". Ce curé de Javerlhac, ancien aumônier de la marine avait son franc-parler ! Quant aux trappistes d'Echourgnac, le juge de paix de Sainte-Aulaye les qualifiait d'inoffensifs mais, dans le fond, hostiles au régime républicain. Et conclut Boussarie : "Dieu saura bien préserver son Eglise des écueils que lui sème l'enfer et qu'ayant pour elle les paroles de la vie éternelle elle ne saurait sombrer". Belles paroles mais le plus dur est encore à venir !

Elections législatives

L'ensemble des catholiques est naturellement hostile à la suppression du Concordat, les hommes politiques de gauche y sont favorables (à quelques exceptions près, comme le sénateur Denoix) et ils développent leurs arguments en multipliant leurs interventions dans les réunions électorales.

A Nontron, le Dr Picaud ("le Dr Camonille") maire depuis 1895 se présente aux législatives contre celui de Saint-Pardoux, le Dr Sireyjol radical-socialiste, mais ils sont d'accord sur le point qui nous intéresse : la loi de séparation. Ce dernier a un vaste programme : impôts, armée, colonies,

mutualité ouvrière, tramway et surtout enseignement. "Le monopole de l'enseignement par l'Etat serait une faute, mais il a le devoir d'exercer un contrôle sérieux sur les écoles libres" : "il ne faut pas que l'enfant soit élevé dans la haine des principes démocratiques". Et Picaud aussi s'engage à voter l'abrogation de la loi Falloux qui crée une concurrence au profit des congréganistes. Majorité absolue pour Sireyjol dans 7 cantons sur 8 mais Nontron reste fidèle à son bon docteur...

A Messieurs les Electeurs de l'arrondissement de Nontron



Le D^r Léon SIREYJOL
CANDIDAT RÉPUBLICAIN

Chers Concitoyens,

M. Albert THEULIER, l'homme loyal et probe qui nous a si longtemps représentés, a résolu, vous le savez, d'abandonner la vie politique. Dans sa retraite volontaire, il éprouve les regrets du plus grand nombre et l'estime profonde de tous.

Si j'ose aujourd'hui vous demander sa succession à la Chambre des députés, c'est que je me suis soutenu par la sympathie précieuse dont cet as

entier, sans sacrifier jamais ses intérêts généraux à des préférences locales.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1902
Arrondissement de Nontron

Georges LACHAPELLE
Candidat Républicain



Georges Lachapelle



ANDRÉ PICAUD
Maire de Nontron
CANDIDAT RÉPUBLICAIN

La pétition de 1905

Devant la victoire écrasante de l'opposition, Mgr Delamaire lance une campagne en faveur du maintien du budget des cultes et demande aux curés de faire signer par la population des pétitions dont l'ensemble sera remis à chaque député, Sireyjol en l'occurrence, pour Javerlhac et le Nontronnais, début avril juste avant Pâques.

En tête de chaque liste de signatures, une adresse aux députés par "tous ceux qui veulent que les choses restent comme elles sont depuis le Concordat de 1801". Suit un tableau dramatique de ce qui attend les paroisses : si le budget des cultes est supprimé, chacune d'elles devra non seulement rémunérer son curé, payer un loyer pour l'église et le presbytère, régler assurances et impôts mais financer le séminaire et l'administration centrale de l'évêché ; en cas d'erreur de comptabilité, elle sera passible d'amende ; elle devra subir une surveillance odieuse des cérémonies religieuses et, à bref délai, malgré les hypocrites concessions de la première heure, se voir imposer la fermeture des églises, conséquence des réglementations tracassières. Le député est donc sollicité de voter pour le maintien du régime concordataire. Il est rappelé qu'en 1789, l'Etat ayant pris pour payer ses dettes tous les biens d'Eglise, s'était engagé à financer le budget des cultes. Un emplacement est ensuite réservé au nom, adresse et signature des pétitionnaires.

Les curés se mettent donc en campagne ou envoient marguilliers et paroissiens de bonne volonté. Ils reçoivent un accueil mitigé dont ils rendent compte à l'évêque. Par exemple :

"Je suis assez satisfait de mes paroissiens qui ont répondu au désir de Votre Grandeur." (Le Bourdeix)

"Même ceux qui vont à la messe et font leurs Pâques s'abstiennent" (Le Bugue)

"Dans le bourg presque toutes les familles sont vouées à l'abstention à cause de leurs attaches gouvernementales" (Bourdeilles)

"181 hommes et 198 femmes : chiffre important si on considère que notre fameux Blocard terrorise le pays ; ce nombre dépasse de beaucoup les suffrages en faveur de notre fier député" (Saint-Front-la-Rivière)

"Les parents des militaires craignent d'être compromis" (Varaignes)

"Deux hommes ont refusé"... Le curé en profite pour réunir diverses réflexions de ses ouailles : "Ils ne peuvent croire que le régime de la séparation sera tel. Donner sa signature, c'est bien grave, on préférerait donner de l'argent... Que dira le gouvernement devant ces signatures ?... Est-il admissible que les députés agissent contrairement à toute équité ?... Peut-être les 28 ou 13 jours seront-ils allongés à cause de cela ?"... Et en outre, ajoute le curé, pour récolter 8 à 10 signatures il a fallu compter une bonne demi-journée à travers champs et d'explications à chaque fois...

“Je crois détenir deux records : celui des insultes et de la poésie bucolique” : “Pourquoi vous présenter chez moi ? Vous savez bien que je voudrais voir tous les curés attachés par une corde pour leur tirer dessus et les tuer ! Fous moi le camp !” ... Mais, ajoute le curé : “J’ai trouvé un de mes paroissiens dans son champ en train de labourer avec ses deux beaux bœufs qui se sont mis tranquillement à ruminer pendant que j’expliquais ; j’ai placé mou buvard sur la large croupe du premier et c’est là que le paysan a fait la croix faute de signer” (Brantôme : 800 signatures : 361 hommes - 439 femmes).

Autre raison plus subtile de ne pas signer :

“Ils ont besoin de tout le monde au moment du vote ; nous pouvons mécontenter les catholiques; ils sont doux comme des agneaux et ne trahiront pas le régime... mais les autres, ils ne vous le pardonneront jamais !”

Pour le curé Mèredieu d’Etouars, les résultats sont assez bons :

“Après que la pétition a été terminée, j’ai fait placarder dans tous les villages (car j’avais fait mettre des affiches avant de signer). On a voulu répondre par d’autres affiches. Aussi j’en ai commandé un certain nombre à Nontron pour répondre à cette affiche calomnieuse et faire taire ces quelques mauvais sujets et instruire les gens sur les mensonges qu’ils débitent sur la religion” (Etouars desservi par le Bourdeix)

Saint-Martial-de-Valette nous offre un exemple tout à fait intéressant où le maire prend la direction des opérations en faisant signer la pétition par les seuls conseillers municipaux au nom de tous les administrés. Ceux-ci sont ensuite avertis par voir d’affiche que “la discussion de la loi étant commencée à la Chambre (mars 1905), [...] et le temps manquant pour réunir toutes vos signatures vos conseillers municipaux, élus par vous, connaissant vos sentiments ont signé en votre nom la pétition et l’ont envoyée à Mr Sireyjol. Ils vous en donnent avis, sûrs de votre approbation”. Il va sans dire que les bons Républicains de Saint-Martial, répond le sous-préfet au préfet qui s’était informé des réactions, ont violemment réagi...

Nous clôturerons ces quelques réflexions par celles de l’abbé Bonhur qui, lui aussi, est allé au charbon sans plaisir :

“En difficulté de trouver des personnes aptes à faire circuler la pétition, j’ai été obligé de faire la corvée moi-même. Les gens étaient occupés aux champs et difficiles à rencontrer et à convaincre. Les calomnies les plus incroyables circulent dans nos villages pour empêcher les adhésions. Le résultat (407 signatures) n’est pas celui de mes rêves mais il a permis de nous faire connaître ceux qui sont pour nous, contre nous et ceux qui ont peur”.

Et Sireyjol, qui a reçu toutes ces pétitions, de commenter avec le sous-préfet¹¹ :

11. A.D. Dordogne, 2 Z 371.

“Les curés marchent, font marcher les sacristains, les dévots et les dévotes et recueillent des signatures grâce à des mensonges de toute nature”
Donc tout le monde accuse tout le monde de mentir !

“Une bonne partie du clergé assisté du sacristain (à Piégut), de cléricaux et de plusieurs conseillers municipaux ont aidé les curés, allant dans presque toutes les maisons. Le clergé a prêché dans les églises qu'on aurait la révolution et que le sang coulerait à flots si le Concordat n'était pas maintenu”. Mais, ajoute le sous-préfet, “la population est souvent indifférente ; il n'y a que les gens qui vivent de l'état actuel et les cabaretiers qui craignent que leurs intérêts ne soient compromis”.

| | Nombre d'électeurs | Hommes | Femmes | Total (H + F) |
|------------------|--------------------|--------|--------|---------------|
| Javerlhac | 495 | 219 | 188 | 407 |
| Bussière | 410 | 310 | 346 | 657 |
| Nontron | 1056 | 361 | 445 | 807 |
| Teyjat | 212 | 116 | 52 | 167 |
| Varaignes | 243 | 179 | 199 | 376 |

*Nombre de signatures à la pétition (mars-avril 1905)
(Archives diocésaines, C 56) d'après P. Pommarède, p. 309.*

Javerlhac, paisible bourg de campagne

Donc la vie reste calme à Javerlhac si l'on en juge par les séances du conseil. Aux alentours de 1905 on est républicain avec une tendance vers la gauche, mais Desvars, le notaire, puis Mazerat, le boulanger, restent maires année après année. Trois ans plus tard il reste trois Réactionnaires pour 9 Républicains avec Jean Bontemps aîné. Les conseillers ne changent guère : notaire, médecin, propriétaires, meunier... La population compte surtout des agriculteurs, des artisans, de petits commerçants. Foires et marchés animent régulièrement la vie des 1 400 habitants (électeurs : 495).

Pas d'usines, donc pas de mouvements sociaux.

Pas d'école libre, donc pas de conflit avec la laïque !

Côté clérical maintenant. Nous avons déjà rencontré l'inamovible curé Bonhur (en place pour un demi-siècle) le curé-bâtitseur, assisté d'un conseil de fabrique chargé de gérer les biens et fonds versés par l'Etat et les donateurs privés et dont le maire et le curé sont membres de droit, conseil qui va disparaître dans le bouleversement programmé en haut lieu. (A signaler que les 5 fabriciens Donzeau, Coussy, Aupy, Lapeyre-Mensignac et Garenne sont aussi du conseil municipal)

Côté presse (cf. *Calendrier des communes* de 1905) :

- *l'Union Nontronnaise* (Réjou, libéral)

- *le Nontronnais*

- *le Courrier de Nontron* (républicain)

Au moment des élections, des feuilles éphémères circulent aussi, diffusant les meilleurs passages des discours de ces Messieurs et sur lesquelles le préfet s'informe soigneusement. Mais à Javerlhac on se soumettra aux décisions sans trop élever la voix.

Les inventaires

La machine à inventaires s'est mise en marche (printemps 1905) avant même le vote définitif à Paris, comme si l'issue de la consultation ne faisait aucun doute.

1^{er} épisode (avril 1905)

Une circulaire du sous-préfet réclame aux maires un descriptif sommaire des édifices religieux et leurs annexes¹². Or la plupart appartiennent aux communes par la loi du 18 germinal an X à quelques exceptions près. Par exemple :

- Etouars : le presbytère incendié en 1834 n'a pas été reconstruit
- Teyjat : église très ancienne, réparée aux frais des habitants
- Soudat avait un prieuré avec église ; ont été vendus
- Varaignes : réparations payées par la fabrique aidée par des donateurs
- Lussas signale que la chapelle, attenante à l'église avec passage commun, appartient au château de Beauvais

Pour Javerlhac, le maire répond :

"L'église et le presbytère affectés au culte et le logement du desservant ont été acquis par les habitants vers 1710. Dans le bourg de La Chapelle, réuni à Javerlhac, église affectée au culte"

12. A.D. Dordogne, 2 Z 371.

C'est un peu bref, car on sait par ailleurs que vers 1705, le curé Séguin a acheté maison, jardin, baradis à La Chapelle tandis que son frère, autre Séguin mais curé de Javerlhac a fait faire, à la même époque d'importantes réparations à Saint-Etienne, au cimetière et à la chapelle du château endommagés par le Bandiat.

2^e épisode (août 1905)

Nouvelle circulaire en août demandant aux maires de dresser (questionnaire joint) la liste des objets (anciens ou modernes) susceptibles de

| | | |
|---|---------------------------------|---|
| DÉPARTEMENT <i>de l'Ardennes</i> | 12 V 3 | INSTRUCTION du 3 Janvier 1906, n° 2177. |
| DIVISION <i>de Périgueux</i> | DIRECTION GÉNÉRALE DES DOMAINES | |
| <h1>INVENTAIRE</h1> | | |
| <p>des biens dépendant de <i>la Mense Curiale</i> <i>de Javerlhac</i> dressé en exécution de l'article 3 de la Loi du 9 décembre 1905.</p> | | |
|  | | |
| <p>L'an 1906, le vingt deux jour de <i>quatre heures du soir</i> En présence de M^r <i>Banheur Pierre</i> représentant <i>des biens de</i> <i>Javerlhac</i> et en l'absence de M. <i>Theophile Dorez</i>, Président <i>du Bureau des Marguilliers qui ne comparait pas, bien</i> <i>qu'il ait été dûment convoqué, ainsi qu'il résulte de son</i> <i>procès verbal de notification annexé au présent</i> <i>inventaire.</i></p> | | |
| <p>Nous, soussigné, (nom)⁽¹⁾ <i>Wolard</i>, <i>Receveur des Domaines</i> <i>de Périgueux</i>, (nom)⁽²⁾ <i>Périgueux</i>, spécialement délégué par le Directeur des Domaines à <i>Périgueux</i></p> | | |
| <p>A nous procédé, ainsi qu'il suit, à l'inventaire descriptif et estimatif des biens de toute nature détenus par <i>la Mense Curiale de Javerlhac</i></p> | | |
| <p>(1) En l'absence personnelle de... ou la Mense curiale de... ou le Clergé presbytéral de... (2) Indiquer les noms, qualités et domiciles des comparants. En y a des délégués, en absence, et en l'absence de M... (nom et qualité de délégués) qui ne comparait pas, bien qu'il ait été dûment convoqué, ainsi qu'il résulte de (ce procès-verbal de notification) annexé au présent inventaire. Et l'inventaire est dressé en présence de M... ou d'un... En l'absence de M... (nom, profession et domicile), lequel a été requis en l'absence de M... qui ne comparait pas, bien que, etc. (3) Inspecteur, Sous-Inspecteur ou Receveur des Domaines à...</p> | | |

se trouver dans les églises (combles compris) et presbytères, même si ces objets ne servent plus. On sent le souci d'éviter toute disparition ou spoliation. La commission de 10 membres, chargée de l'opération a pour vice-président Villepelet, archiviste du département et Ch. Durand vice-président de la S.H.A.P. Une liste de toutes les statues, bénitiers, chaires, tapisseries, vêtements, manuscrits, vitraux etc. devra être envoyée sous quinzaine à Périgueux... l'affolement est général !

3^e épisode (décembre 1905)

Après de véhémentes discussions, la séparation est votée afin de passer, dit-on, à d'autres problèmes plus importants d'ordre économique et social.

La loi

Qu'en est-il exactement de cette loi de décembre 1905-janvier 1906, votée malgré la chute du ministère Combes mais dont le principal défenseur devant la Chambre, le socialiste Aristide Briand achève l'exécution ? En voici un raccourci d'après A. Debidour¹³ :

- la République assure la liberté de conscience et le libre exercice des cultes ;
- elle ne reconnaît, ne salarie, ne subventionne aucun culte ;
- dans un délai de un an tous les biens mobiliers et immobiliers des établissements publics seront transférés à des associations légalement formées selon l'art. 19.

Premières réactions

On passe aussitôt à l'application de la loi avec les inventaires en s'appuyant sur les renseignements fournis par les maires quelques semaines plus tôt. La moisson est maigre dans les petites églises de campagne mais chacun est attaché à ce qu'il considère un peu comme sa propriété, que ce soit un banc d'œuvre, une statue de saint, un prie-Dieu, un objet, souvenir d'un don fait par une famille ou une aïeule... Alors certains esprits s'échauffent. On projette de barricader le portail ; on montera la garde de nuit comme de jour ; on veut cacher la clé pour empêcher qu'on ne profane le saint lieu.

Pourtant toute une série d'instructions et de consignes modérées sont données pour éviter les heurts et l'on recommande notamment de s'en tenir à la parole du prêtre.

13. Debidour (A.), *L'Eglise catholique et l'Etat sous la III^e République*.

Parallèlement, la *Semaine Religieuse* (publication officielle de l'évêché) préconise la retenue et conseille aux curés et aux fabriciens d'être présents mais en refusant toute signature susceptible de passer pour un aval.

Sur le terrain :

Chaque maire vient donc de recevoir une notification d'inventaire en tant que "représentant légal d'un établissement de culte" émanant de l'administration des Domaines, les gendarmes étant fournis par la préfecture. Cet inventaire pouvait n'être qu'une formalité rapide si l'on voulait éviter toute maladresse d'une part et provocation d'autre part.

En voici le calendrier :

- 12 janv. (1 heure du soir) : Saint-Pardoux - Busserolles - Piégut - Nontron.

Réaction : "Nous pouvons être victimes ; nous ne serons pas dupes"

- 22 fév. (9 h.) : Teyjat

- 1^{er} mars (à midi) : Le Bourdeix

- 9 mars (11 h.) : Hautefaye

Réaction : "C'est une besogne impie pour fonctionnaires esclaves".

Cette série sera effectuée par les percepteurs assistés des gendarmes. Les suivantes échoueront aux agents des Domaines.

- 22 fév. (1 h. du soir) : Javerlhac

- 26 fév. : Lussas

- 2 mars : Saint-Martin-le-Pin

- 22 mars : Varaignes

- 26 mars : Etouars

Il y aura 120 inventaires en Dordogne.

Mais les gens comprenaient mal qu'il était indispensable, juridiquement, de dresser un inventaire précis des biens dont les communes allaient endosser la responsabilité. Et à part quelques endroits où les paroissiens, affolés, cherchent à cacher les objets qu'ils redoutent voir mis sous séquestre, y compris nous dit plaisamment le P. Pommarède, croix tombales et autres ornements funéraires, on joue franc jeu. Toutefois les fabriciens du Bourdeix¹⁴ tiennent à préciser : "Tout ce qui est du presbytère ; meubles, literie, l'harmonium de l'église appartiennent à Mr le curé Méredieu - le calice appartient aux héritiers de l'ancien maire, Jules Vallade, devra revenir à ces héritiers s'il n'y a pas de curé au Bourdeix - le dais appartient aux héritiers Bosselut, père de Mme Veuve Marquet de la Peyre d'Augignac et membre de la fabrique". Quelques années plus tard (1909), M. de Saint-Sernin tentera de récupérer le lustre de l'église de Nontron offert par sa mère

14. Abbadié d'Arrast (P. d'), *Notice sur le Bourdeix*.

en 1884. La demande d'abord rejetée, est finalement acceptée à charge par le repreneur de payer les frais de transport.

Cà et là quelques marques de résistance : ainsi les gendarmes à cheval de Nontron "revêtus de notre uniforme, conformément aux ordres de nos chefs" vont assister le percepteur de Mareuil et le receveur de l'enregistrement : "Nous avons constaté à l'arrivée de ces deux fonctionnaires que les portes étaient fermées ; sur le refus des desservants d'en donner les clés, les serrures ont été fracturées par un ouvrier requis à cet effet et l'inventaire effectué sans incident ; en foi de quoi nous avons dressé P.V. conformément à l'art. 298 décret 20 de mars 1906".

Revenons à Javerlhac où le 13 février Donzeau, président des marguilliers en l'absence du maire Mazerat a donc été prévenu que l'inventaire aurait lieu 8 jours plus tard. En fait seul le curé se présentera ; il remet une protestation écrite qu'il exige être annexée aud. inventaire dûment signée par lui et les fabriciens présents : Donzeau, Garenne, Coussy et Aupy.

Les arguments sont à peu près les mêmes pour chaque paroisse. Voici ceux de l'abbé Bonhur :

- "cet inventaire est malhonnête ; ces biens dont vous voulez nous dépouiller ont été acquis loyalement par don ou par achat
- nous sommes chez nous : charbonnier est maître dans sa cabane ; que le maire reste dans la mairie
- c'est une attaque contre la liberté dans un Etat qui prône si haut la liberté
- vous allez profaner et voler ces vases sacrés, ces linges bénits comme il a été fait il y a 113 ans, dont rien n'a été restitué
- j'en appelle aux honnêtes gens de tous les pays, devant Dieu et devant l'Histoire"

En fait la plupart des maires éviteront de se montrer, afin, peut-être d'éviter un affrontement, sinon par lâcheté. Seule réaction à Saint-Martial où "la taupe noire poursuit son travail de sapé !"

Inventaires à Javerlhac et La Chapelle-Saint-Robert

Ils figurent aux Archives départementales¹⁵ et nous fournissent un aperçu des "richesses" javerlhacoises des années 1900.

Deux listes distinctes ; biens de la fabrique - biens de la commune

15. A.D. Dordogne, 0 V 107.

A) appartenant à la fabrique :

Dans la sacristie :

Ornements blanc, vert, violet, rouges ; linges d'autel : nappes d'autel, de communion ; manuterges, purificatoires, corporaux ; 3 aubes - 3 surplis - 10 tentures mortuaires (revendiquées par Dolezon de Paris) ; un calice - une custode - une boîte de saintes huiles ; 2 ou 3 missels et le porte-missel ; une croix métal argenté - une croix dorée (don de Mme Vallade du Petit-Jommelières)

Dans le chœur :

6 grands chandeliers - une croix cuivre - 6 vases avec fleurs artificielles - 6 autres chandeliers en étain - un ostensor argent - un thabor - (le curé invité à ouvrir le tabernacle a refusé et dit qu'il contenait le ciboire en argent (250 g.) valant 30 F... (le receveur des Domaines n'a donc pas insisté).

Dans la nef :

6 statues (dons de différents paroissiens) - un harmonium (fourni par l'abbé Bonhur) - 4 lustres (donateurs Garenne, Donzeau, Laroussie, Nadaud) - un chemin de croix (don de Vallade) - 200 chaises et 12 bancs en mauvais état - un confessionnal - 2 troncs - un Christ (donné par Desvard).

Dans le presbytère :

Une paire de canons d'autel - un crucifix - une statue en plâtre de la Vierge - 3 chapes - un ostensor en cuivre doré - 3 étoles en mauvais état - 3 chapes - une table en bois - 2 cierges.

B) Biens de la commune dont la fabrique n'a que la jouissance

- sol de l'église (3 ares 6 centiares) Valeur 1440 F.

- église

- immeubles par destination : 2 autels en marbre - chaire - bénitier - grille de chœur - fonts baptismaux - cloche (800 kg) - 10 vitraux (donateurs : Bonhur - Dolezon - Debord - Lompré - Laroussie - Faure - Lapeyre-Mensignac)

- presbytère (3 ares) Valeur : 1200 F.

C) Chapelle-Saint-Robert (chapelle de secours) :

L'inventaire est rapide

En dehors d'un autel en marbre, 2 bénitiers en pierre, 3 petits vitraux, une cloche de 200 kg (inscription illisible), les 20 chaises, 11 bancs, le banc de la famille Dolezon, tout a été donné par Dolezon ou Mme de Vassogne et Mme Andrieux de Marthon ; Edouard Dolezon, le frère de nos deux religieuses parentes du château avait tenu à entretenir l'église Sainte-Anne...

L'affaire des inventaires tourne court : les exécutants pataugent. La direction des Domaines et de la Trésorerie donne l'ordre formel d'arrêter. "Pourquoi ?" demande le sous-préfet au préfet, "Votre télégramme prévoyait seulement un sursis dans les cas de conflits possibles ; et la gendarmerie a pris ses dispositions : ce contre-ordre est regrettable."¹⁶

En façade, le préfet se réjouit de "la complète défaite du parti clérical" et une certaine presse se gaussé des "protestations du camarade évêque."

Banquets et discours (1906)

Les législatives approchent : les banquets se succèdent et les joutes oratoires persifleuses et démagogiques enflamment les convives. Sireyjol, au plan local, triomphe de Theulier soutenu pourtant par le sénateur Dusolier, par Desvars, maire de Lussas, par celui de Saint-Pardoux, celui de Teyjat Pabot-Chatelard ("le millionnaire qui touche 6 000 F. de retraite") par les fonctionnaires à 20 000 F, les châtelains, les gros bourgeois.¹⁷

Sur 585 sièges, ont obtenu :

Radicaux : 237

Républicains de gauche : 90

Progressistes : 66

Conservateurs : 78

Nationalistes : 30

SFIO : 54

| | Votants | Sireyjol | Theulier | Cellerier |
|----------------------|-------------|-------------|-------------|-----------|
| Hautefaye | | 52 | 41 | |
| Javerlhac | 352 | 171 | 174 | |
| Nontron | 824 | 308 | 502 | |
| Saint-Martial | 239 | 89 | 149 | |
| Saint-Martin | 149 | 91 | 58 | |
| Teyjat | 188 | 73 | 109 | |
| Total | 3553 | 1683 | 1825 | |

Election des députés (mai 1906) (canton de Nontron)

16. A.D. Dordogne, 1 V 184.

17. A.D. Dordogne, 3 M 75.

La victoire de Sireyjol est fêtée par un banquet¹⁸ de plus de 200 personnes, présidé par le préfet avec gerbes de fleurs, enfants chantant La Marseillaise, magistrats, procureur, inspecteur primaire, de nombreux maires du canton. Le citoyen Borderon, candidat à la mairie de Javerlhac, prononce "quelques mots simples, ceux qui viennent du cœur : Je suis un travailleur, je suis donc qualifié pour parler en leur nom : Sireyjol est notre ami, notre défenseur ; il a tout fait pour nous, il fera tout !" - Chaude ovation - "Notre succès, répond le vainqueur, est magnifique ; mais nos adversaires, ceux de la sacristie, du confessionnal, de l'hostie n'ont pas désarmé... Je remercie spécialement les instituteurs d'être venus si nombreux... Vous, les fonctionnaires de la République, ne tremblez devant personne !"¹⁹

Mais l'on rapporte malicieusement que lorsque M. le député fait sa tournée du côté de Javerlhac, bien peu de gens se dérangent pour le saluer... Qui donc a voté pour lui ? Pas même une des trois personnes qu'il a rencontrées, ricane-t-on. Il est vrai que le canton de Nontron a Picaud pour favori.

"Il est certain", note le préfet dans son rapport mensuel au ministre, "que dans les campagnes, le paysan se préoccupe seulement d'avoir un desservant pour dire la messe, faire un baptême ou un enterrement, célébrer un mariage. Il se désintéresse de la situation matérielle du clergé qui a perdu une grande partie de son prestige par son amour démesuré du lucre, sa constante ingérence dans les affaires politiques et l'attitude prétentieuse du haut clergé contre la loi française à l'instigation du pape romain." Mgr Delamaire serait-il visé ?²⁰

Les délits de messe

Une nouvelle tracasserie marque ce mois de décembre 1906.

En application de la loi de 1881 relative aux réunions publiques et à l'exercice du culte dans les édifices antérieurement utilisés à cet effet, y étant assimilés toute occupation de ces lieux devra faire l'objet d'une demande préalable. En bref le curé devra demander au maire le droit de dire la messe...

Le garde champêtre ou l'agent verbalisateur dépêché par le maire pour vérification dressera un P.V. en cas de transgression. Il est toutefois recommandé afin d'éviter un esclandre, d'attendre discrètement la fin de

18. En voici le menu : Potage : Perles des roches ; Hors-d'œuvres : radis, beurre, saucisson ; Poisson : cabillaud, sauce fines herbes ; Entrée : veau braisé aux oignons, gigot de pré salé ; Légumes : haricots bretonne ; Rôtis : poulet de grain, salade de saison ; Entremets : pièce montée, desserts assortis ; liqueurs, café. (d'après : Eloi (Jean), *Le Dr Léon Sireyjol*).

19. Eloi (Jean), *Le Dr Léon Sireyjol*.

20. A.D. Dordogne, 1 M 81.

l'office... ce qui obligera certains inspecteurs à se geler toute une matinée de dimanche (on est en décembre et à l'époque les premières messes se disaient dès 6 heures) pour vérifier les différentes cérémonies ou se transporter de l'église paroissiale à une chapelle annexe éloignée de plusieurs km. C'est ainsi que l'archiprêtre de Nontron, le sieur Lasserdurie se fit épingleur pour avoir enfreint le règlement 2 ou 3 fois en une matinée !

Le ridicule de cette mesure apparaît rapidement : elle est bientôt rapportée puisque le sous-préfet à qui le maire de Javerlhac avait réclamé des instructions avait répondu que les gendarmes ne devaient en aucun cas verbaliser. Naturellement l'abbé Bonhur n'avait pas demandé d'autorisation et Mazerat avait répondu... innocemment au sous-préfet qu'il n'était au courant d'aucune réunion publique et terminé son rapport par un : "Je laisse faire" plutôt goguenard. Les contrôles tatillons cessent au bout d'une semaine (13-17 décembre).

A ce point des événements, le gouvernement semble souhaiter :

- éviter tout nouveau conflit par une large tolérance ;
- assurer la jouissance des églises et leur contenu à l'ensemble des fidèles ;
- faire respecter la suprématie du pouvoir civil et de la loi ("et la loi devra s'appliquer en dépit des farouches maires réactionnaires").²¹

Liquidation des conseils de fabrique - les presbytères

On a donc arrêté définitivement, en cours d'année, les comptes des conseils de fabrique (l'évêque avait demandé de préparer les registres et les pièces justificatives mais de ne les remettre à l'autorité civile que sur réquisition officielle²². A Javerlhac, conformément à la loi de 1884, le conseil municipal avait approuvé lesdits comptes, que l'on retrouve en détail aux Archives.²³

21. A.D. Dordogne, 1 M 81.

22. P. Pommarède, p. 516.

23. A.D. Dordogne, 0 V 142.

Budget ordinaire (objets de consommation
pour le culte)

| | 1905 | 1906 |
|------------------------------|---------------|------|
| Pain | 15 | 15 |
| Vin | 25 | 25 |
| Huile, éclairage | 40 | 35 |
| Cire | 6 | 5 |
| Encens | 5 | 4 |
| Combustible | 3 | 3 |
| Entretien mobilier | 25 | 40 |
| Ornements, vases sacrés | 50 | 60 |
| Blanchissage linge | 60 | 40 |
| Vêtements des employés | 30 | 50 |
| Binage – prédicateur | 70 | 30 |
| Sacristain, enfants de chœur | 20 | 65 |
| Régisseur des chaises | 75 | 75 |
| Entretien église | 30 | 50 |
| Entretien presbytère | 93 | - |
| <u>total</u> | <u>368,95</u> | |

Produit des rentes et
fondations régulièrement
autorisées par décret

7 thermidor an XI
Excédent des recettes
1904 : 895,65
Opérations 1906 :
recettes 1428,20
dépenses 368,95
excédent : 1059,25

A Javerlhac le 24 mars
1906
Le comptable : Coussy
Vu et approuvé par nous
membres du conseil de
fabrique :
(signé) Aupy – Garenne –
Donzeau – abbé Bonhur

Crédits ouverts pour ce budget :
pour 1905 : 335 pour 1906 : 535

Sur le reliquat il sera prélevé 140 F pour la commune (représentant un acompte sur le budget des cultes) qu'elle utilisera à la réfection de certains chemins vicinaux comme le feront d'autres municipalités.

Le conseil municipal a également voté le maintien d'un desservant pour l'église. Dans quelles conditions sera-t-il logé ? Aussi curieux que cela puisse paraître, il faudra plus de deux ans de marchandages pour aboutir à une solution !

Mais Javerlhac n'est pas la seule à être plongée dans l'indécision : chaque commune semble attendre que sa voisine résolve le problème. La formalité inquiète les maires républicains pris entre les vœux des habitants et les instructions ministérielles. Et si en définitive, les desservants refusent de signer le bail proposé, les maires devront-ils expulser leur curé ? Mais le sous-préfet se veut optimiste, si toutefois le clergé n'use pas de son autorité et de son prestige pour combattre la République et la loi française. (réponse au préfet Estellé)

Les (associations) cultuelles

Parallèlement se pose la question des "cultuelles", associations créées en 1906 après maintes tergiversations. Elles sont pourtant dans la suite logique des choses. En effet, chacun ayant reconnu - *volens nolens* - ce qui était propriété des uns et des autres, il convenait d'attribuer la disposition gratuite des édifices religieux à de nouvelles associations en remplacement des fabriques. Mais l'épiscopat, craignant de voir disparaître son autorité ou même redouter un schisme, est très réticent. En dépit des critiques, la loi fut appliquée et actuellement encore les objets mobiliers inscrits à l'inventaire de 1906 appartiennent aux communes mais celles-ci ne peuvent en disposer sans l'accord du conseil municipal, du curé, de son conseil économique après arrêté préfectoral et celui des Affaires culturelles si ces objets sont classés.²⁴

Par contre toute acquisition postérieure à 1906 appartient à la paroisse comme l'atteste ce legs de Dame Serpolet, née Marie Raspail, déposé chez Me Desvars par testament du 10 mars 1900, d'un montant de 2 000 F, à condition que cette somme soit placée en rente sur l'Etat et qu'il soit prélevé annuellement sur les intérêts une somme de 10 F pour l'entretien de son tombeau et celui de son époux et que le reste des intérêts soit affecté à une messe pour elle et son mari dite dans l'église par le curé de Javerlhac à perpétuité. La fabrique ayant accepté ce legs, le préfet donne son accord le 18 novembre 1906 et le conseil le ratifie peu après.

Entre-temps, le service des inhumations, retiré à la paroisse, est confié à la mairie pour toutes les formalités à remplir.

Encore quelques escarmouches ici ou là : à Varaignes, il y a conflit entre le maire et les cléricaux à propos d'école mixte. Le curé se méfie du mélange garçons-filles et l'évêque aurait même menacé de déplacer le desservant si le projet était maintenu.

A Saint-Martial-de-Valette (encore et toujours !) le conseil a voté un crédit de 328,30 F en faveur de l'évêché pour obtenir le maintien du curé dans le presbytère. La proposition est rejetée comme atteinte à la neutralité.

Javerlhac, lanterne rouge du département

Et c'est Javerlhac qui finit par passer pour le mauvais élève de la classe avec ses discussions interminables sur la location du presbytère.

24. Abbé Barnère, *Cahiers de La Chapelle*, n°10.

C'est entendu, la commune a manifesté son désir de conserver son curé. C'est entendu, l'abbé veut bien rester. Mais comment arriver à s'entendre sur les clauses du bail ? Le conseil est-il tellement divisé politiquement ? (On a vu qu'en 1908 plusieurs Radicaux en font partie)

La réunion du 6 mars 1907 est annulée : on a "oublié" de convoquer deux conseillers : étourderie ? manigance ? On décide de voter à bulletin secret. Le premier chiffre proposé est 50 F par an, réparations locatives, impôts, assurance à la charge de la commune... "C'est un cadeau inacceptable" s'écrient les anti-cléricaux. Le 16 mars, proposition à 450 F... Tous refusent sauf un (sans doute celui qui avait avancé le chiffre !). 400 F. ? Repoussé... Finalement par 7 voix contre 4 on en revient à 50 F en mettant réparations et autres frais à la charge du curé... Mais 3 des 4 opposants (le Dr Bosselut, E. Mounier, Guyot) n'abdiquent pas aussi facilement, et font insérer dans le P.V. qu'un tel chiffre constitue une subvention déguisée et contraire à l'art. 32 de la loi du 9 décembre 1905. Rien n'est tranché.

Rappel du sous-préfet en novembre : un des trois opposants se rallie à la majorité "mais uniquement par devoir". L'affaire traîne encore 4 mois jusqu'à ce qu'une offre d'un certain Borderon (celui que nous avons vu féliciter le Radical Sireyjol au banquet) négociant en vins, ravive la discussion en offrant 300 F pour occuper les locaux. On se retourne vers l'abbé Bonhur pour lui proposer 150 F plus les charges et avec réserve de ménager 2 places pour héberger les chevaux des gendarmes en cas de passage !

Affaire conclue ? N'y pensez pas !

3 décembre 1908, mise en adjudication du presbytère : à 225 F (offre de Borderon), montant des enchères : 5 F. Le presbytère est adjugé comme suit : la maison sera affectée à l'habitation avec réserve pour la grange, le jardin, la cour. L'adjudicataire sera autorisé à traverser la cour seulement pour accéder à la maison, au bûcher et à la cave où il pourra ranger ses provisions pour une année seulement. Bail 3 - 6 - 9, payable 6 mois à l'avance... Signatures : ouf ! Il n'empêche qu'un tel contrat risque d'être source de problèmes !

Avant que le résultat de la délibération ait été communiqué à Nontron, le sous-préfet avait signalé à son chef (7 déc. 1908) que si de nombreux baux avaient été signés entre communes et curés, il a fallu mettre en demeure 5 récalcitrants de prendre leur décision. En dehors de deux cas où la propriété des immeubles a été réclamée par les héritiers d'un légataire, il reste deux entêtés : Saint-Jean-de-Côle... et Javerlhac !²⁵

25. A.D. Dordogne, 1 M 81.

Mensuel

N° 12

Mai 1910



Bulletin
Paroissial
de JAVERLHAC



Fes sème les boñ grain

Bonnes feuilles du bulletin paroissial, 1910. Manuels scolaires...

Depuis une trentaine d'années on se bat (symboliquement, Dieu merci !) à coups de manuels, livres d'histoire, cours de morale... Une phrase perfide par-ci, un dessin déformé par-là et la guerre se rallume ; le bulletin paroissial en fournit un exemple.

En 1882, la congrégation de l'Index avait condamné certains livres utilisés à la laïque et les évêques avaient incité les parents à réagir contre leur emploi, en essayant, en un premier temps, de convaincre les instituteurs de changer de manuel et en cas de refus d'interdire à leurs enfants l'usage desdits manuels. On retrouve sous la plume de l'historien local Ribaut de Laugardière²⁶ une page dénonçant "les mensonges contenus dans le manuel d'instruction civique de M. (Paul) Bert". On brandit même la menace d'interdire de communion solennelle les enfants dont les parents auraient conservé ou utilisé ces livres impies.

Malgré cette véhémence, le sous-préfet espère que la lettre des évêques aura peu d'effet à part dans quelques communes où *l'Histoire de Calvet* a été boycottée et 4 élèves récalcitrants exclus pour 15 jours.

A son tour, l'abbé Bonhur prend position dans son *Bulletin*, qu'il vient de créer, vilipendant ces manuels "où l'esprit de mensonge et de dénigrement envers l'Eglise, ses doctrines et son histoire apparaît en affirmant que les vérités les plus essentielles telles que l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, la vie future, la déchéance originelle sont insuffisamment démontrées"²⁷. Il espère ainsi "démasquer l'œuvre maçonnique de la laïcisation et l'action du ministre de l'Instruction publique qui refuse aux pères de famille le contrôle des études de leurs enfants ce qui constitue une odieuse et tyrannique prétention".

Dans un autre numéro, il parle du tout nouveau "denier du culte" récemment créé pour remplacer le budget gouvernemental "brutalement et injustement supprimé". Ailleurs, il s'essaye à une parabole campagnarde en comparant les gouvernements antiéricains à des apiculteurs pillards :

"Quand il vide les ruches, les abeilles ne laissent pas que de bourdonner et de piquer un peu, mais l'apiculteur est le plus fort : elles sont volées. Ensuite comme il a l'air de se tenir tranquille, elles se remettent en besogne et lui reviendra dès que la ruche sera de nouveau

26. G. de Monneron, *Nontron dans l'histoire*.

27. Numéro du 27 août 1911.

pleine. En effet entrez dans une de nos grandes villes, vous trouvez : "Caserne des Bénédictins... Caserne de la Visitation..." depuis la Révolution c'est une mairie ou une gendarmerie ou une prison autrefois la propriété d'une communauté religieuse : les apiculteurs sont venus..."

... et crucifix

Depuis 1882, date de la suppression de l'enseignement confessionnel scolaire (les curés ne pouvant plus pénétrer dans les écoles et l'instituteur n'ayant pas compétence pour dispenser le catéchisme) il était logique de faire disparaître croix et statues de saints des salles de classe déjà existantes et de n'en autoriser aucune dans les bâtiments neufs ou restaurés (ce qui explique peut-être que je n'ai trouvé personne à Javerlhac se souvenant avoir vu ou entendu parler d'un crucifix suspendu dans une des classes, l'école datant de 1892). On fit généralement la sourde oreille et l'inspecteur dut revenir à la charge. Si le préfet approuve l'action de ce dernier, il recommande d'être prudent ou d'attendre les vacances scolaires. Mais poussé par la ligue de la Libre Pensée, il demande qu'on lui communique le nom des 15 communes désobéissantes. L'inspecteur suggère alors de faire blanchir les murs et de saisir l'occasion pour se débarrasser du crucifix en place. Le sous-préfet refuse de se prêter à ce "camouflage", prend avis de son chef. Et les mois passent...

En octobre 1906, l'inspecteur d'académie revient à la charge et confirme qu'il y a encore des crucifix à Lussas, Rudeau, Quinsac, Sainte-Croix. Le sous-préfet jure le contraire (est-ce pour cette attitude qu'il sera décidé en loge de le faire muter ?). Un échange de courrier entre préfecture, sous-préfecture et académie occupe une bonne partie de l'année scolaire...

Rentrée 1907 : "Le personnel enseignant risque des représailles en obéissant ; il redoute de se trouver dans une situation impossible ; on en fera non seulement une affaire religieuse mais politique... Tout enlèvement clandestin devenait dangereux : on avait trop parlé".²⁸

Et certains maires astucieux font valoir qu'ils n'ont pas prévu de dépense supplémentaire de peinture puisque les murs sont en bon état !

Mais à Saint-Martial, naturellement, on a trouvé une autre solution (juin 1907). A la faveur des congés de Pâques, les maîtres ayant décroché les deux crucifix, les avaient remis au maire en tant qu'objets d'inventaire.

28. A.D. Dordogne, 1 M 175.

Furieux, M. de Montcheuil, le maire et 5 conseillers décident au nom de la population catholique de placer une des deux croix dans l'église près des fonts baptismaux, accompagnée d'une plaque explicative :

HOMMAGE ET REPARATION
AU CHRIST
CHASSE DES ECOLES PUBLIQUES
AVRIL 1907
LE CONSEIL MUNICIPAL

... et d'imputer la dépense occasionnée sur le compte communal.

Bien entendu, le sous-préfet juge que ladite dépense serait une subvention déguisée au culte, que les termes de la délibération sont une critique des lois de la République et rejette la décision du conseil municipal lequel a été convaincu de céder à la force et avait élevé une protestation durable et publique (il va sans dire que 7 des 13 conseillers sont notoirement réactionnaires...)

Et l'abbé Bonhur ne manque pas l'occasion d'utiliser son *Bulletin* pour marquer sa désapprobation devant une propagande insidieuse qu'il relève jusque dans un abécédaire pour jeunes enfants. Allusion également à l'enlèvement des mêmes emblèmes dans les tribunaux où certaines situations cocasses se présentèrent : comment débarrasser la salle des Assises de Périgueux d'un plafond décoré de motifs religieux sans l'accord des Beaux-Arts ? Quid du palais de justice et ses deux tableaux représentant le Christ, d'un crucifix en fonte bronzée (*sic*), d'un autre en plâtre ; du tribunal de Nontron, avec son vieux tableau et ses deux crucifix ? Il n'y eut pas d'effusion de sang mais la lutte fut chaude... bien digne d'un poème héroï-comique genre *Le Lutin* de l'ami Boileau !

Les élections de 1910 resteront sous l'emprise des "marées croupissantes". Pourtant Sireyjol continue à vilipender "ces Républicains d'opérette, ces Radicaux de mauvais teint" qui, comme Briand, recherchent l'apaisement.

Aux cantonales de 1914, l'ancien maire de Saint-Pardoux, l'anti-cléricale le plus acharné de la région, sera encore vainqueur, rappelant à cette occasion une des idées-force de sa campagne : "Défendre l'enseignement laïque et la République contre les attaques sournoises du cléricisme qui jamais n'enterre la hache de guerre !"

Et Réjou, dans son journal *Le Nontronnais*, avec un léger manque de courtoisie, salue à sa manière le vainqueur :

"Dire que ce crétin pitoyable, ce malfaisant fantoche représente le canton de Nontron : heureusement plus pour longtemps !"

Les Javerlhacois, comme la plupart de leurs contemporains durent abandonner le régime concordataire à la grande satisfaction des bons Républicains et même de certains "cléricaux" qui jugèrent que la liberté doit parfois se payer... ("Et Dieu vit que cela était bon" Genèse I, 10)... mais la question scolaire reste un excellent sujet de polémique dont les Français ne voudraient surtout pas se priver...

O.P.

Sources et bibliographie

- Archives départementales : 2 Z 360, 2 Z 365, 2 Z 371
 0 V 46, 0 V 47, 0 V 50, 0 V 56
 1 M 81
 3 M 227
- Archives diocésaines : C 56
- Procès verbaux du conseil municipal de Javerlhac

- Abbadie d'Arrast (abbé d'), *Notice sur le Bourdeix*.
- Agulhon (Maurice), *Histoire de France*, tome V, Hachette.
- Eloi (Jean), *Léon Sireyjol (1861-1942), porte-parole des Républicains de Dordogne*.
- Pommarède (P.), *La séparation de l'Eglise et de l'Etat*, Pierre Fanlac, 1976.
- Rémond (René), *L'anticléricalisme en France*, éditions Complexes.
- *Cahiers de La Chapelle*, n°6.

Il y a 100 ans Georges de Villebois-Mareuil

par Michel A. RATEAU*

Voici à peine plus d'un siècle, en Afrique australe, s'engageait un conflit de type quelque peu particulier : la Seconde Guerre Anglo-Boer, 1899-1902. Sur ce vaste territoire, il devait mettre en scène, non pas une ethnie autochtone et un envahisseur colonialiste mais, plus curieusement, deux "tribus d'origine européenne", aux idéaux et aux concepts tout à fait divergents.

D'un côté, se trouvaient les Boers ou Afrikanders, un terme aujourd'hui écrit et prononcé "Afrikaners" et qui rappelle leur profond attachement à leur terre d'adoption depuis plus de deux siècles. Descendants de colons et de pionniers essentiellement arrivés au Cap de Bonne-Espérance, entre 1652 et 1715¹, puis, à la suite de divers treks², installés de par la totalité géographique du sous-continent africain, ils se considéraient comme étant pleinement dans leur droit, tant du sol que du sang, de jouir d'une indépendance territoriale, administrative et politique incontestée et incontestable.

De l'autre, s'imposaient les Britanniques, avides des ressources minérales de ce pays et modèles alors tout à fait incontestés et incontestables d'un colonialisme forcené, connu et reconnu, attesté par et critiqué pour mille

* spécialiste de l'histoire de la présence française en Afrique australe.

1. Rateau (Michel), 1991.

2. Trek : mouvement de migration organisé par les Boers afin de trouver de nouveaux lieux d'implantation.

et une violence en tout genre, toujours prolongées et maintenues d'une poigne de fer dans un gant de très fin velours...

En Europe et en Amérique du Nord, les populations prirent immédiatement le "parti des opprimés", celui des Boers. Sur la scène française, se manifesta un certain colonel Georges de Villebois-Mareuil.

Rappel de situation géopolitique en 1899

Dès le début de 1899, l'inéluctable affrontement est pressenti par les observateurs spécialisés dans l'actualité géopolitique de cette partie du monde.

Dès le début du mois de septembre 1899, l'École des frères Maristes de Johannesburg, reçoit du consul de France Colomiès³, ainsi que de Henri Duval, alors directeur de la Banque française de l'Afrique du Sud, la proposition d'installer, dans les locaux habituellement destinés à l'enseignement, une "Ambulance française", pour le cas où la guerre qui paraît imminente, viendrait subitement à éclater entre l'Angleterre alors en possession des deux provinces du Cap et du Natal, et les deux "Républiques Sud-Africaines", le Transvaal et l'État Libre d'Orange.

Le 17 septembre, le consul de France offre, au comité de guerre du gouvernement boer du Transvaal, les locaux prêtés à cet effet par les frères Maristes. Cependant les Ambulances françaises devront cesser leur action, le 6 août 1900, par suite des restrictions drastiques créées par les Britanniques. Elles auront alors reçu 15 Français sur les 103 étrangers auxquels elles auront apporté soins et soutiens divers, sans, bien entendu, oublier les nombreux militaires venus de tout le Royaume-Uni afin de "casser du Boer"...

C'est là, l'une des rares implications, semi-officielle, d'ailleurs, de l'État français dans cette affaire. Le consul Colomiès, à Johannesburg, comme son collègue le consul général de France Aubert, à Pretoria, fait, pendant ce conflit, grande preuve d'humanité, de maîtrise des situations, bref ! de diplomatie, mais aussi, de grand cœur !

Comme le rappelle le président Paul Krüger dans ses *Mémoires*⁴, les hostilités commencent le 11 octobre 1899, et c'est le début de ce que l'on

3. Archives du ministère des Affaires étrangères, République Sud-Africaine, correspondance consulaire, à la date.

4. Voir la bibliographie. NB : curieusement, l'auteur ne cite ni Villebois-Mareuil ni la participation de la Légion étrangère au sein de laquelle évoluait le French Corps de volontaires. Il faut bien dire que les Boers recherchaient plus.

peut véritablement appeler l'une des affaires les plus meurtrières de l'histoire de ce pays. Le monde entier "assiste" à l'étranglement, à l'assassinat d'un petit peuple voire au génocide systématique qui est perpétré jusque dans le camp de Mafeking, au nord du pays, à deux pas de la frontière du Bechoualand d'alors (devenu le Botswana, indépendant en 1966), pour ne citer que ce dernier où les victimes font connaissance avec toute l'extrême rigueur de la discipline impitoyable des autorités militaires britanniques parmi lesquelles se retrouvent, dans les documents d'archives, des noms tels que ceux de Winston Churchill ou de Robert Badenpowell, le futur fondateur (1908) du scoutisme international.

Quelques données chiffrées inhérentes à la mortalité dans les 15 camps de prisonniers, suffiront à éclairer ce propos, rappelant une époque de grande misère humaine et de terreur dévastatrice, laquelle, cependant, ne semble pas encore tout à fait terminée.

- de janvier à avril 1901 :
 - enfants âgés de moins de 8 ans : 112
 - plus de 8 ans et adultes : 50
- d'avril à juin 1901 :
 - enfants et adultes : 1 441
- d'octobre à décembre 1901 :
 - enfants de moins de 8 ans : 2 782
 - plus de 8 ans et adultes : 1 137

Ces chiffres sont une synthèse sommaire de ceux que nous avons relevés dans les fonds publics des State Archives de Pretoria et de Petermaritzburg, ainsi que dans ceux des Archives diplomatiques, à Nantes, et des Archives du ministère des Affaires étrangères, à Paris, lors de la consultation de nombreux documents dont la longue liste des références ne peut être reproduite ici.

En juillet 1901, la population des 15 camps s'élève à plus de 45 900 hommes, femmes et enfants, ces derniers étant les plus nombreux. Ces chiffres n'incluent pas celle des camps de Ceylan, de la Caraïbe ou de l'île de Sainte-Hélène... Sans craindre un instant de modifier les réalités de l'Histoire, on peut, ici encore, qualifier ces camps de "*précurseurs des camps de concentration*" européens de la Seconde Guerre mondiale.

Cette lutte entre le David et le Goliath de l'Afrique australe, entre le pot de terre du maigre sol africain et le pot de fer des canons dont on écrase les plus petits, ne pouvait que générer des sentiments de désapprobation, d'affliction, d'opposition, de rejet, de haine, de solidarité, de rage à vous donner l'envie de prendre les armes contre l'ogre britannique toujours plus affamé du sang des conquies. Alors, on s'enrôla depuis l'Alaska jusqu'aux plaines de l'Ukraine, d'Oslo et de Dublin jusqu'à Athènes...

Et les Français, bien que peu nombreux, ne furent pas de reste en qualité et l'un d'entre eux, Georges de Villebois-Mareuil, devint le héros de toute une époque et de toute une épopée qui virent la notion apparente de ce que peut être le sacrifice de soi, laisser des traces profondes dans la mémoire collective de cette terre, pour nous géographiquement si lointaine. En 1952, des descendants de Boers donnent encore, pour second prénom, à l'un de leurs garçons, celui, plutôt commémoratif, de "Villebois-Mareuil"⁵. En 1970, à Zeerust, proche de Mafeking, on vous refuse encore l'entrée dans la ferme si vous saluez votre hôte en langue anglaise.. (Témoignage vécu de l'auteur).

Villebois-Mareuil : origines sociales, militaires, religieuses

Pour reprendre une expression qui sied aux "héros populaires", les origines de notre "colonel périgourdin" remontent à la nuit des temps⁶. Nombre d'auteurs les ont retracées, quelques-uns après avoir engagé de sérieuses recherches dans les fonds d'archives publiques et privées ; d'autres s'étant contentés de les recopier, parfois avec plus ou moins de fidélité ou de fantaisie.

G. de Villebois-Mareuil est tout imprégné de la saga familiale : on s'est distingué à Bouvines, en 1214, sous Philippe Auguste et contre les Anglais... et des suites de cette "prouesse" (action d'éclat, de courage, de valeur... exploit, haut fait, tout comprendre à la fois !) proviennent aux Mareuil du Périgord, la seigneurie et les terres de Villebois (Villebois-Lavalette, aujourd'hui sises en Charente) et la "noblesse" qui les accompagne.

En 1886, le baron de Verneilh précise que "... cette famille (de Mareuil) s'éteignit au XVI^e siècle, par le mariage de son héritière, Gabrielle de Mareuil, avec Nicolas Danjou, marquis de Mézières et que, leur fille unique épousa, à son tour, en 1563, François de Bourbon, prince dauphin d'Auvergne⁷."

En 1896, Joseph Durieux⁸ rapporte le texte d'une correspondance reçue du vicomte de Villebois-Mareuil : "*Beaucoup de papiers concernant ma famille ont été détruits à la Révolution et nous n'avons comme pièce très authentique, que les preuves de noblesse faites par mon arrière-grand-père, desquelles il résulte qu'il établissait sa filiation depuis 1530.*" Voici une honnêteté digne des âmes les plus nobles, sans aucun doute, et elle correspond bien à la façon "spirituelle" de vivre des membres de cette famille.

5. Archives privées M. Rateau ; State Archives, Pretoria.

6. A.N., fonds Périgord, t. 62, f° 333 ; Flavigny.

7. Baron de Verneilh, illustration de la famille de Mareuil, in *B SHAP*, t. XIII, 1886, p. 68 et suiv.

8. Durieux (Joseph), *B SHAP*, t. XXV, 1896, p. 234, note de bas de page.

1898-1899. — N° 27. LITTÉRATURE ET MODÈS VINGT-CINQ CENTIMES Supplément de l'Exposition de 1898. — PARIS, le 24 Juin 1898.

L'Illustré SOLEIL DU DIMANCHE



Le genre de l'illustration.
LA GUERRE DU TRANSVAAL — Un Conseil de Guerre.
Dessiné par le photographe militaire américain de l'armée.

Les Mareuil (et Villebois-Mareuil, bien entendu !) se sont unis aux Talleyrand, Rochefort, Montenaude, Soubise, La Rochefoucauld, Montbron, Authon, Dreux, Bouchard d'Aubeterre, Harcourt, Clermont...

Georges, Henri, Anne-Marie, Victor, vingtième comte de la longue lignée des Villebois-Mareuil, naît à Nantes, le 22 mars 1847. Ses parents, Félix de Villebois-Mareuil, un aristocrate royaliste et ami dévoué de la duchesse de Berry, et Léonie, la fille du comte de Comulier-Lucinière et de Marie-Amélie de Blocqueil de Croix de Wismes, sont alors établis au Bois-Corbeau, près de Montaigu, en Vendée, Mais l'hiver y est glacial et ils préfèrent louer un appartement à Nantes au confort urbain plus propice à une naissance sans subir quelques avatars.

Selon le biographe Félix⁹ : *"Il vivait dans une atmosphère d'idées élevées et chevaleresques. On lui avait souvent dit qu'étant de grande race, il aurait un jour de grands devoirs."*

Son instruction se déroula entre les mains des pères séculiers de Nantes, à la Maison dite des Enfants Nantais, puis chez les Jésuites de la rue de Vaugirard, à Paris¹⁰, dont le recteur est le P. Olivaint.

Afin de mieux saisir l'état d'esprit du futur "volontaire" du Transvaal, on lira ou relira son roman autobiographique *Sacrifiés*¹¹ dans lequel les réactions de son héros, Jean de Vair, traduisent parfaitement l'essentiel de ses pensées et de sa philosophie face à la vie : *"Travailleur par besoin d'activité, autant que par émulation..."* ou encore : *"Le jeune homme ne croyait pas qu'on pût vivre de la sorte, tranquille et indifférent en son coin, sans se soucier de son temps, de ses concitoyens, de la France et de ses destinées. Il estimait qu'un homme robuste, instruit et sain d'esprit... se doit à son pays, et que, descendant d'une longue suite d'aïeux qui tous avaient porté l'épée, ce serait plus qu'un crime de lèse-hérédité que se dérober à si fière obligation"*¹².

Carrière militaire

Il entre à Saint-Cyr¹³ où il se perfectionnera en anglais et en allemand, deux langues qui lui permettront de bien communiquer avec les Boers. A sa sortie de cette école militaire, en 1867, il est sous-lieutenant et il se porte

9. Félix, p. 18.

10. Keaney, p. 54.

11. Publié sous le pseudonyme de G. Simmy et paru dans la *Revue des Deux Mondes*, puis édité par Charpentier, à Paris, en 1891.

12. Villebois-Mareuil, *Sacrifiés*, p. 13.

13. S.H.A.T., Vincennes, dossier pensions.

volontaire pour la Marine, parce qu'elle est "lointaine et périlleuse", comme le rappelle Annette Keaney¹⁴.

Son premier poste le voit partir pour la Cochinchine où il apprend que l'insurrection avait déjà été réprimée : une considérable déception pour un jeune guerrier ! Une dysenterie ne le sert guère non plus mais son oncle maternel, le contre-amiral Cornulier-Lucinière succédant à l'amiral de La Grandière, le fait nommer à Saïgon où il l'emploie comme son aide de camp.

La guerre de 1870 éclate. Il est lieutenant depuis le 14 mai déjà et il demande à son oncle d'être relevé de ses fonctions afin de rejoindre la France. L'oncle refuse : on craint de nouveaux soulèvements dans cette partie de l'Asie du Sud-Est.

Mais, ardeur et persévérance permettront au jeune homme de s'embarquer pour le pays où le "devoir l'appelait". Villebois rencontrera Gambetta à Bordeaux¹⁵... et le 6 janvier 1871, il sera incorporé au 7^e bataillon de marche de chasseurs à pied... et nommé capitaine¹⁶.

Il est alors criblé par un paquet de mitraille ; on veut l'évacuer mais il aurait lancé : "*Tué pour tué...*" et de commander : "*En avant ! A la baïonnette !*"¹⁷. Ce ne sont là que quelques exemples de tout "l'héroïsme qui habite l'esprit" de Villebois-Mareuil.

A la suite d'une glorieuse action menée à Blois, il est fait chevalier de la Légion d'honneur, le 7 février 1871¹⁸. Il a 23 ans !

Peu après, une triste nouvelle devait l'atteindre un instant mais, par ailleurs, renforcer ses sentiments face à la notion de sacrifice : le père Olivaint, qui avait aussi été l'un de ses maîtres au collège de Vaugirard, est arrêté le 26 mai 1871 et il fait partie des 52 otages sacrifiés, ce jour-là, par la fureur des communards.

En 1878, alors que l'un de ses camarades de promotion de l'école de guerre est assassiné par les Canaques, il écrit à sa mère : "*Ce qui me navre le plus, c'est de penser qu'il n'est pas mort à la tête de ses troupes comme c'est notre beau privilège à nous autres soldats.*"¹⁹

C'est aussi l'époque où il rencontre celle qui sera sa femme, Paule Estrangin, une jeune roturière marseillaise, fille d'un riche industriel. Son

14. Keaney, p. 56.

15. Keaney, p. 138.

16. Félix, p. 37.

17. Caplain, p. 45.

18. A.N., L.H., dossier individuel.

19. A. Keaney cite cette anecdote puisée dans la correspondance du baron Gaétan de Wismes : lettre du 16 juillet 1878. Entretien avec A. Keaney, à Tarbes.

décès le poussera plus que jamais vers ce que nous avons envie de qualifier son "ultime aventure héroïque" : celle du Transvaal... laquelle, en réalité, aura pour nom État Libre d'Orange.

Trois ans plus tard, il participe à l'expédition de Tunisie, contre les Khmirs ou Kroumirs, et plusieurs fois, à des incursions sur le sol algérien. En Kroumirie, en 1881, il se distingue à nouveau héroïquement, comme le précisent ses états de services.

En 1882, le 11 février, à Marseille, les deux amoureux peuvent enfin convoler, malgré leur différence d'origines sociales.

Douze jours après son mariage, il est nommé chef de bataillon : il a à peine 35 ans. En 1886, il est nommé commandant d'armes de l'île de Port-Cros ; en 1887, chef de bataillon à Montauban, au 11^e régiment de ligne ; en 1888, chef d'état-major de cavalerie, puis du 19^e corps, à Alger.

C'est en 1892, qu'il quitte l'Algérie et les hommes qui se trouvaient sous son commandement, avec indicible regret... Mais, on se souvient de Psichari et de son amour pour la terre africaine, et on le comprend fort bien ! En 1892, il est fait colonel : il a 45 ans et il est le plus jeune de ce grade de toute l'armée française²⁰.

Cependant, cette année-là fut pour lui la plus triste de sa vie. Paule, sa tendre épouse, sa chère compagne, s'éteint à Marseille : elle avait à peine 31 ans. Elle ne lui laisse que leur fille Simone, emportant avec elle le garçon tant espéré, le continuateur de la longue lignée des Villebois-Mareuil, et aucun des frères du colonel n'avait de fils. Bien entendu, sa famille et ses amis parmi lesquels se trouvait Louis Hubert Lyautey, son camarade de l'école de guerre et futur maréchal de France, l'entourèrent de toute leur affection.

Le 1^{er} régiment de la Légion étrangère, basé en Algérie, venait de perdre son chef : G. de Villebois-Mareuil demande et obtient sa mutation. Il n'avait, cependant, pas tenu compte des caprices de l'administration militaire : il pensait que cette unité serait expédiée à Madagascar, "loin de tout" ! Il n'en fut rien ! Pour un temps rempli d'espoir, il accepte ses nouvelles fonctions : Lamoricière, l'un de ses héros, n'était-il pas également nantais et n'avait-il pas, aussi, commandé dans la Légion ? Hélas ! Son régiment ne partira pas pour la plus grande île africaine.

Le ministère de la Guerre lui offre alors de rentrer en métropole et d'être promu général, une nouvelle qui avive son désespoir : il est militaire, certes, mais aussi et surtout, un soldat de la trempe de ceux dont se font les héros... "*Garnisons et pantoufles*" riment bien mal avec "*combattre jusqu'à son dernier souffle...*"

20. Selon le baron Taylor. Information citée par A. Kearney.

A 47 ans, tout en demeurant colonel de réserve, il rompt avec l'armée. Le toujours actif colonel crée alors "l'Union des Sociétés régimentaires" dont le premier président est le général Fabre, le "*glorieux blessé de Solferino*"... Plus de 5 000 membres, tous d'anciens soldats, en 1898 ! Un succès qui inquiète le gouvernement qui tente alors, de contrôler cette association... Villebois ne peut tolérer ce "diktat" et, irréversiblement, il se tourne vers son destin africain.

La Seconde Guerre Anglo-Boer

L'an 1889 est un mauvais cru pour la France : l'affaire Dreyfus, depuis cinq longues années a déjà tant divisé le pays et, en partie, l'armée... Villebois est anti-dreyfusard. La III^e République n'en finit pas de ses innombrables scandales. L'officier de réserve se dévoue à toute son œuvre : "l'Action française" qui vient de prendre ses racines dans le patriotisme bafoué par tant de politiciens corrompus et par tant d'officiers d'Etat-major qui "deshonorent l'Armée". Autour de lui, se trouvent Charles Maurras, Maurice Barrès, Caplain et biens d'autres journalistes et écrivains : les fondateurs, proviennent alors des horizons les plus variés.

Comme le rappelle Annette Keaney : "*la France admettait que l'Angleterre intervienne au Transvaal si elle lui laissait les mains libres en Tunisie, au Maroc, en Algérie, alors que la Russie s'intéressait à l'Asie...*" et le Dr. Leyds, dans ses *Mémoires*, écrit alors : "*Pour chaque régiment britannique aux Indes, envoyé au Transvaal, la Russie envoyait autant en Perse. jusqu'à 35 000 hommes*"²¹.

Aux États-Unis, les Irlandais, bien entendu, mais en Europe aussi, les Néerlandais et les Allemands, évidemment ! Tous étaient pro-boers alors que les anglophiles américains s'affirmaient contre... en signe de remerciement pour les "bonnes bourses" que Cecil Rhodes, magnat des mines d'or et ancien Premier ministre au Cap, leur avait généreusement accordées pour de meilleures études à Oxford... Ah ! Corruption, quand tu tiens l'Homme !

Ainsi, quand bien même les gouvernements "euro-continentaux" ne souhaitaient pas soutenir le président Krüger et son Transvaal, les populations, elles, étaient prêtes à le suivre ! Comme quoi, les gouvernements ne représentent pas toujours les citoyens qui les ont élus !

De fait, la lecture exhaustive que nous avons entreprise des registres consulaires de Johannesburg, Pretoria, Le Cap, Lisbonne, Londres, Berlin et Paris, couvrant la période 1897-1903, confirme tout à fait cet ensemble de réalités.

21. Leyds, p. 25 : également cité par A. Keaney.

L'Histoire passe, la politique ne change guère : "pas de vague...", "pas d'incidents diplomatiques...", "défendre "nos" intérêts..." (comprendre : "ceux des corrupteurs et des corrompus"), "tenir le parapluie, prêt à être ouvert..." Tout cela est bien loin de Villebois et de ses amis lesquels sont de plus en plus nombreux.

En octobre 1899, lorsque la guerre éclate, Villebois-Mareuil se trouve à Biarritz où il passe quelques vacances familiales, avec sa fille Simone. Il avait déjà écrit à Leyds afin de lui proposer ses services à la cause du Transvaal : le Boer lui répond immédiatement par l'affirmative ; il était alors prêt à partir.

Quelles furent les raisons personnelles qui le poussèrent ainsi, à prendre cette décision ?

Dans le cadre d'un tel article, nous ne pouvons toutes les évoquer, cependant, en voici quelques-unes parmi les principales :

- défendre une noble cause ; soutenir l'esprit chevaleresque ("*à la française*") : s'engager afin de porter secours aux "petits" menacés par les "grands" méchants. Nombre de volontaires étaient issus de maisons appartenant encore à l'ancienne noblesse de France.

- rechercher un dépaysement ; oublier ses propres tristesses familiales, l'insupportable décès de sa femme, brisant, ainsi, sa famille et la continuité de la lignée.

- vouloir se retrouver dans les conditions idéales de la vie, non pas "militaire" mais celle de "soldat", c'est à dire "de l'homme engagé pour la durée d'une guerre" ! Assouvir son envie de combattre "comme tout bon soldat", car "*un guerrier ne saurait rester longtemps sans guerroyer*" ; revivre l'aventure guerrière voire une aventure africaine ; retrouver cette ambiance, cette atmosphère combattante qui ne déplaît pas aux hommes de courage, celle de l'expatriation volontaire, celle du risque, peut-être celle, aussi, à la tentation de l'appel du sacrifice... Mourir au combat n'est-il pas la plus belle mort dont puisse rêver un grand guerrier ? Et mourir dans le sacrifice ultime n'est-il pas une action d'éclat voire de gloire encore plus grande, plus estimable, plus inestimable ?

Ce sont là des idées "plus que villeboisiennes" ! Seuls les "vrais guerriers" comprendront cette forme "sublimatoire" du dévouement de soi. Et c'est la raison pour laquelle, dès l'annonce de son décès, dès la vérification de sa mort, les officiers britanniques, partageant pleinement ce "sentiment sublime" et ressentant fortement ce profond respect envers celui qui "a su mourir", arrêteront les combats et rendront hommage, sur le champ de

bataille à cet officier mort au champ d'honneur comme tant d'entre eux l'auraient souhaité pour eux-mêmes.

- oublier la France dreyfusarde : Georges de Villebois-Mareuil était affligé par cette affaire qui entache terriblement et l'armée, sa seconde famille, et la France, sa chère patrie ; rechercher la réhabilitation de l'image de l'Armée après l'affaire Dreyfus.

- laver le récent (novembre 1898) affront à un officier de l'armée française et à la France, que Londres a fait subir à Paris, dans l'affaire de la mission Congo-Nil du capitaine Marchand, à Fachoda, aujourd'hui Kodok, au Soudan.

- par ailleurs, en France, on se mobilise, les associations d'entraide aux Boers fleurissent aux quatre coins du pays ; la Croix-Rouge se porte volontaire ; la presse française, à la suite des invectives de sa consœur britannique envers elle, la France et les Français, dans la misérable affaire Dreyfus, devient plus qu'anglophobe ; etc. La fièvre monte et l'abcès doit être percé.



En Afrique du Sud

Le 25 octobre suivant, il s'embarquait à Marseille, pour Lourenço-Marquês (aujourd'hui, Maputo), au Mozambique, le seul lieu de passage pour une entrée non contrôlée du territoire sud-africain.

Globalement, même si Villebois-Mareuil s'y conduit selon son éthique traditionnelle, (on s'en doute bien !) ce n'est pas, cependant, ce qui

retient le plus notre attention, mais plutôt son sentiment par rapport au déroulement de ce conflit. Le colonel de Villebois-Mareuil n'approuve pas la façon de combattre des Boers : il les voit désordonnés, indisciplinés, désobéissants, rustres et sans (bonnes) manières, peu fiables... En revanche, il reconnaît qu'ils sont d'excellents tireurs, de fort bons cavaliers et que leur courage ne manque pas.

Les Boers sont des fermiers ; ils n'ont pas fréquenté l'école de guerre... et ils ne possèdent aucune notion de stratégie. Du moins, c'est ce qu'il pense. En réalité, leur stratégie tient tout de même de la guerre très proche de la guérilla, de celle qui sera à l'ordre du jour dans la majorité des conflits du XX^e siècle qui pointe à l'horizon de leurs fusils. C'est ce que le colonel français ne reconnaît ni n'accepte et c'est aussi là ce que les officiers de l'état-major britannique mettront un certain temps à comprendre.

Cela lui sera sans aucun doute fatal. Ce jour-là, non loin de Boshof, il combattra "*to the last man...*", "*jusqu'au dernier homme...*" (ou presque). Il aurait dû se retirer de sa position. Il choisit la mort héroïque... entraînant tout de même plus d'un de ses camarades avec lui !

Le lieutenant Gallopaud, officier dans l'armée française au moment de la déclaration de guerre, se trouvant à Paris, en congé pour six mois, fit alors une demande auprès du journal *Le Matin*, lui proposant d'être son correspondant de guerre, au Transvaal. Sa demande fut satisfaite ; il expédia sa démission au ministre de la Guerre et le lendemain, il se mit en route pour l'Afrique australe. Le 8 décembre, il arrivait à Pretoria et le 10, il se trouvait à Ladysmith où campait déjà Villebois-Mareuil. Le 13, ils partirent ensemble pour Colenso où une grande bataille est imminente. Le 14, ils visitèrent les positions boers et le 15, ils assistèrent, "en spectateurs" à cette célèbre bataille qui devait, immédiatement, prendre ce nom.

Plusieurs Français y avaient cependant participé. Ainsi, déjà, le 29 novembre 1899, le Français Guérin écrivait une note au consul Aubert, depuis l'hôpital de Ladysmith où les Boers tenaient déjà le siège... "*Tout se prépare ce soir, pour faire une attaque sur Ladysmith. J'espère être un des premiers à entré (sic) dans la ville.*"²² L'esprit "Villebois-Mareuil" planait déjà dans l'air que les nuages de fumée des canons allaient bientôt rendre irrespirable...

Très rapidement, après que Villebois ait rencontré Paul Krüger, le gouvernement boer du Transvaal donne au colonel français le commandement de la Légion étrangère d'alors, laquelle est constituée de volontaires étrangers venus des États-Unis, du Canada, de Russie et de toute

²² Archives diplomatiques, Nantes, Pretoria, 5.

l'Europe : jamais plus de quelques 2 000 hommes dont quelques poignées de Français²³.

Malheureusement, les bonnes choses ne durent qu'un temps... Villebois-Mareuil se trouve pris dans une affaire, non loin de Boshof, qui ne devait lui ouvrir que le chemin de l'ultime gloire.

Gallopaud se trouvait en route pour Boshof lorsqu'il apprit la mort du "colonel-général". Il commandait alors une partie du French Corps.

La notion de "mourir au combat" synonyme de "sublime honneur" est classique : "on ne recule pas devant le combat" : "*on ne pouvait reculer*", avait-il déjà écrit : "*on devait montrer ce qu'étaient des militaires français*". D'ailleurs, Alice Bron²⁴, une nurse de l'époque, assura que, la veille, l'ayant observé, elle avait pensé qu'il se préparait à "mourir sur le champ de bataille". "*He was seeking his own death*" (on aurait dit qu'il "recherchait sa propre mort").

Il devait décéder à Boshof, le 5 avril 1900, où, en 1970, nous avons eu la surprise et l'émotion de découvrir la stèle du cénotaphe de G. de Villebois-Mareuil, en langues anglaise et afrikaans.

C'est le 14 avril 1900, que le consul de France, à Pretoria, s'adressa à "M. le comte de Villebois-Mareuil, 13, rue Saint-Dominique, Paris" afin de lui annoncer la mort de son frère "*qui a été tué en faisant une reconnaissance du côté de Boshof, dans l'État Libre d'Orange.*"

Et le consul de continuer : "*Toutes les personnes qui ont eu l'occasion de connaître M. de Villebois et d'apprécier ses hautes qualités, m'ont chargé de vous exprimer, ainsi qu'à Mademoiselle de Villebois, leur profonde sympathie et leurs sincères condoléances.*"²⁵

Nous devons, ici, témoigner du fait que, en 1970 encore, sept décennies plus tard, dans cette partie du monde, les fils ou même les petits-fils des combattants boers qui l'avaient connu ou qui en avaient entendu parler, s'exprimaient encore à son sujet avec une espèce de reconnaissance et de respect que seuls les personnages qui ont laissé derrière eux un "relent de sacrifice" peuvent générer de cette façon, après tout, fort généreuse. Cette observation est à classer, sans aucun doute, d'une part dans la catégorie des "émotions" mais tout également, dans celle de l'Histoire.

23. Les auteurs (B. Lugan, etc.) ne s'accordent pas sur les chiffres. Il faut aussi savoir ce que l'on entend par "volontaires". La littérature publiée a une certaine tendance à mélanger les "volontaires français venus de France, à l'occasion de la guerre" et ceux qui "se trouvaient déjà en Afrique australe". Cette question sera traitée prochainement dans un ouvrage sur la guerre des Boers, par l'auteur de cet article.

24. Bron (Alice), *Diary of a nurse in South Africa*.

25. Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, Pretoria, 8.

A son affligeante missive, le consul joindra la traduction d'un télégramme que venait de lui adresser, le 13 avril, M. Steyn, président de l'État Libre d'Orange, une liberté à laquelle G. de Villebois-Mareuil avait déjà apporté plus que sa part afin de la sauvegarder.

Traduction du texte du télégramme :

"S. E. le président de l'État Libre d'Orange au consul général de France, à Pretoria.

"Kroonstad, le 13 avril (1900)

Étant maintenant convaincu de l'exactitude de la nouvelle de la mort de ce brave héros, le général de Villebois-Mareuil, sur moi repose le triste devoir de vous informer afin que vous puissiez porter cette triste nouvelle à la connaissance de sa famille. Veuillez lui exprimer en même temps notre profonde sympathie pour la douloureuse perte qu'elle vient de subir et lui dire combien nous apprécions les services éminents et inoubliables que ce héros a rendu à notre pays et à la cause qu'il jugeait sainte et légitime."

Plus tard, à Mareuil, l'un des murs de la petite église devait revêtir une plaque de marbre portant l'inscription : *"Mareuil-Bouvines-Transvaal"*. Le mot Transvaal aurait pu être remplacé par *État Libre d'Orange*...

Les Britanniques et Villebois-Mareuil

En réalité, on ne peut guère écrire "les Britanniques" mais plutôt "L'Armée de sa Majesté". En effet, pour les politiciens, un homme de perdu en vaut un autre, on le sait. Cependant, si, sur le fond, il en est de même pour les officiers britanniques, sur la forme, il en est tout autre, car, on le sait bien aussi, et en tous les cas, encore à cette époque-là, un brin de chevalerie habitait encore les esprits de ces hommes rudes qui *"savaient si bien mourir à l'ennemi."*

Lorsque le major général Maxwell, gouverneur militaire s'adressera au consul général de France, à Pretoria, le 22 décembre 1900, au sujet des biens -un compte en banque ouvert et retrouvé à la Netherlands Bank (100 livres sterlings et quelques centaines de francs en argent français)-, tout sera mis en œuvre et facilité pour que le transfert bancaire soit réalisé auprès du dit consul lequel sera chargé de transmettre aux héritiers, en France²⁶.

G. de Villebois-Mareuil représentait le type d'officier "à l'ancienne", de ceux pour qui mourir au combat faisant partie des *"choses de la vraie vie"*.

26. Archives du ministère des Affaires étrangères, Paris, Pretoria, 8.

Le projectile qui le frappa l'eût-il manqué, serait-il devenu le héros dont nous parlons aujourd'hui ?

Le héros, c'est aussi celui qui est présent au bon moment, au bon endroit et lors de la bonne situation ; c'est aussi celui qui flirte dangereusement avec les circonstances et avec les coïncidences : son amour de la "vraie vie" lui a fait connaître celui de la "vraie mort".

Bibliographie sommaire

Annuaire de la Noblesse, année 1890.

Anonyme, *The Battle of Spioenkop*, Natal Parks, Game and Fish Preservation Board, s.l., s.d.

BARTHORP M., *The Anglo-Boer Wars (1815-1902)*, London, 1987.

BEAUMONT (comte Charles de), *La maison Bonnin de La Bonninière de Beaumont*, Vendôme, 1907.

BEAUMONT (comte P. de), *Tableaux ascendants des parentés de mes enfants*, Vendôme 1907.

BORER (Mary C.), *The Boer War. October 1899-May 1902*, London, 1971.

BOULY de LESDAIN (L.), *Généalogies d'anciennes familles dunkerquoises*, Dunkerque, 1939 et, en complément : BOULY de LESDAIN (L. et DAUDRUY (P.), *Notices généalogiques sur quelques familles patriciennes de Dunkerque*, Fécamp, 1959.

BRANTOME, *Les Dames Galantes*, Œuvres complètes de la Société historique française, t. IX, p. 358.

BRIOLLET (Maurice), *Les Zouaves pontificaux du Maine, de l'Anjou et de la Touraine*, Laval, 1963-1969. Il s'agit d'un extrait du collectif *La Province du Maine*. Le Mans, 1893-1977, 77 vol. (cf. années 1963 à 1969).

BRON Alice, *Diary of a nurse in South Africa*, 1901.

CAPLAIN-CORTAMBERT (J.), *Villebois-Mareuil, son idée, son geste*, Paris, 1902.

COETZEE (C. G.), *Kampkinders 1900-1902*, Pretoria, 1982.

Collectif, Musée du Périgord, *Les Périgourdiens aux quatre vents de l'aventure*, octobre 1981. En fin de plaquette, se trouve l'inventaire des objets provenus d'Afrique du Sud, dont une photographie dite "représentant le camp de Villebois-Mareuil", à Kroonstadt. Cette photographie se trouve, avec trois autres, être conservée aux Archives départementales de la Dordogne, sous la cote 2 E 1779. Les trois autres représentent le lieutenant Gallopaud, à Pretoria, le 24 mai 1900 ; le corps français commandé par Gallopaud ; deux artilleurs boers. Nous pouvons affirmer, aujourd'hui, qu'elles proviennent d'un fonds "Amadiou", déposé partie aux A.D., partie au musée militaire du Périgord, dans le courant de l'année 1935. A ces quatre photographies, il faut

ajouter un exemplaire du journal *L'Éclair*, du 8 avril 1900, annonçant la mort de Villebois-Mareuil, au Transvaal.

COLLONIER (Constant), *Le colonel de Villebois-Mareuil*, Paris, 1901.

COMBES (Paul), *Les Héros Boers, Cent ans de lutte*, Montgredien et Cie, Paris, s.d., page 173 à 190, il traite des Français au Transvaal et de G. de Villebois-Mareuil dont il donne un portrait. Il s'agit, sans doute, d'une édition différente de celle que cite Annette Keaney, sous le titre inversé *Cent ans de lutte. Les héros boers*, Paris, qu'elle date de 1901.

DESCHAMPS (Philippe), *La Mort d'un Héros... Georges de Villebois-Mareuil*, Paris, 1901.

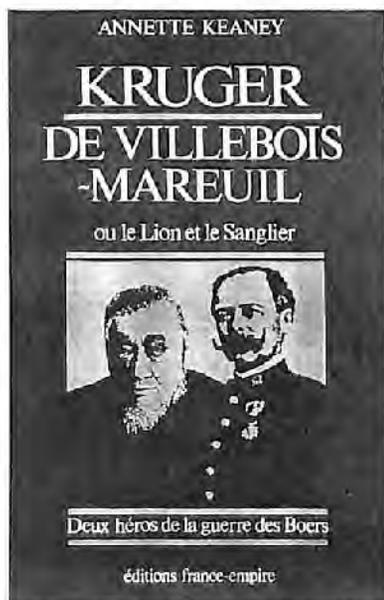
ETCHEGOYEN (D.), *Dix mois de campagne chez les Boers, par un ancien lieutenant du colonel de Villebois-Mareuil*, Paris, 1900.

FELIX (G.), *Le Colonel de Villebois-Mareuil et la guerre sud-africaine*, Tours, 1902. Cet ouvrage a longtemps servi de base à la plupart des articles publiés au cours du XX^e siècle, par des auteurs francophone. Plus proche de nous, les auteurs reprendront volontiers les travaux de B. Lugan.

FLAVIGNY (M. de), généalogie manuscrite rédigée par M. de Flavigny, vers 1776, afin de faire admettre Pierre Marie Maurille de Villebois-Mareuil... dans le cadre de sa nomination aux fonctions de gouverneur de la Guyane. Cette généalogie est citée par le baron de Villebois-Mareuil, habitant le Lys-Saint-Georges, près Neuvy-Saint-Sépulchre, dans l'Indre, dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis, Bulletin de la Société des Archives Historiques*, XX^e volume, 6^e livraison, du 1^{er} novembre 1900, à Saintes. Ces informations sont également rapportées dans le *B SHAP*, t. XXVIII, 1901, p. 221.

FOURNIER (Cap.), *La Guerre sud-africaine*, Paris, 1902, 2 volumes.

FROIDEFOND de BOULAZAC (Alfred), *Armorial de la noblesse du Périgord...*, Périgueux, 1891 puis, Laffitte Reprints, Marseille, 1976. L'auteur l'a classé sous "de Mareuil de Villebois", Villebois ayant été un nom de terre, celui d'une châtellenie autrefois au diocèse de Périgueux et aujourd'hui une commune sise en Charente. Il ne cite pas G. de Villebois-Mareuil, mais, dans ses additions, p. 535 du t. I, il indique qu'un député porte ce nom - il s'agit de son frère ou de son oncle.



- FRONDAIE (Pierre), *Deux possédés de l'héroïsme*, Paris, 1939.
- HUE (Gustave), *Le Colonel de Villebois-Mareuil*, Paris, 1912.
- JOUGLA de MORENAS (H.) (puis comte R. de WARREN), *Grand Armorial de France*, Paris 1934-1949, 6 vol. (cf. t. VI).
- KEANEY (Annette), *Le Lion et le Sanglier. Deux héros de la Guerre des Boers : Kruger - de Villebois-Mareuil*, Éditions France-Empire, Paris, 1982. Un exemplaire se trouve à la B.M. de Bergerac.
- KERSAUSON (Robert de), *Ek en die Vierkleur*, Johannesburg, 1960, (KRÜGER), traduction par Jules HOICHE, *Les Mémoires du Président Krüger*, Éd. Félix Juven, Paris, s.d.
- LACOUR-GAYET (R.), *Histoire de l'Afrique du Sud*, Fayard, Paris, 1970.
- LECOY de LA MARCHE (H.), *Souvenir du Transvaal, Journal d'un volontaire (mars-septembre 1900)*, Librairie Armand Colin, 1901. Il ne cite ni Villebois-Mareuil ni les Corps Français ou autres.
- LE MAY (G.H.L.), *British Supremacy in South Africa, 1899-1907*, Oxford, 1965.
- LUGAN (Bernard), *Robert de Kersauson : le dernier commando boer*, Paris, 1989.
- LUGAN (Bernard), *Le Lafayette de l'Afrique du Sud : colonel de Villebois-Mareuil*, Éditions du Rocher, Paris, 1990.
- LUGAN (Bernard), *La guerre des Boers, 1899-1902*, Perrin, 1998.
- MACNAB (Roy), *The French Colonel de Villebois-Mareuil and the Boers (1899-1902)*, Oxford, 1975.
- MAUBREY (M.), "Les Français et le veau d'or : la question sud-africaine (1896-1902)", in BACH D. C., *La France et l'Afrique du Sud*, Paris, 1990. On lira les pages 37 à 66.
- MOTTE (Jean), *Les Levard de Cahagnolles. Famille Levard-Bossu*, Gières, 1961, 3 vol.
- PAKENHAM (Thomas), *The Boer War*, London, 1979.
- PORT (Célestin), *Dictionnaire historique, géographique et biographique du Maine-et-Loire*, Paris-Angers, 1876-1878, 3 vol. (cf. t. III).
- POTTINGER (B.), *The foreign Volunteers. They fought for the Boers (1899-1902)*, Melville (République Sud-Africaine), 1986.
- RATEAU (Michel A.), "Les huguenots d'Afrique australe", in *Actes et Conférences du XI^e Congrès de Bordeaux*, Cercle de généalogie du Sud-Ouest, 1991, pp. 163-181, 21 x 29,7.
- RATEAU (Michel A.), "La recherche généalogique en République d'Afrique du Sud", in *Conférences et actes du congrès de Besançon*, n° spécial de *Généalogie Franc-comtoise*, supplément au n° 62, Cercle d'entraide généalogique de Franche-Comté, Besançon 1995, pp. 187-200, 21 x 29,7.
- RATEAU (Michel A.), "Les archives inhérentes aux migrations maritimes : XVII^e-XX^e siècles. Un exemple de pays d'immigration : la République d'Afrique

- du Sud", in *Conférences et actes du congrès de Bourges*, n° spécial de *Information généalogique du Haut-Berry*, n° 38, Bourges, 1997, pp. 71-86, 21 x 29,7.
- RATEAU (Michel A.), "De la motivation dans l'acte d'immigration. Un exemple, les volontaires français dans la Seconde Guerre anglo-boer, 1899-1902", in *Actes et conférences du congrès de Brest*, à paraître, en fin d'année, publié par le Cercle de généalogie du Finistère.
- RECLUS (Élisée), *L'Afrique Australe...*, Librairie Hachette, Paris, 1901. Son travail n'est pas mis à jour avant sa publication et l'auteur ne fait que citer la "guerre nationale", comme il la nomme, de "1899-1900"...
- REITZ (Deneys), *Commando, A Boer journal of the Boer War*, Penguin Books, London, 1930 ; puis, *La Guerre des Boers. Mémoires d'un volontaire*, Paris, 1930.
- REVEREND (vicomte Albert de), *Armorial du Premier Empire*, Paris, 1894-1897, 4 vol. (cf. t. IV).
- REX, *Annuaire généalogique de la noblesse de France*, Paris, 1909-1914, 6 vol. (cf. 1909, 1911, 1914).
- ROSNY (J.H.), *La Guerre Anglo-Boer*, Paris, 1902.
- (ROYER, le vicomte de), *Le Gotha français*, Paris, mai 1900, pp. 19-25.
- TAYLOR (M.S.), manuscrit titré par Annette Keaney : "*Étude inédite réalisée (1912) par le colonel baron Taylor, gendre de Villebois-Mareuil* (cf. à Keaney (Annette)). M.S. TAYLOR était le gendre de Villebois-Mareuil.
- VILLEBOIS-MAREUIL (baron Godfrey de), *Villebois-Mareuil et Jeanne d'Arc*, Paris, 1901.
- VILLEBOIS-MAREUIL (baron Godfrey de), *Histoire généalogique de la maison de Villebois-Mareuil*, Angers, 1909.
- VILLEBOIS-MAREUIL (Georges de), *Carnet de campagne*, Paris, 1902 ; puis *War notes*, London, 1902.
- (VILLOUTREYS, marquis de), *Une anecdote généalogique, avec notes héraldiques, par le sieur de Treysouville...* Germain et Grassin, Angers, 1893, 24 pp. (cité par Gaston Saffroy, dans sa *Bibliographie généalogique...*, t. III, n° 51889).
- WET (C. de), *Three Years War*, Westminster, 1902 ; puis *Trois ans de guerre*, Paris, 1905.
- WET (C. de), *Uitgegeve deur die suid-afrikaanse akademie vir kuns in samewerking met die oorlogsmuseum*, Annales, Bloemfontein, s.d.
- WILKINSON-LATHAM (C.), *The Boer War*, London, 1977.
- WISMES (baron Gaëtan de), *Lettres inédites du colonel comte de Villebois-Mareuil*, s.l., s.n., s.d.

Bibliographie associative S.H.A.P.

Depuis 125 ans, plusieurs auteurs, tous membres de notre Société, ont publié des articles inhérents à l'histoire des familles ou rameaux de famille

nommés Mareuil, Villebois ou Villebois-Mareuil. En présenter un rappel sommaire contribuera, nous l'espérons, à compléter la bibliographie généalogique inhérente à cette maison.

L'ensemble des textes est (sommairement) composé d'articles portant sur :

- des ecclésiastiques : Raymond de Mareuil, évêque de Périgueux, archevêque ; Pierre de Mareuil, abbé ; Pierre de Mareuil, évêque de Lavaur ; Joachim de Mareuil, archiprêtre et prieur ; Pierre de Mareuil, abbé de Brantôme ; Arnaud de Villebois (Mareuil), évêque de Périgueux.
- sur le poète : Arnaud (et Arnaut) de Mareuil, troubadour.
- sur d'autres membres de la famille : des articles relatifs à des hommages rendus ; à des procès-verbaux ; à son illustration ; Guy de Mareuil, seigneur de Villebois (-La-Valette) ; Julie de Mareuil ; Guillaume de Mareuil, seigneur des Bernardières.
- sur le château de Mareuil-sur-Belle et ses terres : textes, croquis et esquisses, plans, etc. ; sur la châtellenie ; sur la baronnie.
- sur les terres de Villebois (-La-Valette, en Charente) : le duc d'Épernon ; les Villebois-Cognac.
- sur la généalogie de la maison de Mareuil : t. XVII, 1890, pp. 334, 496, 500 ; armoiries à Brantôme, t. XVII, 1890, p. 66 ; etc.
- sur la famille de Vilebois-Mareuil, t. XXVIII, 1901, p. 33 et p. 506 ; t. LI, 1921, p. 221 ; t. XCII, 1965, p. 41 ; t. XCIV, 1967 ; t. XCVIII, 1971, p. 87 ; t. CVII, 1980, p. 8.
- sur d'autres familles seigneuresse du lieu : Catherine de Clermont, dame de Mareuil ; Taleyrand, barons de Mareuil ; le duc de Montebello.

Quelques noms d'auteur : A. de Rouméjoux, Ferdinand Villepelet, M. Pierquin de Gembloux, M. Mary-Lafon, l'abbé Riboulet, le baron Roger de La Batut, le baron de Verneilh.

Bibliographie complémentaire : articles

De très nombreux articles ont été publiés sur G. de Villebois-Mareuil (et sa famille), en français, en anglais, en afrikaans, en allemand et en russe pour ceux qui nous sont connus ou qui nous ont été signalés. Ces articles s'apparentent aux catégories suivantes :

- presse française : des centaines d'articles, depuis 1899 jusqu'à ce jour.
- presse étrangère : des milliers d'articles, depuis 1899 jusqu'à ce jour. ex. : RATEAU (Michel), in *The Cape Argus*, etc. (en Afrique du Sud).
- presse périgordine :

ex. : M. de VALETTE, "La lutte des races", in *Le Journal de la Dordogne*, 28 septembre 1899.

ex. : SALINIÉ (Patrick), "La mort du colonel de Villebois-Mareuil", in *Le Journal du Périgord*, n° 53, juin 1999, pp. 24-27. Il s'agit d'un article basé sur les ouvrages de B. Lugan, G. Félix, G. de Villebois-Mareuil.

- revues françaises d'histoire :

ex. : WARWICK (P.), "La guerre des Boers", *L'Histoire*, n° 79, juin 1985.

- revues militaires sud-africaines:

ex. : "The French Study of the Boer War", in *Contemporary Review*, n° 442, octobre 1902.

ex. : De JONG (C.), "Reports of neutral military observer on the Anglo-Boer war, 1899-1902. Captain Demange and lieutenant Raoul-Robert Duval, French military attachés with the Boers", in *Militaria*, vol. 6, n° 1, Pretoria, 1976.

ex. : PELLETIER (J.G.), "France and the Boer war I : The Beginning of the war to the death of Villebois-Mareuil", in *Historia*, volume n° 33, Pretoria, may 1988.

ex. : PELLETIER (J.G.), "France and the Boer war II : The death of Villebois-Mareuil to the end of the war", in *Historia*, volume n° 34, Pretoria, may 1989.

ex. : PLOEGER (J.), "Die Franse Kolonel-Veggeneraal Graaf George Henri, Anne-Marie Victor de Villebois-Mareuil (1847-1900)", in *Militaria*, Jaargang 18, n° 4, 1988.

ex. : SMITH (E.A.), "After 75 years the French colonel rises from his Boshoff hillside", in *Paralus*, décembre 1975.

ex. : Van der WAAG (I.J.), "The Role of the French Speakers in the South African Military History", *South African Defence Force Review*, s.l., s. d. Lire les pp. 253-261.

- presse associative sud-africaine:

ex. : RATEAU (Michel A.), in *Capensis*, Bulletin de la Genealogical Society of South Africa. M. Rateau est son correspondant pour la France.

- actes et conférences de congrès :

ex. : MARTEL (A.), "La Guerre du Transvaal vue par les compagnons de Villebois-Mareuil", in *Actes du 78^e congrès des Sociétés savantes*, Toulouse, 1953.

ex. : RATEAU (Michel A.), voir la bibliographie.

- allocutions éloges, rappels commémoratifs, inaugurations, etc.

ex. : Dr. BOURGEOIS, poème dédié : *Au colonel de Villebois-Mareuil*, Montaignu, 24 août 1902.

ex. : Mgr GEAY, *Allocution pour le repos de Villebois-Mareuil*, Laval, 1900.

ex. : Chanoine GOURAUD, *Une âme française*, Éloge du colonel de Villebois-Mareuil, Nantes. 1900.

- plaquettes de musées

ex. : DUXBURY (Geo-R.), *Magersfontein*, S.A. National Museum of military History, Johannesburg, 1979.

- mémoires de maîtrise et thèses de doctorats universitaires :

ex. : CHINIER (F.), *La presse française et les Boers (1899-1902)*, mémoire de maîtrise, université de Lyon, 1988.

ex. : PELLETIER (J. G.), *L'opinion française et la guerre des Boers*, thèse de doctorat de 3^e cycle, Paris X Nanterre, 1972, 564 p.

ex. : PINEAU (D.), *La Guerre des Boers*, mémoire de maîtrise, université de Paris IV Sorbonne, 1984.

ex. : TEULIÉ (Gilles), *La guerre des Boers et les images de l'Afrique du Sud. Iconographie, littératures et récits : analyse de l'origine des systèmes de représentations et des mentalités en présence*, thèse soutenue le 23 janvier 1999, Université de Montpellier, Centre d'études et de recherche sur les pays d'Afrique noire anglophone et du Commonwealth.

ex. : THIERRODE (E.C.), *The official attitude of France towards South Africa in the years of crisis (1899-1902)*, mémoire de maîtrise, Cape Town University, 1973.

ex. : WESSELS (E.), *Die Anglo-Boereoorlog, 1899-1902*, Universiteit van die Oranje-Vrystaat (État Libre d'Orange), Bloemfontein, 1991.

Publications du colonel de Villebois-Mareuil

- 4 romans.
- 3 études militaires.
- 4 études d'organisation militaire.
- 5 études historiques.
- 5 études politiques.

Cette liste, non exhaustive, a été publiée par le détail bibliographique, par Annette Keaney laquelle m'a plusieurs fois indiqué (conversations et correspondances) qu'il y en avait eu bien d'autres. Sa liste ne correspond qu'aux textes qu'elle a utilisés pour son ouvrage sur Krüger et Villebois-Mareuil.

Annette Keaney détient encore quelques exemplaires de son ouvrage aujourd'hui hors commerce. La plupart des grandes bibliothèques françaises le possèdent.

Sources

Les sources concernant la participation, quelle qu'elle ait été, de la simple présence à l'action de combat la plus engagée, en Afrique australe ou

en Europe, sont considérables. Elles totalisent au moins, à ce jour et selon l'état de nos recherches, plus de 200 dépôts d'archives publiques et privées.

La plupart des données publiées dans cet article ne représentent qu'une infime synthèse de près de trente années de recherches.

Les principales sources sont :

- les Archives d'État de la République d'Afrique du Sud.
- les Archives consulaires du Mozambique, de l'Angola, du Portugal, de Grande-Bretagne.
- les Archives diplomatiques (Nantes), celles du ministère des Affaires étrangères (Paris), celles de l'Armée de Terre (Vincennes), celles de la Légion d'honneur (Paris et Fontainebleau), celles des Archives départementales de la Dordogne, de la Gironde, des Bouches-du-Rhône, des municipalités françaises concernées.
- les fonds d'archives privées des personnes qui ont bien voulu accepter que je les consulte (des centaines...).
- les fonds d'archives privées associatives : War Museum, à Pretoria ; War Museum of the Boer Republics, à Bloemfontein ; le musée militaire du Périgord, à Périgueux ; la S.H.A.P., à Périgueux ; les Compagnies de navigation maritime, etc.
- la presse sud-africaine, française, portugaise, britannique, suisse, allemande, etc.
- plus de 300 ouvrages et articles en langues française, anglaise, afrikaans, allemande, portugaise, etc.
- des milliers de documents d'archives.

Traductions : toutes les traductions des langues afrikaans, anglaise, allemande et portugaise sont de l'auteur de cet article et elles n'engagent que lui.

Remerciements

Mme et M. Gérard Apollaro, John R. Bernhardt, Annette Keaney, Almuth Kirstein, Gislaine Lajonie, B.M. de Bergerac, Nick A. Malherbe, Gilles Teulié, feu Johannes Verterbrink, et aux personnels des très nombreux fonds d'archives et des bibliothèques consultés.

M.A.R.

A l'orée du XX^e siècle...

L'archéologue Otto Hauser à la lumière de quelques documents périgordins

par Brigitte et Gilles Delluc

Otto Hauser, préhistorien et "antiquaire" (avec le double sens d'archéologue et de négociant qu'avait naguère ce mot) apparaît, à l'orée du XX^e siècle, à la fois comme le premier préhistorien professionnel attaché à la région des Eyzies et comme le promoteur du tourisme dans cette petite contrée.

La coupe réglée à laquelle il soumet les grands gisements de la vallée de la Vézère, ses relations quasi exclusivement germaniques, et la vente de deux de ses trouvailles (le squelette du Moustier et celui de Combe-Capelle) à l'Allemagne lui attirent bientôt la haine des préhistoriens français. Sa générosité vis-à-vis de ses ouvriers, son amitié pour le maire des Eyzies, de même que les nombreux visiteurs qu'il fait venir en Sarladais, lui valent la confiante amitié et l'admiration de bon nombre de gens du pays. On conçoit que brûlant soit cet épais dossier, même de nos jours.

Nous n'avons pas l'intention d'écrire la vie d'Otto Hauser. Saisissant l'opportunité du changement de siècle que nous vivons, nous ne l'aborderons ici qu'incomplètement par le biais de quelques documents, surtout périgordins, inédits pour la plupart, provenant notamment du fonds Hauser des archives départementales de la Dordogne (une centaine de pièces) (A.D.), de l'épaisse chemise rassemblée par l'archéologue Louis Didon (L.D.) et des archives de notre compagnie (S.H.A.P.), jusqu'ici inexploités. Nous nous contenterons d'évoquer, en notes, les épisodes les plus connus de son activité archéologique, sans perdre de vue l'évolution de la guerre de 1914-1918 qui est comme la toile de fond des épisodes les plus marquants de cette affaire.

Otto Rodolph Hauser est suisse, originaire de Wädenswil, canton de Zurich, où il est né le 27 avril 1874 dans ce qu'il est convenu d'appeler une bonne famille de l'hôtellerie helvétique. Ses jeunes années sont celles d'un enfant malade : il en conservera, malgré la chirurgie, toute sa vie, une claudication et un caractère acerbe. Il suit des cours privés et se passionne, adolescent, pour l'archéologie. Après des études universitaires à Bâle et à Zurich, il massacre bientôt, entre ces deux villes, le site romain helvétique de Vindonissa (aujourd'hui Windisch, canton d'Argovie), dont la fouille onéreuse, désinvolte et finalement très contestée, lui permet de se livrer à ses premières ventes d'objets anciens et de publier un riche volume : *Vindonissa, Das Standquartier römischer Legionen*¹.

En avril 1898 le jeune homme quitte Bâle, où il réside, attiré en Périgord par les découvertes d'Edouard Lartet et Henry Christy (en 1863 et 1864) et les travaux de leurs continuateurs, tels le marquis P. de Vibraye, Paul-Émile Girod et Elie Masséna, l'abbé M.-A. Landesque, G. Chauvet, le marquis de Fayolle et M. Féaux, le docteur Emile Rivière, ces grands amateurs qui marquent la deuxième partie de ce XIX^e siècle. Plus ou moins contraint aussi de s'éloigner de son pays natal, il arrive dans la vallée de la Vézère, y achète des objets préhistoriques et les ouvrages disponibles dont le *Reliquiae Aquitanicae* d'E. Lartet et H. Christy². Il fait ses premières armes à Laugerie Basse sur la commune de Tayac³, comme le rapporte son disciple K. Brandt, dans la biographie détaillée qu'il rédige en 1970.

1. Il a fait fouiller dans le cadre de son consortium "Pro Vindonissa" et avec l'aide financière de sa mère, enthousiaste, mais sans l'accord de la commission suisse des Antiquités romaines. Cela pendant deux ans et avec seize ouvriers. Les critiques du Pr Keller et du Dr Heierli et les réponses du très jeune fouilleur, dont les fonds sont d'ailleurs très entamés malgré de fructueuses ventes, déclenchent un pugilat journalistique en Suisse (Brandt, 1970).

2. Il serait arrivé à l'aube du 5 avril 1898, à la gare de La Gélle, recommandé à un vétérinaire de Plazac, amateur de préhistoire, qui le conduisit tout de suite au Moustier (Arvieu et al. 1979). Tous les gisements importants avaient déjà été sérieusement entamés. "Les ouvriers fouillaient le sol comme des taupes [...]. Toutes les fouilles qui précèdent les miennes ont été réalisées comme des chasses au trésor" (Hauser in : Arvieu et al. 1979).

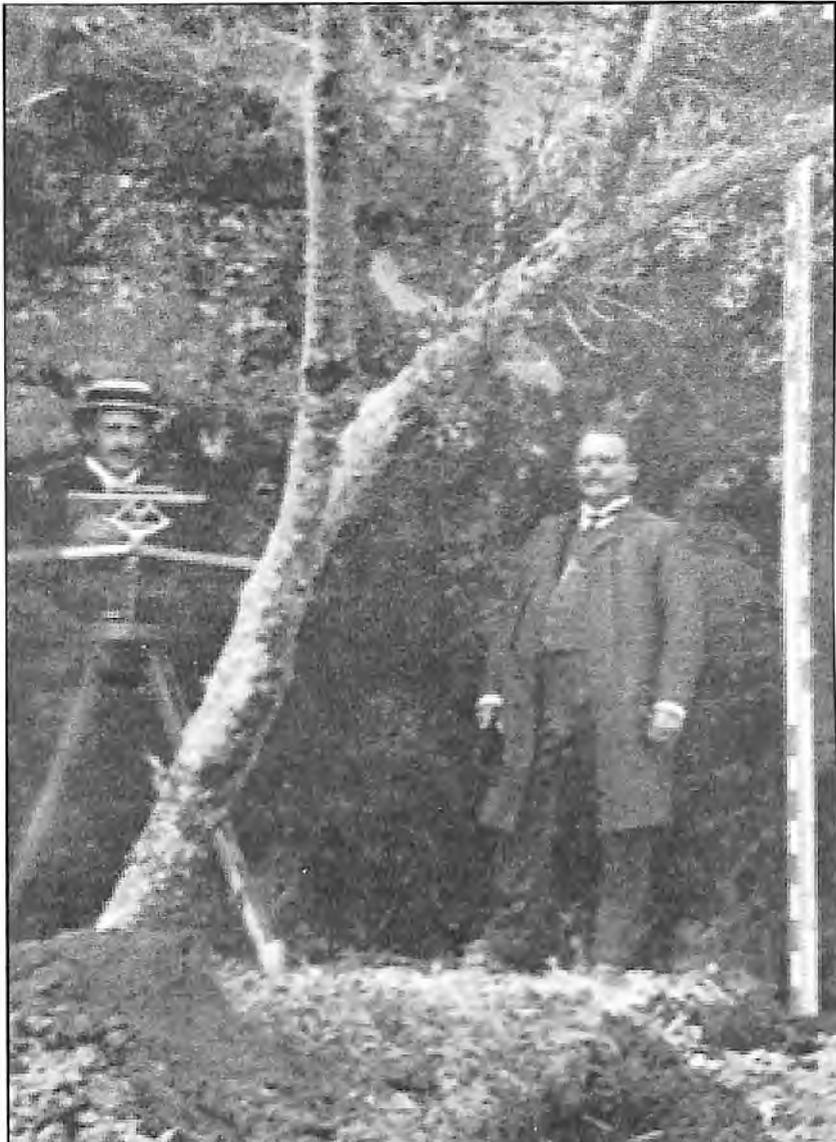


Planche 1 - *Otto Hauser sur un chantier de fouilles, avec son géomètre.* Jusqu'en 1914, il fit fouiller, d'une façon intensive, de nombreux gisements du Périgord. Les préhistoriens français lui reprochèrent ses relations quasi exclusives avec l'Allemagne, l'agressivité de ses excavations et leur caractère très commercial (S.H.A.P.).

Il se présente d'abord "très modestement et en bon garçon entre autres chez Peyrony et M. de Fayolle" (Barrès dans *L'Echo de Paris*, 21 janvier 1915). On conserve deux lettres, qu'il fit plus tard circuler en fac-similé, attestant de ses bonnes relations avec Denis Peyrony au tout début du siècle³. Mais ce n'est là que le début d'une exploitation intensive d'une trentaine de gisements préhistoriques qu'il fait excaver par des équipes de cinq à dix terrassiers, n'hésitant pas à détruire, au besoin, maisons et granges. Aidé d'un géomètre helvétique, O. Hauser marque les rochers, achète ou loue les sites, fait la navette entre eux (planche 1). Parmi ceux-ci : La Micoque fouillée pendant huit ans⁴, Longueroche, Laugerie-Haute ouest (ou intermédiaire),

3. La commune de Tayac prendra le 16 mars 1905 le nom de Les Eyzies-de-Tayac.

4. Dans la lettre du 4 janvier 1903, D. Peyrony se propose comme intermédiaire dans l'achat d'un morceau de bâton de commandement (long de 30 cm et cassé en 16 morceaux s'ajustant très bien) gravé de trois belles têtes de renne, dont le propriétaire demande 400 F. Il termine sa lettre par "en attendant le plaisir de vous lire" et "l'assurance de mes meilleurs sentiments". Il pense que "nous pourrions faire des fouilles fin mars ou commencement avril". Dans la seconde lettre, du 25 juin 1907, à propos d'un envoi d'objets de La Ferrassie, D. Peyrony dit : "Je vous ai adressé à peu près toutes les pièces typiques de la couche de transition". Elle se termina par des "hommages à Mme Hauser" et de "sincères salutations". En fait, ces lettres ne devraient pas étonner si on les replace dans le contexte de l'époque, dans la correspondance entre deux préhistoriens qui ont encore de bonnes relations et procèdent à des échanges commerciaux, nécessaires à la poursuite de leurs recherches. H. Breuil a souvent servi d'intermédiaire dans de telles opérations (Delluc, 1981). Au début du siècle, D. Peyrony n'est toujours qu'un modeste instituteur public des Eyzies, sans aide officielle (adjoint depuis la rentrée de 1891 et titulaire depuis celle de 1901). Il demande souvent des congés sans solde ; ses relations avec la municipalité des Eyzies (P. Lesvignes de 1892 à 1904 puis J. Barry de 1904 à 1919) et avec sa hiérarchie ne sont pas faciles. Ces lettres ont été rendues publiques dès 1910 par Hauser contre D. Peyrony : il voulait nuire à Peyrony et c'est l'inverse qui s'est produit. Ce dernier a raconté l'aventure, le 25 avril 1929, dans une lettre-réponse au *Mercurio de France*. Résumons-la. Avant 1910, il était un "simple instituteur" pratiquant des fouilles "à titre purement personnel", à ses "moments de loisir". Il accueillait tous les savants de passage et, s'ils désiraient acquérir des pièces pour leur collection, il les mettaient en relation avec les fouilleurs. En 1903, il prenait Hauser "pour un archéologue suisse et non pour l'homme qu'il s'est révélé bientôt". En 1907, les silex, dont il parle dans sa lettre, lui appartenaient et Hauser désirait les comparer avec ceux de La Micoque : "Je les lui donnai et je le mets au défi de prouver que je les ai vendus". "[Son] modeste traitement ne [lui] permettait pas de procéder à des fouilles méthodiques". Il sollicita une subvention de l'Association française pour l'avancement des sciences et "Hauser en prit ombrage". L'archéologue helvétique produisit les deux lettres et proféra des accusations : la demande fut rejetée. Une commission de recours donna finalement raison à D. Peyrony le 9 juin 1910 qui conclut : "Résultat : le 1^{er} juillet, M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts me chargea de défendre notre patrimoine pillé par M. Hauser au profit des musées allemands" (Peyrony, 1929, A.D., B.B.169 ; communication manuscrite de M. Secondat, vers 1980 ; Morlet, 1970, p. 17-18). Un franc ou équivalait à 15 à 20 F actuels.

5. Découverte grâce à une taupinière par un chasseur en 1895, selon K. Brandt, c'est la fouille préférée de l'archéologue, qu'encourage P. Girod ; c'est sa station n° 1. Une excavation onéreuse : il utilise les explosifs, prend des centaines de clichés et emploie six à huit ouvriers à partir de 1906, pendant des années. Il crée le terme de "Micoquien" pour désigner les industries de ce gisement. H. Breuil, en s'appuyant sur les travaux ultérieurs de D. Peyrony, consacra le terme en 1932 pour désigner une couche qui se différencie de l'Acheuléen, auquel il succéderait, par la présence de bifaces allongés à talon épais et à extrémité fine, dégagés par des bords légèrement concaves. Présent dans quelques sites français, le Micoquien est retrouvé par G. Bosinski en Europe centrale (de l'interglaciaire Riss-Würm à la fin du Würm ancien) (Tuffreau, 1988, p. 692). O. Hauser découvre des centaines de ces "bifaces-poignards" (140 en un seul jour), qu'il situe entre le Moustérien et l'Aurignacien et qui le passionnent, mais ils intéressent aussi les voleurs nocturnes qui les revendent 5 à 10 F pièce (Hauser in Brandt 1970).

Laugerie-Basse (La Grange)⁶, La Rochette, La Ferrassie, Fongal, Badegoule et d'autres, sans oublier Le Moustier et Combe-Capelle (Hauser, 1911).

Cette entreprise industrielle en Périgord aboutit à une demi-douzaine de courts articles, autant de publications un peu plus conséquentes, et, plus tard, des ouvrages généraux ou de vulgarisation (Brandt, 1970, p. 149-150). Retenons, en 1911, *Le Périgord préhistorique*. C'est un guide avec la liste commentée des gisements excavés et, sous pochette, une carte et 14 plans et coupes). Il édite aussi de nombreuses cartes postales montrant les sites qu'il exploite et le produit de leur fouille. Cette activité débordante conduit surtout à la vente fructueuse de pièces archéologiques et à l'organisation de voyages touristiques dans la région de Eyzies, ces deux activités visant essentiellement une clientèle germanique⁷.

Les préhistoriens français, en particulier l'abbé Henri Breuil, Denis Peyrony, Marcellin Boule et Louis Didon, sont scandalisés par cette conception agressive et intéressée de l'archéologie. L'opinion périgordine, toutefois, suivant en cela celle de Jean-Philippe Barry, maire des Eyzies et conseiller général, se prononce plutôt en faveur de O. Hauser qui est généreux avec ses ouvriers et les propriétaires avec lesquels il traite⁸. La découverte en 1908 du squelette néandertalien du Moustier va marquer un tournant dans la vie de O. Hauser, de même que dans l'opinion de ses contempteurs et de ses admirateurs. Mais, patience, nous anticipons.

Un trafiquant de femmes ou un honorable archéologue ?

Tout commence comme dans un roman de mœurs de la Belle Époque.

6. O. Hauser avait cru voir dans ce lieu (qu'il avait pris en location pour trois ans) un atelier où les hommes travaillaient l'os (avec une grande table de pierre et quatorze blocs servant de siège pour quatorze ouvriers) et, à six mètres de là, un atelier distinct pour le travail du silex. Non loin, une plaque de calcaire finement gravée de figures animales (ours, bouquetin, cheval, antilope, bison et animal unicorne), qu'il publia et qui figura au musée de la Prinz-Albrechtstrasse de Berlin, jusqu'à la dernière guerre. Avec la bénédiction de la Société préhistorique française, l'autre partie de Laugerie-Basse (Les Marseilles) est louée en 1912, puis fouillée par J.-A. Le Bel et J. Maury. Elle échappe à Hauser qui l'avait prise en location vers 1907 (Maury, 1934).

7. Ainsi, par exemple, la Société des Amis de la Nature *Kosmos* de Stuttgart, qui effectue des voyages à partir de 1911 : on demanda 145 à 170 F pour 5 jours et un circuit de 400 km, avec possibilité de fouilles pour les excursionnistes, "qui remplissent poches et sacs, chapeaux et mouchoirs" (Hauser in : Arvieu et al., 1979). Hauser crée donc le tourisme "culturel" aux Eyzies. Pour prendre un exemple chiffré, durant l'année 1912, le nombre des excursionnistes atteindra 200 personnes (à qui la rumeur publique trouvera plus tard un aspect parfois un peu militaire.). Nombre de personnalités, surtout germaniques, disent leur admiration pour un tel homme, tels H. Klaatsch et quelques autres dont A. de Mortillet et L. Testut. Après la venue d'une commission scientifique allemande, la *Deutsche Tageszeitung* écrira le 31 janvier 1913, que tous les musées allemands devraient acheter ces découvertes, "qui intéressent tout l'univers cultivé". Ici, nul besoin "d'avoir recours à des intermédiaires plus ou moins douteux [...]". On remplirait une dette d'honneur à l'égard de Otto Hauser, le meilleur connaisseur de la Dordogne, son découvreur en quelque sorte" (Brandt, 1970).

8. Il dira plus tard tout simplement : "J'ai distribué de l'argent, du pain, du vin, et j'ai créé ainsi une meilleure ambiance" (Hauser in : Brandt, 1970).

Durant les seize années de vie périgordine de O. Hauser, l'administration effectuera deux enquêtes sur lui. Sur la demande du ministre de l'Intérieur, alerté par l'Office central allemand pour la répression de la traite des blanches, le préfet de la Dordogne ordonne le 9 octobre 1908 au commissaire de police de Périgueux : "Le sieur Hauser, qui prétend exercer la profession d'antiquaire à Zurich [...], pourrait bien n'être qu'un trafiquant recrutant des femmes pour les maisons publiques de l'Étranger [...]. Il y a lieu de rechercher la fille Herta Hollwege, dite dame Hauser [...]. Si elle est entrée dans une maison de prostitution, vous devriez l'interroger pour savoir si elle y a été amenée par Hauser et dans quelles circonstances". Le sous-brigadier de police E. Demilhac fait alors diligence et répond, avec tact et précision, le 13 octobre 1908, que "le sieur Hauser, archéologue, habite la plupart du temps aux Eyzies qui paraît bien être le point central des recherches préhistoriques auxquelles il se livre en Dordogne depuis longtemps [...]. Il vient à Périgueux depuis quelques années et y est avantageusement connu [...]. Il est accompagné d'une femme qui dit être Madame Hauser mais qui serait plutôt la demoiselle Herta Hollwege [...]. Elle n'a fait l'objet d'aucune remarque défavorable. Rien, ici, ne peut faire supposer que le dit Hauser soit trafiquant recrutant des femmes à un titre quelconque" (A.D.).

Dont acte. A quelques années de là, le président de la République, sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la Justice, autorisera, par décret, le 20 février 1911, O. Hauser à établir son domicile en France pour y jouir des droits civils pendant cinq années, à condition d'y résider. Le préfet de la Dordogne avait donné le 4 janvier un avis favorable à la demande d'admission à domicile, signalant que le demandeur "semble être dans une situation très aisée. Il dépense beaucoup, se montre généreux envers les ouvriers qu'il occupe et les propriétaires avec lesquels il fait des affaires". Ses antécédents sont "bons" ; sa conduite et sa moralité sont également "bonnes" (A.D.). On apprend, à cette occasion-là, qu'il a divorcé de sa première femme, Céline Braneudli, et qu'il est remarié avec une Allemande, Marie Madeleine Diethmayr, originaire de la ville de Strasbourg en Bavière. Il est fils unique ; son père est encore vivant et demeure à Bâle.

M. Gany, qui fut le jeune mécanicien de Hauser au garage Magimel du Bugue, nous a confié, il y a quelques années : "Ah ! Il était estimé à ce moment-là, vous pouvez le dire. Il n'a plus été estimé lorsqu'il y a eu la déclaration de guerre [...]. Très aimable, un homme charmant et social [...]. Pour moi, c'est l'homme qui a découvert les Eyzies, qui a fait beaucoup" (archives sonores Delluc, 8 décembre 1974). Et, au tout début de la guerre, le journal espagnol *El Correo* du 30 décembre 1914 le confirmera : "A peine la déclaration [de la guerre] fut-elle connue que l'attitude des habitants du village changea complètement [...]. Mais pourquoi ? Hauser était l'ami de tous les paysans ; il avait fait gagner beaucoup d'argent dans ce beau coin de terre et il y avait amené des étrangers qui y avaient dépensé". O. Hauser apparaissait comme le "roi de la Vézère" et cette vallée était pour lui le "paradis des hommes préhistoriques" (Brandt, 1970).

De la découverte de l'homme du Moustier à la Grande Guerre

La découverte par O. Hauser en 1908 d'un squelette d'adolescent néandertalien dans l'abri inférieur du Moustier (exhumé devant un aréopage de savants allemands, dont l'anthropologue H. Klaatsch⁹) (planche 2, en bas), qui deviendra l'*Homo mousteriensis Hauseri-Klaatsch*¹⁰, puis, l'année suivante celle de l'*Homo aurignacensis Hauseri* (un des plus vieux Cro-Magnons), à Combe-Capelle (Montferrand-du-Périgord)¹¹, aggravent

9. H. Klaatsch avait d'abord mis en doute l'évolution darwinienne dans le sillage de R. Virchow. Pas bien grand, rond, chauve et moustachu, il est décrit comme très ambitieux et caustique, "un arrogant moulin à paroles" mais "avec le corps et l'esprit vigoureux que l'on rencontre si souvent chez les Prussiens" (Trinkaus *et al.*, 1996, p. 167).

10. Le squelette avait été découvert le 7 mars 1908. En pleine nuit, Hauser avait été alerté par un ouvrier de cette trouvaille. Il avait sauté sur un cheval et s'était rendu sur place sous une pluie battante. Il avait fait les premières constatations à l'aide d'une lanterne d'écurie. Les ossements, en partie dégagés des sédiments qui les recouvraient, sont laissés en place et recouverts de terre et de planches. Ils seront à nouveau examinés sommairement par une commission locale le 10 avril (elle comprend : le Dr Paul Duponchel [ancien médecin militaire, président des Vétérans et médecin de l'hôpital de Périgueux] ; le lieutenant Certes, officier au 10^e Hussards ; Bertrand, officier ministériel ; MM Castanet et Levisgna, conseillers municipaux de Peyzac-le-Moustier). On réouvrira encore la fouille le 6 juin pour deux Allemands et le 3 juillet pour une famille américaine (à chaque fois, on signe un procès-verbal). Le squelette est enfin exhumé le 12 août, sous un soleil brûlant, par H. Klaatsch de Breslau, lui-même, devant une dizaine de savants allemands (dont le conseiller Hans Virchow de Berlin, fils du grand médecin et anthropologue Rudolf-Carl Virchow, lequel "avait nié avec tant d'obstination l'existence même de la race néandertalienne" (Kuhn, 1956, p. 90). Ces personnalités viennent du congrès d'Anthropologie de Francfort. La veille, ils avaient eu droit à une conférence, avec projections, et à un circuit organisé avec possibilité de fouilles. Dix personnes en tout et pour tout, en comptant Mme Virchow. C'est peu : Hauser avait envoyé mille invitations, y compris aux préhistoriens français, malgré ce que dira H. Kuhn (Kuhn, 1956). Durant l'intervention, le géomètre prend les mesures et O. Hauser de très nombreuses photographies (22 pour le crâne). Le crâne est friable (on est contraint de le démonter) mais la denture est superbe. On trouve aussi des ossements animaux calcinés, des outils (74 pièces qui seront exposés avec le squelette à Berlin jusqu'en 1940), des éclats de silex et comme un brétil de pierres : c'est donc une sépulture, conclut-on, le jeune mort était couché dans la position du sommeil. Le crâne fit l'objet d'un premier remontage le 14 août, à Laugerie-Haute, par H. Klaatsch, à grand renfort de pâte à modeler, bricolage en trois versions successives au moins (Hauser *in* : Brandt, 1970). Le squelette proviendrait d'une couche de Moustérien de tradition acheuléenne (Farisy *et al.*, 1988, p. 722), encore que "F. Bordes avait tout fait pour démontrer que les fossiles du Moustier et de Spy (deux Néandertaliens découverts dans ce site belge en 1885) ne pouvaient pas provenir [de tels] niveaux" (Trinkaus *et al.*, 1996, p. 356).

11. La découverte date du 26 août 1909. Le squelette, paré de coquilles marines, est une variété de Cro-Magnon, petit et avec quelques détails archaïques (peu de menton, fortes arcades sourcilières, dolichocephalie accentuée). Ce site du Roc de Combe-Capelle a fourni du Châtelperronien (le squelette provient d'une sépulture creusée dans cette couche, mais il est assez probablement un peu plus récent que ce Châtelperronien, dans lequel a été trouvé en 1979 le Néandertalien de Saint-Césaire), ainsi que de l'Aurignacien typique, du Gravettien et du Solutréen. En septembre, H. Klaatsch, venu examiner la trouvaille, fut accueilli, à Laugerie-Haute, dans sa chambre décorée de guirlandes de fleurs, avec, sur une table, le moulage du crâne du Moustier portant une couronne de laurier (Arvieu *et al.*, 1979). Avec O. Hauser et le préhistorien Bachler, il s'en va sur place exhumer le squelette, protégé par la terre et des pierres. Laissons la parole à O. Hauser, plein de poésie ce jour-là : "Sous les chaumes les lumières scintillent, les cépes ploient sous le poids de leurs fruits lourds et les figuiers sont chargés de leurs doux fardeaux. Un admirable paysage, et surtout ce calme que peuvent seules dispenser la pureté et la solitude". Les

l'amertume des savants français, qui ne peuvent pourtant pas accuser ouvertement de fraude l'inventeur qui a opéré devant de notables témoins¹² (planche 3, en haut).

Ils apprennent avec colère la vente de ces deux squelettes pour une somme considérable (160 000 marks or, soit 200 000 F de l'époque, plus de 3 MF actuels) au Museum für Völkerkunde¹³ de Berlin. Cette exportation vénale de la "cendre de nos morts", selon la formule de Maurice Barrès, va provoquer de vives réactions. Ce sont "des circonstances fort blessantes pour l'amour-propre national français" (Trinkaus *et al.*, 1996, p. 114)¹⁴.

Depuis 1910, D. Peyrony est chargé de la direction des fouilles préhistoriques par les Beaux-Arts. Reste le domaine privé, pour lequel il n'y a pas de réglementation. Un article de Camille Jullian, selon D. Peyrony, "jette un premier cri d'alarme"¹⁵. A l'automne, L. Capitan, avec le concours d'Henri Hubert [pour le musée des Antiquités nationales de Saint-Germain]

trois hommes sont "accueillis par les travailleurs [qui] agitent joyeusement leurs chapeaux et leurs mouchoirs" (Hauser *in* : Kuhn, 1956, p. 118). Après cette découverte et cette scène bucolique, H. Klaatsch reviendra sur sa mise en doute de l'évolution : il concevra une curieuse théorie polygéniste. D'après lui, il y a eu deux espèces humaines distinctes. C'est simple. Les gorilles sont à l'origine des Néandertaliens, puis des Noirs ; les orangs-outans sont à l'origine d'un "envahisseur asiatique", duquel descend cet *Homo aurignacensis*, lui-même ancêtre des Blancs. Il imagine même plus tard la terrible fin des Néandertaliens lors de la "bataille" de Krapina : on avait en effet trouvé des indices d'anthropophagie dans ce site croate, duquel furent exhumés des centaines d'ossements de Néandertaliens de 1899 à 1906 (Trinkaus, 1996, p. 163-170, 177).

12. En réalité, l'un des témoins de l'exhumation du Moustier, Hans Virchow, reconnaîtra, bien plus tard, que l'opération s'était déroulée d'une façon bien peu orthodoxe, machinée par Hauser et Klaatsch, avec toute une série de malfeçons dans la fouille et l'exhumation. Le dur jugement de M. Boulé sur cette découverte ne l'était même pas assez, conclut-il (*Anatomischer Anzeiger*, 1939, repris par H. V. Vallois dans *L'Anthropologie*, 1941 et F. Delage, B.S.H.A.P., 1942, p. 83).

13. Musée d'Ethnologie, Prinz-Albrechtstrasse à Berlin. Tout proche de la chancellerie du Reich, le musée a été détruit pendant la dernière guerre : c'est exactement là qu'eurent lieu les derniers combats de Berlin en avril-mai 1945. Son directeur était le Geheimrat Pr. Dr Carl Schuchhardt, qui joua le principal rôle dans l'achat de la "Vénus de Berlin", dérobée à Laussel par le chef de chantier Raymond Peyrille, et dans la tentative d'enlèvement du poisson de Gorge d'Enfer (Delluc, 1991 et 1997). L'affaire du poisson avait été soigneusement menée en cachette et à l'écart du terrain de chasse habituel de Hauser, toujours jaloux : il avait même, par dépit, qualifié la "Vénus de Berlin" de faux (Schuchhardt *in* : Brandt, 1970).

14. Contrairement à la légende, ce n'est pas Guillaume II qui paya la somme demandée pour les deux squelettes : 160 000 marks or, soit 200 000 F or (dont 125 000 F pour l'homme du Moustier). C'était, selon Hauser, un simple remboursement de ses frais. Un acquéreur américain s'était déjà manifesté et il fallait faire vite. Le musée obtint d'abord une subvention, non sans mal, car le ministre des Affaires culturelles, très bigot et rejetant l'évolution humaine, était effrayé par cet achat. L'impératrice, le directeur général des musées de Berlin, la presse, les députés et le président du parti conservateur durent intervenir. Mais, après cela, il restait encore au musée à réunir 120 000 marks : il le fit grâce aux bienfaiteurs de l'établissement, au premier rang desquels la célèbre famille Krupp d'Essen, et à un emprunt qu'il mit des années pour rembourser. A cette somme s'ajoutait les 20 000 F engagés par le Pr Verworn pour l'achat de la "Vénus de Berlin" (Schuchhardt *in* : Brandt 1970). Mais, de l'avis des experts, la denture de l'homme du Moustier, complète et intacte (avec même encore une dent de lait), valait à elle seule, par son parfait état de conservation, la somme demandée. En fait, le vendeur n'eut pas de chance : l'argent devait être déposé dans une banque suisse qui fit faillite et Hauser fut privé des trois quarts de son argent (et, après 1918, la vertigineuse chute du mark ne dut pas lui laisser grand chose).

15. Dans la *Revue des études anciennes* (p. 239), sous le titre de *Caveant consules*.



Fouilles préhistoriques de O. Hauser
 Les Eyzies (Dordogne-France)
 Laugerie Haute (chez Loyaillien)
 Nos. 8, 9 & 10 de la carte préhistorique-topographique

Planche 2 - *Otto Hauser aux Eyzies*. Il réside, jusqu'à sa fuite du 2 août 1914, à Laugerie-Haute (en haut), où il fouille (carte postale éditée par O. Hauser probablement vers 1907). Il inaugure le tourisme culturel (en bas) et distribue des photos souvenir (*Erinnerung an die ins Vézèretal Laugerie Basse*) aux excursionnistes, comme ici, le 11 août 1908, aux dix invités allemands qui assisteront le lendemain à l'exhumation du squelette du Moustier ; on reconnaît H. Klaatsch (tête nue) et Mme Virchow (S.H.A.P.).

et l'appui dévoué du directeur des Beaux-Arts d'alors, Paul Léon, a une idée "géniale" selon H. Breuil. Il veut que soit réglementée "l'organisation des fouilles dans cette région si riche qu'un individu taré, ému par l'appât du gain et soutenu par l'argent étranger, [vient], sans vrai profit pour la science, l'exploiter industriellement" (Breuil, 1939, p. 33-34)¹⁶.

Le 21 septembre 1910, un article non signé à la une du *Matin* raconte toute l'affaire. Il décrit la vie aux Eyzies et nous renseigne sur la réaction ministérielle. Que se passe-t-il là-bas ? Aucune loi n'interdit le trafic et on ne peut lutter contre Hauser, par de folles enchères : "Chaque semaine [...], quatre, six à huit caisses s'acheminent vers Berlin". En outre, sans même tenir compte des nombreux faussaires, "une folie de préhistoire s'est emparée des paysans, qui, abandonnant charrues et bêches, ne songent plus, en ce Périgord déjà riche en truffes, qu'à gratter le sol dans l'espoir d'y trouver des objets chers au collectionneur teuton". L'appât du gain joue en faveur de O. Hauser : "Dès que Peyrony voulait louer un abri, les paysans venaient vite me trouver pour m'offrir le droit de fouilles à meilleur prix" (Hauser *in* : Arvieu *et al.*, 1979).

Que faire ? Etienne Dujardin-Baumetz, le secrétaire d'état aux Beaux-Arts¹⁷, prend cinq décisions : il réunit une commission (avec L. Capitan et M. Boule) ; il fait préparer une loi ; en attendant, il demande le classement des gisements de Dordogne parmi les monuments historiques : il ordonne à

16. Jusqu'ici, la loi du 30 mars 1887 ne réglementait curieusement que les découvertes de trésors et les fouilles effectuées sur des terrains publics, appartenant à la collectivité (Société préhistorique française, 1906, p. 22-37). Une tentative de réglementation avait été proposée par le Dr Henri Martin et des membres de la S. P. F. dès 1907. Le projet de loi, préparé depuis quelques années et voté par le sénat le 31 décembre 1913, tendait à la création d'une caisse des Monuments historiques. Il provoqua un tollé chez les archéologues, tout particulièrement à cause de son article 6 qui exigeait une autorisation préalable de l'administration et le versement d'une somme d'argent mensuelle. Une lettre fougueuse du marquis de Fayolle résume l'opinion de la Société historique et archéologique du Périgord, qui se prononce contre le projet en 1911 et au début de 1914. Tout se passa, dit-il, comme si "hypnotisés par le seul souci d'arrêter Hauser dans ses fouilles et de l'empêcher de louer ou d'acheter des stations et de vendre à l'étranger le résultat de ses travaux, les auteurs de la loi avaient été entraînés aux mesures les plus draconiennes, aux procédés les plus vexatoires, aux complications de la chinoiserie administrative la plus inapplicable, si bien que, pour arrêter les manœuvres d'un Suisse qui se serait immédiatement fait naturaliser ou aurait continué sous le nom d'un homme de paille, on interdirait en pratique toutes les fouilles aux savants, aux archéologues, aux sociétés, en un mot à tous ceux qui ne fouillent pas clandestinement" (Fayolle à C. Cochin, conseiller général du Nord, 31 mai 1911) (S.H.A.P.). La loi de 1913, qui assurait la protection des sites classés parmi les Monuments historiques, demeura en fait sans portée et sans effet sur les fouilles et leur réglementation entrera réellement en vigueur, sous le régime de Vichy, grâce à la loi du 27 septembre 1941 (Delage, 1942), validée en 1945 et complétée en 1980.

17. E. Dujardin-Baumetz est un méridional. Député puis sénateur de Limoux (Aude), il occupa le clair bureau de la rue de Valois de 1905 à 1912. Ancien peintre à la Detaille ou Neuville, il voulait être un bon commis aux affaires artistiques, bienveillant avec les artistes. Il eut aussi en charge le classement et l'entretien des bâtiments religieux après la loi de séparation. Il tint bon avec le gouvernement pendant les troubles viticoles de 1907. Réélu en 1910, il mourut en septembre 1913, juste avant le vote par le sénat de la loi du 31 décembre, élaborée sous son autorité (*L'illustration* du 4 octobre 1913).

O. Hauser, via le préfet, d'interrompre ses fouilles durant trois mois : il fait acquérir le maximum de gisements par D. Peyrony et L. Capitan (*Le Matin*, 21 septembre 1910). Mais c'est surtout à partir de 1912 que la presse (surtout les journaux de droite¹⁸) va amplifier la campagne menée contre O. Hauser par les préhistoriens et alerter l'opinion¹⁹.

Mais il se passe, dans les semaines qui suivent, d'autres choses que l'on ignore. Le Grand Orient de France, répondant à un vœu émis dans sa tenue du 13 novembre 1910 par la loge Vers la Justice de Sarlat (à laquelle appartient, depuis le 13 décembre 1903, le préhistorien D. Peyrony, instituteur public aux Eyzies) "fait le nécessaire", lui aussi, auprès de Dujardin-Baumetz. Le texte du vœu insiste sur l'intérêt de "fouilles méthodiques faites par des savants compétents", sur l'exploitation commerciale dont font l'objet les gisements préhistoriques "au grand détriment de la science et des musées français", sur la nécessité de rassembler "en un même lieu le plus grand nombre de documents (squelettes, œuvres d'art, industries, etc.)" et prie le Grand Orient de France de "vouloir bien intervenir de façon pressante auprès des pouvoirs publics pour réserver les fouilles aux chercheurs compétents et leur produit aux musées de France. Aucun envoi d'objets préhistoriques ne pourra être fait à l'étranger sans un visa de sortie donné par les musées nationaux" (archives du Grand Orient de France, notes recueillies par P. Pommarède en janvier 1974).

En Périgord, D. Peyrony constitue donc le bastion de résistance à l'entreprise de O. Hauser. On va voir qu'il va être soutenu par Louis Didon, qui fouille les abris de Sergeac en 1911 et 1912, lui-même membre de la loge de Périgueux (*ibid.*)²⁰. Tous deux bénéficieront des conseils stimulants de l'abbé Henri Breuil (planche 3, en bas).

18. Contentons de citer les titres de deux articles : "Les pirateries du juif Hauser" par H. Cellier (*L'Action française*, février 1911) et "L'Ecumeur Hauser" par E. Dulac (*L'Autorité*, le 10 décembre 1912). Mentionnons aussi l'article virulent d'Albert Monniot (d'après un correspondant local), dans *La Libre Parole* du 21 avril, qui, sous le titre de "Les Prussiens chez nous", entend clouer au pilori "le sujet juif de l'empereur allemand", et celui d'Alfred de Tarde, dans *L'Argus du Périgord*, qui, dans des termes moins acerbes, regrette, à la même époque, la vente du squelette du Moustier.

19. En fait O. Hauser était allé à Paris plaider sa cause auprès du "ministre correspondant" durant deux heures (avec le consul d'Allemagne, affirmera, le 26 janvier 1915, *Le Courrier du Centre*...). Il aurait insisté sur "l'activité des cléricaux et surtout de Peyrony [...] On [lui] promit d'examiner la loi avec bienveillance et [d'après lui] finalement on laissa tomber la loi". Il venait d'acquérir "les grandes propriétés de Laugerie". Les gens du pays accueillirent son retour dans la vallée "avec des pétards de joie" et, "après un chômage de trois mois imposé par l'Etat", il reprit ses travaux "sur son propre sol" (Hauser *in* : Brandt, 1970).

20. L. Didon (1866-1927), propriétaire du renommé hôtel du Commerce et des Postes à Périgueux, a connu H. Breuil au début des années 1910, probablement à l'occasion de la fouille qu'il fait exécuter à l'abri Blanchard de Sergeac. Quand il annonce par lettre à H. Breuil la découverte de blocs ornés de peintures, il ne manque pas de lui donner des nouvelles de O. Hauser : "Cher Monsieur, [...] J'ai envoyé hier à M. Obermaier la brochure qu'il me demandait [il s'agit sans doute d'un tiré à part] et je vais lui écrire pour le remercier des deux qu'il m'a envoyées. Le capitaine Manhès [ancien officier d'infanterie retiré à Périgueux et président de la Société de

Les résultats de cette offensive contre celui que l'on nomme "l'écumeur Hauser" seront au nombre de trois : désormais la loi du 31 décembre 1913 donne priorité aux musées français pour accueillir les objets découverts²¹ ; l'Etat achète en décembre 1913, sous l'impulsion de D. Peyrony, pour 10 000 F, les ruines du château des Eyzies pour y loger un musée de préhistoire (les travaux commencent aussitôt et l'établissement sera inauguré en 1923) ; enfin le dimanche 2 août 1914, premier jour de la mobilisation de la Grande Guerre, à 10 heures du matin, Otto Hauser quitte avec précipitation les Eyzies.

La guerre en France et la fuite de Hauser

C'est la guerre²² (planche 4, en haut). D. Peyrony est confiant. Dans son journal manuscrit, de son écriture appliquée, il note : "Guillaume II agit comme Napoléon I^{er} ; il veut briser tout ce qui lui résiste. Puisse le Ciel faire qu'il finisse comme lui. C'est tout le bien que je lui désire" (Peyrony, 4 août

secours aux blessés militaires), le grand ou plutôt l'ex grand défenseur d'H... déchanté de plus en plus... D'un ennemi à vous, je vais arriver à faire un grand admirateur, vous verrez cela. Je lui ai prêté vos brochures et il veut se les procurer ; il va écrire, si ce n'est déjà fait, aux éditeurs. Je lui ai remis la brochure de M. Obermaier sur la probité hauserienne. Il a reçu *L'Eglise et la Préhistoire*, que lui a envoyée Hauser. Il la déclare ignoble et l'a brûlée [...] Enfin il l'a toujours remercié de toutes celles qu'il lui a envoyées, mais de celle-là il ne lui a pas écrit. Je vous dis que son unique admirateur et défenseur le lâche. Je le décolle un peu plus à chaque visite" (Didon à Breuil, 27 novembre 1911) (I.P.H.). A noter que H. Obermaier (1877-1946), préhistorien et professeur à l'Institut de Paléontologie humaine comme H. Breuil et collaborant avec lui avant 1914, lui aussi prêtre catholique, devra quitter ce poste parisien lors de la guerre et partir en Espagne faire une belle carrière, qu'interrompra à nouveau la guerre civile espagnole. Il mourra à Fribourg, redevenu professeur d'université en 1939 (Minvielle, 1972, p. 276). Bien plus tard, l'abbé H. Breuil sera promu chanoine de la cathédrale de Soissons, son diocèse, en janvier 1958, "sur la suggestion du cardinal Felletin, l'archevêque de Paris, pour me remercier de ce que j'ai fait, en archéologue, scientifique [...] J'en ai été agréablement satisfait, bien que je continuerai à être "l'abbé Breuil", comme Napoléon est resté, pour les soldats, le "petit caporal" (!). Comme on n'ignore pas que mes idées sont proches de celles du Père Teilhard, mon défunt vieil ami et cadet, j'estime que c'est un peu à lui que le compliment est indirectement adressé (H. Breuil à sa nièce, Mme J. Billon, 10 janvier 1958, document communiqué par P. Pommarède le 30 novembre 1998). Quant à L. Didon, il ne fouillait pas lui-même mais employait Marcel Castanet, cultivateur à Sergeac. Ce dernier dira plus tard : "Moi, je n'ai pas travaillé pour Hauser. Il avait des ouvriers qui étaient du Moustier ou des Eyzies [...]. Il leur recommandait : "De grandes lames, de grands couteaux"" (archives sonores Castanet, 1961).

21. Elle n'empêcha pas cependant l'achat, un peu plus tard, par divers musées américains, de pièces importantes, comme le squelette magdalénien, découvert la même année au Cap-Blanc par D. Peyrony et L. Capitan, et les plaquettes gravées de Limeuil, publiées par les mêmes en 1924 (Roussot, 1980, p. 76-77). Le bloc sculpté gravettien de Labattut, lui, exhumé en septembre 1912, avait déjà été vendu deux mois après sa découverte par L. Didon, ce dont se repentira H. Breuil : "Je regrette de l'avoir laissé partir. Je n'en ai pas compris l'importance et Didon avait besoin d'argent" (Delluc, 1991, p. 155). Il faudra attendre 1941 pour que les fouilles soient vraiment réglementées.

22. Le décret de mobilisation générale a été signé le samedi 1^{er} août 1914 à midi. C'est à 16 heures que les affiches, ordonnant la mobilisation pour le dimanche 2 août, sont apposées, sans

1914). Le lendemain, il observe : “Les travaux du château continuent, car il faut donner du pain à ces pauvres familles dont le chef va partir” (communication écrite de J. Guichard en 1975).

Pour lui, malgré la gravité de l’heure, la situation de la vallée de la Vézère vient de s’éclaircir : “Hauser est parti le 2 août au matin, car le maire ne pouvait lui garantir toute sécurité. En effet les esprits étaient très montés et, s’il n’avait été protégé par le maire jusqu’à la sortie de la commune, il aurait été écharpé. On lui a enlevé toutes ses pancartes [indiquant les gisements] et ses numéros. L’affiche [publicitaire de Hauser] de la cour de la gare a été brûlée. Après la guerre, sa situation ne sera plus tenable aux Eyzies où tout le monde est contre lui. Ses grands amis n’osent plus le défendre [...]. Hauser se dit toujours suisse, c’est exact, mais, pour moi et pour d’autres, c’est un espion au service de l’Allemagne” (Peyrony à Didon, 17 août 1914) (L.D.).

Effectivement, ce 2 août, veille de la déclaration de guerre de l’Allemagne à la France, Hauser avait confié ses biens et propriétés à son homme de confiance Jean Leyssales. Jean Barry, maire des Eyzies où il exploitait des carrières de kaolin, était monté dans la voiture de O. Hauser jusqu’à Manaurie, pour le protéger (ou l’a accompagné dans sa propre voiture selon K. Brandt), “On me dit que M. Barry a dû embrasser Hauser au moment de le quitter”, rapportera D. Peyrony (lettre à Didon, 20 janvier 1915) (L.D.). Dans la foule qui entoure l’auto, nul ne lui rendit son salut : “Ce fut l’adieu définitif à ce coin de terre bien aimée où un travail de quinze années commençait seulement à porter ses fruits (Hauser *in* : Brandt 1970).

Août 1914 menace d’être chaud aux Eyzies. A la fin du mois, le préfet de la Dordogne trouve dans son courrier deux lettres (A.D.). La première, datée du 21 août, émane d’un “groupe de Français” et dénonce Hauser comme espion. Elle demande l’ouverture d’une enquête sur ses agissements. La seconde, signée de A. Jueggi, consul de Suisse à Bordeaux, recommande au préfet les biens de l’archéologue, immeubles et meubles, estimés à 485 200 F. Ce sont : une propriété de 36 hectares avec trois maisons, grange et moulin à Laugerie (F. Giot est métayer), une petite propriété d’un hectare à Laugerie-Haute²³ avec maison en bord de route, garage et local d’exposition

doute aux Eyzies comme ailleurs. Le départ de O. Hauser le matin du 2 août se situe donc chronologiquement le jour même de la mobilisation, juste avant la déclaration de guerre par l’Allemagne à la France (3 août). Les députés votent, le 4 août 1914, les mesures que nécessite le commencement des hostilités. On se souvient que O. Hauser est sujet suisse, donc protégé par la neutralité de son pays ; il n’est point chassé, mais préfère prendre ses précautions, ce qui se conçoit dans le contexte de l’époque. Il a décrit, un an plus tard, son départ de façon héroïque : le siège de sa demeure toute la nuit par la foule excitée par l’instituteur ; la sommation, sans mandat, de ce dernier qui lui ordonne au matin de quitter les lieux (Brandt, 1970).

23. Cet ensemble de Laugerie-Haute, à la partie orientale du gisement, abrite sa demeure et son “bureau de la direction des fouilles préhistoriques”. L’archéologue vit dans la maison située le plus au nord, sous les rochers ; de l’autre côté de la route sont une autre maison sans étage, où il a

(contenant des objets, livres, plans, photos, chambre noire, ainsi qu'un appareil photographique et un gramophone) (planche 2, en haut), diverses stations préhistoriques et, enfin, laissés dans une chambre de l'hôtel de la Gare (aujourd'hui de Cro-Magnon) aux Eyzies, divers vêtements, deux vélos neufs et des livres.

Jean Barry, maire (et ancien avoué), est tout d'abord chargé de la protection de ces biens, avec l'aide de la gendarmerie (le sous-préfet de Sarlat au maire Barry, 31 août 1914). Mais la situation ne demeure pas longtemps paisible : le chantier de fouilles de La Micoque a fait l'objet d'une effraction et les diverses pancartes installées par Hauser ont été détruites. C'est le 6 août qu'ont eu lieu ces déprédations. Les sieurs R. Peyrille, Gaillard, A. Bordes et R. Desnoyer (ou Denogens) en sont les auteurs : les dégâts sont estimés à 200 F (le sous-préfet au maire, 22 septembre 1914, note sur le brouillon en date du 20 septembre). Il y a eu effraction (un cadenas forcé) et la destruction des pancartes va entraîner l'intervention du ministre des Affaires étrangères auprès du ministre de l'Intérieur (le directeur de la Sûreté générale au préfet, 16 septembre 1914 : rapport de la gendarmerie, 16 octobre 1914).

La maréchaussée entre en scène

La gendarmerie a effectué une sérieuse enquête²⁴. Le 26 août, le maréchal des logis Martin (Auguste), accompagné des gendarmes à cheval Ternet et Roussarie de la brigade de Saint-Cyprien, "rêvêtus de [leurs] uniformes et conformément aux ordres de [leurs] chefs", effectuent les investigations nécessaires aux Eyzies. A vrai dire, la lettre anonyme reçue par le préfet ne paraît pas dénoncer des faits d'espionnage précis. "Tous les faits qu'elle mentionne ne reposent que sur des présomptions", reconnaît avec prudence D. Peyrony, qui fera tout de même courir le bruit qu'on a vu Hauser photographier des pièces d'artillerie (Peyrony à Didon, 25 octobre 1914) (L.D.).

installe son "musée", et un hangar-garage. Laugerie-Haute a été fouillée par E. Lartet et H. Christy (de même que Laugerie-Basse) dès 1863, puis par E. Masséna et P. Girod en 1892, L. Capitan en 1895, H. Breuil et D. Peyrony en 1901, sans compter le marquis de Fayolle et M. Féaux, et quelques autres. En 1907, O. Hauser a acquis l'ensemble de cette ancienne propriété Leyssales, qui aurait été payée 35 000 F, selon L. Capitan (Colin-Simard, 1957, p. 79). Il fouilla jusqu'en 1914 surtout du côté ouest, en direction de Laugerie-Basse (où il fait faire également des travaux dans la partie nommée La Grange) : c'est ce qu'il appelle Laugerie intermédiaire. D. Peyrony reprit les fouilles en 1921 (Peyrony, 1938, p. 3 à 6). Le bloc sculpté d'un ovibus a été trouvé en 1922 dans les déblais par ce dernier.

24 Pendant que les gendarmes effectuent leur minutieuse enquête, nos armées connaissent, sur le front, de terribles désillusions dans l'Est et la Belgique est envahie par les Allemands. C'est la retraite des armées françaises et la menace sur Paris auxquelles coupera court la contre-offensive française sur la Marne du 6 au 9 septembre 1914. La guerre de mouvement s'enlise ensuite dans les tranchées.



Planche 3 – *Les préhistoriens français au début du siècle.* Au Ruth, le 15 avril 1908 (en haut) : de g. à dr., en file, D. Peyrony, l'abbé H. Breuil, M. Féaux, A. Delugin, F. Delage, P. Paris ; au premier plan, le marquis de Fayolle. Réunis ici pour régler la "bataille de l'Aurignacien", ils ne savent pas encore que, cinq semaines plus tôt, à 300 m de là, leur adversaire Hauser a découvert le squelette du Moustier (S.H.A.P.). Dans l'abri Labattut, à Sergeac, le 6 mai 1913 (en bas) : à g., L. Didon ; à dr., D. Peyrony (S.H.A.P.).

Les pandores précisent que les quatre casseurs d'écrêteaux "savent lire et écrire, jouissent d'une bonne moralité dans la commune des Eyzies ; ils ont été élevés par leurs parents jusqu'à l'âge de 18 ans et ont reçu une bonne éducation" (P.-V. du 26 août 1914) (A.D.). D. Peyrony dira qu'il s'agissait de "quatre braves citoyens, animés de sentiments patriotiques" (lettre à L. Didon, 20 janvier 1915) (L.D.). Et c'est sans doute pour cela que le procureur de la République à Sarlat ne juge pas "opportun d'exercer des poursuites contre les auteurs des dégradations" (le procureur au sous-préfet, 3 novembre 1914) (A.D.). On sait qu'un peu partout en France, à la même époque, les pancartes vantant les qualités du "bouillon Kub", produit par une firme d'Outre-Rhin, seront également détruites : ne seraient-elles pas des points de repère utilisables par les troupes allemandes lors d'une éventuelle offensive ?²⁵

Qu'y a-t-il sur les pancartes de Hauser ? Selon D. Peyrony, qui fournit des dessins (planche 4, en bas), la pancarte de la gare annonçait : "A Laugerie-Haute, Laboratoire international de recherches scientifiques sur les terrains préhistoriques. 30 fouilles de toutes les époques. Musée préhistorique. Direction O. Hauser". Le menuisier J. Gisson la démonte le 5 août à la demande du maire. Sur le pignon de la maison Galou (sans doute à Gorge d'Enfer ; on dirait aujourd'hui une "pré-enseigne"), on lisait sur une pancarte de 0,80 m sur 1,60 m : "Grandes fouilles de Laugerie intermédiaire, Laugerie-Haute et de la Micoque. Musée préhistorique". Mais, précise sans rire du tout D. Peyrony, lui aussi frappé par l'espionite, cette pancarte "était placée de telle façon que la main indiquait non les endroits mentionnés, mais une passerelle en pierre jetée sur une grande tranchée du chemin de fer Paris-Agen et l'église fortifiée de Tayac" (Peyrony à Didon, le 13 février 1915) (L.D.). Une église fortifiée, oui, mais aux XII^e et XIII^e siècles...

Lors de leur enquête, les gendarmes relèvent toutefois une seule et unique déclaration contre Hauser. C'est celle de l'aubergiste Beusse ; elle concerne "la vitesse à laquelle il conduisait son automobile et qui pourrait causer des accidents". Ce n'est pas la première fois que la façon de conduire de Hauser donne lieu à une plainte. L'abbé H. Breuil, lui-même, en avait déposé une à la gendarmerie : "Je déclare avoir été bousculé par l'automobile du sieur Hauser, conduite par lui, sur la route des Eyzies à Font-de-Gaume, en face de la Forge. Je passais à bicyclette en longeant le côté droit du

25. La Dordogne n'a pas le monopole de l'espionite. A quelques dizaines de kilomètres des Eyzies, à Brive, en août 1914, un Suisse est pris à partie ; le magasin où il se réfugie est détruit par la foule (Pourcher, 1994, p. 52 et 54). O. Hauser, qui courait sans cesse la campagne pour lever des plans, avait parfaitement raison d'être inquiet. A noter que, peu de mois avant la guerre, L. Didon, après avoir vu le chef de cabinet du préfet, avait discrètement pris contact avec le colonel commandant la garnison de Périgueux (Didon au colonel, 18 avril 1914) (L.D.). Celui-ci avait chargé le major de garnison de s'informer auprès de la police.

chemin, et, malgré cela, l'automobile me serra de si près que je dus, pour n'être pas renversé, me jeter dans les herbes du bas-côté et descendre de ma monture ; ceci se passait en août 1911, à un jour très voisin du 13 août que je pourrai préciser avec mes notes de route" (certificat de H. Breuil, enregistré seulement le 8 août 1912 à Saint-Cyprien, contre 0,60 F de timbre et 3, 25 F de droit) (A.D.)²⁶.

En fait O. Hauser avait commencé ses prospections en voiture à cheval. Puis il avait acquis une Peugeot 4 chevaux à deux tonneaux derrière. "Il n'y avait, se souvient M. Gany, dans les rues que des voitures à chevaux, pas beaucoup [...]. Il passait en vitesse et cette petite Peugeot, le "moulin à café", avait deux chaînes qui servait de transmission. Il n'y avait pas de différentiel. Plus tard il est parti avec une torpédo Peugeot, décapotable, double phaéton derrière" (M. Gany, archives sonores Delluc, 1974).

Bref, il n'y a rien à reprocher à ce monsieur Hauser. En outre, c'est un citoyen helvétique, donc protégé par la neutralité de son pays. Mais nous sommes en guerre. Avec l'aide d'un serrurier et en présence de Jean Leyssales, "maître d'hôtel aux Eyzies et homme de confiance de O. Hauser", la maréchassée perquisitionne le logement de l'hôtel de la Gare (à Mme Bigot et dont Leyssales est locataire), la demeure de Laugierie-Haute et le "musée" qui lui fait face. Elle découvre trois malles fermées à clef, qui s'avèrent receler "une volumineuse correspondance dont la plus grande partie est écrite en allemand". C'est suspect. Cette correspondance est saisie. Elle comporte 940 lettres ou cartes qui seront soigneusement emballées et transmises à l'autorité supérieure "par la gendarmerie sur l'ordre du commandant d'armes de Périgueux" (le préfet au sous-préfet, 19 septembre 1914) (A.D.).

Affaire classée ? Non pas ! Quinze jours plus tard, c'est O. Hauser, lui-même, qui, de Bâle, le 10 septembre 1914, écrit au préfet et au commandant de la gendarmerie (A.D.). C'est d'abord un plaidoyer *pro domo* (où il se recommande du maire Jean Barry, d'Edouard Lacoste, président du tribunal de commerce de Périgueux, et d'Adrien de Mortillet, professeur à

26. Cette mésaventure cycliste de H. Breuil se retrouve sous la plume de O. Hauser. Mais ce dernier, convoqué à la gendarmerie, "où l'adjudant me lut avec un sourire bonasse" la plainte de H. Breuil, a pu prouver, dit-il, que l'abbé se trouvait ce jour-là à Paris. Il ajoute sur le mode ironique : l'abbé, en soutane, utilisait une bicyclette de dame. On aura noté que le témoignage de H. Breuil est daté d'un an après l'incident. Mais le torchon brûle. Hauser tient D. Peyrony pour un "escroc acharné, un malpropre d'une ignorance totale". Il imagine que ses adversaires vont de ferme en ferme demander aux femmes d'interdire à leur mari de travailler pour lui. Il croit que H. Breuil a peint ou du moins retouché les peintures de Font-de-Gaume et il va installer de discrètes petites boulettes d'argile, épousant bien le relief de la paroi de cette grotte, pour observer les modifications apportées, selon lui, par l'abbé : "Après chaque visite de l'abbé Breuil, je me glissais dans la grotte et me réjouissais intérieurement des progrès effectués par l'ecclésiastique dans le style naturaliste" (Hauser in : Arvieu et al., 1979).

l'École d'Anthropologie de Paris²⁷). Puis, il signale qu'en 1871 ses parents ont hospitalisé, dans leur hôtel, 24 officiers français malades "sans accepter un centime d'eux". Il proteste contre les accusations portées à son endroit et se plaint de la saisie de "1153 lettres" dans "ses maisons et coffres". Dans un français un peu malhabile, il reconnaît : "Durant seize années, j'ai dépensé 248 200 F en faisant travailler ; j'ai vendu du reste, comme chaque commerçant, les objets trouvés dans mes fouilles archéologiques partout où j'ai pu, mais l'argent est resté en France".²⁸

En fait, Hauser compte largement en parlant de seize années. D. Peyrony, qui vit aux Eyzies et a connu Hauser très tôt, observe qu'il est "venu pour la première fois en 1898 et deux ou trois fois au plus jusqu'en 1907. C'est à cette dernière date qu'il est venu s'installer chez nous. Il n'y a pas seize ans qu'il est fixé ici mais seulement sept ans" (Peyrony à Didon, 26 janvier 1915) (L.D.).

Quant au commerce des objets extraits des fouilles, il faut bien reconnaître que ce négoce était traditionnel à l'époque chez tous les archéologues et permettait de subventionner leurs travaux. Ce qui fut le plus reproché à Hauser, ce sont ses fouilles intensives et brutales et son commerce exclusif avec les collectionneurs et surtout les musées allemands. La rumeur publique ira même jusqu'à l'accuser - à tort - de deux méfaits : le vol à Laussel du bloc gravettien sculpté d'une femme, vendu à Berlin ; la tentative d'enlèvement du poisson sculpté de Gorge d'Enfer (Delluc, 1991, p. 179-180 et p. 213-214 ; 1997). Il est innocent de ces deux accusations, mais on ne prête qu'aux riches et la légende du poisson acquis par Hauser court encore dans les commentaires des guides de la vallée et même dans quelques livres (Colin-Simard, 1957, p. 119 ; Cleyet-Merle, 1990, p. 73).

27 Effectivement Adrien de Mortillet avait présenté en 1907, aux membres de la Société préhistorique française, de façon très louangeuse, les premières feuilles de la carte topographique, "qui a déjà coûté plus de 6 000 F". Elle avait été levée par le géomètre suisse T. Baumgartner de Zurich, à la demande et sous le contrôle de O. Hauser. Mortillet ajoute que O. Hauser est, "actuellement, dans certains journaux mal renseignés, l'objet d'attaques aussi imméritées que peu désintéressées". Ces feuilles sont "à la disposition de tous les préhistoriens qui peuvent les consulter au bureau que M. Hauser possède à Laugerie-Haute et elles sont constamment tenues à jour" (*Bulletin de la Société préhistorique française*, 1907, p. 500-501). Cette grande carte au 1/25 000 est la première topographie indiquant la localisation de tous les sites préhistoriques alors connus de la vallée de la Vézère entre Les Eyzies et Sergeac (Hauser, 1911, feuille 1).

28 Ces ventes d'objets concernaient des musées, mais aussi des particuliers ou d'autres collectivités. O. Hauser confectionnait des collections représentatives pour des écoles allemandes. A titre indicatif, une collection d'objets trouvés aux Eyzies était proposée au prix de 25 F (*Le Matin* : dépêche de Berlin du 24 août 1910), une pointe à cran solutréenne, particulièrement recherchée, valait 30 F, "à peine le prix de revient", disait-il (Arvieu *et al.*, 1979). Mais les préhistoriens français (notamment L. Didon) faisaient de même et l'abbé H. Breuil est souvent intervenu dans ces opérations commerciales (Delluc, 1981).

Confusion dans la vallée de la Vézère

Aux Eyzies, la situation est assez confuse. Rien ne va s'arranger durant cette fin de l'année 1914. Sans mâcher ses mots, le ministre de l'Intérieur (lettre au préfet, 4 novembre 1914) (A.D.) tient désormais Hauser pour "un agent de l'Allemagne" et lui reproche d'avoir "pourvu les musées allemands d'objets trouvés en Dordogne. Il a été, en outre, constamment l'adversaire du service des monuments historiques". Le préfet, de son côté, est plus nuancé et prudent (lettre au ministre, 13 novembre 1914) (A.D.), mais, pour lui, "la réapparition aux Eyzies-de-Tayac de M. Hauser serait de nature à y provoquer de fâcheux incidents [...]. Monsieur Hauser étant sujet suisse et n'ayant donné lieu à aucune poursuite contre lui, mon administration ne dispose d'aucun moyen pour lui interdire de résider en Dordogne". C'est là que le bât blesse et le ministre des Affaires étrangères, replié à Bordeaux, intervient le 4 novembre, pour s'informer auprès du préfet.

Et l'abbé Breuil dans tout ça ? Il est lui aussi à Bordeaux, mobilisé comme auxiliaire durant 35 jours (secrétaire puis à l'infirmerie). Il ne sait rien de plus²⁹. Il écrit à Louis Didon le 1^{er} décembre : "Avez-vous pu faire boucler Hauser ? C'est indubitablement un Allemand. Le bruit a couru ici qu'il avait été arrêté" (L.D.). De son côté, D. Peyrony a demandé le 3 décembre au préfet d'être entendu. Il est reçu le 10 décembre par le substitut à Sarlat, "un charmant garçon" précise-t-il dans son journal manuscrit (communication de J. Guichard en 1975). "Il faut dire, ajoute-t-il, qu'en octobre dernier, Hauser ayant déposé une plainte contre ceux qui avaient enlevé ses plaques et pancartes [plainte dans laquelle il mettait sans doute en cause D. Peyrony], j'ai déposé une plainte contre lui et réclamé une enquête". Il adresse sa déposition le 12 décembre au procureur de Sarlat et est enfin reçu par le préfet le 21.

Bref, Otto Hauser, qui a jugé prudent de quitter les Eyzies pour échapper à la vindicte publique, n'est sous le coup d'aucune inculpation. C'est à juste titre qu'il "ne cesse d'envoyer plaintes sur plaintes à MM. les

29. D'après ses éphémérides (Breuil, 1960), H. Breuil a été surpris par la guerre en Périgord, à Cubjac, chez son oncle, le 28 juillet 1914. Ce jour-là, l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie. Le reste va suivre : le 1^{er} août, l'Allemagne déclare la guerre à la Russie ; le 3, l'Allemagne à la France ; le 6, l'Autriche-Hongrie à la Russie ; le 12, la France et la Grande Bretagne à l'Autriche-Hongrie. L'abbé a vite regagné Clermont-de-l'Oise, son domicile militaire. L'Oise occupée par l'ennemi, il se replie à Bordeaux où il est mobilisé. Démobilisé comme "vieux classe" (il n'a en fait que 37 ans), il va retrouver à Périgueux L. Didon le 4 août 1915 et, avec son ami l'antropologue Alluud, va visiter la grotte de Rouffignac le lendemain : il n'y découvre que quelques "traces digitales [...] probablement anciennes", à la voûte d'une petite galerie. Il passe le mois d'août 1915 à Beyssac chez Pierre Paris et étudie la grotte de Commarque. Le 26 août, avec D. Peyrony, le marquis de Fayolle et L. Didon, il va visiter "les champs de fouilles et les collections Hauser, mises sous séquestre". Il passera les années suivantes de guerre "en bonne partie en Espagne en service commandé".

ministres de l'Intérieur et des Affaires étrangères", par l'entremise de l'ambassade de Suisse à Paris et de son consul à Bordeaux, au sujet des déprédations dont ses biens auraient été victimes (le préfet au commandant de la 12^e région à Limoges) (A.D.).

Or il ne s'est rien passé de grave. L'ambassadeur de Suisse, lui-même, a reconnu, en cette fin d'année 1914, que "les biens de mon compatriote étaient respectés et ne couraient aucun danger" (lettre au ministre des Affaires étrangères, 14 décembre) (A.D.). Mais il s'émeut qu'une parcelle, "la plus riche en antiquités", ait fait l'objet entre le 1^{er} et le 15 novembre d'un pillage en règle. "M. Hauser, calcule-t-il, étant locataire jusqu'au 23 juin 1937 et les objets recueillis en cet endroit ayant pu être vendus de 500 à 1 200 F pour chaque journée de recherche, M. Hauser assure qu'un préjudice très considérable lui a été infligé. Il croit connaître l'inspirateur de ces dépréciations [ou déprédations].³⁰ Il supplie votre Excellence de faire respecter les ordres [...] pour la protection de ses biens". A sa demande, le sous-secrétaire d'état aux Affaires étrangères exige des précisions du préfet de la Dordogne. Il veut savoir l'état actuel des collections ; il tient à ce que des mesures de surveillance et de sauvegarde soient prises (lettre au préfet, 20 janvier 1914). C'est à la fois une accusation d'espionnage en pleine guerre et une affaire internationale ... Tout le monde prend tout cela très au sérieux. Et, comme il se doit, par la voie hiérarchique, le préfet se retourne vers le sous-préfet de Sarlat. Il est mécontent : le précédent rapport de son subordonné lui est parvenu en retard et incomplet. Il faut lui adresser, sous huitaine, "un rapport précis et détaillé", en laissant de côté le dépouillement des lettres.

Que vont devenir ces lettres ? Leur périple mérite d'être conté (A.D.). Elles ont été saisies à la demande de l'autorité militaire qui dépend du général commandant la 12^e région à Limoges. Le préfet demande donc à ce dernier, à titre confidentiel, de lui dire si le dépouillement justifie la suspicion dont Hauser a fait l'objet, "en un mot, si on doit le considérer comme ayant appartenu au service d'espionnage organisé pour le compte de l'Allemagne" (lettre au commandant de la 12^e région). La réponse tarde, mais ce retard ne cache pas des découvertes inattendues sur une terrible affaire d'espionnage : simplement quelques difficultés d'acheminement. En fait les deux paquets cachetés contenant la correspondance de O. Hauser n'ont même pas encore été ouverts (le général de division Pambet, commandant d'armes, au commandant de la 12^e région, 30 janvier 1915). On apprend un peu plus tard qu'ils ont été transmis directement au ministère de la Guerre (le commandant de la 12^e région au préfet, 2 février). Mais le ministre n'en veut pas. Les

30. Suivez son regard. C'est bien sûr D. Peyrony qui est visé. On aura noté le calcul du manque à gagner par O. Hauser entre 1914 et 1937, à raison de 500 à 1 200 F par jour et en comptant six jours de fouille par semaine. Nous laissons au lecteur le soin d'établir la facture.



Planche 4 - Les effets de la guerre de 1914. L'Allemand est comparé à un sanglant homme préhistorique (menu du 51^e dîner organisé en 1915 par Gabriel de Mortillet) (en haut). D. Peyrony communique le 13 février 1915 à L. Didon (en bas) le modèle des pancartes installées par O. Hauser aux Eyzies et qui, suspectes, furent détruites en août 1914 (L.D.).

paquets font vite retour à l'expéditeur quelques jours plus tard : c'est à la justice militaire de la région d'apprécier si l'intéressé doit comparaître devant un conseil de guerre... S'il s'agit d'une véritable organisation d'espionnage, on devra faire un rapport motivé pour la poursuite des complices (le ministre au commandant de la 12^e région, 8 février 1915). En fait, il n'y a rien de particulier dans cette correspondance, selon le ministre de la Guerre qui donnera son accord pour sa restitution au destinataire en juin 1915 (lettre au commandant de la 12^e région). On verra plus loin que ces lettres seront inventoriées par le comte H. Bégouën, préhistorien ariégeois germanophone, qui y fera une découverte essentielle pour la suite de l'affaire.

Et sur place ? Notre affaire se complique. Attention au fil. Comme on va le voir aussi un peu plus loin, la gendarmerie, avec toute la conscience et la patience qui sont l'honneur de cette arme, va apporter la preuve que la parcelle qui aurait été pillée n'est ni Laugerie-Haute ni La Micoque, mais bien Longueroche (Peyzac-le-Moustier). Mais il vous faudra attendre encore un peu pour connaître le contenu des lettres et les dégâts causés au gisement. Nous devons parler auparavant de deux articles de presse qui vont donner un coup de pied dans la fourmilière.

L'affaire au grand jour

L'affaire Hauser aurait pu stagner dans la discrétion des cabinets ministériels et préfectoraux, le secret des rapports de gendarmerie et s'étioler dans la sombre rumeur de la vallée de la Vézère. Mais deux articles de presse vont enflammer l'opinion.

Voici tout d'abord la *Gazette de Voss*, de Berlin (17 novembre 1914), reprise en français par la *National Zeitung* de Bâle (28 novembre 1914). Sous la plume du Dr Adolf Heilborn, un article, s'inspirant largement d'une brochure d'O. Hauser, publiée en Allemagne et distribuée aux savants de ce pays, narre, sur le mode héroïque, son départ des Eyzies. Il est parti sous les injures et sous l'œil du secrétaire de mairie, "un maître d'école fanatique". Le texte se fait l'écho des dommages causés à ses biens, que la France aurait, d'après ce texte, estimé à 200 F seulement. Sous le titre de "Un attentat contre la Science", deux phrases de Hauser donnent le ton et jettent le masque : "La destinée qui m'a frappé porte une plus grave atteinte à la science allemande qu'à ma personnalité [...]. J'ai le sentiment sacré que, dans mon poste isolé et modeste, je me suis efforcé d'être un serviteur fidèle de la science allemande". Un écho ultérieur de la *Gazette de Lausanne* (8 janvier 1915) n'hésitera pas à parler d'une "perte irréparable" : "Les matériaux d'une valeur inestimable qu'il avait rassemblés pendant seize années de recherches ont été totalement anéantis".

Le second article se trouve dans un journal espagnol, le *Correo espanol* (30 décembre 1914). Il est intitulé : “*Barbaros !*”. Résumant le factum publié par Hauser, le correspondant allemand du journal s’y répand en imprécations contre l’attitude de la France vis-à-vis du “professeur Otto Hauser, savant suisse, titulaire de la chaire d’archéologie de l’université de Bâle [...], homme célèbre dans tout le monde scientifique”. Ce titre universitaire immérité fera ricaner H. Breuil, alors au Bouscat, Gironde (lettre à Didon, 7 janvier 1915) (L.D.). Pour l’abbé, cette campagne en faveur de Hauser montre que “cet homme de paille [de l’Allemagne], suscité contre nos savants par des capitaux impériaux et pangermanistes, continue son rôle de stipendié, en donnant à nos ennemis, auxquels il fait appel par une brochure publique, des arguments pour nous traiter de sauvages [...]. Tenez M. Peyrony au courant”. En Dordogne, le marquis de Fayolle rédige en réponse deux pages cinglantes, sous le titre “*Barbares ? Oui, les Germains, mais pas les Français*”. Ce texte semble être demeuré à l’état de brouillon (S.H.A.P.)³¹.

Dans ce qui est devenu *l’affaire Hauser*, il va se passer encore pas mal de choses durant l’année 1915. Pour essayer d’y voir clair, tentons de résumer l’action des uns et des autres, sans trop sortir du cadre périgordain auquel nous avons souhaité nous limiter³².

Une contre-offensive acharnée

C’est Maurice Barrès, guide du mouvement nationaliste et bientôt héraut de l’union sacrée, qui ouvre le feu en donnant à *L’Echo de Paris* (21 et 22 janvier 1915) un fulminant article : “*Lutte pour la cendre des morts*”. Il y résume toute la vie de Hauser en Dordogne³³. Dès le lendemain le comte

31. En revanche, Géraud Lavergne résumera, lors d’une séance de notre compagnie, ce qu’il appelle les *Mémoires* de Hauser, “qu’il a traduits pendant sa captivité en Allemagne” (B.S.H.A.P., 1919, p. 275).

32. Durant l’année 1915, le front est stabilisé et toutes les offensives se soldent par des échecs. Cette guerre des tranchées, au coude à coude, des Flandres à la Suisse, est aussi celle de l’arrière qui doit fournir canons et obus. Au printemps, l’Allemagne inaugure : ses zeppelins bombardent, les gaz de combat sont utilisés pour la première fois à Ypres et le *Lusitana* est torpillé.

33. Les termes sont outranciers et “frisent la diffamation” (Trinkaus et al., 1996, p. 174-175). On pourrait multiplier les citations. O. Hauser, qui a un accent et une éducation germaniques, ainsi qu’une certaine fortune, est “peu sympathique [...], fier, arrogant, grossier même [...] gros mangeur et buveur formidable [...]”. Argent, promesses, menaces, orgies offertes et partagées, tout fut mis en jeu par ce personnage”. Les photographies le montrent portant beau, assez corpulent, avec une bedaine qui devait, à l’époque, inspirer confiance. Les joues sont pleines et la moustache conquérante à la mousquetaire, le cheveu est court et le front dégagé. L’homme arbore avec classe le col dur cassé, la régata à large nœud, un élégant costume avec petit gilet et volontiers le melon. Il visite ses chantiers à cheval, dans sa charrette anglaise attelée d’un élégant cheval ou son automobile. Bref, c’est ce que l’on appelait autrefois “un bel homme”, bien différent de Denis Peyrony, petit bonhomme sec aux moustaches tombantes à la Gauloise, en pauvre costume ou en

Aymar de Saint-Saud écrit au marquis de Fayolle : "Procure-toi *L'Echo de Paris*. L'article de tête de M. Barrès y parle de toi (et même de ce pauvre Alain [le fils Fayolle, tombé en casar et gants blancs à vingt ans]), à propos de cette canaille d'Hauser" (S.H.A.P.).

Le même article est diffusé aux Eyzies (Peyrony à Didon, 26 janvier 1915) (L.D.) : "On se vole le journal. Les 50 exemplaires ont été enlevés de suite". Hauser y apparaît comme "taré, ivrogne, brutal et grossier, dépensant sans compter, constamment entouré de savants allemands, exécutant de grandes fouilles, le tout à destination de l'Allemagne [...]. Quel symbole d'une race d'espions venant assaillir une race de chevaliers pour lui dérober ses titres et ses aïeux".

Louis Didon monte au créneau pour répliquer à l'article *Barbaros !* et à celui de la *Gazette de Voss*. Sous le pseudonyme de H. de Cro-Magnon, il fournit en janvier et au début de février à la presse locale (*L'Argus de la Dordogne et L'Avenir de la Dordogne*) de longs articles. Reprenant de très larges extraits des deux textes incriminés, nombre de citations en majuscules et beaucoup de points d'exclamations, ces pages ont reçu l'encouragement et l'imprimatur de D. Peyrony : ce dernier fournit même une liste de personnes auxquelles les articles de Didon doivent être envoyés et propose de payer les frais d'envoi.

L. Didon entend bien faire savoir qui était, selon lui, O. Hauser et quelle est la vraie valeur de ces découvertes. Mais la manœuvre essentielle ne s'inscrit qu'en filigrane, en un objectif et deux moyens. Le but visé est qu'il ne puisse revenir piller les gisements. Pour l'atteindre, il faut d'abord montrer que Hauser était au service de l'Allemagne. Si nous y parvenons, "nous tenons Hauser" (Peyrony à Didon, 12,18 et 29 janvier 1915) (L.D.). Dès lors, comme le suggère le *Courrier du Centre* (édition du 26 janvier 1915), on nommera un séquestre "des biens de ce faux suisse qui n'était qu'un espion prussien". C.Q.F.D.

Mais il y a un *hic*, dans cette affaire. C'est un point de droit. O. Hauser, "malgré son hostilité, maintenant bien avérée, envers la France et ses sentiments nettement germanophiles", appartient à un pays neutre, la Suisse. La mise sous séquestre de ses biens n'est possible que "s'il est établi qu'il a procédé à son commerce d'objets préhistoriques avec l'aide de capitaux allemands". Le procureur de la République à Sarlat ne peut donc rien faire,

salopette et casquette, le pic à la main, sur ses petits chantiers. Mais le plus impardonnable, pour les préhistoriens français, c'est qu'Hauser trouva quelque chose de vraiment important. Et depuis ce temps, dans les livres, il est presque toujours traité avec amertume et mépris, encore qu'on le dise parfois "patient, méthodique, besogneux" (Colin-Simard, 1957, p. 77). Dans le gros ouvrage récent *Pour une histoire de la préhistoire*, O. Hauser a droit à deux lignes dans une liste de découvertes anthropologiques sans commentaires (Groenen, 1994, p. 486). En revanche, de l'autre côté du Rhin, le ton n'est pas le même. Ainsi, en 1956, le préhistorien H. Kuhn décrivait O. Hauser comme "un marchand d'objets d'art qui avait étudié la préhistoire", travaillant en Dordogne "avec un état-major d'ouvriers spécialisés, explorant méthodiquement les couches géologiques". Il fournit quelques récits de Hauser, écrits "avec sa verve et son enthousiasme accoutumés" (Kuhn, 1956).

sauf faire procéder à "une enquête longue et minutieuse qui d'ailleurs n'est pas encore terminée" (le procureur au préfet, 4 février 1915) (A.D.). Heureusement pour D. Peyrony et ses collègues, on ne va pas tarder à se souvenir que Hauser a eu l'imprudence de se lier, par contrat, avec l'Institut d'histoire naturelle *Linnea*, sis 19, Turmstrasse à Berlin : il l'a même déclaré en 1911 au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts au préfet, 20 mars 1915) (A.D.).

Bien longtemps après, D. Peyrony précisera le rôle important du comte H. Bégouën. Ce dernier "contribua pour une large part à libérer notre patrimoine préhistorique de l'emprise néfaste de l'antiquaire suisse allemand". C'est en effet lui qui se chargea de traduire les documents saisis chez O. Hauser (dont 5 à 6 000 lettres "intimes, scientifiques et surtout d'affaires"). Il y découvrit le fameux contrat liant l'archéologue à la société *Linnea*, dans lequel il s'engageait à livrer à cette société allemande "tout le produit de ses fouilles, sauf les squelettes et objets d'art qu'il se réservait". Ce contrat faisait du Suisse "l'associé et même l'employé" d'une "affaire commerciale allemande". Joint à l'article de *La Gazette de Voss* du 14 novembre 1914, il permettait enfin la mise sous séquestre de ses biens par le tribunal civil de Sarlat (Peyrony, 1939, p. 239). Selon D. Peyrony et les documents conservés au musée des Eyzies, les ventes Hauser de 1910 à 1913 se seraient montées à 23 060 F en quatre ans (*ibid.*).

C'est pour cela que tout ce petit monde se remue. D. Peyrony se charge de distribuer des journaux aux Eyzies (Peyrony à Didon, 17 janvier 1915) (L.D.). L. Didon demande audience au préfet de la Dordogne pour lui remettre les divers documents, notamment la *Gazette de Voss*, dans laquelle Hauser reconnaît qu'il est "au service des allemands et de leur fameuse *Kultur*" (Didon au préfet, 11 janvier 1915) (L.D.). Lui-même, D. Peyrony et le marquis de Fayolle adressent des copies au procureur de Sarlat et au Dr Louis Capitan³⁴ (Fayolle à Didon, 15 janvier 1915) (A.D.). La revue

34. Le Dr Louis Capitan (1854-1929), médecin des hôpitaux et anthropologue, professeur au Collège de France depuis 1908, est pratiquement le "patron" de H. Breuil et de D. Peyrony. D. Peyrony (1869-1954) (instituteur public aux Eyzies depuis 1891) connaît L. Capitan depuis 1894. H. Breuil (1877-1961) a fait la connaissance de D. Peyrony lors de sa première visite aux Eyzies en 1897 : "Ce fut avec bonne grâce qu'il me montra son petit bric-à-brac de collection formé de quelques grattages aux sites connus. [...] Le 8 septembre 1901 [ce dimanche est le jour de la révélation des gravures des Combarelles avec L. Capitan et Pomarel] décida de notre association, amicale et laborieuse, qui dura toute sa vie" (Breuil, 1954). Six décennies plus tard, il écrivit, le 8 septembre 1960 (moins d'un an avant sa mort), à sa parente, la comtesse G. de Roffignac : "Le 8 septembre est pour moi la date la plus importante de ma vie, car c'est le jour où j'ai, avec le Dr Capitan et Peyrony, découvert les gravures de la grotte des Combarelles, aux Eyzies, dont les relevés et ceux des peintures de Font-de-Gaume ont décidé vraiment de l'orientation de ma vie de savant. J'en rends chaque été grâce à Dieu" (document communiqué par P. Pommarède, 30 novembre 1998). En fait, les trois hommes s'étaient déjà réunis le 2 septembre pour explorer, sous la maison Leyssales de Laugerie-Haute (la future maison Hauser), "un vieux niveau magdalénien" (Breuil, 1930, p. 31).

L'Anthropologie, en de nombreux articles ou notules (1915, p. 169-182, 293-298, 480-488), résumera toutes ces publications et ces démarches. Elle fournit notamment des notes de Marcellin Boule et du comte Bégouën, ainsi qu'un article du Dr Louis Capitan sous le titre "La psychologie des Allemands actuels".

Ce dernier rapporte deux anecdotes périgordines. Lors de la découverte de l'homme de Combe-Capelle par O. Hauser et Hermann Klaatsch, il fouillait, avec D. Peyrony, un gisement contigu et ne fut pas invité sur-le-champ : il dut attendre deux longs jours une invitation aux Eyzies chez Hauser, invitation tardive qu'il déclina d'ailleurs (Capitan, 1915, p. 296). Après la découverte des gravures des Combarelles, étudiées par H. Breuil, D. Peyrony et L. Capitan, le sieur Hauser, sans doute assez vexé de n'avoir jamais fait de découvertes importantes d'art préhistorique, n'est-il pas allé jusqu'à soudoyer le gardien de la caverne pour pouvoir prendre un moulage de certaines gravures, pourtant fragiles, et vendre les tirages en plâtre pour orner certains musées allemands ? (Capitan, *ibid.*).

Quant à l'abbé Breuil, toujours replié à Bordeaux, il est ravi : "Toutes mes félicitations : cela va à merveille !" (Breuil à Didon, 30 janvier 1915) (L.D.).

Les pandores à Longueroche

Le procureur de la République à Sarlat (au sous-préfet, 8 janvier 1915) (A.D.), lui, ne s'affole pas. Il souhaite calmer le jeu : "Aucune plainte n'a été portée par Hauser à mon parquet et des faits de pillage [dont se plaint le ministre de Suisse à Paris] n'ont jamais été signalés par lui". Il est un peu déçu. Il ne peut répondre à l'archéologue helvétique sur la suite donnée à l'examen des lettres saisies chez lui ; la saisie n'a pas été effectuée à sa requête. Il n'est pour rien dans la saisie de l'automobile, que le fugitif a dû abandonner à Bellegarde (Ain).

Pendant ce temps, imperturbable, le maréchal des logis Martin (Auguste), accompagné du gendarme Signal (Pierre), de la brigade de Saint-Cyprien, toujours montés sur leurs grands chevaux et toujours "revêtus de [leurs] uniformes et conformément aux ordres de [leurs] chefs", à la suite d'une demande du procureur de Sarlat, continuent leur enquête : y a-t-il eu fouille clandestine et déprédations sur une des propriétés de Hauser ? L'enquête est un modèle du genre.

Ils interrogent le pêcheur Paul Fournier, de Laugerie, qui n'a pas travaillé pour Hauser depuis sept ans (P.-V. du 2 janvier 1915) (A.D.), puis le métayer de Laugerie, François Giot. Voici maintenant l'homme de confiance, Jean Leyssales, maître d'hôtel aux Eyzies, qui précise que les méfaits se sont

passés non à Laugerie, comme on a cru tout d'abord, mais à Longueroc, sur Peyzac-le-Moustier. Il l'a appris en novembre dernier par MM. Jean Laganne et Paul Beaudet du Moustier (le premier étant chargé de ces fouilles). Le 20 janvier, le maréchal des logis Prêze et le gendarme Bonnet, de la brigade de Montignac, interrogent Mme Marie Laganne du Moustier : son mari est aux armées et il n'a jamais entendu parler de pillages dans les fouilles ; pourtant "il me communiquait bien d'habitude tout ce qu'il savait" (P.-V. du 20 janvier 1915) (A.D.). Mais, comme on dit, en Périgord, "on n'est pas mort, mais on est bien veillé". En voici la preuve.

Mme Paul Baudet, du Moustier elle aussi, n'a pas les yeux dans sa poche. Elle a vu, de ses yeux vu, en novembre dernier, quatre hommes venir faire des recherches à Longueroc. D'après son époux, l'un se nommerait Labrousse, mais il ne le connaît pas. Ils ont déjeuné chez la veuve Constant, au Moustier. Interrogeons l'aubergiste. Celle-ci confirme, de même que l'épicier Jean Bourguès. Oui, l'un de ces visiteurs était un septuagénaire à barbe blanche, de Périgueux, et ils sont repartis vers Plazac (P.-V. du 21 janvier 1915) (A.D.). Raymond Audy, le meunier de Longueroc, témoigne : "Les quatre messieurs ont demandé à visiter les fouilles". Sur son refus, ils ont tenté de le rassurer : "Nous ne faisons pas partie de la bande Hauser et ne craignez rien, il ne reparaitra pas de sitôt dans la contrée". Il leur a accordé alors une heure de visite et ils n'ont rien emporté. Ces visiteurs sont de Périgueux, car l'un d'eux a remarqué : "Nous n'arriverons pas à bonne heure à Périgueux" (P.-V. des gendarmes de Rouffignac, 27 janvier 1915) (A.D.).

Nous n'en saurons pas plus sur cet incident. Mais l'essentiel est acquis : il n'y a eu aucun dégât. Cela est d'ailleurs inespéré si on songe à quel point, en Dordogne, depuis un siècle, les fouilles clandestines, conduites dans un but lucratif ou de collection, ont ravagé les gisements.

Continuons le combat

Les articles qui vont paraître dans *L'Avenir de la Dordogne* ne sont plus signés par "H. de Cro-Magnon". A vrai dire ils ne portent plus de signature du tout. Pourtant ils sont, comme les précédents, de la plume de Louis Didon, qui, décidément, est devenu l'accusateur périgordin d'Otto Hauser. Mais il a derrière lui D. Peyrony, sans compter H. Breuil qui repasse devant le conseil de révision en ce début de 1915 (il est maintenu dans le service auxiliaire) (Breuil à Didon, 22 mars 1915) (L.D.).

Le 5 février, Didon raconte le pillage du site romain suisse de Vindonissa-Windisch, l'opinion défavorable des savants suisses, la vente des objets recueillis et la nécessité pour Hauser de s'expatrier (*L'Avenir de la Dordogne* du 5 février 1915).

Puis il s'attaque à la plus belle découverte de Hauser, qui lui doit sa gloire, celle de l'homme du Moustier. L. Didon, pour la rédaction de cette diatribe, a sollicité et obtenu l'aval scientifique de Marcellin Boule, notre grand anthropologue, directeur de l'Institut de Paléontologie humaine (Boule à Didon, 8 et 18 février 1915).

M. Boule, en effet, de son côté, n'avait pas manqué de considérer ce squelette comme un "document de piètre valeur", mal situé stratigraphiquement, maladroitement exhumé et reconstitué (*Annales de Paléontologie*, 1911-1913, cité dans *L'Anthropologie*, 1915, p. 181)³⁵, surtout s'il le compare avec celui du Néandertalien de La Chapelle-aux-Saints (Corrèze), découvert dans les meilleures conditions un peu plus tard en 1908 et dont il rédige la célèbre monographie. M. Boule rappelle qu'à la suite de sa publication, le musée de Berlin avait fait démolir et reconstituer le crâne du Moustier ; il possède d'ailleurs un moulage de la nouvelle version, "bien plus honnête et plus scientifique que celle de H. Klaatsch et [qui] a, de plus, le mérite de montrer les grandes lacunes qu'on avait d'abord comblées avec du plâtre". Il a, d'autre part, reçu la visite d'un agent de la sûreté envoyé par le parquet de Sarlat.

L'abbé Breuil écrira lui aussi à L. Didon, quelque temps après, une longue lettre dans le même sens, illustrée de deux croquis : il met en évidence la mauvaise reconstitution de la face de l'homme du Moustier, "ridicule, tendancieuse et anatomiquement insoutenable" et évoque les deux ou trois essais ultérieurs du musée de Berlin, qualifiés de "tripatouillage" (Breuil à Didon, 2 février 1916) (L.D.) (Delluc, 1987)³⁶.

C'est une volée de bois vert qu'administre L. Didon dans son virulent article. Il rapporte notamment le "maquillage" de la restauration du crâne, si difficile au niveau de la face, qui obligea H. Klaatsch à s'y reprendre, dès

35. La monographie de La Chapelle-aux-Saints fut publiée entre octobre 1911 et mars 1913. Bizarrement en plusieurs livraisons, sans doute "par la crainte que devait éprouver Boule de se faire couper l'herbe sous les pieds par Hauser" (Trinkaus *et al.*, 1996, p. 187). On s'était refusé à croire O. Hauser, mais, maintenant, on pouvait être sûr que les Néandertaliens enterraient leurs morts. C'est à la suite de cette publication, que le musée de Berlin fait effectuer une nouvelle reconstitution du crâne (Boule à Didon, 8 février 1915).

36. En France, le grand public est informé de la découverte de La Chapelle-aux-Saints, notamment, par *L'Illustration* du 20 février 1909. Dans ces cinq pages, dont une double page assez effrayante de reconstitution de la vie du Néandertal, une description de l'homme du Moustier est fournie par le Dr L. Reichhardt, qui avait eu le privilège d'examiner les restes à Bâle le 21 novembre précédent. Écoutons-le : ses déclarations nous renseignent sur l'état d'esprit de l'époque : "Nous éprouvâmes une émotion inoubliable. Ce n'était pas un homme de notre race qui portait cette tête bestiale et inquiétante : c'était l'homme primitif [...], avec toutes les marques caractéristiques de l'homme-singe [...]. Cet Européen primitif devant lequel nous reculâmes si nous le rencontrions au coin d'un bois, avec la même frayeur que devant un gorille sortant de la forêt vierge [...]. Condamné à une vie purement animale, notre homme tuait et mangeait sans scrupule ses propres compagnons" (Reichhardt, *L'Illustration*, 1909, p. 126). A dire vrai, le diorama sur l'homme du Moustier, installé, il y a peu, à l'American Museum of Natural History, n'est pas très ragoûtant lui non plus (Delluc, 1995).

août 1914, à trois ou quatre reprises, "si bien qu'après cette série de tripatouillages, il était impossible de s'y reconnaître" (Didon, 1915, brouillon) (L.D.). Les textes de M. Boule sur ce sujet, y compris des citations extraites de sa lettre du 8 février, sont repris dans l'article de Didon (*L'Avenir de la Dordogne*, 16 février 1915). Il n'y a plus qu'à attendre les félicitations.

Aux Eyzies, D. Peyrony est très satisfait. Les journaux s'enlèvent jusqu'au dernier. Ce qui satisfait beaucoup le préhistorien, c'est que le maire Barry "est très touché [...]. Il voit qu'au point de vue politique, il est fini. Il n'a que ce qu'il mérite. Tant pis pour lui" (Peyrony à Didon, 6 février 1915) (L.D.). Dans ce domaine de la politique locale, l'article de *L'Avenir de la Dordogne* lui convient tout particulièrement : "Barry est encore plus ennuyé, le journal de la préfecture lui tapant dessus" (du même au même, 13 février 1915) (L.D.).

M. Boule, de son côté, considère que L. Didon agit en "bon patriote et honnête homme et en véritable ami de la Suisse et des savants" (Boule à Didon, 8 février 1915) (L.D.). Certains volent au secours de la victoire. Ainsi le journaliste Henry Vidal, du *Matin*, présentement mobilisé à Toulon et sans doute un peu désœuvré (il est auxiliaire au 4^e colonial), envisage d'écrire, lui aussi, un article. "N'ayant pas perdu le souvenir de ce bon M. Hauser", il ne prend pas de gants en demandant des détails à L. Didon : "Le moment serait venu de l'exécuter, lui d'abord, et de ruiner son industrie scandaleuse" (Vidal à Didon, 30 mars 1915) (L.D.)³⁷.

C'est le moment, pour l'administration, de faire le point sur l'affaire. Le sous-préfet va s'en charger, tout en tenant au courant le préfet.

Quel est son problème ? Ce n'est pas, en définitive, celui des pancartes ; c'est celui du pillage d'un des gisements de Hauser, dont ne cesse de se plaindre le consul de Suisse. La gendarmerie vient de le démontrer : rien n'a pu être établi, sauf la visite de quatre hommes à Longueruche, sans dégradation. Il n'y a pas lieu de déposer une plainte contre quiconque. Le deuxième point délicat est le suivant : c'est le retour éventuel de Hauser auquel on n'a pas grand chose à reprocher. Comment faire pour l'éviter ? Le sous-préfet a son idée. Il y aurait lieu de rapporter le décret du 20 février 1911, qui a admis la résidence de Hauser en France, et même de prendre un arrêté d'expulsion. Mais il faudrait, de toute façon, provoquer la mise sous séquestre de ses biens et propriétés (le sous-préfet au préfet, 10 février 1915) (A.D.). On tourne donc un peu en rond.

Que peut faire un préfet ? Eh bien, rendre compte à son ministre. C'est ce qu'il fait (lettre au ministre de l'Intérieur, 12 février 1915) (A.D.). Pour

37. H. Vidal est assez probablement l'auteur du virulent article qui fit la première page du *Matin* du 21 septembre 1910. En tous cas, l'auteur dudit article serait venu, plusieurs mois après sa publication, exprimer ses regrets à Hauser (Hauser in : Brandt, 1970).

lui. Hauser est bien sûr suspect "au point de vue national", avec des sentiments hostiles à la France, comme le montrent les articles de presse. Son retour en Dordogne "serait en l'état actuel une cause de trouble et de désordre". Oui, il y aurait lieu de faire placer ses biens sous séquestre. Le tribunal civil de Sarlat va dénouer la situation.

Hauser, agent allemand et D. Peyrony, administrateur séquestre

Tiens ! Une lettre de Mme S. Peyrony. Elle a une aussi belle écriture d'institutrice que son époux. D. Peyrony vient d'être mobilisé (il a 46 ans).

Il y a du nouveau ! Elle informe L. Didon que "*Hauser est reconnu agent intermédiaire de l'Allemagne, c'est-à-dire espion, ses biens sont mis sous séquestre et [son] mari est nommé administrateur séquestre*"³⁸ [...]. Cela est capable de lui avoir donné une attaque. Pensez donc ! Son plus grand ennemi, celui qu'il a voulu perdre [...]. C'est à se demander si la terre tourne encore après ça. Cette décision du ministère a produit une profonde impression aux Eyzies ; il semble que la population respire mieux, maintenant que ne pèse plus sur les esprits, comme une épée de Damoclès, cette menace du retour de Hauser avec les représailles qui devaient suivre son arrivée" (S. Peyrony à Didon, 21 avril 1915) (L.D.). Après avis du Dr L. Capitan, son mari a accepté : Leyssalles lui a remis toutes les clefs qu'il détient depuis plus de huit mois.

Elle confie à L. Didon le soin de bien raconter tout cela dans la presse, car ce poste est "une réparation des persécutions et des menaces dont [son] mari a été l'objet". Heureusement, conclut-elle, "il y a dans tout cela une note comique : c'est la figure que doivent faire le maire d'abord, puis les acolytes de Hauser. Elle doit être à peindre". C'est cette ordonnance du président du tribunal civil de Sarlat du 24 avril que confirme le procureur au préfet (lettre du 27 avril 1915 et lettre du préfet au ministre de l'Intérieur, 1^{er} mai 1915) (A.D.).

D. Peyrony reprend ses activités aux Eyzies en mai 1915, au cours de ses permissions : il fait nommer le juge de paix Garrigou pour l'aider à l'inventaire auquel il procède. Il s'active beaucoup, va à Laugerie lutter contre l'humidité, récupère la correspondance de Hauser pour le procureur de Sarlat, s'occupe de maintes choses, notamment des baux. Il met à l'abri la bicyclette de Hauser que lui apporte Mme Leyssalles, fait un rapport pour le Dr L. Capitan sur ce fameux "sanctuaire" de Hauser, dont on commence à

38. C'est Mme Denis Peyrony qui souligne.

parler. Devant regagner l'armée au front (96^e régiment territorial) d'avril à juillet 1916, il confie à l'instituteur P. Belvès la surveillance des immeubles Hauser.

Une fois encore, revoici le ministre de Suisse. Il fait son métier et veut protéger les intérêts de ses ressortissants. Il continue à se plaindre auprès du ministre de l'Intérieur. C'est devenu la routine et le circuit est toujours le même : l'ambassadeur ou le consul demandent des comptes au ministre de l'Intérieur ; celui-ci se tourne vers le préfet (le ministre au préfet, 19 mai 1915), qui en demande, dès le lendemain, au malheureux sous-préfet de Sarlat (A.D.).

L. Didon demeure-t-il inactif ? Ce serait mal le connaître. Il retrempe sa plume vengeresse dans l'encrier et, presque d'un jet, comme le montrent ses brouillons, rédige le "papier" que lui a demandé Mme Peyrony. Le lecteur de *l'Avenir de la Dordogne* va être gâté. Il trouve, le mercredi 2 juin 1915, deux pages intitulées "M. Hauser et les Eyzies".

En résumé, ce lecteur est informé de la mise sous séquestre des biens de Hauser, agent intermédiaire de l'Allemagne. Mais L. Didon ne perd pas l'occasion d'enfoncer un peu plus le clou. Quelques détails inédits vont piquer la légitime curiosité des Périgordins et compléter leur information (et notre dossier).

En 1910 (oui, en 1910, déjà), le préfet de la Dordogne, ému par le départ pour l'étranger de nombreux objets, avait suspendu les fouilles de Hauser pendant trois mois. Celui-ci promit tout ce que l'on voulait, mais ne se gêna pas pour dire tout ce qu'il pensait au rédacteur d'un grand quotidien parisien. Le récit de cette entrevue ne vit pas le jour, à la demande de E. Dujardin-Baumetz.

Et puis - on sent là que L. Didon est un des responsables du tourisme automobile en Dordogne -, Hauser était un automobiliste dangereux. Il a obligé une dame et un prêtre [on aura reconnu l'abbé Breuil] à se jeter dans le fossé "avec cette circonstance aggravante que le fait se passait en hiver et que le fossé était transformé en ruisseau par suite des pluies torrentielles, si bien que la victime eut de l'eau jusqu'à la ceinture". Voilà un détail que l'on ignorait... Mais ce n'est pas tout : n'a-t-il pas manqué d'accrocher un groupe de jeunes cyclistes, giflé l'un d'entre eux - qui lui demandait, devant la gare, à la suite d'un dépassement dangereux effectué par l'automobiliste, de tenir sa droite - et l'aurait rossé "sans l'interposition des voyageurs indignés qui lui auraient fait un mauvais parti si le train n'était arrivé à ce moment"³⁹.

39. La jeune victime n'était autre qu'Elie Peyrony, fils de Denis. N. Bécquart (*B.S.H.A.P.*, 1979, p. 176) a exhumé, des archives de la justice de paix de Saint-Cyprien (A.D. 8U), le jugement de simple police du 9 décembre 1912, qui condamna l'archéologue Hauser à 3 F d'amende et aux dépens pour violences légères sur la personne d'Yvan (sic) Peyrony, âgé de 15 ans. Le dossier contient le certificat de l'abbé H. Breuil rapportant l'incident de 1911 qui le fit choir, disait-il, dans le fossé.

L. Didon poursuit son réquisitoire. M. Peyrony, le séquestre, trouve là réparation des dommages qu'il a subis, "depuis qu'il avait eu le courage de dénoncer le rôle joué par M. Hauser". Il avait même manqué d'être déplacé à la suite d'une "machinerie" du sieur Hauser, "mais put prouver séance tenante que les documents accusateurs, signés d'un faux nom, étaient de la main même du dit Hauser". Qu'on le sache bien : le décret autorisant Hauser à établir son domicile aux Eyzies est rapporté par décret du 18 mai 1915 et un arrêté d'expulsion a été prononcé contre lui le 5 juin. La correspondance de l'intéressé, "n'ayant pas révélé de présomptions suffisantes pour motiver sa comparution devant le conseil de guerre, peut lui être restituée" (le ministre de la Guerre au commandant de la 12^e région, 11 juin 1915) (A.D.). La direction des fouilles préhistoriques de la Dordogne a donc été confiée à D. Peyrony (A.D.).

En bref, on a gagné.

Et de l'autre côté de la frontière ? O. Hauser ne s'estime pas battu et il a demandé à Maître Lachenal de Genève de "faire respecter et protéger ses propriétés de Dordogne "contre la violation dont elles sont l'objet de la part de Peyrony, Breuil et Cie [...]. Peyrony se mène [c'est-à-dire : se conduit] déjà comme mon successeur !" (Hauser à un membre de la Société préhistorique française, non connu de nous, 5 juillet 1915). Il n'est plus question de dégradations. Le sous-préfet est rassuré : "De l'enquête [...] il résulte que les faits ont été démesurément grossis par le plaignant. Quelques vitres ont été brisées à la maison de Laugierie-Haute par des enfants ou de tout jeunes gens et les dégâts ont été depuis longtemps réparés. L'administrateur séquestre [...] évitera d'ailleurs par sa surveillance que de nouvelles déprédations soient commises (lettre au préfet, 26 juillet 1915) (A.D.).

Et le "sanctuaire" préhistorique ? Et le trésor caché ?

Hauser avait fait au début de 1915 une tournée de conférences en Allemagne, publié une brochure et s'était acquis la sympathie de quelques personnalités scientifiques allemandes. Que dit-il ? Comme on s'en doute, il se plaint de son aventure. Mais surtout, il annonce avoir découvert en Dordogne un sanctuaire, un temple paléolithique intact, monument fait, sous un gros bloc tombé de la paroi, de crânes et de bois d'animaux, de défenses et de dents de mammoths, de pierres amoncelées en ovale autour d'un foyer rectangulaire en galets de rivière, certaines sculptées de bêtes ou d'hommes, avec des blocs creusés en coupes ou godets, de beaux outils et objets de parure (dents percées, pierres à trous, pendentifs d'os, bâtons de commandement, ocre rouge), sans compter des trouvailles inédites sur une rudimentaire

écriture par signes. C'est ce que rapporte le *Berliner Tageblatt* du 24 mai 1915 repris par *La Nature* du 3 juillet. Il y a là de quoi piquer la curiosité. Le marquis de Fayolle, qui avait engagé D. Peyrony à "se méfier de cette mauvaise bête de Hauser, dont il faut bien espérer que nous serons débarrassés pour toujours", rapporte : "Mon frère a conduit en auto l'abbé Breuil et Peyrony à Laugerie pour se rendre compte du fameux monument, de cette soi-disant découverte par Hauser. Ils ont vu quelques pierres mais il serait bien capable de raconter que le séquestre l'a spolié" (lettre à un correspondant non connu de nous, 10 novembre 1915) (S.H.A.P.).

L. Didon a visité Laugerie avec D. Peyrony et y a retrouvé divers éléments correspondant vaguement à la description monumentale ci-dessus, mais elle enjolivait beaucoup ce que l'on peut trouver dans nombre de gisements préhistoriques. Et il emprunte sa conclusion à deux ou trois phrases du Dr L. Capitan (qui a reçu en janvier 1916 un rapport de D. Peyrony) : "Est-ce de la bêtise ou du bluff payé par Hauser ? Probablement l'un et l'autre [...]. Herr Hauser ne s'est pas corrigé : bluff, mégalomanie, sottise et ignorance, et, avec cela, admirable activité commerciale. Tout y est... C'est un admirable Allemand". Les termes sont vifs, mais n'oublions pas que nous sommes en pleine guerre.

Malgré le goût de l'archéologue pour la photographie, il ne demeure, à notre connaissance, aucun cliché de ce "lieu de culte", nombre d'entre eux ayant été détruits dans l'appartement de Frau Hauser à Berlin par les bombardements (Brandt, 1970).

Quant à D. Peyrony, qui fouillera après la guerre à Laugerie-Haute (propriété de l'Etat à partir de 1921), à La Ferrassie et au Fourneau du Diable, il demeurera toujours persuadé, comme l'affirme d'ailleurs Leyssalles, que, sous Laugerie, a été enterré un trésor de "pierres gravées provenant de la collection Hauser". Une récompense avait même été prévue pour d'éventuels informateurs. R. Vauffrey signale en 1933 dans *L'Anthropologie* qu'un bloc, gravé d'une tête de cheval, fut découvert, au début des années trente, en faisant un trou à l'extrémité est des bâtiments de Laugerie-Haute.

Où en sommes-nous ? En Dordogne, tout va pour le mieux. Résumons. Le Suisse Hauser est officiellement tenu pour un agent allemand ; il ne risque donc pas de revenir aux Eyzies. Ses biens sont placés sous séquestre et protégés. D. Peyrony règle le séquestre de la voiture de Hauser le 22 août ; il va visiter Longueruche, Laugerie. La Micoque les jours suivants ; en homme soigneux, il fait aérer les immeubles fermés.

A la brigade de gendarmerie de Saint-Cyprien, le maréchal des logis Martin (Auguste, toujours lui), avec conscience et patience, continue son enquête et s'intéresse maintenant à Jean Leyssalles. Il est stupéfait. Il y a du nouveau ! L'homme de confiance de Hauser est présentement canonnier au

21^e régiment d'artillerie à Angoulême. Il a sollicité un emploi de gendarme auxiliaire. Martin ne peut pas laisser passer une telle demande. Il rappelle les liens du candidat avec l'archéologue suisse, suspect d'espionnage : "D'après les personnes dignes de foi, le demandeur n'ignorait pas la nature des agissements de son patron qu'il servait aveuglément". Son hôtel recevait des étrangers qui venaient visiter les fouilles et la famille est mal considérée dans la commune (rapport de Martin, 8 décembre 1915) (A.D.). C'est sans doute à la suite de cela, que le 17 janvier 1916, le commandant de la 12^e région demandera au receveur des Postes d'Angoulême, "avec toute la discrétion possible", de prélever et de lui remettre en vue d'examen toute la correspondance du canonnier Leyssales. De son côté, un autre enquêteur, l'inspecteur de police mobile Fourcadet, signale que la correspondance Hauser a fourni à M. Peyronnet [il s'agit bien sûr de D. Peyrony] une lettre suspecte du dit Leyssales, transmise au procureur, où se lit, en travers de la marge : "En cas de guerre, vous me cherchez une maison à Bâle, car je ne veux pas marcher". C'est grave, mais la missive date de 1908 et l'intéressé est aujourd'hui sous les drapeaux (Fourcadet au commissaire divisionnaire de Bordeaux, 21 janvier 1916) (A.D.). Il n'y a là pas de quoi fouetter un chat : l'examen de la correspondance de Leyssales, qui correspond avec son épouse mais qui continue à recevoir des missives alarmistes de Hauser, "n'a rien fait découvrir de suspect" (le commissaire au commandant de la 12^e région) (A.D.). Rien de répréhensible donc, mais, par prudence, le procureur de Sarlat donnera un avis défavorable au recrutement de ce candidat gendarme (lettre au commandant de la 12^e région, 1^{er} février 1916) (A.D.).

La bataille des Eyzies est gagnée. La guerre continue.

Notre histoire touche à sa fin. Il n'y plus grand chose dans notre dossier périgordin⁴⁰ et nous n'écrivons pas la biographie d'O. Hauser.

Mais nous vous devons quelques nouvelles brèves, en vrac. Le Pr H. Klaatsch est mort et c'est Hauser qui a rédigé sa notice nécrologique dans la *Gazette de Francfort*. Ce dernier est radié du Touring-Club de France le 19 avril 1915 (il était pourtant membre à vie). Il doit s'en consoler car il a obtenu un titre de docteur à la faculté de philosophie d'Erlangen, à propos du Micoquien, qui -se moque M. Boule (citant le *Vaterland* du 27 juin 1916)- va "du Paléolithique au Moyen Age" (*L'Anthropologie*, 1916, p. 303). A vrai

40. Si la petite "bataille des Eyzies" contre O. Hauser est gagnée, sur le front la grande guerre continue. L'assaut allemand contre Verdun dure de février à décembre 1916. Joffre connaît l'échec sur la Somme. La ronde infernale des divisions continue jusqu'à épuisement. On sait le tribut sanglant payé par les soldats, tout particulièrement dans les régiments d'infanterie issus des pays agricoles comme la Dordogne : les longues listes des monuments aux morts en témoignent.

dire, M. Boule rit jaune : il n'est toujours pas rassuré et soupçonne Hauser de vouloir reprendre après la guerre "sa bedide gommerce" (*ibid.*, p. 304-305).

Les dimanches 16, 23 et 30 janvier 1916, les lecteurs de *L'Avenir de la Dordogne* ont de la pâture. L. Didon leur ressert, derechef, un long résumé de cette affaire Hauser. Il remet sur le métier l'ouvrage et, remontant aux sources, fait état de l'opinion défavorable que divers savants avaient de Hauser à propos de La Micoque, comme H. Obermaier (la *Revue des Etudes anciennes* en 1908), qui traitait en 1912 Hauser de "brocanteur suisse", et, à propos de Vindonissa, comme le Pr. Keller (notamment dans la *Neue Zürcher Zeitung* du 12 janvier 1905), le Dr Heierli (dans *Argovia*, 1905), et le Dr F. Birkner, directeur du musée national d'Anthropologie et de Préhistoire de Munich.

On écrit beaucoup aux journaux, ces temps-ci. F. Birkner, qui, précise-t-on bien, n'a jamais rien acheté à Hauser, vient de donner, lui-même, un article au journal *Natur und Kultur*. Selon lui, Hauser conduisait une espèce d'exploitation de fouilles en gros, "une industrie étrangère". Celui qui sait, ajoutait-il, quelles sommes il a reçues pour ses trouvailles appréciera la phrase suivante publiée par Hauser : "Quel abîme de douleur et d'amertume pour celui qui s'est consacré, avec désintéressement (!), sa vie durant, à une grande œuvre" (Birkner cité par Bégouën in : *L'Anthropologie*, 1915, p. 480-482). Fin de citation. L. Didon est tout content de répercuter ces informations à l'intention de ses compatriotes.

Durant ce temps, O. Hauser est à Bâle. Ses biens ont été placés sous séquestre. Reste le problème de sa voiture automobile. C'est bien une Peugeot de 12 chevaux, 4 cylindres, 4 places et 2 strapontins, modèle 1912, en bon état et avec tous ses accessoires. Elle se trouve en dépôt chez la veuve Georges à l'hôtel de la Poste, rue du Commerce à Bellegarde-de-Valserine, près de Nantua dans l'Ain. Qu'en faire ? D. Peyrony affirme que rien ne s'oppose à ce qu'elle soit réquisitionnée pour les besoins de notre armée (lettre au préfet, 15 février 1916) (A.D.). Le préfet, toutefois, demande son avis au sous-intendant militaire de Périgueux le 25 février 1916. Nous ne savons ce qu'il advint de l'automobile.⁴¹ Elle fut probablement vendue ou donnée à l'armée. Elle était presque neuve.

41. Hauser a fait d'abord un court séjour en Suisse, où il arrive le 6 août 1914, pas très loin de la frontière (il entend le canon). Tout va bien dans ce pays, comme il l'écrit à ses amis le 12 août (A.D.). Il demande aide au gouvernement fédéral qui affirme qu'il le défendra ; il attend beaucoup de l'ambassadeur de Suisse à Paris qu'il relancera souvent. Des lettres venues de France appuient cette demande pressante. Puis il choisit l'Allemagne : Weimar puis Berlin. Il a été fait docteur de l'université d'Erlangen en 1916, après sa publication sur La Micoque éditée à Leipzig la même année, mais n'acquiesce jamais la nationalité allemande. Il publie une série d'ouvrages populaires sur la préhistoire, où il caricature et fustige les préhistoriens français (Trinkaus et al., 1996, p. 178). Il s'adresse notamment aux lycéens, avec lesquels il explore les carrières proches de Berlin. Il donne une conférence très applaudie le 24 octobre 1927 à Eberfeld à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de C. Fuhlrott, l'inventeur de l'homme de Néandertal en 1856.

Décidément, L. Didon, après la victoire des Eyzies sur Hauser, ne désarme pas. Voici encore un nouvel article. Sur l'homme du Moustier cette fois. Pourquoi écrire encore ? L'occasion fait le larron. D. Peyrony et le Dr L. Capitan viennent de donner au Muséum les squelettes néandertaliens, trouvés par eux à La Ferrassie dès 1909. Ils ont été "donnés, tout donnés", comme on dit ici. La conclusion est d'une grande noblesse : "Ces pièces sans prix, qui ne devraient pas sortir de notre pays, les Français ne les font pas payer : ils les donnent à leur Muséum national". Mais c'est, bien sûr, une opportunité pour reparler de l'homme découvert au Moustier par Hauser, mal restauré et vendu par lui à l'Allemagne. Ce papier, lui aussi, doit beaucoup aux indications techniques de M. Boule et de H. Breuil (Didon, *L'Avenir de la Dordogne*, 14 juin 1916).

Mais L. Didon n'est pas seul. D'autres échetiers ont toujours l'esprit en éveil. Un écho du *Glaneur* (13 février 1916) s'étonne que certains objets du musée du Périgord portent la mention "offert par M. Hauser" (le moulage du crâne de l'homme de Combe Capelle porte, par exemple, cette indication au tampon). Il est demandé que ces étiquettes disparaissent, car "il y a des tas de choses que les Boches pourraient se donner le luxe de nous offrir, après nous les avoir volées, tout en conservant par-devers eux le meilleur".

Mais, pour qui voit la situation depuis Les Eyzies, l'affaire est désormais réglée. Un indice qui ne trompe pas. Même le maire Barry se trouve d'accord avec D. Peyrony. Il vient de l'avouer à l'instituteur et secrétaire de mairie, Pierre Belvès : Oui, c'est bien vrai, dit-il, la présence de Hauser causerait des troubles ; il s'est rendu tout à fait antipathique ici (Peyrony au préfet, 3 décembre 1916). Jean Barry sera d'ailleurs réélu aux prochaines municipales...

Les dernières pièces du dossier

Laissons passer le temps. La guerre traîne en longueur. Elle est tellement épouvantable qu'on en oublie Hauser⁴².

Mais voici encore un article pour réveiller l'opinion périgordine. Il provient de *L'Avenir de la Dordogne* (dimanche 3 février 1918). Il n'est pas signé ou plutôt la signature est remplacée par trois étoiles.

Vous avez deviné. C'est encore L. Didon. Il n'est pas difficile de reconnaître son style et sa passion. Pourquoi cet article ? Tout simplement parce que le *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, qui trouve que Paris est

42 Sur le front, l'année 1917 est celle de la désastreuse offensive française du Chemin-des-Dames, du désastre italien de Caporetto et de la Révolution d'octobre en Russie.

empuanti par de mauvaises odeurs, cite un souvenir de "l'anthropologiste Otto Hauser". Lisons cela. Lorsque l'archéologue se rendit en Dordogne, "il se crut revenu aux temps préhistoriques à voir la façon de vivre et la saleté des habitants". Fin de citation. Didon reprend sa plume vengeresse et cela vaut au lecteur une longue diatribe récapitulative sur les grossièretés et incongruités de ce personnage, depuis ses activités aux Eyzies jusqu'à sa tournée "saltimbanco-triomphale" de 1915 dans cinquante-trois villes d'Allemagne sous le patronage d'une ligue pangermaniste. Non, Didon n'a rien oublié ni pardonné⁴³. On s'en doutait un peu : l'hygiène périgordine avait certainement de quoi surprendre un Suisse en ce temps-là.

Si l'histoire d'Otto Hauser en Dordogne est bien terminée, sa légende commence. Très tôt. Une rumeur atteint D. Peyrony : le préfet aurait eu des renseignements favorables sur Hauser. Il bondit et propose aussitôt de venir en parler avec lui (Peyrony au préfet, 3 décembre 1916) (A.D.). Le préfet le rassure bien vite : il est lui aussi parfaitement édifié. Durant l'été 1918, on prétend que Hauser aurait fait rapatrier en Dordogne des blessés qui ne l'étaient pas (le préfet au sous-préfet de Sarlat, 11 juillet 1918) (A.D.). Mais la gendarmerie ne peut prouver qu'Hauser était à l'origine de ces rapatriements (réponse du 2 août 1915) (A.D.). Un acheteur de noyers pour l'armée, nommé Dalbavie, est soupçonné d'avoir été rapatrié grâce à Hauser lui aussi : "Il s'agit sans doute d'une dénonciation calomnieuse d'un concurrent" (le sous-préfet au préfet, 2 août 1918).

De son côté, O. Hauser n'a pas non plus une idée très claire de la situation. Il aurait reçu la visite en novembre 1919 de son homme de confiance qui lui aurait apporté des messages de sympathie, dit-il, de ses nombreux amis restés là-bas, des informations sur ses biens et ses adversaires. Ceux qui, au village, avaient eu le courage de se ranger de son côté, furent placés, croit-il, sous surveillance policière pendant un an. Il est convaincu que tout a été pillé et volé. Ses gisements auraient été détruits par des hordes de voleurs, une partie de ses bois brûlée et le reste coupé et vendu. Tout le mobilier aurait été liquidé par adjudication et ses 1 000 livres bradés pour 120 F à D. Peyrony. Il regrette surtout ses plans et relevés originaux des gisements, estimés à 15 000 F⁴⁴. Pendant ces années noires, les amis de l'abbé Obermaier et de l'abbé Breuil seraient venus, croit-il, chaque semaine sur ses fouilles, y auraient creusé et pillé sans vergogne.

43. Il pardonne d'autant moins que, sur le front, la situation est en train de s'aggraver sérieusement. C'est la dernière mais puissante offensive allemande qui conduit l'ennemi à nouveau jusqu'à la Marne à la fin de mai 1918. Heureusement l'aide américaine devient efficace et la révolution à Berlin contraint Guillaume II à abdiquer. L'armistice est enfin signé le 11 novembre.

44. Selon R. Vauffrey (*L'Anthropologie*, 1933), il ne restait en fait que les deux volumes de *Reliquiae Aquitanicae*, deux volumes de congrès et une grande carte "seul souvenir utile de son passage en Périgord". D. Peyrony acquit le tout pour 120 F. Il faut ajouter à cette courte liste le gros volume sur *Vindonissa*, conservé au musée des Eyzies et qui porte le cachet rond : *Fouilles de O. Hauser*.

Tout cela est faux. Mais une nouvelle va bientôt le frapper. En janvier 1920, ce n'est pas la levée du séquestre qui est décidée par la justice, mais la liquidation des biens de l'archéologue. Sa propriété est divisée en trois lots pour que les fouilles puissent être facilement acquises par ses adversaires (Hauser *in* : Brandt, 1970).

La guerre est finie. Le monument aux morts des Eyzies, par le sculpteur Pryas (un des fils de Pierre Paris), montrera, sur un fond fait d'un bison de Font de Gaume, un homme terrassant l'orgueilleuse aigle allemande. Le musée de préhistoire sera inauguré en septembre 1923.

Patientez encore un peu. Il n'y a plus que quelques feuillets dans notre dossier. Tiens ! Encore une lettre du Dr L. Capitan au marquis de Fayolle (S.H.A.P.). Il a appris la vente des biens Hauser et suit cette affaire depuis de longs mois. Il est tout confiant : "Toutes nos dispositions sont prises depuis longtemps pour que tout ce que le bandit boche a pris à la France lui revienne. Il y a encore des chinoïseries et des difficultés administratives. Nous en aurons raison" (lettre du 29 mai 1921) (L. D.). Voilà qui était optimiste...

C'est ce que dut penser un échetier de Périgueux de *L'Echo* du 13 octobre 1922. Pour une fois, l'auteur n'est pas L. Didon : le style est différent et le texte comporte quelques erreurs qu'il aurait évitées. Mais il y a là une bonne idée. Après avoir rappelé comment Hauser "traversait presque journellement nos boulevards, se dressant immobile comme une statue, on eut dit l'empereur lui-même", il propose de demander la restitution des objets emportés par O. Hauser en échange du manuscrit du Faust de la main même de Goethe, mis sous séquestre en France à la suite d'une exposition à Lyon, juste avant la guerre⁴⁵.

Notre compagnie, par un vœu émis en décembre 1922, avec l'aide du Syndicat d'initiative et de la municipalité des Eyzies, tentera à la même époque, de recouvrer les squelettes vendus par O. Hauser et la "Vénus" de Berlin⁴⁶, en échange de ce fameux manuscrit de Goethe. La demande fut

45. Officieusement les Suisses auraient proposé en 1919 d'échanger les deux squelettes contre le rapatriement par la France de tous les prisonniers allemands demeurés sur le sol français (Hauser *in* : Brandt, 1970).

46. Le *Manuel de recherches préhistoriques*, sans illusions, avait averti, déjà en 1906, les préhistoriens : "Malgré toutes les précautions, il faut s'attendre à être volé. Heureux encore si le cambriolage n'est que le fait de la cupidité d'un simple ouvrier !". Le chef de chantier de fouille de Laussel écoperà de six mois de prison pour abus de confiance. H. Breuil était très optimiste en 1916 : "R. Peyrille a avoué après avoir essayé de donner le change. Je pense que la sculpture va maintenant revenir à son propriétaire" (Breuil à Didon, 17 décembre 1916) (L.D.). La presse de l'époque du vol (*Le Journal* du 10 décembre 1912) et la délibération du Syndicat d'initiative des Eyzies (rédigée le 21 novembre 1922 par D. Peyrony qui a créé ce S. I. en juillet 1920) rendent bien compte de ce vol. Mais, assez rapidement, O. Hauser sera parfois accusé à tort de ce détournement, comme dans *L'Argus du Périgord*, le 24 mars 1924. Par parenthèse, l'auteur de cet article, évoquant les "races" préhistoriques, n'y va pas de main morte avec nos prédécesseurs : "L'homme moustérien [...] était un dégénéré dont il ne reste plus aucune trace. [...] Fait assez

adressée au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts (Peyrony, pour le syndicat, 21 novembre 1922 avec double au préfet, aux parlementaires et au marquis de Fayolle) (S.H.A.P.). Cette proposition n'aboutira pas.

Les archives de la S.H.A.P. contiennent encore deux jugements intéressants qui montrent l'obstination de l'archéologue et de son homme de confiance : Hauser ne pourra jamais revenir ici. Les voici maintenant.

Le premier est la confirmation par la cour d'appel de Bordeaux, le 24 janvier 1921, d'un jugement prononcé contre lui par le tribunal civil de Sarlat, le 26 janvier 1920. Compte tenu que Hauser était un agent allemand, la mise sous séquestre de ses biens était bien fondée. Hauser est condamné à une amende et aux dépens que, sans doute, l'intéressé, ne règlera pas⁴⁷. L'inspecteur d'enregistrement Condamine, de Périgueux, est nommé séquestre.

Le second jugement, daté du même jour, concerne Pierre Lcyssales. Lui aussi a fait appel, à la suite d'un jugement du tribunal de Sarlat. Il avait pris en location les gisements de La Balutie et de Saint-Avit-Sénieur. Comme il n'était que le représentant de Hauser, lui-même personne interposée au profit d'une société scientifique allemande (La *Linnea* de Berlin), son appel est rejeté et le séquestre confirmé. Il est condamné à une amende et aux dépens⁴⁸.

désagréable pour notre amour propre actuel d'Européens civilisés, deux peuplades africaines, la race de Grimaldi et la race de Cro-Magnon ont pris pied sur ce continent". Après l'armistice, c'est Pierre Paris, directeur de la Casa Velasquez, qui avait jugé que "le moment serait propice pour faire revenir d'Allemagne la statuette volée de Laussel et les deux squelettes vendus par Hauser" (Peyrony à Fayolle, 12 novembre 1922) (S.H.A.P.). Dans sa réponse à P. Paris, le marquis de Fayolle est assez acerbe. Selon lui, "le Dr Lalanne a choisi Perille (en fait R. Peyrille) pour exécuter ses fouilles sans contrôle ; il devait s'attendre à ce qui lui est arrivé et il n'a vraiment pas le droit de s'en plaindre". Il stigmatise aussi les journalistes qui écrivent des erreurs et cite comme exemple un article du Gaulois reçu deux jours auparavant, dans lequel on lit : Hauser découvrit à Moustiers puis vendit "le squelette de ce qu'il appelait l'Homme de la Chapelle-aux-Saints" (Fayolle à Peyrony, 15 novembre 1922) (S.H.A.P.).

47. Après la guerre O. Hauser fera des comptes minutieux. Résumons-les. Pour 3 127 journées de fouilles, il a dépensé 337 716 F, auxquels s'ajoutent 42 000 F d'achats de terrain, soit 379 716 F. La vente des squelettes et autres collections lui a rapporté 283 000 F. Le déficit est donc de 96 716 F, auquel il faut ajouter 110 000 F dans la mesure où Berlin ne paya pas les squelettes au prix demandé et que le banquier suisse fit faillite. La perte se monte alors à 206 716 F. En outre, les biens de Hauser, qui ont été saisis et vendus par l'Etat français, représentaient, selon lui, 42 000 F, avec, de plus, une perte supplémentaire de 23 000 F "en intérêts de baux et produits". Ce n'est pas tout : il faut ajouter la perte de la propriété foncière soit 413 716 F, sans compter les valeurs incalculables qui se trouvaient dans le sol : "Une seule découverte importante que je n'ai pu effectuer m'aurait rapporté plus de 65 000 F" (Hauser in : Brandt, 1970). Nous laissons au lecteur le soin de faire le total, sans nous dissimuler que cette estimation est sans doute exagérée, mais que beaucoup d'argent a certainement été dépensé par O. Hauser au bénéfice des propriétaires et ouvriers des Eyzies et des environs. L'archéologue a fait aussi, comme on l'a vu, de véritables comptes d'apothicaire, calculant le manque à gagner, compte tenu du nombre de jours perdus d'août 1914 à août 1937 et de la valeur des découvertes en moyenne chaque jour.

48. En 1930, à Berlin, K. Brandt rend visite à son maître et ami Hauser : un jour anniversaire du 7 mars 1908, ils vont porter des roses au musée sur la vitrine dans laquelle repose l'homme du

Deux mots pour conclure

Le premier mot de la fin pourrait revenir à un journaliste girondin du début des années vingt. *La Petite Gironde* reparlera en effet de l'affaire le 26 octobre 1922. Ce journaliste a pu enfin interroger un préhistorien : il s'agit encore de L. Didon (nous avons retrouvé le brouillon de son entretien). Il rédige un bon résumé de l'activité de O. Hauser. Il y ajoute une référence au tout récent livre de M. Boule sur *Les Hommes fossiles* (Boule, 1921), qui conclut de façon péremptoire : l'homme du Moustier a été vraiment mal remonté et celui de Combe-Capelle n'est qu'une variété de Cro-Magnon et non une espèce particulière⁴⁹.

Mais le journaliste ne se contente pas des propos de L. Didon. Il a tenu à ajouter quelques observations de son cru. Sa dernière phrase dénote

Moustier (Brandt, 1970). L'archéologue continue à vitupérer "le fameux Breuil et son compagnon d'affaires Peyronie (sic) [...], faussaires, tricheurs et grands marchands" et il semble bien qu'il continue à commercer avec un correspondant en Dordogne (Hauser à un certain Beaudet - peut-être Paul Beaudet du Moustier -, 23 juin 1931). Il meurt à Berlin le 14 juin 1932, d'une infection banale, à 58 ans. Ses cendres sont ensevelies au cimetière de Berlin Wilmersdorf. O. Hauser laissait sa femme, Erna (sic) (qui quitte Berlin en 1943 pour la Suisse et meurt en 1945), et un fils, Fritz, qui fut ingénieur à Zurich.

49. Nous ne pouvons, dans le cadre de ces quelques pages, reprendre la narration des grandes fouilles de Hauser (La Micoque, Laugerie notamment) et de ses deux principales découvertes (Le Moustier et Combe-Capelle). Les diverses éditions des *Hommes fossiles* par M. Boule consacrent une seule page (avec photo) à l'homme du Moustier (un adolescent de quinze ans environ), dont la valeur scientifique est considérablement diminuée par les conditions de dégagement et les quatre mauvaises reconstitutions : au moins deux par H. Klaatsch, une par Krauze et une par Weinert en 1925. Il accorde quelques lignes (avec photo) à l'homme de Combe-Capelle (Boule et Vallois, 1952, p. 214, 293 et 311). D. Peyrony, dans ses *Éléments de Préhistoire*, ne citait pas l'homme du Moustier, se contentant d'avertir le lecteur que "certaines trouvailles, qui n'ont pas été entourées de toutes les garanties scientifiques désirables, avaient amené pendant un certain temps le désarroi dans le monde savant [...]. Mais trois découvertes ont éclairé la question d'un jour nouveau et l'ont tranchée définitivement" : La Chapelle-aux-Saints, La Ferrassie et La Quina (Peyrony, 1923, p. 45). Une remarque de H. Klaatsch a intéressé D. Peyrony, qui la cite à propos de l'homme de Combe-Capelle. Cet homme conserve des caractères archaïques et pourrait être un type précurseur de Cro-Magnon : "Il pourrait bien provenir du croisement des deux races" (*ibid.*, p. 65). Aujourd'hui, parmi les spécialistes, B. Vandermeersch ne cite que *pour mémoire* la "sépulture" de l'adolescent du Moustier découverte par O. Hauser, car "les manipulations opérées par ce "fouilleur" enlèvent tout crédit à ses observations" (Vandermeersch, 1976, p. 726) : le squelette post-crânien fut détruit pendant la guerre, le crâne "n'a toujours pas été décrit de façon détaillée" (Farzy *et al.*, 1988). Il rappelle que D. Peyrony, reprenant les fouilles en 1914, exhuma les restes d'un très jeune enfant, mais, à sa connaissance, "ces ossements sont égarés et n'ont jamais été décrits". F. May affirme que "rien ne peut être retenu" de la sépulture du Moustier, compte tenu des conditions de découvertes (May, 1986, p. 6-7 et 14-15). P. Binant lui consacre quelques lignes (Binant, 1991). C'est dire, en opposition, l'importance de l'homme de la Chapelle-aux-Saints, qu'étudia M. Boule, "premier squelette néandertalien relativement complet mis au jour en France en 1908 dans des conditions stratigraphiques et archéologiques parfaitement établies" (Haim, 1987, p. 278). Le départ précipité de O. Hauser nous a privés de sa documentation photographique. Or il prenait systématiquement de très nombreux clichés de chantier dont l'étude rétrospective, aujourd'hui, permettrait peut-être de redonner quelque intérêt à ses travaux. De l'homme de Combe-Capelle il ne demeure, depuis la guerre, que "la cage thoracique bréchifiée". C'était un homme de 40 à 50 ans avec une parure de coquillages et de l'ocre rouge, inhumé sous abri (Bosinski, 1990, p. 39). Hauser avait aussi trouvé à La Rochette (Saint-Léon-sur-Vézère) "le squelette d'un homme auquel manquait le crâne" (*ibid.*, p. 65).

Bibliographie et sources

Notre but était d'exploiter le fonds Hauser des archives départementales de la Dordogne et les dossiers de L. Didon. Nous avons cité nos sources au fur et à mesure. De même pour les articles de presse et les revues spécialisées (tout particulièrement *L'Anthropologie* et aussi les *Bulletins* des sociétés savantes). Pour ne pas alourdir la présente liste, nous renvoyons à K. Brandt, 1970, p. 149-150 (32 références de livres et autres publications d'Otto Hauser). Quelques autres sources restent à exploiter : entre autres, les dépôts étrangers (Bâle, Brême et Erlangen...). Des lettres de O. Hauser se trouveraient à la bibliothèque de Mâcon (don Coutier) et d'autres, à lui adressées, nous ont été signalées en 1980 par J. Roussot-Laroque. Nous nous contentons donc de lister les autres principales sources et publications utilisées ici.

- Archives départementales de la Dordogne 4M 141 (A.D.).
 Archives Louis Didon (L.D.).
 Archives Société historique et archéologique du Périgord (S.H.A.P.).
 Archives Delluc.
 ARVIEU J. et KLIEBHAN B. 1979 : "Les fouilles d'Otto Hauser en Dordogne", *Spéléo-Dordogne*, bulletin du Spéléo-Club de Périgueux, n° 71, p. 3-12.
 BINANT P. 1991 : *La Préhistoire de la mort*, éditions Errance, Paris.
 BOSINSKI G. 1990 : *Homo sapiens*, éditions Errance, Paris.
 BOULE M. et VALLOIS H. V. 1952 : *Les Hommes fossiles*, Masson, Paris.
 BRANDT K. 1970 : *Otto Hauser – Die tragik eines Urgeschichtsforschers*, Refo Druck + Verlag Witten.
 BREUIL H. 1939 : Discours, *Jubilé de M. D. Peyrony*, Les Eyzies, 2 avril 1939, imprimerie Leymarie, Montignac, p. 31-35.
 BREUIL H. 1954 : Notice nécrologique sur Denis Peyrony, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 60, p. 530-533.
 BREUIL H. 1960 : "Ma vie en Périgord (1897-1959)", *Bulletin de la S.H.A.P.*, t. 87, p. 114-131.
 CAPITAN L. 1915 : "La Kultur allemande aux Eyzies", *Revue anthropologique*, 25^e année, p. 120-133.
 CAPITAN L. 1915 : "Encore Hauser et les Allemands", *Revue anthropologique*, 25^e année, p. 360-372.
 CLEYET-MERLE J.-J. 1990 : "Otto Hauser", in : *Lartet, Breuil, Peyrony et les autres, une histoire de la préhistoire en Aquitaine*, Ministère de la Culture, p. 72-75.
 COLIN-SIMARD 1957 : *Découverte archéologique de la France*, Bibliothèque Le Livre contemporain, Paris.

- DELAGE F. 1942 : "La législation des fouilles", *Bulletin de la S.H.A.P.*, t. 69, p. 298-304.
- DELLUC B. et G. 1981 : "La dispersion des objets de l'abri Blanchard (Sergeac, Dordogne)", *Bulletin de la Société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies*, n° 30, p. 77-95.
- DELLUC B. et G. 1987 : "Une lettre de l'abbé Breuil au sujet de l'homme du Moustier", *Bulletin de la S.H.A.P.*, t. 114, p. 105-110.
- DELLUC B. et G. 1991 : *L'Art pariétal archaïque en Aquitaine*, XXVIII^e supplément à Gallia Préhistoire, éditions du C.N.R.S.
- DELLUC B. et G. 1995 : "La vie au Moustier il y a 50 000 ans présentée à l'American Museum of Natural History", *Bulletin de la S.H.A.P.*, t. 122, p. 495-497.
- DELLUC B. et G. 1996 : "Quelques objets périgordins du Musée de Préhistoire de Berlin", *Bulletin de la S.H.A.P.*, t. 123, p. 247-253, ill.
- DELLUC B. et G. 1997 : "L'affaire de l'abri du Poisson aux Eyzies : Otto Hauser non coupable", *Bulletin de la S.H.A.P.*, t. 124, p. 171-177.
- FARISY C. ET VANDERMEERSCH B. 1988 : Le Moustier, *in* : *Dictionnaire de la Préhistoire* (sous la direction de A. Leroi-Gourhan), P.U.F., Paris, p. 722.
- GROENEN M. 1994 : *Pour une histoire de la préhistoire*, Jérôme Million, Grenoble.
- HAUSER O. 1911 : *Le Périgord préhistorique, Guide pour les excursions dans les vallées de la Vézère et de la Dordogne et pour l'étude de leurs stations préhistoriques*, imprimerie Réjou, Le Bugue (avec carte, plans et coupes).
- HEIM J.-L. 1987 : "L'homme de Neandertal et le Périgord : un bilan de 78 années de recherches", *Sarlat et le Périgord*, actes du 39^e congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, p. 271-281.
- KUHN H. 1956 : *L'Éveil de l'humanité*, Buchet-Chastel, Paris.
- MAURY J. 1934 : *Les fouilles de M. J.-A. Le Bel*, brochure imprimerie Monnoyer, Le Mans.
- MAY F. 1986 : *Les Sépultures préhistoriques*, éditions du C.N.R.S., Paris.
- MINVIELLE P. 1972 : *Sur les chemins de la préhistoire*, Denoël, Paris.
- PEYRONY D. 1923 : *Éléments de préhistoire*, Eyboullet éditeur, Ussel (nouvelle édition en 1948).
- PEYRONY D. 1938 : "La Micoque. Les fouilles récentes, leur signification", *Bulletin de la Société préhistorique française*, p. 257-288.
- PEYRONY D. 1938 : *Laugerie-Haute près des Eyzies (Dordogne)*, archives de l'Institut de Paléontologie humaine, Paris, mémoire 19.
- PERIODIQUES : Presse locale et nationale, bulletins des sociétés savantes de l'époque.
- POURCHER Y. 1994 : *Les jours de guerre. La vie des Français au jour le jour. 1914-1918*, librairie Plon (collection Pluriel), Paris.

ROUSSOT A. 1990 : Collections à l'étranger, in : *Lartet, Breuil, Peyrony et les autres, une histoire de la préhistoire en Aquitaine*, Ministère de la Culture, p. 76-77.

TRINKAUS E. et SHIPMAN P. 1996 : *Les Hommes de Néandertal*, Editions du Seuil, Paris.

TRUFFEAU A., 1988 : Micoquien, in : *Dictionnaire de la Préhistoire* (sous la direction de A. Leroi-Gourhan), P.U.F., p. 692.

VANDERMEERSCH B. 1988 : "Les sépultures néandertaliennes", in : *La Préhistoire française*, II, p. 725-727.

L'église Saint-Michel de La Bastide

(Monestier, canton de Sigoulès)

par Florence VACHIA

Comme l'indique son toponyme, La Bastide est une fondation villageoise tardive du Moyen Age dont le plan a été conçu en échiquier. Cette bastide est aujourd'hui un simple hameau de la commune de Monestier distante seulement d'un kilomètre et demi. Il restait au siècle dernier quelques pans de murailles¹ mais ce bourg ne fut vraisemblablement jamais entièrement réalisé. L'impression que laisse aujourd'hui la vue de la place centrale est celle d'un village abandonné. Son esplanade présente tout de même une habitation à cornière, et, dans l'angle sud-est, une petite "église-halle" étonnante par la nudité et l'austérité de ses volumes tant intérieurs qu'extérieurs.

Présentation architecturale de l'église

De plan rectangulaire, l'église se compose d'une vaste nef unique sans collatéraux, fermée par un chevet plat. Ce type de plan convenait parfaitement aux exigences propres d'une bastide car le chevet plat s'intègre facilement à l'orthogonalité du parcellaire². Le système de vaisseau unique

1. Boisserie de Masmontet, *Monographie du canton de Sigoulès*, Éditions Christophe Lafont, 1985, p. 33 et 34.

2. Lauret (A.), Malebranche (R.) et Séraphin (G.), *Bastides, villes nouvelles du Moyen Age*, Éditions Milan, Toulouse, 1988, p. 123.

permettait l'utilisation du sanctuaire en lieu d'assemblée, du fait de ses vastes dimensions et, par sa solidité, il rassurait les populations. Ici, l'église n'est pas voûtée et l'absence de contreforts prouve qu'un tel couvrement n'a jamais été envisagé. L'intérieur de la bâtisse est faiblement éclairé au nord et au sud par quatre baies en arc plein cintre qui semblent contemporaines de la construction des murs. Une porte, aujourd'hui aveugle, s'ouvrait jadis dans le mur nord de la nef.

Le portail occidental, très sobre, n'a plus tout à fait son aspect d'origine, son embrasure ayant été murée. Légèrement en retrait du portail, subsistent les vestiges de deux colonnes à chanfrein droit : elles devaient soutenir une première voussure qui n'existe plus aujourd'hui. Au nu de la façade, les piédroits sont surmontés d'impostes à partir desquels se développe une seconde voussure en plein cintre à moulure plate. Le sommet de cette voussure esquisse imperceptiblement une forme brisée. Elle est couronnée à l'extrados d'un rouleau d'archivolte servant peut-être aussi de larmier. Un simple clocher-mur culmine au-dessus du portail. Son pignon triangulaire est percé de trois baies campanaires réparties sur deux étages et renfermant une unique cloche.

Il est évident que la recherche de l'unité du volume et de l'effet de masse a prédominé dans cette construction, et ce, au détriment du décor. La rareté des ouvertures et l'effet de "muralité" que cela produit, faisait de l'église le meilleur refuge pour une population assiégée sans même recourir à des dispositifs de défense particuliers³. Indissociable de l'église paroissiale, le choix de l'implantation du cimetière était naturellement source de difficultés dans le cas d'une bastide. Au point que, dans certains cas, l'église était excentrée hors les murs de la bastide ou bien à la périphérie de celle-ci où elle pouvait participer utilement à la défense de la ville, tout en restant attenante à un cimetière rejeté extra-muros. Toutefois, l'implantation du cimetière au cœur même de la bastide, comme c'est le cas ici, est loin d'être exceptionnelle. C'est sans doute la faible population de cette bastide qui a permis d'opter pour cette solution⁴.

Les renseignements concernant les travaux de restauration de cette église sont très rares et les documents d'archives quasiment muets. Au début du XVII^e siècle, le portail occidental fut réduit à une simple porte rectangulaire. Au-dessus du linteau, une pierre porte une inscription presque

3. *Ibid.*, p. 124.

4. Higounet-Nadal (A.), "Un dénombrement des paroisses et des feux de la sénéchaussée de Périgord en 1365", *Bulletin Philologique et Historique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, Imprimerie Nationale, Paris, 1965, p. 335 à 339 : en 1365, Lerville et la bastide de Villefranche comptaient 43 feux et demi.

illisible datant de 1626, débutant par l'invocation "Jésus, Maria"⁵. L'enquête effectuée en 1687 sur l'état des églises du Périgord mentionne que l'église de La Bastide fit l'objet d'une petite réfection à cette époque, mais ne précise pas la nature des travaux ni la partie de la construction qui fut concernée⁶. La sacristie accolée au chevet a sans doute été édifiée au XVIII^e voire au XIX^e siècle. Par ailleurs, l'abbé Brugière signale qu'au siècle dernier, l'église nécessitait de grandes réparations⁷. Enfin, elle était en péril en 1945, car sa toiture menaçait de s'effondrer⁸, et c'est effectivement ce qui arriva un an plus tard⁹. A ce jour, l'église est couverte et ses murs semblent avoir été un peu surhaussés. L'intérieur de l'édifice ne présente plus guère d'intérêt : six piliers en béton ont été édifiés dans la nef et les parements ont été entièrement revêtus d'un enduit-ciment très néfaste qui empêche la pierre de respirer.

Références historiques

Zone charnière secouée par les luttes franco-anglaises, le sud Bergeracois devait naturellement voir son sol se couvrir de bastides¹⁰. Les rois de France et d'Angleterre étaient en effet soucieux de trouver des points d'appui dans cette région frontrière. En 1265, la forteresse de Puyguilhem fut concédée à Henri III et demeura une position anglaise jusqu'à la fin de la guerre de Cent Ans. Trois bastides au moins¹¹ furent implantées sur le territoire dépendant féodalement du château de Puyguilhem¹² : Beaulieu¹³, Villefranche-de-Lenville et Fonroque¹⁴, toutes trois fondations royales

5. B SHAP, t. LXXXVII, 1960, P. V. de la séance du 1^{er} septembre 1960, p. 270.

6. Valette (J.), "Étude sur l'état des églises du Périgord en 1687 et sur le nombre des nouveaux convertis", B SHAP, t. CIII, 1976, p. 121, cite *Mémoire des églises à bastir à neuf, allonger ou à réparer dans le diocèse de Sarlat*, Archives Nationales, t. 261, dossier 26 (Périgueux), p. 821 à 830 : "La réparation est si peu considérable qu'elle ne mérite pas d'estre icy tirée à la ligne".

7. Arch. dép. Dordogne, 1 M 421, Brugière (H. abbé), L'ancien et le nouveau Périgord, t. XIV, le canton de Sigoulès, (fin du XIX^e siècle), commune et paroisse de Monestier.

8. B SHAP, t. LXXII, 1945, P. V. de la séance du 3 mai 1945, p. 40 et 110.

9. Arch. dép. Dordogne, 2 J 1135.

10. Maubourguet (J.), *Sarlat et le Périgord méridional, tome I, Le Périgord méridional des origines à l'an 1370, étude d'histoire politique et religieuse*, thèse de doctorat présentée à la Faculté des Lettres de Bordeaux, Cahors, 1926, p. 10.

11. Vigié (A.), "Les bastides du Périgord et les rôles gascons", B SHAP, t. XLII, 1920, p. 150-151 ; il donne pour certaine la création d'une quatrième bastide par le roi d'Angleterre qu'il situe à Sainte-Eulalie d'Eymet. En dépit du grand nombre de documents relatifs à Puyguilhem que conservent les *Recogniciones Feodarum*, aucun texte ne mentionne une bastide à Sainte-Eulalie ; il n'en est pas davantage question en 1365 lors de l'énumération des paroisses ou bastides de la châtellenie.

12. Vigié, *op. cit.*, 1920, p. 153, cite *Rôles Gascons*, n^o 802 : *fuit in honore ejusdem castr.*

13. Commune du canton de Sigoulès.

14. Commune du canton d'Eymet.

anglaises¹⁵. La châtellenie de Puylaugier disposait de quatorze paroisses dans sa juridiction, dont Lenville et la bastide de Villefranche ; le fouage de 1365 porte en effet la mention "*bastida Villafranca ad parochiam del Henvila*"¹⁶.

La fondation d'une bastide se trouvait toujours sur le territoire d'une paroisse déjà existante et l'implantation de la ville à l'écart de l'église originelle n'impliquait pas nécessairement la création d'une nouvelle paroisse, ni même le déplacement du chef-lieu paroissial de l'ancienne à la nouvelle église¹⁷ ; la bastide de Villefranche avait ainsi été construite dans la paroisse de Lenville. Il n'y a plus aucune trace de l'église Saint-Martin de Lenville, ni même de lieu-dit correspondant à cette ancienne paroisse qui dépendait de l'abbaye de Sarlat au moins depuis 1153¹⁸. Elle aurait été ruinée par les protestants en 1621¹⁹ mais avait dû tomber à l'abandon à partir du moment où fut construite une nouvelle église dans la bastide de Villefranche toute proche.

Il est vraisemblable que la bastide de Villefranche-de-Lenville corresponde à La Bastide de la commune de Monestier. Cette dernière est sans controverse une fondation anglaise, puisque le territoire sur lequel elle se trouve relevait de la châtellenie de Puylaugier. Son identification avec le village de La Bastide ne fait pourtant pas l'unanimité auprès des historiens. Charles Higounet et Mme Arlette Higounet-Nadal localisent l'ancienne paroisse de Lenville dans la commune de Flaugeac²⁰, tandis que le révérend père Carles la situe dans la commune de Mescoulès²¹. Ces auteurs supposent que la bastide de Villefranche a complètement disparu.

15. Lauret, Malebranche et Séraphin, *op. cit.*, p. 282 et 290.

16. Higounet-Nadal, *op. cit.*, p. 335 ; Viglié, *op. cit.*, 1920, p. 153 ; Maubourguet, *op. cit.*, 1926, *Sarlat...*, p. 401 (tableau) ; Bemont (C.), *Rôles Gascons*, tome II, 1273-1290, Imprimerie Nationale, Paris, 1900, R. G. n° 802.

17. Lauret, Malebranche et Séraphin, *op. cit.*, p. 119 ; dans ce cas, une chapelle secondaire, provisoirement établie pouvait suffire aux premiers habitants et, dans le meilleur des cas, le développement rapide de la bastide rendait nécessaire et urgente la construction d'une église plus spacieuse et représentative de la prospérité de la communauté. Mais souvent encore, l'église nouvelle, en dépit de son importance monumentale, pouvait rester une simple annexe de l'église la plus ancienne, même si elle était modeste.

18. Maubourguet, *op. cit.*, 1926, *Sarlat...*, p. 60, 62, 73, 96 et 182 ; Marmier (G.), *Le chartrier du monastère de Sarlat, IX, X, XI et XII^e siècles*, B SHAP, t. XI, 1884, p. 175, 468 et 473.

19. Boisserie de Masmontet, *op. cit.*, p. 33 ; GROS (abbé), *Monographie des églises de Sigoulès et de Pertus, 1683-1745* (monographie paroissiale), cahier manuscrit du XIX^e siècle, collection privée.

20. Higounet (C.), *Villas, sociétés et économies médiévales, recueil d'articles*, Fédération historique du Sud-Ouest, Bordeaux, 1992, p. 33 et 572 ; Higounet, "Les bastides du Périgord, une révision", *Recherches sur l'histoire de l'occupation du sol en Périgord*, Éditions du C. N. R. S., Centre Régional de Publication de Bordeaux, 1978, p. 102 et 103 ; Higounet-Nadal, *op. cit.*, p. 335.

21. Carles (J.A. révérend père), *Les titulaires et les patrons du diocèse de Périgueux-Sarlat*, Éditions du Roc de Bourzac, Bayac, réédition de 1986, à l'identique de l'ouvrage paru en 1884 (augmenté d'une biographie de l'auteur), p. 195.

En revanche, Vigie²² considère que la bastide de Villefranche et le hameau de La Bastide près de Monestier ne font qu'un. La carte du diocèse de Sarlat, relevée par le chanoine Tarde et datant de 1624, mentionne la paroisse de Lenville au sud de Cunèges²³. Une autre carte du Périgord, datant de 1643 environ, présente cette paroisse à côté de celle de Monestier²⁴. L'église Saint-Martin de Lenville ne figure pas sur la carte de Cassini mais elle est signalée en ruine sur la carte de Belleyme dans la commune actuelle de Monestier, au sud-est de La Bastide, près du ruisseau de la Besage²⁵. Bien que différentes, ces trois localisations de la paroisse de Lenville restent voisines du secteur de Monestier et éloignées de celui de Flaugeac. Il est important de signaler enfin que sur les cartes de Belleyme et de Cassini, le hameau de La Bastide est appelé "la Bastide de Puyguilhem"²⁶.

Essai de datation

D'une façon générale, l'ouverture du chantier de l'église d'une bastide suivait assez rapidement la fondation de celle-ci et presque toujours se voyait accorder la priorité sur les travaux de fortification. Il s'écoulait en moyenne une trentaine d'années entre l'établissement des coutumes et le début des travaux de construction du sanctuaire²⁷. Si l'on considère que la bastide de Villefranche-de-Lenville a été fondée peu avant 1284, l'édification de son église a probablement commencée à l'extrême fin du XIII^e siècle ou pendant le premier quart du XIV^e siècle, ce qui pose un terminus ante quem. Les proportions du clocher-mur et l'homogénéité de son architecture indiquent qu'elle a été bâtie en une seule campagne. Contrairement aux autres églises de bastides, celle-ci n'est pas de style franchement gothique. Il semble qu'elle annonce ce style par les profils et la modénature des piédroits et des moulures du portail. En revanche, la forme des arcs montre que l'ancien mode de bâtir roman survivait encore à la fin du XIII^e siècle dans les campagnes.

22. Vigie, *op. cit.*, 1920, p. 153-154 ; Maubourquet, *op. cit.*, 1926, *Sarlat...*, p. 98 et 150 ; Testut (L.), *La bastide de Beaumont en Périgord (1272-1789), étude historique et archéologique, tome I*, (avec 11 planches et 181 figures dans le texte dessinées par Dupret), Feret et fils, Libraires-Éditeurs, Bordeaux, 1920, p. 53 et 54.

23. Arch. dép. Dordogne, 1 Fi, Carte du diocèse de Sarlat par Jean Tarde, 1625 : nous savons d'autre part que l'une et l'autre étaient sous le patronage de Saint-Martin.

24. Fayolles (G.), *Histoire du Périgord*, t. I, Pierre Fanlac, Périgueux, 1983, carte de la page de garde représentant le Périgord vers 1643.

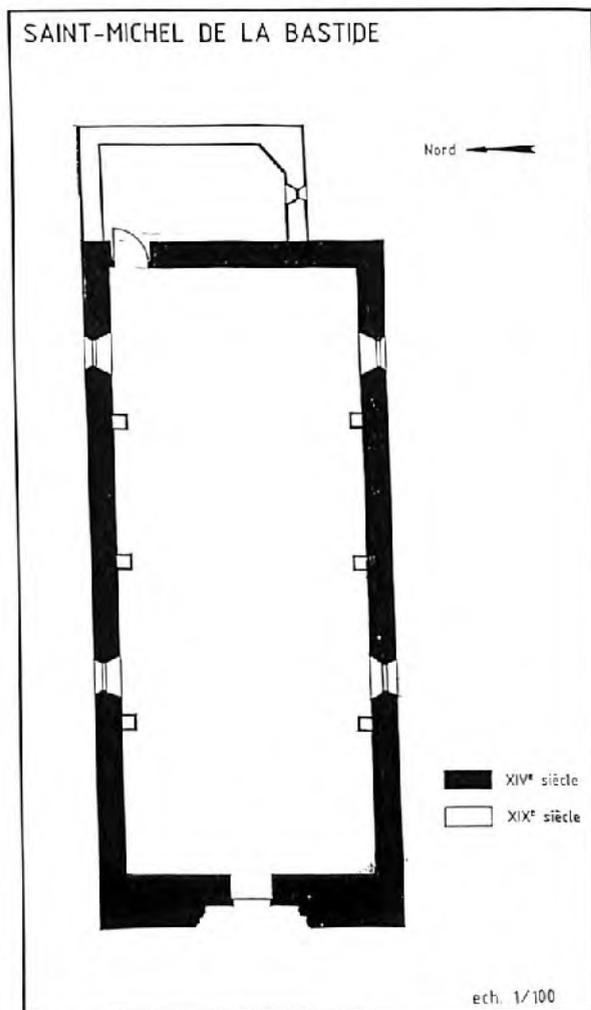
25. Arch. dép. Dordogne, 1 Fi : Carte de Belleyme, feuillet 29 (1762-1766) ; feuillet 26 (1768) et légende.

26. Valette, *op. cit.*, 1976, p. 107 à 131 : dans cette étude datant du XVII^e siècle nous trouvons également le nom de "la bastide de Puyguilhem".

27. Lauret, Malebranche et Séraphin, *op. cit.*, p. 119

Habituellement, la charnière se situe aux alentours de 1250, au moment où sont apparues les premières bastides d'Alphonse de Poitiers²⁸. Ainsi, deux hypothèses peuvent être formulées : soit cette église a été érigée très tôt, c'est-à-dire dès la fin du XIII^e siècle, soit les architectes ou bâtisseurs qui l'ont conçue ignoraient encore les nouvelles formules de construction.

F.V.



Plan Stéphane Robert.



Fig. 1 : L'église Saint-Michel de La Bastide (cliché Delluc).



Fig. 2 : Maisons à cornières au sud de la place de la Bastide (cliché Delluc).

De Joseph Château, curé de Creyssac, à la romancière Marcelle Tinayre

par Alberte SADOUILLET-PERRIN (+)

Notre doyenne, décédée depuis peu, demeure toujours présente parmi nous, ne serait-ce qu'avec ce dernier texte écrit pour notre Bulletin. Ce n'est pas sans une certaine émotion que nous en abordons l'étude.

Dans son remarquable ouvrage en deux tomes intitulés *Le clergé du Périgord au temps de la Révolution française*, notre collègue l'abbé Robert Bouet consacre une page à Joseph Château, fils d'un cordonnier du Puy-Saint-Front. Il la termine en disant qu'il fut le grand-père de Marcelle Tinayre.

Aujourd'hui presque oubliée, celle-ci eut son heure de célébrité à la fin du XIX^e siècle et dans les premières décennies du XX^e siècle. Ainsi mon adolescence se souvient-elle avec plaisir de ses conférences à l'Université des Annales. Mais que cet écrivain ait été, selon l'abbé Bouet, la petite-fille d'un homme né en 1756 me semblait impossible. Je décidai donc de le vérifier.

Tâche plus difficile que je le pensais quand il s'agit de l'époque troublée de la Révolution, du Consulat et de l'Empire ! D'autant que, d'après l'extrait du registre des baptêmes et mariages de la paroisse Saint-Front de

Périgueux, conservé aux Archives départementales, Joseph Chateau et Elisabeth Larue, conjoints, mettent au monde des jumeaux le 27 mai 1756. Ils se prénomment l'un Joseph, l'autre Jean. Parrain : Joseph Petit pour les deux enfants ; marraines : Léonarde Boutieux pour Joseph, Marguerite Genèbre pour Jean. Retrouver plus tard les jumeaux à Périgueux, tous deux mariés et pères de famille ne simplifiera pas les recherches. Des années révolutionnaires à la fin de l'Empire, j'ai trouvé une bonne douzaine de Château, qu'on écrivait tantôt sans surcharge, comme l'abbé Bouet, tantôt en intercalant un "s" entre l'"a" et le "t" ; Chasteau. J'en ai même trouvé un qui se prénommait Napoléon.

Il est vrai que le cordonnier du Puy-Saint-Front pouvait avoir des frères ou des cousins.

Premier document d'archives : un titre clérical

Ce titre date du 2 août 1780 ; j'en possède la photocopie. Dressé dans l'étude de maître Lavavé, notaire royal à Périgueux, il concerne Joseph Chasteau *"natif de cette ville et minoré", habitant le Grand Séminaire, lequel cy présent désirant se faire promouvoir aux ordres sacrés, voulant se conformer aux Saintes Constitutions, s'est par ces présentes constitué à son profit la somme de soixante six livres de pension viagère pour lui servir de titre sacerdotal à prendre sur les revenus de la chapellenie de Sainte-Coiffe dont il est paisible possesseur depuis le dix-huit du mois de mars dernier."*

Comme ce serait insuffisant, la mère de Joseph, *"Elisabeth Larue, veuve Chateau (ici le scribe supprime le "s") désirant voir son fils embrasser l'état ecclésiastique établit et constitue pour luy la somme de trente quatre livres de pension annuelle qui, jointe avec la somme de soixante-six, forme celle de cent dix livres pour luy tenir lieu de titre sacerdotal."*

Négligeons la fin du grimoire notarial, écrite selon les formules en usage, pour remarquer que, sans être fortunés, les Chateau sont à l'abri du besoin.

Quant à cette "Chapellenie Sainte-Coiffe", au titre curieux pour nous, le père Carles l'explique dans son ouvrage *Titulaires et patrons de Périgueux et de Sarlat*. Après avoir dit comment, en 1669, le siège cathédral avait été transféré de Saint-Etienne à Saint-Front, il ajoute : "Quant aux autels dont la basilique était toute remplie, il n'y avait pas un seul pilier, un seul recoin qui ne fut consacré à quelque saint."

Note personnelle, d'après Brantôme : la Sainte-Coiffe (de la Vierge Marie) était l'une des prétendues reliques rapportées de Palestine par des pèlerins ou des voyageurs trop crédules. En l'occurrence, Antoine d'Authon,

1 C'est-à-dire possédant les ordres mineurs jusqu'à sous-diacre et diacre.

seigneur des Bernardières et des Combes dans la région de Mareuil², l'avait offerte à la paroisse de Champeaux, puis à celle de Saint-Front.

En 1785, Joseph Chateau est ordonné prêtre par Mgr de Grossoles de Flammarens et devient curé de Creyssac, près Tocane. Quand vient, quatre ans plus tard, la Révolution, il prête serment à la Constitution civile du clergé et reste curé de cette paroisse, dont il signe les registres comme tel jusqu'en 1793, année où, le 12 janvier selon l'ancien calendrier, il se dit "officier public de la République", en célébrant plusieurs mariages. Quelques mois après, le 25 fructidor an II (10 septembre 1793), il démissionne. Ce qui fait écrire sur le registre communal que "*la municipalité été (sic) désorganisée par cette démission de notable et d'officier d'état-civil*"³

Bien plus important est l'abjuration de son "métier de prêtre" qu'il fait le 8 frimaire de l'année suivante (8 novembre 1794) devant le conseil général de la Dordogne. Elle est inscrite dans les délibérations dudit conseil. Se trouvant malade, il l'a fait passer "*à ses frères de la société populaire pour qu'ils la renvoyassent en suite à l'administration du département*". En voici la teneur :

"Périgueux ce 8 frimaire de l'an 2 de la République une et indivisible.

Citoyen Président,

Je te renvoie ma lettre de prêtrise avec plaisir me conformant au juste arrêté que l'assemblée a pris à cet égard. Je suis fâché qu'une mauvaise fièvre m'empêche de vous l'apporter moi-même. Je vous assure, citoyens mes frères, que je ne me reconnais d'autre titre que celui de citoyen français et Républicain.

Vive la montagne et la sansculoterie !

Salut et fraternité

Château Républicain⁴"

Devenu simple citoyen, Joseph Chateau pouvait donc fonder une famille. Il le fit, selon son mariage, inscrit dans les registres de l'état civil de la commune de Périgueux dont voici le libellé⁵ :

"Le 27 pluviôse de l'an quatre (15 février 1797) de la république française une et indivisible, à 3 heures de l'après-midi dans la maison commune de Périgueux, par devant moy François Dupont officier public soussigné, se sont présentés Joseph Chateau, instituteur âgé de 36 ans et Margueritte Lavène âgée environ 18 ans, fille de Pierre Lavène cultivateur et de Marie Dechange conjoints. Tous deux demeurent à Périgueux. Joseph est fils de feu Joseph cordonnier et de feu Elisabeth Larue."

2. Sadouillet-Perrin (Alberte), *En Périgord, histoires en marge de l'Histoire*, éditions Pierre Fanlac, Périgueux, 1977.

3. A.D. Dordogne, registres de la commune de Creyssac.

4. A.D. Dordogne.

5. Idem.

Parmi les témoins, nous trouvons Jean, le frère de Joseph (qui est aussi dit Joseph) âgé de 38 ans, alors que leur acte de baptême les déclare jumeaux. Il est préposé aux transports militaires. Deux autres témoins sont dits l'un greffier du juge de paix, l'autre géographe. Tout le monde signe, sauf Marguerite "pour ne savoir".

Cette fonction d'instituteur reconnue à Joseph Chateau en 1797 (pour nous en tenir au vieux calendrier) il la pratique d'abord à Tocane, où il postule aussi pour être secrétaire de la commune⁶. Mais il ne paraît garder l'une et l'autre longtemps, car nous le retrouvons assez vite à Périgueux, professeur de "langue latine" à l'école Bardon.

Pour en savoir quelque peu sur cette école, il est utile de nous plonger dans le foisonnement des articles parus aux pages du *Bulletin* de notre compagnie. Dans le compte rendu de la séance du 4 novembre 1943, feu notre érudit collègue Joseph Durieux narre la trouvaille qu'il a faite dans un livre qui lui appartient. Au verso de la couverture se trouve le papillon suivant :

"Le préfet de la Dordogne, vu le rapport du citoyen Bardon, directeur de l'école secondaire séante à la Cité, et de ses professeurs adjoints sur le mérite et les progrès de ses élèves, décerne un deuxième prix d'histoire au citoyen Arantes Arpaül [...]

Périgueux le 25 fructidor de l'an XI de la République une et indivisible."

Suit une notice de Durieux lui-même sur ce Bardon et son école. L'établissement, dit-il, est recensé dans l'annuaire de la Dordogne composé sous la direction de Guillaume Delfau, secrétaire général de Rivet, premier préfet du département. C'est une école secondaire, c'est-à-dire enseignant le latin. Elle exista, précise Durieux, de 1797 à 1815, "accolée à l'église de la Cité, enchâssée dans la maison de Sainte-Marthe". Feu notre collègue ajoute que l'un des adjoints de Bardon fut Joseph Chateau et qu'il enseigne ses premiers rudiments de latin à Pierre Magne, futur ministre de Napoléon III.

D'actes de naissance en actes de décès

Dans son ouvrage cité, l'abbé Bouet dit que le ménage Chateau eut trois enfants : deux garçons et une fille. Selon les registres de l'état civil de Périgueux, le premier est né "le 20 du mois de ventôse de la République une et indivisible" (8 février 1798).

"Sont comparus devant moi", écrit l'officier d'état civil qui signe Sauveroché, "Pierre Lavène, jardinier de la présente commune, âgé de 60 ans, et Marie Chateau âgée de 32 ans, tous les deux demeurant à Périgueux,

6. A.D. Dordogne, registre municipal de Tocane.

lesquels nous ont présenté un enfant du sexe masculin auquel ils ont donné le nom de Olivier Chateau et il nous a été déclaré par les susdits qu'il est né le 19 du courant à quatre heures du soir, qu'il est le fils légitime de Joseph Chateau, secrétaire à l'administration municipale âgé de 39 ans et de Marguerite Lavène âgée de 19 ans, conjoints demeurant à Périgueux.

En foi de quoi j'ai signé avec la dite Marie Chateau et le père et non Lavène pour ne savoir."

Joseph Chateau secrétaire de l'administration municipale ? Ce nouveau titre ne nous surprend pas, car la signature de l'ex-curé de Creyssac figure, pendant un certain temps dans les registres de l'état civil de Périgueux, section naissances, lorsque le déclarant ne sait pas signer ou que l'enfant est né de père inconnu. En rentrant de Creyssac, l'ex "officier d'état civil de la République" a-t-il exercé la même fonction à Périgueux avant ou en même temps que celle d'adjoint à l'école Bardon ? Cela ne nous paraît pas impossible.

Autre naissance d'un garçon dans le ménage Chateau-Lavène le 12 nivôse an XI à Périgueux rue de l'Union⁷. Il est prénommé François. Est-ce le grand-père de Marcelle Tinayre ? C'est à partir de l'acte de naissance de Marcelle elle-même que j'ai pu m'en assurer.

Les ouvrages traitant des romancières ou femmes de lettres françaises la disent née à Tulle en 1870. Son acte de naissance obtenu à la mairie de cette ville⁸ nous la montre née Chateau, fille de François Joseph Emile Chateau, négociant à Tulle âgé de 27 ans, et de Marie Marguerite Louise Saigne âgée de 20 ans, sans profession. L'enfant est présenté par son père, assisté de son grand-père Jean Emile Saigne, demeurant à Périgueux où il est commis principal des Postes.

Cette dernière indication, rapprochée de l'âge du jeune père, et de l'enracinement de la famille Chateau à Périgueux a réorienté mes recherches dans l'état civil de cette ville. Et c'est bien ainsi que la chaîne généalogique a pu se compléter.

L'acte de mariage de François Joseph Emile, daté du 23 octobre 1869 et celui de son contrat passé la veille devant maître Gilles Lagrange, notaire⁹, déclarent l'un et l'autre que le dit François Joseph, né à Barbezieux le 31 décembre 1842, est fils légitime de François Chateau, trésorier de la caisse d'épargne de Périgueux, demeurant dans cette ville, et de feu Marie Marguerite Bertin, décédée à Barbezieux, le 16 janvier 1843. Plus explicitement, la photocopie de l'acte de décès de celle-ci la dit morte chez ses père et mère, les époux Bertin, qui sont boulangers.

7. A.D. Dordogne, état civil de Périgueux, dont je possède la photocopie.

8. Qui m'en a envoyé la photocopie.

9. Autre photocopie.

En comparant les dates de la naissance du père de Marcelle et celle du décès de sa grand-mère, il est aisé de comprendre que cette dernière, dite "*habitant Périgueux avec son époux*", était allée accoucher chez ses parents et qu'elle est morte des suites de ses couches.

De Joseph Chateau ou Chasteau et Marguerite Lavène à François Chasteau et Marie Mélanie Bertin, puis à François Joseph Emile Chasteau et Marie Marguerite Saigne jusqu'à Marguerite Suzanne Marcelle Chasteau, qui épousera l'artiste graveur Julien Tinayre, voilà bien la chaîne exactement reconstituée en quatre générations.

J'en avais, comme on le voit, acquis la certitude lorsqu'un nouveau document est venu me porter à réfléchir, voire à me troubler. Venu de la Caisse d'épargne de Périgueux par les aimables soins de Mme Peytoureau, sa secrétaire, il s'agit de la photocopie de la délibération faite le 30 décembre 1869 par le conseil des directeurs de la Caisse d'épargne de Périgueux afin de pourvoir au remplacement "du sieur Chasteau Baptiste, trésorier de la Caisse d'épargne de Périgueux, décédé le 24 décembre courant".

Or, nous venons de le voir, notaire et maire de Périgueux, désignant quelques trois mois plus tôt ce même trésorier de la dite Caisse, le prénomment François. A si bref intervalle, il ne peut s'agir pourtant que du même homme. Pour bien m'en assurer, j'ai consulté le registre de l'état civil de Périgueux, section décès, de l'année 1869 aux Archives départementales. Et voici, résumé, ce que j'y ai lu sous le n° 631 :

La déclaration du décès de François Chasteau, âgé de 67 ans, trésorier de la Caisse d'épargne de Périgueux, veuf de Marie-Mélanie Bertin, a été faite par les sieurs Pierre Desplat, tailleur d'habits, et Guillaume Merlhot, commis, tous les deux habitant Périgueux, le 26 décembre à 10 heures du matin. François Chasteau est mort la veille à 9 heures du soir.

Il n'y a donc plus aucun doute ; en écrivant Baptiste, le copiste de la Caisse d'épargne s'est trompé.

Il n'est pas inutile d'ajouter, à propos de cette famille Chasteau, que dans son ouvrage notre collègue Bouet dit le retour à l'église de l'ancien curé de Creyssac devenu veuf. Après avoir été réintégré dans le corps ecclésial par Mgr Lacombe, évêque concordataire de la Charente et de la Dordogne, il a fini ses jours comme desservant de la paroisse de Montchaude, en Charente.

L'actuel maire de cette commune à qui je m'étais adressée lors de mes recherches, a confirmé cette information en précisant que Joseph Chasteau est décédé le 1^{er} septembre 1834 et qu'il est inhumé au pied de la croix centrale du cimetière, sous une pierre tombale portant la date de sa naissance à Périgueux et celle de sa mort.

Autre notule recueillie sur la famille Chasteau, au cours de ma longue quête : dans la séance tenue le 2 septembre 1948 par notre Compagnie, son président, le docteur Charles Lafon, après avoir rappelé que l'écrivain

Marcelle Tinayre, qui vient de mourir, était d'origine périgourdine, ajoute que feu notre collègue Charles Aublant racontait que, dans son enfance, il s'amusait avec la mère de Marcelle Tinayre dont les parents habitaient rue Barbecane. Son grand-père maternel étant commis des postes à Périgueux, cela n'a rien d'étonnant.

Marcelle Tinayre et Rachilde

Dans un ouvrage relatif aux femmes célèbres, édité en deux énormes volumes par Lucienne Mazonod (éditions d'art, 1960) l'article consacré à Marcelle Tinayre ne pouvait être loin de celui traitant de Rachilde, car celle-ci n'est l'aînée de Marcelle que de dix ans.

Célèbres à Paris à peu près à la même époque, le fait qu'elles aient été non seulement périgourdines, mais aussi arrière-petites-filles de prêtres "laïcisés" lors de la Révolution de 1789 (Urbain Feytaud pour Rachilde comme on le sait) ne pouvait manquer d'être remarqué pour peu que l'on s'intéressât à elles.

L'idée m'est d'autant mieux venue de les rapprocher, en terminant ce travail de recherche, que leurs œuvres sont marquées, les unes et les autres, par le refus de l'ordre social de leur temps, bien qu'elles ne se ressemblent ni par le style, ni par les sujets choisis, et que les deux femmes paraissent ne s'être guère appréciées. Ce qui ne les empêche pas de dormir, pareillement ensevelies au fond d'anciennes bibliothèques d'où d'éventuels lecteurs ne viennent guère les tirer.

Féru de généalogie, ainsi que du pouvoir des gènes, ce facteur héréditaire inscrit dans les chromosomes de nos cellules, notre époque paraît cependant propice à cette comparaison qui ne manquerait pas d'intérêt.

Mais ceci est une autre histoire qu'il n'est pas sûr que j'entreprenne d'écrire !

A.S.-P.



Noms périgourdins dans les manuscrits des bibliothèques

par Jean-Pierre BITARD

Notre *Bulletin* a publié à plusieurs reprises des listes de manuscrits intéressant le Périgord dans les vastes collections de la Bibliothèque nationale. On les trouvera dans les tomes VIII, p. 478, IX, p. 244-246, XIII, p. 54-56, XVII (la célèbre collection Périgord), LXV, p. 285-292, 368-380 et 464-471 (table), dans les tomes CXVIII, p. 651-671 et CXXI, p. 341-387. Ces listes ne sont pas toutes pourvues d'index, certaines gagneraient à être détaillées, celle de la collection Périgord en premier lieu. Elles constituent pourtant une riche matière, loin d'être toute exploitée. Il reste aussi dans la jungle des catalogues de la Bibliothèque nationale de France beaucoup de trouvailles à faire.

Depuis plus de cent ans le *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France* recense, à l'exclusion de ceux de la Bibliothèque nationale, les manuscrits de toutes époques et en toutes langues dans les bibliothèques publiques.

Chaque volume de ce catalogue présente la collection d'une (ou plusieurs) bibliothèque ; parfois la collection est si importante qu'elle occupe plusieurs volumes.

Pour beaucoup de bibliothèques, des suppléments ont été nécessaires, soit pour inclure des fonds non traités précédemment, soit parce que des acquisitions récentes ont enrichi le fonds. Un index alphabétique facilite le

repérage des notices de chaque volume ou ensemble de volumes. Malheureusement, l'entreprise étant plus que centenaire et comptant des dizaines de volumes, pour être sûr de tout repérer, il fallait parcourir des dizaines d'index. La Bibliothèque nationale a fait rassembler en trois volumes, en un ordre alphabétique unique, tous ces index (travail réalisé sous la direction de M. Popoff).

Ces collections proviennent de diverses sources. D'abord essentiellement d'amateurs locaux qui les ont données ou léguées aux communes : c'est ainsi que le legs Lévy à la commune de Périgueux comprenait, outre le beau fonds d'ouvrages précieux, deux manuscrits, étrangers au Périgord d'ailleurs. Elles peuvent provenir aussi des confiscations révolutionnaires (biens du clergé et des nobles). Parallèlement les bibliothèques achètent, à l'occasion, des manuscrits à des particuliers ou lors de ventes publiques. Ces fonds portent souvent sur des personnages ou des lieux proches, mais on y trouve aussi des manuscrits émanant d'écrivains, de politiciens, de militaires, d'ambassadeurs, d'évêques étrangers à la ville, au département, à la province. On y rencontre aussi des rapports ou des statistiques couvrant plusieurs provinces ou départements.

L'index du *Catalogue général des manuscrits* a été parcouru ligne à ligne en essayant de repérer les noms des familles les plus connues et les noms de lieux périgourdins : il est bien évident que, pour les noms de famille, ce balayage n'a pas la prétention d'être complet. Les lecteurs menant des recherches sur un nom précis moins connu ont intérêt à consulter le *Catalogue* dans une grande bibliothèque ; il reste à espérer que la B.N.F. numérisera un jour le catalogue et son index et les mettra sur l'Internet.

Quelques dizaines de fiches supplémentaires signalent des manuscrits d'une collection particulière de la Bibliothèque nationale, la collection Clairambault d'une part et de la bibliothèque parisienne de l'Arsenal d'autre part. Signalons que la bibliothèque de l'Arsenal détient les archives de la Bastille, archives non dépouillées dans le présent article.

Pour chaque nom d'allure périgourdine une fiche a été établie, qui a permis, une fois identifiée la bibliothèque (désignée dans l'index par un numéro), de rechercher dans quel volume se trouvait la notice correspondante. Malgré le caractère imprécis de certaines notices (prénom absent, date absente, etc.) il a été possible d'éliminer quelques "faux amis" : ainsi l'inventaire de la bibliothèque du château d'Hautefort concernait un château dauphinois homonyme. On ne peut certifier qu'il n'en reste pas.

La détermination (spécialement pour les noms à particule, les plus nombreux) et l'orthographe des noms de famille présentent bien des difficultés. La *Bibliographie générale du Périgord* a été suivie, avec des renvois lorsqu'ils sont indispensables : d'où des entrées à Brantôme et non Pierre de Bourdeille

ou Fénelon (nom sous lequel il est connu, alors qu'il signait Salignac) pour François de Salignac de La Mothe-Fénelon, mais Salignac pour d'autres membres de cette famille (y compris un autre François !). Le parti de la B.G.F. a été retenu pour les Sainte-Aulaire, cas, semble-t-il très épineux, J. Chevé, dans son ouvrage récent sur la noblesse périgourdine, se ralliant à Saint-Aulaire. Certains affirment que, selon les branches, on écrit Saint ou Sainte... Une chatte n'y retrouverait pas ses petits ou plutôt le Bon Dieu ses saints.

Le catalogue ne permet pas toujours de savoir si le manuscrit concerne une branche périgourdine d'une famille ou une branche d'une autre province. Nous avons considéré qu'une notice inutile est moins gênante qu'une notice oubliée (un bruit qu'un silence, comme disent les informaticiens). L'hésitation est permise aussi pour des familles comme les Talleyrand ou les La Roche-Aymon, qui étaient, à une période donnée, possessionnées en Périgord et dans des provinces voisines.

Pour un même nom de famille, nous avons sous-classé par l'ordre alphabétique des prénoms et placé à la suite, s'il y avait lieu, les noms de famille sans prénom identifiable et les dossiers sur la famille.

Certains Périgourdins, nés en Périgord, d'une famille périgourdine, y ont peu vécu et leur carrière s'est déroulée ailleurs en France ou même à l'étranger : cela ne nous a pas paru une raison de les exclure.

Bien que les collections d'autographes apportent aussi peu à l'historien que les objets résultant d'une fouille clandestine aux préhistoriens, un certain nombre d'autographes ont été retenus à titre d'exemples. Il suffit de savoir que des bibliothèques comme celles d'Avignon ou de Caen en recèlent des milliers.

Des recherches ont été effectuées dans la *Mémoire du Périgord*, dans la *Bibliographie générale du Périgord*, qui comprend de courtes mais nombreuses notices biographiques, dans les *Cent portraits périgourdins* édité par notre Société, dans le catalogue de la Bibliothèque nationale pour situer les personnages, pour repérer les manuscrits déjà cités ou publiés ; les manuscrits connus ont été conservés dans la liste, comme celui du chanoine Jean Tarde, qui a abouti, on ne sait comment, à la bibliothèque municipale de Toulouse. La *Biographie universelle*, éditée à Paris (en 52 volumes) de 1818 à 1828, et connue sous le nom de son éditeur Michaud, a apporté aussi quelques éléments biographiques et bibliographiques.

L'importance des documents mis au jour dans cette liste est très variable, mais si un seul chercheur en tire un seul renseignement nouveau, l'auteur s'estimera satisfait.

Liste des manuscrits

La liste est classée selon l'ordre alphabétique des noms de personnes ou de lieux. Pour une même famille on trouve d'abord les individus dans

l'ordre de leurs prénoms, puis les manuscrits sur la famille (généalogies). Le titre donné au manuscrit est celui qui figure sur le catalogue ; l'orthographe est celle du manuscrit. On a indiqué ensuite la bibliothèque qui le possède : un nom de ville désigne la bibliothèque municipale, mais on trouvera aussi quelques références à des Archives départementales (il s'agit alors de manuscrits de leur bibliothèque) et à des bibliothèques parisiennes. L'époque du manuscrit, son nombre de pages (ou de feuillets, nombre annoncé par f.) et ses dimensions en millimètres figurent parfois. Ces quatre éléments de chaque notice seront séparés par un point-espace-tiret-espace, soit (. -). Enfin des notes d'ordre biographique et bibliographique peuvent "enrichir" la notice. Dans une bibliothèque municipale ou universitaire (et également depuis peu sur l'Internet), il est possible de trouver les adresses des bibliothèques citées. Les personnes intéressées ont avantage à demander, pour les reproductions qui leur seraient utiles, une facture pro-forma.

- **Abzac de La Douze**, comte d'. - Lettre. - Angers, n° 615.

- **Abzac de Maillac, Guillaume-Joseph d'**. - Autographe de G.-J. d'Abzac de Maillac, évêque et seigneur de Saint-Papoul, 1775, in Collection d'autographes de personnalités du département de l'Aude, donnée par la famille Peyrusse. - Carcassonne, n° 300.

- **Id.** - Procès entre messire G.-J. d'Abzac de Maillac, évêque de Saint-Papoul et le royal monastère de Prouille, tome 1^{er}. À Prouille le 25 janvier 1778. - Bagnères, n°81. XVIII^e siècle. - 584 p., 232 x 189. Le tome X, p. 72, de notre *Bulletin* indique qu'il est né au château de Mayac en 1731. Dans cet article les indications entre parenthèses de tome, suivi d'un n° de page, sans autre précision, indiqueront une référence à notre *Bulletin*.

- **Bartz, Antoine de**. - Guillaume de Nangis. Chronique des rois de France, où une note d'une écriture de la fin du XV^e siècle donne comme possesseur : "*iste liber est domino Anthonio de Bartz, rectori Singlairaco, diocesis Sarlatensis. De Barcio*" - Tours, n° 1036. Singleyrac, commune du canton d'Eymet, apparaît, selon Gourgues, dans le tome LXXXVIII de la collection Périgord au titre de la châtellenie d'Eymet.

- **Baudry, Charles Théodore** (1817-1863). - Mort de monseigneur Baudry, évêque de Périgueux et de Sarlat, par Lucien Dubois, de Nantes. - XIX^e siècle. - 4 p., 4°. - Nantes, n° 915.

- **Beaumont du Repaire, Christophe de** (1703-1781). - Lettre autographe. - Angers, n° 615. Biographie et armes (X, p. 198). Portrait p. 72 des *Cent portraits périgourdins*. Le catalogue de la Bibliothèque cite cinq ouvrages de lui.

- **Id.** - Lettre. - Troyes (fonds particulier), manuscrit 2977, pièce n° 1347.

- **Id.** - Recueil de documents divers relatifs au Dauphiné. 3°. Correspondance de Jean de Caulet, évêque de Grenoble, au sujet de l'assemblée du clergé. 1756 : lettres missives de... Christophe de Beaumont, archevêque de Paris. - Grenoble, n° 2298.

- **Id.** - Autographe. - Rouen, collection de Blossesville, n° 142.

- **Id.** - "Question curieuse : si M. de Beaumont, archevêque de Paris est schismatique et s'il peut, en cette qualité, estre jugé par les Pairs du royaume..." A propos de la bulle Unigenitus. - XVIII^e siècle. Papier. - Rennes, n° 48, 2°, f° 95.

- **Id.** - Harangue des habitants de la paroisse de Sarcelles à Mgr Chr. de Beaumont du Repaire, au sujet des affaires du temps. 1754. - 604 vers. - Orléans, n° 1148, p. 308.

- **Beaumont, famille de.** - Relatif à l'histoire de la famille de Beaumont, avec lettres de l'abbé de Beaumont, du marquis de Beaumont, de Christophe de Beaumont,... - Arsenal, n° 6102. G. de Gérard, dans son édition de Tarde (p. 266, note 4) indique que Charles de Beaumont fut, en 1566, le premier membre de cette famille établi en Périgord.

- **Beupoil de Sainte-Aulaire**, voir : Sainte-Aulaire

- **Belsunce.** - Lettres à Marie de Médicis... Belsunce. - Clairambault, ms 364, n° 119.

- **Bergerac.** XVIII^e siècle. - Mémoire pour la ville de Bergerac en Périgord. - XVIII^e siècle. - 239 x 185. - Avignon, n° 3060, f° 108. Peut-être s'agit-il du manuscrit du mémoire, par lequel Bergerac proteste contre l'échange fait entre le roi Louis XV et le marquis de Caumont de la seigneurie de Bergerac contre des bois dans la forêt de Senonches (B.g.P. = Bibliographie générale du Périgord, tome 2, p. 215) ?

- **Bergerac, poudrerie.** - Lettre du ministre de la police générale à la commission des poudres sur des malveillances contre les poudres entreposées à Bergerac et Sainte-Foy. - Strasbourg, n° 779, f° 1.

- **Bernard, (saint).** - Manuscrit attribué à saint Bernard copié par Hugues de Rouffignac. 8 février 1453. - Toulouse, n° 190-2.

- **Beynac, A. de.** - Lettres... d'A. de Beynac, 1616, novembre à septembre. - Clairambault, ms 370, n° 200.

- **Id.** - Lettres d'A. de Beynac. 1616, janvier à novembre. - Clairambault, ms 372, n° 87.

- **Beynac.** - Lettres à Marie de Médicis... de Bénac. - Clairambault, ms 364, n° 112 et n° 315.

- **Beynac.** - Beynac. - Original sur parchemin, 1464-1486. - Clairambault, n° 931, f° 122-123.

- **Beynac, famille de.** - Précis de l'affaire pour le marquis de Rothelin contre M. et Mme de Pompadour, concernant l'héritage de la maison de Bénac. - Imprimé ; folio. Clairambault, n° 1103, f° 74.

- **Biron, Armand de Gontaut de.** - Traité de la guerre du maréchal de Biron... - 144 f. ; 365 x 246. - XVII^e siècle. - Arsenal, n° 3061. La B.g.P. (I, p. 47), cite les *Maximes et instructions de la guerre*, du maréchal de Biron, éditées à Paris en 1611, au format in 12°.

- **Biron, Armand Louis de Gontaut**, duc de Lauzun, puis duc de Biron (1747-1793). - Brevet de gouverneur du Sénégal pour le duc de Lauzun, 20 novembre 1778. - Parchemin. Achat. - Nantes, n° 2969. Ce personnage, plus connu sous le nom de Lauzun, eut une vie mouvementée, participa à la guerre de l'indépendance des Etats-Unis, fut général en chef des armées du Rhin pendant la Révolution et finit décapité sous la Terreur. M. Yves Guéna lui a consacré récemment une biographie. Il figure dans les *Cent portraits périgourdins*, p. 32-33. La Bibliothèque nationale possède sept ouvrages de lui, dont plusieurs éditions de ses mémoires.

- **Id.** - Correspondance des ministres de la guerre Servan, Lajard, Lebrun et Pache avec le général Biron, commandant de l'armée du Rhin (31 mai au 30 novembre 1792). - XVIII^e siècle. - Papier. 160 pp ; 355 x 220. - Bibliothèque des Archives nationales, n° 2760.

- **Id.** - Autographe. - Rouen, collection Blosseville, n° 1108.

- **Id.** - Autographe. - Rouen, collection Girardin, n° 681.

- **Biron, Charles de Gontaut de Biron** (1562-1602). - Commission de Charles de Gontaut de Biron, gouverneur de Bourg et de Bresse à l'intendant des finances au pays de la Haute-Bresse pour imposer ledit pays 1200 écus pour les mois de juillet, août, septembre 1600. Mâcon, 22 juillet 1600. - 4°. - Lyon, n° 1288. Son portrait est p. 32-33 des *Cent portraits*. Trois textes de lui figurent au catalogue de la Bibliothèque nationale.

- **Id.** - Confirmation et affirmation du roi de ce qui a été traité entre les Suisses et alliés par les sieurs mareschal de Biron, de Sillery, de Vic. 23 mai 1602. - Carpentras, n° 1822, f° 518. Deux mois après cette mission le maréchal de Biron mourut décapité pour avoir comploté contre Henri IV, son ami, à qui il avait - et qui lui avait - sauvé la vie lors de batailles.

- **Biron, Jean de Gontaut.** - Lettres. 1616, janvier et novembre. - Clairambault, ms 372, n° 139 et 212. On trouvera une notice sur J. de Gontaut Biron dans l'édition de Tarde par G. de Gérard (p. 333-334). Mort, peu après avoir appris la mort d'Henri IV, à Constantinople, où il était ambassadeur. Théodore de Gontaut Biron a publié en 1888 une partie du récit de cette ambassade, rédigé par un de ses secrétaires, le Périgourdin (de Pluviers) Bordier ; en 1889 le même donnait sa correspondance diplomatique.

- **Biron, duc de.** - Osservazioni nella prigione del conte d'Overnia e duca di Birone. XIX^e siècle. - 71 f. 260 x 205. - Clermont-Ferrand, n° 569. Le catalogue précise qu'il s'agit d'une copie du manuscrit italien 1367 (ancien Saint-Germain français 1378) de la Bibliothèque nationale.

- **Biron, duchesse de Gontaut de.** - Lettre en chanson mêlée de prose, écrite à madame la duchesse de Biron par M. le président Hainaut - "Quoi, vous partez sans que rien vous arrête..." - Milieu du XVIII^e siècle, dans un recueil réuni par Lefranc de Pompignan. - Toulouse, n^o 861, 9, p. 59.

- **Biron.** - Dossiers historiques et généalogiques... 36 : Gontaut. - Rouen, n^o 2932.

- **Id.** - Recueil de généalogies lyonnaises et forésiennes... Gontaut de Biron, de la main du P. de Moras. - XVII^e-XVIII^e siècles. - Lyon, n^o 1433, f^o 81-115.

- **Bordeaux, Généralité, XVIII^e siècle.** Tableaux statistiques par généralités des impositions et revenus du royaume : ... généralité de Bordeaux. - XVIII^e siècle. - 199 p. 308 x 200. - Bibliothèque des Archives nationales, n^o 536.

- **Bourdeille, Henri de.** - Contrat de mariage de Henri de Bourdeille et de Madeleine de La Châtre. 16 août 1591. - La Rochelle, n^o 607, f^o 172. Voir *B SHAP*, tome VIII, 1881, pp. 457-458. Henri 1^{er} de Bourdeille, marquis d'Archiac, neveu de Brantôme était le fils d'André de Bourdeille et de J. de Montbron ; il fut sénéchal du Périgord comme son père et abbé de Brantôme comme son oncle et mourut, selon Bussière (IX, p. 381) en 1642. Le Livre-journal de Pierre de Bessot (XX, p. 110) mentionne Madeleine de La Châtre.

- **Id.** - Dépêche à Henri de Bourdeille. 1592. - Arsenal, n^o 4109, recueil Conrart, tome IV, 3^e partie. Cette importante instruction du roi, s'efforçant d'en finir avec la Ligue en Périgord, est publiée dans les notes finales des *Chroniques de J. Tarde* (p. 391 de l'édition originale).

- **Id.** - Quittance par Henri de Bourdeille à Jean de Murat, trésorier des guerres, pour ses gages comme sénéchal du Périgord. 26 décembre 1598. - La Rochelle, n^o 607, f^o 174.

- **Id.** - Procuration pour emprunter donnée par Henri de Bourdeille et sa femme à son secrétaire Jean Barrantin, sieur de Rochefort. 1607. - La Rochelle, n^o 607, f^o 175.

- **Id.** - Lettres. 1616, janvier et novembre. - Clairambault, ms 372, n^o 135 et 137.

- **Id.** - Lettres à Marie de Médicis... Bourdeille. - Clairambault, ms 364, n^o 79.

- **Id.** - Lettre de concession par le roi d'un état et charge de maréchal de France. 13 juillet 1619. - La Rochelle, n^o 607, f^o 177.

- **Bourdeille, Henri Joseph Claude de.** - Lettre autographe de Henri de Bourdeille, évêque de Soissons. 1795. - Soissons, n^o 264, 15. Un texte de H. J. B. de Bourdeille à la Bibliothèque nationale. Voir aussi : (X, pp. 202-203).

- **Bourdeille, Jeanne de.** - Bourdeille, testament de Jeanne de Bourdeille, comtesse du Restail. 1641. Testament... mémoire concernant

Jacquette de Montbron. - Imprimé à Dijon chez A. de Faye, 1728 ; in-folio. - Clairambault, 1183, année 1713, f° 146.

- **Bourdeille, famille, XVI^e-XIX^e siècles.** - Recueil concernant la famille de Bourdeille. - La Rochelle, n° 619. - XVI^e-XIX^e siècles. - Papier et parchemin. 315 f. Concerne surtout la Charente.

- **Bourdeille, généalogie.** - Notes et extraits généalogiques... de Bourdeille... de la main du P. de Moras. - XVII^e-XVIII^e siècles. - Lyon, n° 1433, f° 81-115.

- **Brantôme**

Pierre de Bourdeille, abbé commendataire et seigneur de Brantôme (vers 1527-1614) fut publié en 1666-1667, en 1699, en 1740-1741, en 1779, etc. Les manuscrits originaux sont à la Bibliothèque nationale. Mais on trouve dans les collections de province plusieurs copies partielles : Chateaudun, n° 538 (XVII^e siècle), Carpentras, n° 620-621 (XVII^e siècle), Marseille, n° 1441 (XVII^e siècle), Troyes (bibliothèque de Bouhier) n° 15 et n° 16 (XVIII^e siècle). Le lecteur se reportera à la biographie que lui a consacrée récemment Anne-Marie Cocula-Vaillières.

- **Brantôme, famille.** - Petit dossier contenant des notes sur Brantôme. - La Rochelle, n° 619, f° 120.

- **Broc, Nicolas de.** - Deux fragments de pièces attribuées au petit neveu de Brantôme, Nicolas de Broc. - La Rochelle, n° 619, f° 120. Ludovic Lalanne dans son *Brantôme, sa vie et ses écrits* cite la préface de l'édition de 1740 des œuvres de Brantôme parlant du douzième volume : "... contenant les Rodomontades espagnoles, l'a été [a été établi] sur un original venant d'un petit neveu de Brantôme nommé Nicolas Le Broc". Lalanne précise en note : Probablement un fils de Jacques de Broc, baron de Saint-Marc, qui avait épousé, en 1624, Marguerite de Bourdeille, fille de Claude de Bourdeille, fils puîné du vicomte André de Bourdeille.

- **Bugeaud, Thomas.** - Bugeaud : lettre à Mesnières. 1848. - La Rochelle, f° 672. Voir son portrait dans les *Cent portraits périgourdins*. Quelques lettres de lui au *Catalogue général de la Bibliothèque nationale*.

- **Id.** - Bugeaud, duc d'Isly. 1845. Conseils à un fonctionnaire sur la façon d'administrer. - Limoges, manuscrits, supplément II, autographes, 5. - 2 f. , 4 p. Thomas Bugeaud est né à Limoges.

- **Id.** - Lettre autographe du maréchal Bugeaud au colonel Gagnou du deuxième régiment de hussards. 10 août 1844. - Grenoble, n° 5420.

- **Id.** - Correspondance du maréchal Bugeaud (1843-1844). - Copie du XIX^e siècle. 259 f. - 320 x 220. - Nantes, Archives départementales de la Loire-Atlantique, n° 3.

- **Id.** - Appel du général Bugeaud aux soldats colonisateurs. 9 janvier 1842. - La Rochelle, n° 476, p. 242.

- **Castille, Charlotte de.** - Quittance de rentes par Charlotte de Castille, veuve de Henry de Talleyrand, prince de Chalais. 25 juin 1652. - La Rochelle, n° 621, f° 150.

- **Caumont-La Force, Voir :** La Force.

- **Chalup, Jacques.** - Chalup, Jacques, sieur de Farcy, bourgeois de Périgueux. Pièces de 1667 à 1732. - Clairambault, tome II, XIII, f° 287. Voir la Collection Périgord (vol. 127) sur la famille de Chalup. Peut-être s'agit-il, pour les premières pièces, de Jacques II de Chalup. La Chesnaie-Desbois, (tome 5, p. 41), dit qu'il a été confirmé noble le 26 avril 1635, mais un texte des Archives départementales de la Dordogne, transcrit par M. N. Becquart, (XCIX, p. 88) le montre anobli par Louis XIV le 23 décembre 1654. Le fonds Chevalier de Cablan aux Archives (2E 1812, n° 135), contient des pièces de procédure, des obligations et de la correspondance des Chalup de 1641 à 1682.

- **Chancelade, abbaye, création.** - L'esprit des chanoines réguliers, composé par J. M. avec un appendice contenant la naissance des congrégations de Windeze en Allemagne, de Notre Sauveur en Lorraine et de Chancelade et de quelques vies particulières de nos confrères. - XVIII^e siècle. - 556 f. ; 375 x 240. - Falaise, n° 20.

- **Claretie, Arsène Henri, dit Jules** (1840-1913). - Lettres de Jules Claretie à Gilbert Thuillier. Paris, du 1^{er} mai 1891 au 27 novembre 1913. - Limoges, manuscrits, supplément II, fin. Comme Bugeaud, Jules Claretie, d'une famille originaire de Sainte-Alvère, est né à Limoges.

- **Diocèses, calendrier, Périgueux et Sarlat.** - Ordo pour le diocèse d'Angoulême et concordance des calendriers ou ordos des diocèses d'Angoulême, Périgueux, Sarlat. ... - XIX^e siècle. Archives départementales de la Charente, bibliothèque, n° 15-17.

- **Dordogne, rivière, port, congé.** - Tarif des congés qui sont dus à Mgr le duc de Brézé et Fronzac... en tous les ports et havres des rivières de Garonne, Dordogne... - La Rochelle, n° 393, f° 375.

- **Id.** - Tarif de congés... pour les ports et havres des rivières de Garonne, Dordogne... 27 décembre 1643. - La Rochelle, n° 393, f° 144.

- **Fabre, P.** (prieur de Guilhgorce). Voir : Gui, Bernard.

- **Féletz, Charles Marie Dorimont de** (1767-1850). - Autographe. - Rouen, collection Blossville. n° B 752. Il s'agit de l'académicien, dont notre président a écrit une biographie.

- **Id.** - Lettre. - Angers, n° 615.

- **Fénelon, François de Salignac de La Mothe.** - Lettres à une personne de qualité sur les contestations présentes entre M. de Meaux et M. de Cambray, à l'occasion du quiétisme en juillet 1697. - Lyon, n° 1307. La correspondance de Fénelon a été publiée, aussi seuls les textes sur la querelle du quiétisme et sur l'œuvre de Fénelon sont retenus ici : leur abondance montre le retentissement de cette affaire.

- **Id.** - Lettre de l'abbé de Beaujeu à Bossuet et Fénelon. 1699. In *Oeuvres choisies* de messire Honoré de Quiqueran de Beaujeu, évêque de Castres, né et mort à Arles. Arles, n° 179.

- **Id.** - "Analyse du mandement de Mgr l'archevêque de Cambrai pour la réception de la constitution Unigenitus". 1713. - Marseille, n° 1259-1268, V, f° 184.

- **Id.** - Romances et chansons (1791) ... de Fénelon. - Avignon, n° 1992.

- **Id.** - Plusieurs écrits sur les disputes de Fénelon et Bossuet. - Grenoble, n° 887, f° 95.

- **Id.** - Le quietisme ou Démêlés de MM Bossuet et Fénelon, par Marry (1773). - 31 f. - Soissons, n° 205, 4.

- **Id.** - Ecrits sur Fénelon avec lettres de madame Guyon. - Archives nationales, bibliothèque, n° 1419-1435.

- **Id.** - Aveu rendu à François, archevêque de Cambrai et duc de Cambrésis pour la terre de Banthousel par Charles Nicolas de Carondelet. 3 mars 1701. Signature autographe. - XVIII^e siècle. - Parchemin ; 26 f. - Cambrai n° 1179.

- **Id.** - Recueil de pièces sur les contestations entre les archevêques de Reims et de Cambrai. - XVII^e-XVIII^e siècles. - Liasse de 117 f. - Cambrai n° 1163.

- **Id.** - Éloge du *Télémaque* par Mirabeau. - Archives nationales, bibliothèque, n° 2131. Voilà bien, "l'hommage que le vice rend à la vertu" !

- **Id.** - Deux lettres de l'abbé de la Trappe à Mr l'évêque de Meaux au sujet du livre de l'archevêque de Cambrai et de l'archevêque de Cambrai au duc de Beauvilliers. - Aix-en-Provence, n° 416, p. 73.

- **Id.** - A. Dauphin, Fragment d'une traduction du *Télémaque* en vers latins. - XIX^e siècle. - 96 f. - Niort, n° 98.

- **Fleix, conférence du.** - Articles arrêtés en la conférence du Fleix entre le roi de Navarre et le duc d'Anjou. 16 décembre 1580. A la suite approbation du roi de France du 26 décembre 1580. - 6 f. La deuxième pièce est en original. - Toulouse, n° 613.

- **Fontgauffier, abbesse de. 1745-1749.** - Recueil de mémoires... Principaux articles : ... abbesse de Fontgauffier. - XVIII^e siècle. - Lyon, n° 1135. Voir une liste des abbesses et des sources sur Fontgauffier (I, p. 283) et dans Vigé, *Histoire de la châtelainie de Belvès* (28, p. 747), qui cite un document des Archives départementales de la Dordogne, coté B 469.

- **Fouyne** - Lettre de Fouyne, curé de La Genétouze, au comte de Verteillac, grand sénéchal et gouverneur du Périgord. 26 juin 1769. - La Rochelle, n° 637, f° 66.

- **Frère prêcheur, Périgord, histoire.** - Bernard Gui, *Compilation historique sur l'ordre des Dominicains* :

F° 6 : Histoire des maisons et des prieurs de la province de Toulouse et de la nouvelle province de Provence, écrite en 1311.

F° 30 : Périgueux jusqu'en 1314.

F° 50 : Bergerac jusqu'en 1313.

F° 82 : *Acta capitulorum provincialium in provincia Provincie*.

F° 92 v° : Périgueux, 1268.

F° 108 : Bergerac, 1286.

F° 133 : Périgueux, 1309.

F° 144 : Bergerac, 1317.

- XIV^e siècle. - Parchemin, 154 f. - Avignon, n° 1437.

Ce texte du célèbre inquisiteur limousin Bernard Gui a eu plusieurs copies. - Dans notre *Bulletin* (VI, p. 260-261) on parle d'un manuscrit détenu par la bibliothèque d'Agen, manuscrit qui sera publié dans un prochain numéro : "les premiers paragraphes seuls de la notice sur le couvent des Jacobins de Périgueux ont été publiés dans *Veterum scriptorum... amplissima collectio* de dom Martène, tome VI, p. 474", mais la publication annoncée dans notre *Bulletin* n'a pas eu lieu. Voir le manuscrit n° 3 de la bibliothèque d'Agen (à partir du folio 2, traité d'Etienne de Salanhac revu et complété par Bernard Gui). "Trois copies anciennes se trouvent aux Archives des Frères prêcheurs à Rome, l'autre à la bibliothèque de Bordeaux [description dans la notice suivante] et la troisième à celle de Toulouse" (XXVI, p. 291-292, in note 2).

- **Frère prêcheur, Périgueux. XIII^e-XIV^e siècles.** - *Tractatus brevis de Fr de Salanhaco*. - XIV^e siècle. - Vél. - Bordeaux, n° 780, comprend une histoire du couvent des Dominicains f° 68 r° et v°, 69 r°, quelques lignes au verso et un renvoi au f° 67 v°. La notice ci-dessus provient de (XIV, p. 95-96). Elle avait été omise dans notre article précédent sur les manuscrits intéressant le Périgord à la bibliothèque de Bordeaux.

- **Galard de Béarn, famille de.** - Notes sur la famille de Galard. - XVI^e-XVIII^e siècle. - Papier. - Cognac, n° 69. Ce gros dossier de 1016 pages comporte des pièces couvrant les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, mais l'essentiel porte sur l'Angoumois.

- **Gontaut** Voir : Biron

- **Grignols, terre, bail à ferme, 1593.** - Bail à ferme de la terre de Grignols par Françoise de Montluc, dame de Grignols, princesse de Chalais, demeurant au château de Beauséjour. 15 mai 1593. - La Rochelle, n° 621, f° 142.

- **Gui, Bernard.** - *Practica tradita per fr. B. Guidonis... contra infectos labe heretice pravitatis... Iste liber de practica officii sancte Inquisitionis est domus ipsium officii Tholose ... missus inquam [c'est-à-dire envoyé pour faire la copie] per dominum P. Fabri, canonicum regularem, priorem prioratus de Guilhaguorssia, diocesis Petraguricensis, anno*

Domini MCCCCLXXXIII. - XIV^e siècle. - Parchemin, 107 f. ; 265 mm. - Toulouse, n° 388.

L'article d'E. Comte sur l'abbaye de chanoines réguliers de Saint-Augustin de Châtres (XXX, p. 69- et 118-) cite, selon une mention de la Collection Périgord de la Bibliothèque nationale (volume XXXIII : Châtres), Guilhgorce comme prieuré de cette abbaye ; il ne connaît pas ce prieur.

- **Guyenne, 1337.** - Commission du roy Philippe de Valois aux sénéchal de Périgueux et baillif d'Amiens pour publier et notifier au roy Édoart 3^e d'Angleterre, duc de Guienne, qu'il avait verbalement mis en sa main le duché de Guienne. 24 mai 1337... Procès-verbal du lieutenant du sénéchal de Périgueux. 13 juin 1337. - XVII^e siècle. Carpentras, n° 1772, f° 274 (commission) et f° 280 (procès-verbal). Selon L. Dessalles (édition de G. Mouillac, II, p. 204), la saisie du duché date de 1338, mais Maubourguet, dans sa thèse confirme celle du manuscrit de Carpentras, 1337.

- **Guyenne, 1698-1699.** - Mémoires sur l'état présent de toutes les provinces de France. Mémoires des intendants, 1698-1699. Tome X, f° 9 : Guyenne. - Macon, n° 11-20. Il s'agit du mémoire de l'intendant Bazin de Bezons, publié (XXX, p. 360-379), par F. Villepelet, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Périgueux.

- **Haumont-Dutertre, chevalier.** - Lettre écrite de Bergerac par le chevalier Haumont-Dutertre, 12 décembre 1789. - XVIII^e siècle. - 239 x 185. - Avignon, n° 3060, f° 110.

- **Hautefort, Emmanuel Dieudonné de.** - Lettres reçues par Séguier... IX... le comte de Hautefort : trois lettres, datées d'Arles, de Constantinople et de La Canée. - Nîmes, n° 135-150.

- **Hautefort, Edme de.** - Informations faites pour raisons de la mort des ducs et cardinal de Guise. 1589-1590... Dépôts d'Edme de Hautefort (9 avril). - Carpentras, n° 1796, f° 416. Sur Edme de Hautefort, voir G. de Gérard, dans son édition des *Chroniques de Tarde* (p. 233, note 1).

- **Hautefort, François de.** - De Charles IX aux Ligues de Savoie leur envoyant comme ambassadeur M. d'Hautefort. Fontainebleau, 21 mars 1573. [suivi de] Des cinq cantons catholiques à Mm d'Hautefort et de Sancy, ambassadeurs de Sa Majesté. - Carpentras, n° 490, folios 213 et 215. François de Hautefort est cité dans la B.g.P., II, p. 41.

- **Id.** - Traité entre Henri III et les cantons suisses de Berne et Soleure pour la défense et sûreté de Genève. 8 mai 1579. Ensuit la teneur des lettres patentes de Sa Majesté portant pouvoir au seigneur de Hautefort pour traicter le contenu. 10 juillet 1578. Carpentras, n° 1822.

- **Hautefort, Marie de.** - Les éloges des XII. dames illustres grecques, romaines et françaises dépeintes dans l'alcôve de la reine par le P. Caussin. À la suite se trouvent 28 lettres du même... dont 17 à Madame de Hautefort. - Louviers, n° 17. Le portrait de Marie de Hautefort (1616-1691)

se trouve dans les *Cent portraits périgourdins* et on parle d'elle dans notre *Bulletin* (II, p. 365-373).

- **Hautefort.** - Lettres à Marie de Médicis... de Hautefort. - Clairambault, ms 364, n° 92 et n° 94.

- **Hautefort.** - Affaire Kerbabu et de Hautefort. - XVIII^e siècle. - Soissons, n° 265-267, volume II.

- **Jean XXII, (pape), subside, Périgueux, 1327.** - Bénéfices pour 1326... *civitas et diocesis Petragoricensis*. - XVII^e siècle. - Carpentras, n° 1783, f° 492. Ces bénéfices n'étant pas connus, nous avons obtenu de Carpentras des copies. Hélas, il s'agissait en réalité de subsides demandés par le pape pour financer sa guerre contre les Visconti. Ceux fournis par le diocèse de Périgueux ont été publiés dans les précieuses *Archives historiques de la Gironde*, XIX, p. 187 et ceux du diocèse de Sarlat par A. Delmas (CXI, p. 240-252).

- **La Bourdonnaye.** Mémoire de la Généralité de Bordeaux par M. de La Bourdonnaye. - XVII^e siècle. - Papier, 370 x 240. - Archives nationales, bibliothèque, n° 1217, f° 395-471. R. Villepelet a publié (XXXV, p. 260-267) des lettres de l'intendant La Bourdonnaye. Le rapport de La Bourdonnaye serait à comparer avec celui qu'avait présenté son prédécesseur Bazin de Bezons.

- **La Brousse de Verteillac.** - Catalogue des livres provenant de La Brousse Vertilliac, émigré. District et commune de Dourdan. - Arsenal, n° 5380-5399, tome XV, 2^o, p. 109. Il s'agit du père de César Pierre Thibaut de La Brousse, marquis de Verteillac, grand sénéchal et dernier gouverneur du Périgord.

- **La Cropte de Chantérac, abbé de.** - Lettre de l'abbé de Chantérac, oncle et vicaire général de M. l'archevêque de Cambrai à Madame de Pontac. Septembre 1697. - 1 f., 355 x 239. - Archives nationales, bibliothèque, n° 1425, 6^o.

- **La Cropte de Chantérac, Audoin de.** - Thèmes donnés à Audoin et faits par lui. Fait à Périgueux chez ma bonne-maman en 1820 par ALCC. - Début du XIX^e siècle. Papier, 16 p., 305 x 210. - Arras, n° 140. Marie Joseph Audoin de La Cropte de Chantérac (1812-?) est mentionné dans la B.g.P., II, p. 87.

- **La Force, Auguste Armand, duc de.** - Lettres d'Auguste Armand, duc de La Force. - Troyes, fonds particulier, n° 3705, n° 658-659.

- **La Force, Charlotte Rose de Caumont (1650-1724).** - Recueil de pièces diverses en vers... par... Mlle de La Force. - Troyes, n° 2186, carton in 4^o. Sur cette femme-écrivain, voir : Bonnefon, "Une romancière oubliée" in *Gironde littéraire*, septembre, octobre, novembre 1888 et Pierre Barrière, *La vie intellectuelle en Périgord*, p. 330-333.

- **Id.** - Recueil de chansons ... sur mille de La Force. - Avignon, n° 1248, p. 191.

- **La Force, Henri Jacques Nompar de Caumont, duc de.** - Procès qu'eut à soutenir Henri Jacques Nompar de Caumont-La Force, duc de La Force, pair de France, qui, avec le concours d'un prête-nom Charles Orient, avait fondé une épicerie au couvent des Grands-Augustins. 1721. - 212 f. ; 317 x 200. - XVIII^e siècle. - Arsenal, n^o 2661.

- **Id.** - Monitoire important au public. Affaire du duc de La Force. 1721. - Imprimé. - Arsenal, n^o 4497, 2^o, f^o 6.

- **Id.** - Le chevalier de Précy : quittance autographe signée, de 373 l. 6 sols, au duc de La Force, pour ses appointements. - Paris, 22 février 1754. - Lyon, n^o 1641.

- **Id.** - Mémoire relatif à l'affaire du duc de La Force ; protestations des ducs et pairs contre les prétentions du parlement de Paris dans cette affaire. - Besançon, fonds Chifflet, n^o 129, f^o 115.

- **Id.** - Mémoire sur l'affaire du duc de La Force. - Toul, n^o 543-13, f^o 153-166.

- **La Force, Jacques Nompar de Caumont, duc de (1558-1652).** - Affaires des réformés en 1615-1616, lettres... de... La Force. - XVII^e siècle. - Archives départementales de la Drôme, bibliothèque, n^o 3, f^o 44. On trouve son portrait aux pages 44 et 45 des *Cent portraits périgourdins*. *Le Catalogue général de la Bibliothèque nationale* présente six ouvrages de lui, dont ses Mémoires. Son testament a été publié en (IX, p. 247). Ce personnage extraordinaire mériterait une biographie.

- **Id.** - Lettres à Marie de Médicis... de Jacques Nompar de Caumont, duc de La Force. Clairambault, ms 364, n^o 297.

- **Id.** - Recueil de pièces diplomatiques... Pouvoir donné par le roi à M. le maréchal de La Force et à M. Servient pour traiter de la paix d'Italie et terminer les différends des pays de Mantoue et de Montferrat, en suite du traité de Casal. 1630. - Valenciennes n^o 823.

- **Id.** - Bataille d'Avein, le dimanche 20 mai 1633. Relation de M. le Maréchal de La Force, envoyée au roy, le 25 mai 1635. - Carpentras, n^o 1828, f^o 141.

- **Id.** - Transaction entre Jacques Nompar de Caumont et Jeanne de La Rochefaton de Saveilles, épouse d'Armand de Caumont, marquis de La Force, au sujet de la terre de Monboyer en Saintonge. 14 juin 1636. - La Rochelle, n^o 650, f^o 128.

- **Id.** - Règne de Georges II, duc de Wurtemberg (1662-1699). Tome I... Succession du duc de La Force. - Besançon, fonds Duvernoy, n^o 29, f^o 55.

- **Id.** - Remarques sur le gouvernement du royaume durant les règnes de Henri IV, Louis XIII et de Louis XIV. Écrit après 1675. D'après une note datée de Strasbourg (1815) et transcrite en tête du volume, ce manuscrit aurait appartenu au professeur Koch et serait l'œuvre de Jacques Nompar de Caumont, duc de La Force mort en 1652 ; il aurait été continué et complété

par sa fille Charlotte-Rose. – XVII^e siècle. – Papier, 107 f., 202 x 128. – Cambrai, n° 1044. Charlotte-Rose, née en 1650 (ou 1654) n'était pas la fille de Jacques, mort en 1652 à 94 ans.

- **La Force, Caumont de.** - Lettres en grande partie autographes... Caumont de La Force. - Rouen, n° 3440 et une autre au n° 3441.

- **La Force, Caumont de.** - Autographes. - Rouen, collection Blosserville, B 384 et B 385.

- **La Force, duc de.** - Discours de réception du duc de La Force à l'Académie française, suivi de Réponse de La Chapelle, chancelier. - Angers, n° 1316-1317, n° 19 et 20.

- **La Force.** - Lettres d'un La Force dans la correspondance de La Roche-Aymon (XVIII^e siècle) : voir à ce nom.

- **La Force, duc de, bibliothèque.** - Catalogue des livres des bibliothèques de M. le duc de La Force... avec les prix... - Arsenal, n° 5339.

- **La Force, madame de, bibliothèque.** - Restitution de la bibliothèque de madame de Caumont-La Force, née Galard de Béarn. - Arsenal, n° 6498, XII.

- **Lagrange-Chancel, François Joseph de Chancel, dit (1677-1758).** - Philippiques : deux odes contre le Régent. - Toulouse, n° 861,5, p. 29. Voir *Cent portraits périgourdiens*, p. 64.

- **Id.** - Les Philippiques. – XVIII^e siècle. - Papier. - Limoges, n° 31, f° 2 v°-49.

- **Id.** - Ode à d'Hozier par La Grange Chancel. - Clairambault, n° 924, f° 202. Selon la B.g.P. (II, p. 104), ce texte figure dans les Œuvres... - Nouv. éd. rev. et corrigée par lui-même. - Paris : chez les Libraires associés, 1758. - 5 vol. ; 12°.

- **Id.** - Épître de M. de La Grange-Chancel à son fils aîné, officier dans le régiment de Chartres. - Toulouse, n° 861, 44, p. 194.

- **Lagrange-Duclaux.** - Lettres reçues par Séguier... lettre de Lagrange-Duclaux. Périgueux, 1784. - Nîmes, n° 135-150, IX.

- **Lakanal, Joseph.** - Note sur la conduite du représentant Lakanal à Bergerac de vendémiaire à messidor l'an II. - Bibliothèque historique de la ville de Paris, n° 776, f° 41.

- **Larmandie, de.** - Lettres à Jules Laurens. – XIX^e siècle. - Carpentras, n° 2083.

- **La Roche-Aymon, Antoine Charles Étienne de.** - Lettre. - Troyes, fonds particulier, ms 3029, n° 357. Douze écrits de lui à la Bibliothèque nationale.

- **La Roche-Aymon.** - Lettres en grande partie autographes... de La Roche-Aymon. Rouen, n° 3341.

- **Id.** - Correspondance originale ou signée de généraux français... officiers supérieurs... relative aux guerres de 1744 et des années suivantes contre Marie-Thérèse, l'Angleterre et ses alliés et de 1755-1756 contre les

Anglais en Amérique et sur les côtes de France... La Roche Aymon. - La Rochelle, n° 3346. Cette famille n'est que partiellement périgourdine.

- **La Roche-Aymon, généalogie.** - Généalogies de J. B. Hautin conservées au Chatelet de Paris de 1600 à 1640. Tome III... La Roche Aymon. - Aix, n° 1151-1157.

- **La Serre, de.** - Polidore, tragédie, par M. de La Serre. - XVIII^e siècle. - 38 f., 310 x 193. - Reliure en maroquin aux armes du duc de La Force. - Arsenal, n° 3109. Manuscrit ajouté ici uniquement pour sa reliure. La bibliothèque municipale de Périgueux possède quelques ouvrages aux armes des ducs de La Force ; aucune liste n'en a pour l'instant été faite ; ils proviennent du château de La Force, démoli sur l'ordre de Lakanal. La mauvaise volonté des Bergeracois fit qu'il n'y eut que très peu d'ouvrages provenant du Bergeracois (bibliothèques des communautés religieuses et des émigrés), qui parvinrent à Périgueux.

- **Lauzun, Antonin Nomp de Caumont, comte de Lauzun (1633-1723).** - Amours d'Anne Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier et de M. le comte de Lauzun. - XVIII^e siècle. - Carpentras, n° 954, p. 284.

- **Id.** - Fragments d'un compte de l'extraordinaire des guerres pour les années 1671-1672. Deux paiements de 11 000 livres au sieur d'Artagnan, capitaine-lieutenant de la première compagnie de mousquetaires du Roy... pour les dépenses à faire à la conduite du comte de Lauzun. - XVII^e siècle. - Parchemin, 21 f., 320 x 250. - Lille, n° 932, f° 1 v° et 19 v°. Le comte de Lauzun commandait l'armée qui accompagna le roi en Flandre. Le sieur d'Artagnan est Charles de Batz, comte d'Artagnan, qui a inspiré A. Dumas.

- **Lauzun, Armand Louis, duc de (1747-1793).** - Brevet de gouverneur du Sénégal pour le duc de Lauzun. 20 novembre 1778. - Parchemin. - Nantes, n° 2969. Lauzun, dont Y. Guéna a récemment retracé la vie, fut guillotiné, deux siècles après son ancêtre, décapité pour haute trahison. La Bibliothèque nationale conserve sept textes de lui.

- **Lauzun, duc de.** Autographe. - Rouen, collection Blosseville, n° B 1107 et B 1108.

- **Lauzun, marquis de.** - Réception de chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit... Plan de la cérémonie... [réception de] Humières et du marquis de Lauzun. - Carpentras, n° 1793.

- **Lauzun, de.** - Autographe. - Rouen, collection Girardin, n° G 681.

- **Lauzun, généalogie.** - Généalogie de la famille de Lauzun, laquelle prend son origine de Nomp de Caumont, seigneur dudit Lauzun, présentée et prouvée par titres... à Henri III, suivant l'institution de son ordre du Saint-Esprit. Copie de Valavez. XVI^e-XVII^e siècles. - Carpentras, n° 1801.

- **Le Boux, Guillaume (1621-1693).** - Oraison funèbre d'Anne d'Autriche par Mgr Le Boux. - Archives nationales, bibliothèque, n° 1616. Aublanc précise (*Cent portraits périgourdins*, p. 55) qu'elle fut prononcée

en 1666. Les œuvres complètes de monseigneur Le Boux figurent à la Bibliothèque nationale sous la cote D 5149.

- **Lemoyne, Jean-Baptiste (1751-1796)**. - Miltiade à Marathon ; 2 actes avec l'ouverture de Cange ou le Commissaire. 1793. Partition d'orchestre. - Rouen, collections musicales, n° M 213. Voir les *Cent portraits périgourdins*, p. 94-95. La Biographie universelle lui consacre une longue notice et précise que cet opéra fut joué en 1793 à l'Opéra de Paris.

- **Losse, Jean de (1504-1579)**. - Lettres et papiers des ambassades de Simon Renard, Tome IV : 1543-1^{re} avril 1557. F° 89. De Losse, capitaine de Marienbourg à l'évêque de Liège. Marienbourg, 13 mai 1556. - Copie. - Besançon, collection Granvelle, n° 74. Sur Jean II de Losse, voir en (XI, p.127-155).

- **Losse, Dominique de**. - Mémoires biographiques par Ernest Jourdan... Dominique de Losse. - La Rochelle, n° 319.

- **Lostanges, Armand de**. - Journal des campagnes d'Armand de Lostanges, lieutenant aux chasseurs de la garde impériale en Pologne et en Espagne. - XIX^e siècle. - 63 p. ; en tête, portrait de l'auteur en silhouette. - Angers, n° 935. Copie de la main de la sœur de l'auteur, Charlotte de Lostanges.

- **Lostanges**. - Autographe. - Rouen, collection Blosseville, n° B 1210.

- **Lostanges, madame de, bibliothèque**. - Catalogue des livres provenant de chez la femme Lostanges, district et commune de Versailles. - Arsenal, n° 5380-5399, tome XIII, 20°, p. 410.

- **Lustrac, Jean de**. - Quittance de la somme de 500 livres payées par M. de Lustrac pour la chapelle et l'obit dus à la cathédrale de Périgueux par suite du décès de Jean de Lustrac, évêque de Périgueux. 10 octobre 1552. - Parchemin. - Arsenal, n° 6470, tome IV, f° 156. On trouvera quelques renseignements sur cet évêque en (XII, p. 364 ; XVII, p. 166 et XXI, p. 414).

- **Machéco de Prémieux, Jean-Chrétien**. - Recueil de mémoires... évêque de Périgueux. 1745-1749. - XVIII^e siècle. - Lyon, n° 1135. *Cent portraits périgourdins*, p. 78-79. La Bibliothèque nationale possède parmi ses imprimés des lettres et les procès-verbaux de l'assemblée du clergé de France (1715 et 1725), rédigés par Mgr Machéco.

- **Madaillan (Armand-Léon de Madaillan de Lesparre, marquis de Lassay)**. Apologie en faveur de Son Altesse royale mademoiselle d'Orléans, sur l'étonnement de son prétendu mariage avec M. le comte de Lauzun... fait par M. de Madaillan. - XVII^e siècle. - 33 f. écrits ; 204 x 134. - Lyon, n° 944. Sur Madaillan voir Saint-Saud (XXII, p. 108).

- **Maine de Biran, François Pierre (1766-1824)**. - Autographe. - Rouen, collection Blosseville, n° B 1249. *Cent portraits périgourdins*, p. 110-111.

- **Mareuil, Jean de.** - Autographe. - La Rochelle, collection Jourdan, n° 350-4.

- **Mareuil, Madeleine de.** - Échange de Madeleine de Mareuil concernant l'hôpital Saint-Barthélémy. 23 octobre 1543. - La Rochelle, n° 287, f° 38.

- **Marquessac, vicomte de.** - Autographe. - Rouen, collection Blossesville, n° B 1281.

- **Menou, généalogie.** - Notes et extraits généalogiques... de Menou de la main du P. de Moras. - Lyon, n° 1433, f° 81-115. Une branche de cette famille fut périgourdine.

- **Mercuès, conférence épiscopale.** 1649, octobre. - Conférences tenues au château épiscopal de Mercuès au diocèse de Cahors par les évêques de Cahors, Alet, Pamiers, Sarlat et Périgueux, touchant la discipline ecclésiastique. Octobre 1649. - XVII^e siècle. - Papier. - Lyon, n° 1208, f° 40. L'évêque de Cahors était alors Alain de Solminihac, réformateur de l'abbaye de Chancelade. Voir à son sujet : "Étude critique sur le vénérable Alain de Solminihac, son origine et sa famille" par le marquis de Fayolle (XXXII, p. 133-186)

- **Molènes, Paul de.** - Autographe. - La Rochelle, n° 2102-2122. Voir : *Bibliographie générale du Périgord*, tome 4 : il fut l'auteur d'une douzaine d'ouvrages.

- **Montesquiou, Henri Jacques de.** - Recueil de mémoires : ... évêque de Sarlat. 1745-1749. - XVIII^e siècle. - Lyon, n° 1135. Ce rapport est probablement dû à H. J. de Montesquiou, qui siégea à Sarlat depuis 1747.

- **Montluc, Françoise de.** - Échange entre Françoise de Montluc, princesse de Chalais et Bernard de Lestang, sergent, demeurant au village de Lestang, près Grignols, d'une maison sise au village de Lestang contre l'office de notaire en la comté de Grignols. À Grignols le 12 janvier 1633. - La Rochelle, n° 621, n° 149. Il n'y a pas de lieu-dit Lestang en Grignols sur les cartes I.G.N., mais A. de Gourgues mentionne un "Lestaut" d'après un terrier du XV^e siècle confié par M. de Dives.

- **Napoléon I^{er}, projet de monument, Périgueux. 1806.** - Notes, lettres et dessins concernant divers monuments de la France. Détail : ...Monument en l'honneur de l'empereur Napoléon I^{er} à Périgueux, avec dessin de l'architecte Mazois (1806). Angers, n° 1279.

R. Villepelet parle de ce projet (XL, p. 249-250) ; le conseil municipal de Périgueux le 10 janvier 1806 décida de réaliser le projet, lorsque la ville aurait reçu les crédits que les autorités impériales ne manqueraient pas de lui attribuer et nomma une commission pour choisir les débris de monuments antiques, qu'on empilerait pour ériger la colonne. Les crédits espérés ne vinrent jamais et la colonne resta, heureusement, à l'état de projet. Le fonds Saint-Martin de notre iconothèque (D 10) présente le projet, sans dessin cependant.

- **Perbosc.** - Brouillons de lettres de Perbosc (1882-1939)... à Albert Pestour. - Toulouse, n° 1423.
- **Périgord, comté.** 1450. - Titres Périgord et Limousin. Mariages. 1450. - XVII^e siècle. - Carpentras, n° 1782, f° 372.
- **Périgord, forge.** - Mémoires sur les forges et particulièrement sur celles à canons de Saint-Gervais, Engoumois et Périgord. - École des mines, n° 3, p. 1
- **Id.** - Essais sur les fers coulés pour le roi (bombes, boulets, etc.) - 13 pl. en coul. - École des mines, n° 3, p. 65.
- **Périgord, gouverneur.** - Gouverneurs du Périgord (depuis 1370). - Original sur parchemin. - Clairambault, n° 961.
- **Périgord, XIV^e-XV^e siècles.** - Périgord (XIV^e-XV^e siècles). - Clairambault, n° 1101, f° 155 et f° 273.
- **Périgord, sénéchaussée, comptes, 1671.** - Inventaire des comptes des domaines. 26 mai 1671... sénéchaussée du Périgord. - Clairambault, n° 844.
- **Périgord, Boniface de.** - Boniface de Périgord (1336-1419). - Clairambault, n° 1064, f° 228.
- **Périgord, comte de.** - Recueil de lettres adressées au chancelier Séguier... II... comte de Périgord (trois lettres, 1781-1783). Dans chaque volume, brouillons de réponses. - Nîmes, n° 248-249.
- **Périgord, comte de.** - Autographe. - Rouen, collection Blosseville, B 1514.
- **Périgord, XVII^e siècle.** - Remontrance de la province de Périgord au roi. - XVII^e siècle. - Carpentras, collection Peiresc, n° 524, f° 504. Cette pièce est un bon exemple des copies, qu'on trouve dans beaucoup de collections de province : la photocopie aimablement fournie par la bibliothèque inguimbertaine de Carpentras montre qu'il s'agit d'une copie identique à celle que publie Bercé dans sa remarquable *Histoire des Croquants*, (tome II, p. 752-754) ; il utilise un texte des Archives nationales (U 793, f° 95 v°-97 v°), mais en cite un autre de la Bibliothèque nationale (Dupuy, vol. 473, f° 246 v°).
- **Périgord, nobiliaire.** - Nobiliaire des provinces d'Orléans... Périgord... - XVIII^e siècle. - Papier. - Rouen, n° 2994.
- **Périgord, voyage, 1911.** - Aux environs de Brive et de Périgueux : observations d'un homme du Nord égaré dans le Midi par Alphonse Roserot. 1911. Manuscrit autographe. - 8 f. ; 220 x 160. - Troyes, fonds particulier, n° 3419.
- **Périgueux, antiquités.** - Notices sur quelques monuments anciens et modernes de la France... Antiquités de Périgueux. - XIX^e siècle. - Angers, n° 1278-1279.
- **Périgueux, hôpital.** - Recueil d'édits, déclarations, règlements et lettres patentes concernant l'établissement des hôpitaux généraux pour le

renfermement des pauvres. Recueil de dix-sept actes (1612-1662), dont la table est en tête. Ces actes concernent la matière en général et les hôpitaux de ... Périgueux... - XVII^e siècle. - Papier, Imprimé et manuscrit ; hauteur - 223 mm. - Toul, n° 662.

- **Périgueux, jardin botanique.** - Catalogue du jardin botanique de Périgueux. Muséum national d'histoire naturelle, bibliothèque, n° 1423-18.

- **Périgueux, 1637.** - L'établissement, l'ordre et l'ordonnance des troupes assemblées en Périgueux en 1637. - Arsenal, n° 3447, 30v, f° 218.

- **Périgueux, monument, 1874, août.** - Album de Pascal Coste, architecte (1828-1876). Volume VIII : ... Périgueux... - Marseille, n° 1295-1305. Les copies de cet album aimablement fournies par la bibliothèque de Marseille furent présentées à la séance de février 1998 de notre Société et remises au bibliothécaire pour la photothèque.

- **Pestour, Albert.** - Lettres ou œuvres d'... Albert Pestour. - Toulouse, n° 1487.

- **Pompadour, Geoffroy de.** - Sommaires des procédures contre les évêques pour le crime de lèse-majesté et autres cas privilégiés. Extrait des conciles, du Trésor des chartes du Roy, des registres de divers parlements et des historiens et plus graves auteurs... Geoffroy de Pompadour, évêque de Périgueux et Georges d'Amboise, évêque de Montauban. 1486-1488. - XVIII^e siècle. - Papier, 350 x 225. - Béziers, n° 14, f° 10.

- **Protestantisme, Périgord. 1608.** - Mémoire et état sommaire des affaires tant générales que particulières qui ont été faictes par les sieurs de Villarnoul et de Mirande, députés généraux des églises réformées de ce royaume près le roy, pendant le temps de leur charge qui commença le premier jour de novembre 1608. Faits généraux... Périgord et Limousin. - XVII^e siècle. - Papier. - Poitiers, n° 297.

- **Protestantisme, Périgord. 1685.** - Relation de ce qui s'est passé de plus considérable touchant les conversions dans les provinces de Guienne... Périgord et Xaintonge, sous le commandement du marquis de Boufflers en 1685. - XVII^e et XVIII^e siècles. - Lyon, n° 841.

- **Rastignac, Louis Jacques de Chapt de.** - Recueil de mémoires concernant le clergé de France sur lesquels messieurs les agents généraux du clergé ont cru devoir prendre l'avis de Mm Nouet, Capon... 1745 à 1749... Principaux articles... abbé de Rastignac. - XVIII^e siècle. - Lyon, n° 1135. L'abbé de Rastignac fut agent général du clergé ; on trouve sept textes de lui à la Bibliothèque nationale.

- **Rastignac, Raimond de.** - Dix-huit lettres de Chapt de Rastignac à F. Brisson de La Chaumette, lieutenant-général de la Haute-Auvergne, commandant de Saint-Flour. 1594-1595. - XVI^e siècle. - 18 f., 325 x 240. - Clermont-Ferrand, n° 751. Seigneur de Messilhac, mort en 1596. Voir sur lui Tarde, édition de Gérard, p. 318, note 4.

- **Rastignac, Armand Auguste Anne Chapt de (1726-1792)**. - "Qui doit présider l'assemblée du clergé en l'absence de l'évêque ?" Avec lettres autographes et signées de l'évêque d'Orléans et de l'abbé de Saint-Mesmin, Chapt de Rastignac. XVIII^e siècle. - 15 p. - Orléans, n° 1379. Huit ouvrages de cet auteur au catalogue de la Bibliothèque nationale.

- **Récollets, Périgueux. 1611**. - Notice ou abrégé historique de la fondation des convents des Récollets de la province de l'Immaculée conception en Guyenne, Bordeaux en 1602, Libourne en 1610, Périgueux en 1611. - Cognac, n° 28, p. 29.

- **Réveille [ou Réveillon], Jean de**. - "*Anno d. M° IIIc XCV, die ultimo decembris, obiit dominus Joannes episcopus Sarlatensis*". - Fin du XV^e siècle. - Avignon, n° 235, partie inférieure f° 150.

Jean de Réveille a été nommé évêque de Sarlat en 1370 à 81 ou 82 ans et en est resté le titulaire jusqu'à sa mort en 1395, soit à l'âge de 106 ou 107 ans ! Voir L. Dessalles (édition Mouillac, II, p. 390-391) et aussi (XV, p. 91) et Collection Périgord (XVII, p. 236) au tome 36, f° 65. J. Tarde en parle dans ses *Chroniques* (p. 360-361).

- **Roffignac, Louis de**. - Déclaration en présence de témoins et des notaires de la cour du scel de Marcillac, par Pierre Geoffroy, comme procureur de Louis de Roffignac, écuyer, sieur de Gourville, de faits relatifs aux intérêts de ce dernier. 21 mai 1503. Parchemin. - La Rochelle, n° 633, f° 120.

- **Roux-Fazillac, Pierre**. - Lettres autographes de Roux-Fazillac et d'Harmand, représentants du peuple, au comité de surveillance de Cognac. 1793. - Cognac, n° 50, p. 253. La Bibliothèque nationale possède six textes de Roux-Fazillac, Périgourdin, ancien garde du corps du roi et représentant du peuple.

- **Royère, Jean Marc de (1727- ?)**. - Lettre de M. de Royère, évêque de Castres à un prêtre du diocèse de Clermont. 2 octobre 1796. - Toulouse, n° 970, p. 11. Le catalogue précise que cette pièce a été imprimée à Toulouse. Sur J. M. de Royère voir (X, p. 379).

- **Royère, de**. - Chapitre Saint-Siffrein. F° 169-204 : affaire de Royère. - XVII^e siècle. Carpentras, n° 2489.

- **Sablanceaux**. - Documents sur Sablanceaux. - La Rochelle, n° 1552, n° 105. Un des prieurés de l'abbaye de Chancelade était à Sablanceaux.

- **Id.** - Mémoire sur les environs de Saintes... Sablanceaux. - La Rochelle, n° 501, p. 347, feuillet 57.

- **Sainte-Aulaire, Jean Yrieix de Beaupoil de (1745- ?)**. - Mémoire du marquis de Beaupoil de Sainte-Aulaire sur la discipline et les moyens propres à détruire l'esprit de désertion dans les troupes françaises. - XVIII^e siècle. - 68 p. - Archives nationales, bibliothèque, n° 1919.

- **Id.** - Mélanges de poésie du XVIII^e siècle... Vers sur la paix par Sainte-Aulaire. - Lyon, n° 757. Les attributions des manuscrits de cette notice et de la précédente sont conjecturales.

- **Sainte-Aulaire, Louis Clair Beaupoil de (1778-1854)**. - Recueil de pièces diverses en vers... par ... le marquis de Saint-Aulaire de l'Académie française. - Troyes, n° 2186. Selon Bouhier la plupart de ces pièces ont été imprimées.

- **Sainte-Aulaire, Martial Louis de Beaupoil de (1719- ?)**. - Catalogue alphabétique de la bibliothèque de monseigneur Martial Louis de Beaupoil de Sainte-Aulaire, évêque de Poitiers, abbé commendataire de Saint-Taurin d'Évreux (arnes). À Poitiers, 1768. - XVIII^e siècle. - 121 f. - Poitiers, n° 295. La Bibliothèque nationale possède un ouvrage de cet évêque.

- **Sainte-Aulaire**. - Deux lettres et signature du comte de Saint-Aulaire. - Angers, n° 615.

- **Id.** - Autographe (n° 245, collection Duputel) ; lettre (collection Leber, n° 3341) ; huit lettres (n° 2904). - Rouen.

- **Saint-Saud, Jean Marie Hippolyte Aymar d'Arlot, comte de**. - Correspondance d'André Martignon : 1919-1967... trois lettres de Saint-Saud. - Pau, n° 350.

- **Salignac de La Mothe Fénelon, Bertrand de (1510-1599?)**. - Quatre pièces concernant l'Anjou. 1789... Lettres (copie) de La Mothe Fénelon, ambassadeur d'Angleterre, tirées d'un manuscrit déposé à la bibliothèque de Saintes. - Niort, n° 177. La bibliothèque de Saintes, et le manuscrit en question, ont brûlé en 1871. G. de Gérard consacre une longue notice à Bertrand de Salignac dans ses notes pour les *Chroniques de Tarde* (p. 289, note 5). La Bibliothèque nationale a la correspondance diplomatique et les mémoires de Bertrand de Salignac.

- **Salignac de La Mothe Fénelon, François de**. - Œuvres de François de Salignac-Fénelon, premier archidiacre de l'église métropolitaine d'Avignon et doyen du chapitre de Tarascon. - XVIII^e siècle. - Papier, 228 p. écrites ; 330 x 218. - Avignon, n° 1264.

Il s'agit évidemment d'un parent et homonyme du grand Fénelon. Il y eut d'ailleurs un troisième François de Salignac, évêque de Sarlat.

- **Id.** - Recueil de pièces sur le clergé d'Avignon. Tome I, f° 347. Offre de M. de Salignac de Fénelon, archidiacre d'Avignon de faire célébrer les messes auxquelles le chapitre métropolitain s'était engagé envers la communauté des notaires. Original. - Avignon, n° 2816. Le catalogue indique que ce manuscrit est du XVI^e siècle, il s'agit d'une erreur de frappe pour XVIII^e siècle, à moins que la date de la précédente notice ne soit fautive.

- **Salignac de La Mothe Fénelon, Gabriel Jacques de (1688-1746)**. - Papiers du général de Vaux, directeur du dépôt de la guerre. Tome III, n° 38... Mémoire du marquis de Fénelon. 3 octobre 1742. - Amiens, n° 881-884. *Cent portraits périgourains*, p. 66-67.

- **Id.** - Mémoire et exploitation de tous les cols et passages du Dauphiné par M. de Fénelon, ambassadeur de France. Le 3 septembre 1743. - Grenoble, n° 2791.

- **Id.** - Discours du marquis de Fénelon, ambassadeur de France aux États généraux de Hollande. La Haye. 26 avril 1744. - XVIII^e siècle. - 9 f. ; 317 x 200. - Le Havre, n° 347.

- **Id.** - Lettres autographes... VIII. 1712-1867... Ordre du marquis de Fénelon. Marseille, n° 1588-1625.

- **Salignac de La Mothe Fénelon, Marguerite de.** - Lettres à Marie de Médicis... Marguerite Hurault de L'Hopital, veuve de Salignac. - Clairambault, n° 364, f° 262.

- **Salignac de La Mothe-Fénelon.** - Décès à Cognac pour accident de voiture de M. de Salignac, gérant de la Société vinicole. - Cognac, n° 82-83, f° 12.

- **Salignac de La Mothe Fénelon, généalogie.** - Dossiers historiques et généalogiques... Fénelon. - Rouen, n° 2926-30.

- **Sarlat, clergé, impôt. 1588.** - Rôle de répartition d'un impôt sur le clergé arrêté les 26 février 1588-26 novembre 1588 par les délégués du pape et du roi de France, Charles, cardinal de Bourbon, Pierre, cardinal de Gondy, Jean François, évêque de Brescia, Ruelle, Pierre Séguier, Leroy et Florentin Régnard... Sarlat. - 1588. - 344 x 224. - Langres, n° 74, f° 263.

- **Sarlat, consul. 1548.** - Lettres originales des consuls et habitants de Sarlat au duc d'Aumale (18 octobre et 4 novembre 1548). - Clairambault, n° 342, f° 60 et 71.

- **Sarlat et Périgueux, pouillé, 1648.** - Pouillé général contenant les bénéfices de l'archevêché de Bordeaux et des diocèses de... Périgueux, Sarlat et aux abbayes. - Paris : G. Allier, 1648. Copie de l'abbé Person. - XIX^e siècle. - 45 f. ; 270 x 165. - La Rochelle, n° 827.

A. de Gourgues dans son *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne* indique les bénéfices des évêchés de Périgueux et de Sarlat, extraits du pouillé général des bénéfices de l'archevêché de Bordeaux, 1648 (Sources, introduction, p. LXXXIII, n° 31).

- **Serre-Liotaud, de.** - Mémoires du sieur de Serre-Liotaud, capitaine d'infanterie au régiment de Périgord. 1639-1652. - 58 p. - Nîmes, n° 46, p. 166-167. Serre-Liotaud aurait écrit aussi les mémoires du marquis de La Motte-Houdancourt.

- **Sirey, Jean-Baptiste.** - Autographe. - Rouen, collection Blosseville, B 1787.

- **Solminihac, Alain de (1593-1659).** - Recueil de droit canon... Sur l'usure : lettre pastorale de l'évêque de Cahors Alain de Solminihac : "... la juste réprobation des usures". - Avignon, n° 680, f° 26. Notice biographique en (X, p. 493-494) -, la B.g.P. (tome III, p. 116) indique que cette lettre a été

publiée à Lyon en 1666. La Bibliothèque nationale a deux autres lettres, imprimées, d'A. de Solminihac.

- **Talleyrand-Périgord, Alexandre Angélique de (1736-1821)**, Sacres de Louis XV et de Louis XVI... Procès-verbal de la cérémonie du sacre de Louis XVI. Copie du 2 avril 1779, certifiée conforme par Alexandre Angélique de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims. Signature autographe et cachet. - Amiens, n° 493, f° 49. Portrait et notice biographique dans les *Cent portraits périgourds*, p. 102-103.

- **Talleyrand-Périgord, Archambault Joseph**. - Autographe. - Rouen, collection Blossenville, n° 1803.

- **Talleyrand-Périgord, Auguste**. - Autographe d'Auguste, comte de Talleyrand. - Strasbourg, n° 2385-2386.

- **Talleyrand-Périgord, Charles Maurice de (1754-1838)**. - Réponse des curés de Saône-et-Loire à Monseigneur l'évêque d'Autun : "Le ciel est dans sa bouche et l'enfer dans son cœur". 1790. - Carpentras, n° 1755. Notice biographique dans (X, p. 495-496).

- **Id.** - Billet autographe signé à Casimir Périer et deux lettres signées, Paris, 30 brumaire an VI, 30 fructidor an X. - 2 f., 180 x 110 et 4 f., 320 x 215. - Grenoble, n° 6377.

- **Id.** - Lettre. An XIII. - Avignon, n° 3911, 4°.

- **Id.** - Lettre. - Troyes, fonds particulier, n° 3029, 402.

- **Id.** - Récépissé de serment. - Troyes, fonds particulier, n° 2977, 1991.

- **Id.** - Recueil d'autographes... de Talleyrand. - Verdun, n° 381.

- **Id.** - Recueil de lettres autographes de Beaumarchais et de Gudin de La Ferrière (26 avril 1787-12 octobre 1808). Par Beaumarchais et Gudin, son secrétaire à Chevalier fils, directeur des paquebots à New-York, puis à Richmond... relatives aux créances de Beaumarchais sur les États-Unis d'Amérique et l'affaire des 20 000 fusils... Copie de lettre de Talleyrand au colonel Hamilton pour obtenir le paiement des créances de Beaumarchais (12 octobre 1796). - Lille, n° 933, f° 61.

La correspondance de Talleyrand a été publiée : voir la B.g.P., III, p. 130-131.

- **Id.** - Lettre. - Angers, n° 615.

- **Id.** - Autographe. - Rouen, collection Blossenville, B 1804.

- **Id.** - Autographe. - Rouen, collection Duputel, n° D 259.

- **Id.** - Autographe. 1814 - Carcassonne, n° 300, 1955.

- **Id.** - Catalogue des livres composant la bibliothèque nationale de la commune de Rheims... Catalogue des livres de la bibliothèque de M. de Talleyrand, archevêque de Reims. - Reims, n° 2023-2024, p. 475. Pendant la Révolution, beaucoup de bibliothèques de communautés religieuses et de nobles émigrés furent confisquées, d'où l'appellation de bibliothèque "nationale", c'est-à-dire "appartenant à la Nation".

- **Id.** - Vente publique de meubles saisis sur le nommé de Talleyrand, ci-devant archevêque de Reims, émigré, au ci-devant palais épiscopal de la dite ville. 1793. XVIII^e siècle. - 190 f. : 300 x 210. - Reims, n° 1987.

- **Talleyrand-Périgord, Daniel de.** - Traité en règlement de compte entre Daniel de Talleyrand et Émery Albert, notaire royal. À Grignols, 23 mai 1593. - La Rochelle, n° 621, f° 643.

- **Id.** - Quittance de sa pension par le chevalier de Chalais, Daniel de Talleyrand, capitaine de vaisseaux. 1^{er} mars 1695. - La Rochelle, n° 621, f° 153.

- **Id.** - Contrat d'accord entre Daniel de Talleyrand et François Juy, meunier. 5 août 1597. - La Rochelle, n° 621, f° 145.

- **Talleyrand-Périgord, Élie de (1293-1364).** - Les merveilles du monde... Cy commence un traictié de l'estat de la Terre sainte et aussi en partie de la terre de Égypte, lequel fut fait à la requeste du très révérend Thalayrant de Pierregord, cardinal du titre de St-Pierre *ad vincula*, par noble homme monsieur Guillaume de Boidensleve en l'an de grâce 1330 et fut translaté en l'an de grâce 1331. - Besançon, n° 667. Ce manuscrit doit être une copie du manuscrit n° 2810 du fonds français de la Bibliothèque rassemblant *Le livre des merveilles*, dicté par Marco Polo et *L'estat de la Terre sainte*. Voir à ce sujet l'incontournable Dujarric-Descombes (XXVI, p. 144-145, avec une planche).

- **Id.** - *Testamentum Talairandi, cardinalis Petragoricensis, episcopi Albanensi, anno 1360 (25 octobris), cum codicillo anni 1364, 16 jan.* Le cardinal élit sa sépulture dans l'église Saint-Front de Périgueux, ou, s'il meurt à Avignon, dans l'église des Frères mineurs, d'où il devra, après neuf jours, être transporté à Saint-Front. La copie de ce texte est certifiée par Belle, notaire royal et apostolique à Toulouse, le 6 mars 1635. - Carpentras, n° 513-514, tome II, f° 94. Le codicille figure aussi (en E 627), aux archives du comté de Périgord (Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques). Voir aussi (VII, p. 97-98), (XIX, p. 380), (LVIII, p. 160-164). Il faut noter la sépulture à Saint-Front et non à Saint-Etienne de la Cité, qui était alors la cathédrale.

- **Talleyrand-Périgord, Gabriel Marie.** - Autographe de Gabriel Marie de Talleyrand, comte de Périgord, gouverneur du Languedoc, - Carcassonne, n° 300-1953.

- **Id.** - Autographe de Talleyrand, comte de Périgord, général français. 1786. - Carcassonne, n° 300-1954.

- **Talleyrand-Périgord, Hélié de.** - Charte d'Hélié de Talleyrand (Hélié VII), vicomte de Lomagne, comte de Périgord, 1295. En provençal. - Clairambault, n° 979, f° 4. Selon L. Dessalles (édition G. Mouillac), il fut comte de 1294 à 1311.

- **Talleyrand-Périgord, Jean de.** - Inventaire du château de Chalais à

la suite du décès de Jean de Talleyrand, prince de Chalais. 1731.- XVIII^e siècle. - 64 p. ; 248 x 187. - Archives départementales de la Charente, bibliothèque, n°431.

- **Talleyrand-Périgord.** - Récit véritable de l'exécution du comte de Chalais. - Paris : A. Bacot, 1626. - 8° ; Lettre de Mme de Chalais, la mère, au roy. 9 août 1626. - Imprimé. - 8° ; La rencontre de Pont Gibaut et du comte de Chalais au voyage de l'autre monde. - 8°. - Clairambault, n° 1071, f° 53.

- **Talleyrand-Périgord.** - Remise par Louis XIV à la dame de Chalais des droits de lods et ventes sur une maison sise à Paris. Deux pièces. 20 mai et 23 septembre 1656. La Rochelle, n° 621, f° 151. Le catalogue doit être fautif, car il indique la date de 1756 : si la remise a été faite par Louis XIV, il s'agit de 1656.

- **Talleyrand-Périgord.** - Autographe du baron de Talleyrand, préfet du Pas-de-Calais. - Carcassonne, n° 300, 1956.

- **Talleyrand-Périgord.** - Lettre de la duchesse de Talleyrand. - Troyes, fonds particulier, n° 3029, 403.

- **Talleyrand-Périgord.** - Mémoire concernant des Talleyrand et la seigneurie de Chalais et relation aux hommages. - XVIII^e siècle. - La Rochelle, n° 621, f° 138.

- **Talleyrand-Périgord.** - Notice généalogique sur la famille de Talleyrand-Périgord. - Blois, papiers Dupré, n° 258, (mélanges, V, p. 357-370).

- **Tarde, Jean.** - Table chronologique de l'église de Sarlat par Jean Tarde. - Toulouse, n° 729. Écrit peu après 1621. Il s'agit des *Chroniques de Tarde*, publiées seulement en 1887 par Gaston de Gérard, avec une préface de Gabriel Tarde et réimprimées par Jeanne Laffitte plus récemment. On ignore comment elles ont "atterri" à Toulouse.

- **Vilhac de Beynac.** - Année 1615. Lettres au roi, à la reine... Vilhac de Beynac. Clairambault, n° 365, p. 31.

Un devoir de mémoire à Ribérac

par Henri de CASTELLANE

1915 ! Appelée parfois l'année stérile¹. Le souvenir glorieux de la première bataille de la Marne s'estompe. On s'enterre, la guerre de tranchées débute. Les tentatives meurtrières de percées en Champagne et Artois sont des échecs. Les gaz font leur apparition dans le secteur d'Ypres le 22 avril. L'espoir de victoire s'éloigne. Il faut faire face. Les pertes sont lourdes.

La Dordogne crée des hôpitaux militaires pour accueillir les "gueules cassées". 1915 a été l'année la plus meurtrière de la grande guerre.

A Ribérac, le 16 août, le maire, Jules Brunet, communique au conseil une délibération de la commission administrative de l'hospice, relative à l'occupation par l'autorité militaire de la totalité de l'hôpital provisoire numéro trente-sept, de tout son matériel de couchage, de sa salle d'opérations et de ses cuisines. Le conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable. Les soins y seront donnés, comme depuis la création de l'hôpital en 1747, par l'immense dévouement des sœurs de Sainte-Marthe.

Convention

*Le 4 octobre 1915, entre Madame la supérieure générale de la
Congrégation de Sainte-Marthe, résidant 2 rue de la Cité à Périgueux,
d'une part,*

1. Chastenet (Jacques) (de l'Académie française), *Jours sanglants*, Hachette, 1964.

*et Monsieur l'officier d'administration de troisième classe,
gestionnaire de l'hôpital temporaire numéro trente-sept à Ribérac,
d'autre part,*

il a été arrêté et convenu ce qui suit

*Madame la supérieure générale de la Congrégation de Sainte-Marthe
offre à titre gracieux pour la durée de la guerre, à la Direction du
Service de Santé et pour être affecté au traitement des blessés,
l'immeuble situé à Ribérac, rue Couleau n°8², appartenant à la
congrégation de Sainte-Marthe.*

Cet immeuble est occupé en fait par l'hôpital numéro trente-sept depuis le 12 août 1914.

Communauté

Durant toutes les années de guerre de 1914 à 1919, la communauté qui assurera les soins aux blessés dans cet hôpital numéro trente-sept se compose d'une mère supérieure et de cinq religieuses en 1914-1915 et 1916-1919 et sept en 1915-1916.

Le cimetière militaire

Le 16 avril 1916, Tamarelle, premier adjoint, faisant fonction de maire, convoque le conseil afin que soient prises les mesures nécessaires pour assurer les sépultures des militaires décédés dans l'hôpital de Ribérac. Le conseil, à l'unanimité, décide que la bande de terrain qui part de l'angle gauche du dépositaire sera exclusivement réservée, à titre perpétuel et gratuit, aux fosses nécessaires aux militaires décédés à Ribérac pendant la guerre.

Les tombes

Un caporal, un brigadier et dix-huit soldats, morts pour la France sont enterrés dans cet espace militaire où l'on trouve en outre, actuellement, trois tombes dont les plaques d'identification n'existent plus et deux tombes anonymes.

2. Actuellement école et collège Notre-Dame.

Nous avons pu identifier :

| | |
|---|-----------------------|
| - Constant Joseph, soldat 1 ^{er} E.T.E.M. ³ | 12/10/18 |
| - Saint Aymond Paul Henri, soldat, 140 ^e R.I. | 18/09/18 |
| - Sergent Armand Jules, soldat, 1 ^{er} E.T.E.M. | 27/10/14 ⁴ |
| - Beray Edmond, soldat, 116 ^e R.A.L. | 29/05/17 |
| - Loustaud Pierre, soldat, 21 ^e R.I. | 16/05/17 |
| - Delaye Louis, soldat, 1 ^{er} E.T.E.M. | 27/12/16 |
| - Jaubert Jean-François, soldat, 1 ^{er} E.T.E.M. | 14/10/16 |
| - Une plaque disparue | |
| - Vancens Berghe Alfred, soldat, 1 ^{er} E.T.E.M. | 08/08/16 |
| - Une tombe anonyme, plus une croix en métal brisée | |
| - Baelde Prosper, soldat, 1 ^{er} E.T.E.M. | 17/06/15 ⁴ |
| - Girard Ernest, soldat, 46 ^e R.I. | 01/04/18 |
| - Hubert Armand, soldat, 5 ^e R.I. | 20/09/14 ³ |
| - Vaillant Fernand, caporal, 4 ^e Zouave | 06/10/14 ³ |
| - Le Quien Oscar, soldat, 1 ^{er} E.T.E.M. | 14/04/15 ³ |
| - Une tombe surmontée d'une colonne tronquée, anonyme. | |
| - Lambelin Jules Edouard, soldat, 46 ^e R.I. | 07/04/15 ⁴ |
| - Hespel Carlos, soldat, 1 ^{er} E.T.E.M. | 01/02/15 ⁴ |
| - Marchesseaux Ernest, soldat, 4 ^e Zouaves | 24/11/14 ⁴ |
| - Debry Alfred, brigadier, 1 ^{er} E.T.E.M. | 06/02/15 ⁴ |
| - Hoel Léon, soldat, 1 ^{er} E.T.E.M. | 25/10/14 ⁴ |
| - Une plaque disparue | |
| - Mourette Désirée Elie, soldat, 23 ^e R.A.C. | 03/10/14 ⁴ |
| - Une plaque disparue | |
| - Chandebois Méliete Angel, soldat, 28 ^e R.I. | 22/09/14 ⁴ |

L'E.T.E.M.

Les soldats du 1^{er} E.T.E.M., enterrés dans l'espace militaire de Ribérac proviennent non de formations hippomobiles, mais de compagnies de services automobiles. L'ordre de mobilisation, décrété à partir du deux août 1914 précise : "Le premier escadron du Train devra mettre sur pied les services automobiles du 1^{er} C.A., les 40^e et 41^e compagnies devaient former les unités de dépôt". Le journal de marche du 1^{er} E.T.E.M. nous dit : La mobilisation de ces unités s'est effectuée dans des cantonnements situés dans des usines de la banlieue de Lille. L'ennemi envahissant le Nord dès le

3. Premier Escadron du Train des Equipages Militaires.

4. A été transféré d'une autre tombe, l'espace militaire n'étant pas aménagé.

24 août, trois compagnies hippomobiles (C.V.A.X. : compagnies qui attelaient les sections du convoi auxiliaire), plus les 40^e et 41^e (compagnies) de dépôt automobile se dirigent sur Abeville. De là, la 25^e compagnie et le dépôt gagnent Vernon puis Ribérac où les rejoindra la moitié de la 26^e compagnie.

Aussitôt entrées en campagne, les formations automobiles furent séparées de l'escadron et placées sous le contrôle de divers services. Elles s'accrurent de personnels recrutés dans toutes les armes.⁵

Entretien du cimetière militaire

Le 22 août 1920, Jules Brunet, maire, fait connaître à son conseil que l'entretien des espaces militaires doit être confié soit aux municipalités soit à des associations régulièrement constituées et en particulier au Souvenir Français. Cette association nationale fondée en 1872 par M. Niessen, professeur alsacien, est installée par lui-même à Neuilly-sur-Seine en 1887. Reconnue d'utilité publique en 1906 et placée sous le haut patronage du président de la République, elle a pour mission de :

- conserver la mémoire des morts pour la France et de ceux qui ont honoré notre pays par de belles actions,
- veiller à l'entretien de leurs tombes et des monuments élevés à leur gloire,
- transmettre le flambeau du souvenir.

Sa devise est "A nous le souvenir, à eux l'immortalité"⁶.

Le préfet demande si le conseil de Ribérac consent à assurer l'entretien de ces sépultures militaires. Le conseil décide de ne pas faire appel au *Souvenir Français* et de répondre affirmativement au préfet. Depuis soixante-dix-neuf ans, elle assume avec soin ce devoir de mémoire.

H. de C.

Sources

- Archives municipales de Ribérac
- Archives de la congrégation de Sainte-Marthe
- Archives départementales de la Dordogne, séries O, R, Z
- *Souvenir Français*
- Service historique de l'armée de Terre

5. Communication du Service historique de l'Armée de Terre.
6. Voir Siorac-de-Ribérac, *B SHAP*, 1999, deuxième livraison.

Calvaires autour du cingle

par Marcel BERTHIER

TROISIEME PARTIE :

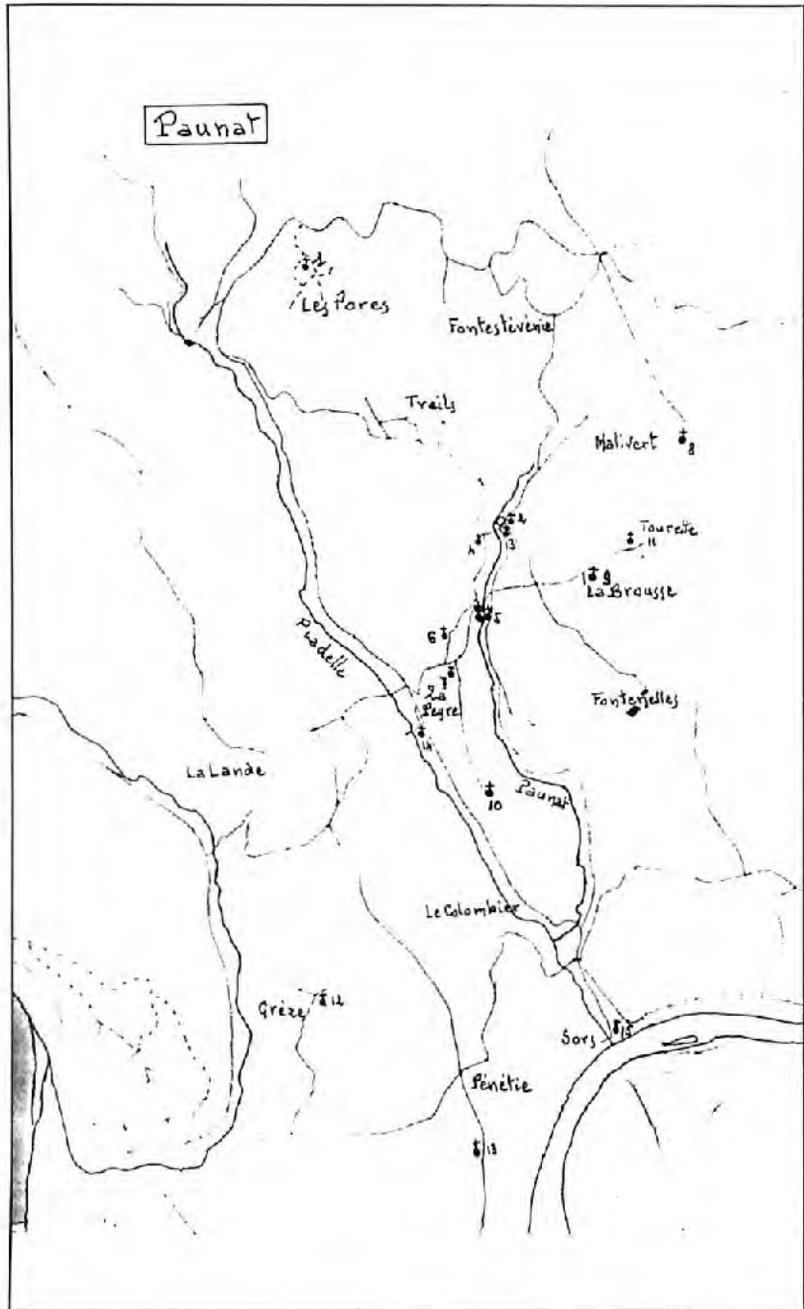
(voir tome *CXXVI*, 1999, pp. 515- 526 (ill.)

Calvaires de Paunat et Pezuls

Calvaires de Paunat

Voir carte

- 1- Croix des Pores
- 2- Croix du Cimetière
- 3- Croix de Sainte-Quitterie
- 4- Croix de la Mercerie ou de Saint-Géry
- 5- Croix de l'église
- 6- Croix du Cazal
- 7- Croix de la Peyre
- 8- Croix des Vignerons de Malivert
- 9- Croix de la Brousse
- 10- Croix du Vezou
- 11- Croix de Tourette
- 12- Croix de Grèze
- 13- Croix de la Pénétie
- 14- Croix du Moulin de Clida
- 15- Croix du bac de Sors



1- Croix des Pores

Sur la D 703 de Pezuls au Bugue, après être passé, à gauche de la route, devant la très belle chartreuse de la Pradelle, on laisse à droite la D 2 qui rejoint la Dordogne au bac de Sors et continue ensuite vers Cadouin. A 700 ou 800 mètres plus loin, un chemin à droite conduit au hameau des Pores. La croix est un peu avant le hameau dans un carrefour. C'est une croix de fonte sur une colonne de pierre ; le sommet en est constitué d'une demi sphère dont le diamètre est un peu plus grand que celui de la colonne. Le tout est adossé à un buisson envahissant.

2- Croix du Cimetière

Au milieu des tombes, une grande croix de bois avec un Christ de bronze est dressée sur un socle de rocaille. La croix primitive en châtaigner de 1901 a été remplacée en 1976 par une croix en acacia donnée par M. Lacot, adjoint au maire.

3- Croix de Sainte-Quitterie

Une petite croix a été érigée sur le mur du cimetière en bordure de la route de Fontestévenie au Cluzel et aux Treils. C'est une croix de pierre lourde et trapue qui est sans doute ancienne.



Croix de Sainte-Quitterie



Croix de la Mercerie ou de Saint-Géry

4- Croix de la Mercerie ou de Saint-Géry

Près des ruines de l'ancienne église et du cimetière, cette croix domine le carrefour de Cluzel et des Treils, de Fontestévenie et du bourg de Paunat, au lieu-dit la Mercerie. En pierre, elle surmonte un fût de pierre également. Le haut du montant et les extrémités de la traverse sont enhendées. Cette croix fut construite en 1881 par Bouyrat de Limeuil. Sa forme n'est pas sans rappeler la croix du clocher.



Croix de l'église

5- Croix de l'église

Cette grande croix de pierre se dresse au nord de l'abside de l'église en bordure du Paunat. Sur une plate-forme à deux marches se trouve un socle massif que surmonte la croix dont le montant a été refait récemment. Il s'agit peut-être de la croix du cimetière des moines.

6- Croix du Cazal

Cazal vient du latin *casa*, maison, et désignerait un hameau où étaient logés les serfs.

En partant de l'église de Paunat, il faut passer devant le porche occidental, en direction du Vezou et tourner à droite vers le Cazal. On peut aussi, au nord de

l'église, emprunter une route en montée rapide puis tourner à gauche, dans un virage très serré vers le Cazal.

C'est une croix de fer très simple dont les extrémités s'ornent d'un cœur. Au centre, dans un cercle, s'inscrivent les initiales JR ou IR (Jésus Roi ou Jérusalem ?). Le socle en pierre est étroit et porte une inscription : Croix du Jubilé de 1831.

7- Croix de la Peyre

Peyre peut venir de l'occitan *peyrou*, tas de pierres.

On part du nord de l'église dont on contourne le porche occidental. A 300 m, au carrefour de la route du Vezou et d'une route qui rejoint la D 2 près du Moulin de Clida, on trouve cette croix à gauche.

C'est une croix de bois, très abîmée, dans un buisson isolé qui en couvre le pied. Elle date de 1926.

8- Croix des Vignerons de Malivert

A la limite entre Paunat et Saint-Avit-de-Vialard, la D 703 traverse un carrefour qui permet d'atteindre au sud le hameau de Malivert. Un peu après la fin de la route asphaltée, on trouve cette croix dont le socle est un segment de cylindre en pierre où est gravé le texte suivant :

“Mon Dieu
Protégez
La vigne
Et conservez
La santé
Aux vignerons
1898”

C'est à l'évidence la croix la plus intéressante de la région. Elle prouve qu'avant l'invasion du phylloxéra au début du XX^e siècle, il y avait des vignes sur ce versant exposé au sud et qui domine Paunat (on sait qu'à cette époque il y avait 100 ha de vignes à Paunat). La croix elle-même est en fonte et assez finement travaillée.



Croix des vignerons de Malivert

9- Croix de la Brousse

Au cimetière de Paunat, on prend vers le sud-est la route des Fontenelles. Au premier carrefour, une route à gauche conduit vers Tourette. A l'entrée de la Brousse à droite, une croix avait été érigée sur le mur. Il en reste un support, lui-même en forme de croix, et un morceau du pied de la croix.

10- Croix du Vezou

A partir de la croix de la Peyre, on continue vers le hameau du Vezou. Dans un virage à gauche, avant de descendre vers la Pradelle, se trouve une croix de bois à droite. Le montant en est déjà très abîmé.

11- Croix de Tourette

C'est une croix de bois érigée sur un petit socle de pierre à gauche de la route qui vient de la Brousse. Elle domine tout le vallon au nord de Paunat vers Fontestévenie.

12- Croix de Grèze

En quittant Trémolat vers Limeuil par la D 31, on trouve à gauche un chemin qui conduit à la Borie Haute, puis à Grèze. Un peu plus loin, au carrefour de deux sentiers, dont l'un descend vers la Rège, se trouve une croix dont le montant et la traverse récemment restaurés sont cylindriques. Le socle de pierre a été réutilisé.

13- Croix de la Pénétié

Après le carrefour vers Grèze, sur la D 31 de Trémolat à Limeuil, on prend à la Pénétié une route vers Soulalève sur la droite. Juste après de grands bâtiments, à droite de la route, se dresse une croix de fonte sur un socle de pierre. Celui-ci porte une inscription en partie effacée : "P... à la famille Malbec". Cette famille Malbec est bien connue à Paunat où Jean Malbec fut maire en 1870-1871.

14- Croix du Moulin de Clida

Dans la vallée de la Pradelle, en suivant la D 2, on traverse une petite route qui relie Paunat au hameau de Coutounas. Un peu plus loin vers Sors, on trouve le moulin de Clida. Sur le bord de la route, des Scouts de France ont dressé une croix très simple, en bois. Elle était couverte de lierre. Récemment, elle a été heureusement dégagée.

15- Croix du bac de Sors

Au carrefour du chemin qui descend vers la Dordogne et de celui qui conduit au moulin de Sors, une belle croix de bois sur un socle de pierre domine la rivière. Sur l'autre rive se trouve le hameau de Sors.

Anciennes croix

1- Il existait une croix au hameau de Coutounas, mais il n'en reste plus rien actuellement.

2- Entre le château d'eau et le hameau des Treils il reste le socle en pierre d'une croix de fonte.

Sur le mur du cimetière, entre la porte occidentale et un poteau indicateur, une petite croix est gravée dans une pierre qui est presque au niveau du sol.

A part les croix de cimetière, il n'y a à Paunat, que des croix hosannières ou de procession.

La croix de Malivert dédiée à la vigne et aux vigneronns représente un cas très particulier de croix mémoriale.

Par contre, on ne trouve à Paunat aucune croix de Rogations. La croix de l'église en a l'aspect, mais elle est trop proche de l'église pour avoir été utilisée en cette occasion et elle n'est pas assez ancienne pour avoir servi de relais à la primitive église paroissiale près du cimetière.

C'est grâce à l'aimable concours de M. Joseph Vignal, ancien maire de Paunat, que ce chapitre a pu être rédigé. Qu'il en soit vivement remercié.



Croix de Taurette



Ancienne croix du cimetière



Croix du bac de Sors

Calvaire de Pézuls



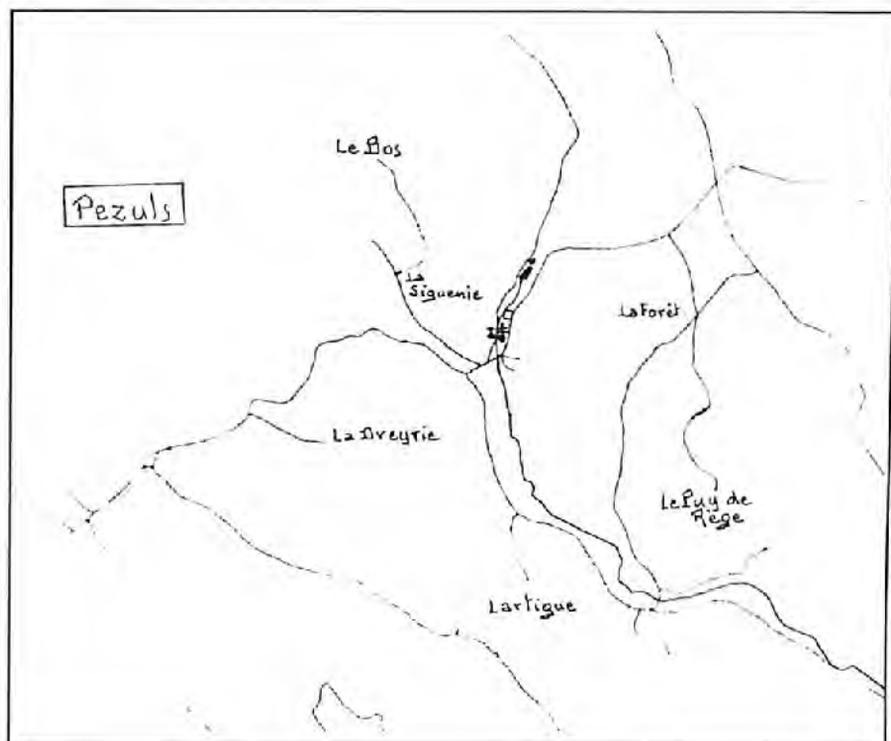
Croix de l'église

Croix de l'église de Pézuls

A droite de la D 30 de Pézuls à Sainte-Alvère coule la Rège. L'église est là sur un terre-plein, un peu trop haute pour sa largeur. Devant, au bord de l'eau, une croix de pierre aux arêtes vives semble là pour rappeler la pauvreté de ce village dispersé.

Le socle de pierre est précédé d'une marche. Si près de l'église, est-ce quand même une croix de Rogations ? Peut-être ces jours-là, se contentait-on de faire le tour du parvis. Il devait y avoir si peu de monde...

Dans ce Périgord de si ancienne civilisation, le cingle de Trémolat jette au milieu des yeuses la trouée



lumineuse de la Dordogne. Ses églises parmi les plus anciennes, contemporaines de celle d'Auvergne ou du Poitou, sont aussi puissantes et plus massives que celles de la Thiérache. Les unes à la frontière du Hainaut, les autres assaillies par les Anglais. Par contre, dans ce carrefour des chemins de Saint-Jacques point ou peu d'anciens calvaires. Le Périgord ne manquait pas de ces pierres levées que la Bretagne a surmontées d'une croix ou dont elle a, grossièrement, sculpté le sommet. Rien ici de semblable.

Les grands calvaires bretons, sont, pour les plus anciens, du XV^e siècle. C'était en Périgord la fin de la guerre de Cent Ans. Talbot mourait à Castillon, tandis qu'on construisait Tronoën. Mais il ne manque pas un peu partout de ces humbles croix de pierre, de bois ou de fer devant lesquelles de bonnes grand'mères se signent en passant.

Elles sont au bord des routes des témoins du passé et un appel aux vivants.



Excursion du 18 septembre 1999

par Jeannine ROUSSET

Ce samedi après-midi, à 14 heures, une centaine de membres de la SHAP se sont retrouvés pour la traditionnelle sortie de septembre.

Deux cars prennent la direction de Tourtoirac, but de notre première étape.

En route, des commentaires sont donnés. Ainsi à Bassillac, nous avons une pensée pour la comtesse de Béon, fantasque et richissime propriétaire du château de Goudaud. A la SHAP, le président, le père Pommarède, a relaté avec beaucoup d'humour l'épisode du décès du singe que la comtesse fit empailler avec un bénitier entre les pattes pour être déposé dans sa chapelle. Après le Change, la chapelle romane d'Auberoche renommée par ses fresques dont trois représentent des scènes de l'Évangile, attire notre attention. Il ne reste rien du château féodal pris, repris, au cours de la guerre de Cent Ans et rasé vers 1430 par les bourgeois de Périgueux, exaspérés par les exactions des pillards du lieu. Nous remontons le charmant vallon de l'Auvézère et traversons le pays d'Ans qui n'a pas encore livré tous les secrets de son ancienne et florissante industrie de ses forges. Le premier arrêt est au cimetière de Tourtoirac où le président nous conduit auprès des tombes royales. Après avoir retracé les grandes lignes de l'épopée du héros périgourdin Antoine de Tounens, Orélie I, il relate deux épisodes souriants survenus à Tourtoirac entre la municipalité, le clergé, les délégations araucanes et des hommes politiques.

Plusieurs collègues de la Société amie le G.R.Hi.N. nous ont fait le plaisir de nous rejoindre. Dans l'enclous abbatial, le docteur Blondin après

avoir commenté le plan de l'ancienne abbaye, décrit avec une remarquable précision et sensibilité les chapiteaux du cloître. Les recherches de notre collègue seront publiées dans une prochaine livraison du *Bulletin*. Nous aimerions flâner dans ce lieu paisible mais il faut partir pour la deuxième étape : Lanouaille.



M. Blondin présentant Tourtoirac

Tout au long du parcours, M. Dollé, toujours très affable, donne, sur les régions traversées, des précisions géologiques qui nous aident à mieux comprendre l'habitat et son environnement. A Saint-Martial-Laborie, nous longeons le parc de la propriété de l'amiral Jacquinet de Presle qui reçut jadis la Société. Puis nous évoquons la lanterne des morts du cimetière de Cubas.

Voici la bordure du Limousin géographique avec la région de Lanouaille.



A la Durantie, les maires de Lanouaille, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Raphaël, H. Lapouge, président du G.R.H.N.) et le P. Pommarède.

Nous arrivons au domaine de la Durantie. Près de la maison familiale où le maréchal Bugeaud aimait faire des séjours, nous attend notre collègue M. Le Nail qui a eu la charge d'organiser cette étape. M. Cubertafon, maire, et ses conseillers nous accueillirent fort courtoisement. Nous écoutons avec beaucoup d'intérêt l'allocution de M. le maire sur les séjours de Bugeaud dans ce qui est aujourd'hui une grande et belle métairie, et sur ses activités de propriétaire terrien attaché au développement des progrès agricoles. Une plaque apposée contre le mur de la ferme est dévoilée par le

maire et notre président. Elle commémore la création du premier comice agricole à Lanouaille en 1824. Nous nous rendons ensuite au château tout proche. Nous remercions très vivement et avec beaucoup de déférence les propriétaires des lieux, nos collègues M. et Mme Chaussois de nous avoir permis de pénétrer dans leur belle demeure construite par le maréchal et de flâner dans son très beau parc, sous ces magnifiques ombrages d'essences si diverses.

Nous nous retrouvons dans la salle municipale de Lanouaille pour écouter le remarquable exposé de M. Le Nail sur la vie de Bugeaud. Grâce à l'étude minutieuse de correspondances, il dévoile d'autres aspects du caractère et de la vie de cet illustre militaire périgourdin, qui fut aussi un politique, un propriétaire terrien et qui voit les dernières années de sa vie assombries par les "tracasseries" financières causées par la construction du château, nécessaire à son standing de maréchal. Le travail de M. Le Nail sera publié dans une prochaine livraison. La municipalité de Lanouaille nous a ensuite offert un vin d'honneur. Nous partons chacun avec une belle pomme venant de la métairie de la Durantie, "Le verger du maréchal", après que M. Cubertafoin ait remis à notre président un souvenir frappé aux armes de Bugeaud.

C'est en admirant la belle luminosité du soleil couchant sur la campagne que nous regagnons Périgueux non sans avoir salué à Excideuil la statue de Bugeaud.

Que les organisateurs de cette agréable excursion, où culture et convivialité ont été associées, soient remerciés. Nous avons été sensibles à la présence des maires de Saint-Raphaël et de Saint-Germain-des-Prés, nos collègues, et très sensibles à l'organisation et à l'accueil de l'équipe municipale.

J.R.



NOTES DE LECTURE

Carcenac (Michel), *Les chemins de Jean Bouloc*, éd. du Hérisson, Belvès, 1999, 130 F.

Notre collègue belvésois, Michel Carcenac, nous avait fait rêver avec les 200 photographies anciennes de son grand-père publiées en 1995 dans *Le Périgord d'Antoine Carcenac*.

Se souvenant du temps où il était l'un des plus jeunes maquisards de France, il nous offrit en 1997, *Les combats d'un ingénu*, récit qui sent toujours le vécu, le réel, le concret.

Aujourd'hui, Michel Carcenac que la plume titille, nous propose une histoire romancée. La guerre de Cent Ans vient de ravager Agenais, Quercy et Périgord.

Jean Bouloc, (le héros) médite sur la stupidité humaine, s'émerveille devant la foi des âmes simple, rêve d'autres bonheurs. *Les Chemins de Jean Bouloc* est un livre plaisant à parcourir, solidement documenté, une autre façon d'apprendre à aimer l'histoire de notre Aquitaine.

Jacques Lagrange

Guéna (Yves), *Le baron Louis*, Perrin, Paris, 1999.

Faut-il le rappeler ? Nous avons accueilli (sans surprise) l'engagement de toute une vie avec *Le Temps des certitudes* (1982). *Catilina ou la gloire dérobée* (1984) nous avait révélé des facettes inattendues de ce tribun romain : *Moi, duc de Lauzun, citoyen Biron* (1987) nous maintenait dans le registre du roman historique fort à la mode. En revanche, *Le baron Louis*, le dernier-né d'Yves Guéna nous convainc pleinement.

L'ancien maire de Périgueux, d'une plume fort bien affûtée, progresse dans la critique historique et économique avec l'assurance réservée à ces grands experts internationaux. Pour l'actuel président du Conseil constitutionnel, le sauveur des finances de la France, au retour des Bourbons, est homme fait "de raison, rigueur et fidélité". Une devise qui n'est pas faite pour déplaire à l'auteur.

Mais, me direz-vous, quels liens entretient ce sujet avec le Périgord ? Par l'une de ses nièces, le baron Louis est entré dans la famille de Mme Guéna. Ceux qui fréquentèrent Chantérac se souviennent sans doute du médaillon en plâtre dans l'entrée, qui rend si bien "la vigueur de traits de cet homme incommode". Peut-être ces mêmes visiteurs d'un soir ont-ils remarqué les flûtes à champagne gravées à l'initiale L. Quelques raisons suffisantes pour sentir un charme de plus enveloppant ce paysage de la Double.

A n'en pas douter, Yves Guéna nous offre une œuvre exceptionnelle par son intérêt et la maîtrise de son style. Les Français apprécient fortement les hommes politiques attachés avant tout à la défense du bien public.

Jacques Lagrange

LES PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIETE

Nos prochaines soirées à 18 h 30 au siège : 12 janvier et 8 mars 2000.
Les conférenciers et les thèmes seront annoncés pendant les réunions mensuelles et par voie de presse.

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale aura lieu le 5 janvier 2000 au siège. Conformément aux statuts, elle sera automatiquement reportée au 2 février dans le cas où le quorum n'aurait pas été atteint. Ordre du jour : élections du nouveau conseil d'administration, compte rendu moral, compte rendu financier.

BULLETIN

A la suite de la dernière livraison du *Bulletin*, la rédaction a reçu un courrier important concernant l'Ecole de Périgueux. Le sujet a beaucoup intéressé et la publication de notes complémentaires est envisagée.

COURRIER DES LECTEURS

- Mlle Sophie Bridoux (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux) nous envoie un complément à son récit de la sortie du 26 juin dernier : M. Jean

Bardoulat, ancien président du GRHiN, a pris une part importante dans la réussite de cette journée et ses commentaires historiques ont été très appréciés.

- M. Jacques Lagrange (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux) a lu dans le *Bulletin de l'Amicale des Pieds Noirs et de leurs amis de la Dordogne* (n° 131, septembre 1999) qu'une statue dorée de la Vierge, datant de la première église d'El Affroun (Mitidja, Algérie), avait été rapportée par la famille Averseng après l'indépendance de ce pays. D'abord confiée au curé de Limeuil, elle se trouve maintenant à Lalinde, où une plaque commémorative sera inaugurée en mars 2000.

- Le Dr Gay (2, rue Saint-Germain, 24160 Excideuil ; tél. 05.53.62.42.51) renouvelle sa proposition de prêt de relevés d'actes concernant les moulins du Haut Périgord.

- M. Marcel Berthier (Le Gardoy, 24510 Trémolat), à la suite de son envoi de ses deux derniers articles sur Trémolat, a reçu une lettre du cardinal Poupard, président du Conseil Pontifical, le félicitant pour son travail considéré comme "capital pour l'avenir de la culture catholique".

- M. Régis Alix (18, rue Léon-Dessales, 24260 Le Bugue) offre à notre compagnie les photocopies de documents qui concerne un de ses ancêtres, nommé Jean Alix, ancien grognard du 132^e de ligne : son congé définitif des armées, le 3 août 1815, pour "état habituel de maladie" (alors que la tradition familiale a conservé le souvenir d'un homme très robuste, mort à l'âge de 81 ans le 1^{er} octobre 1870) ; son certificat de mariage en 1830 ; son diplôme de la médaille de Saint-Hélène en 1857. Ces documents sont déposés à la bibliothèque.

DEMANDE DES CHERCHEURS

- M. Jean Escot (11, rue Maria-Chapdelaine, 76160 Saint-Léger-du-Bourg-Denis) : s'intéresse au mythe des "pas du juif errant" et recherche toute information à ce sujet ; il a trouvé trois pierres percées, isolées, aux environs de Hautefort, qui lui paraissent alignées et en recherche deux autres (mal localisées par ses informateurs locaux) ; il demande si les croix gravées sur le mur intérieur de l'église ruinée de la Nouaillette à Hautefort (environ 0,30 m de haut) ont une signification spécifique (il s'agit de croix aux extrémités des bras terminées par deux ou trois petits traits divergents) ; il demande si la piscine liturgique est à droite ou à gauche de l'autel et si saint Guynafort est connu en Périgord (en dehors de l'utilisation par Eugène Le Roy) et, dans ce cas, à quelle époque vivait-il ?

- Le comte de Lary de Latour recherche pour Mme Bernadette Dumas (Chambre d'agriculture, Périgueux) toute information sur l'apparition en 1923 du doryphore. Il souhaiterait aussi avoir des renseignements sur une

stèle en forme de doryphore qui existerait à Augignac. M. Le Nail indique que des informations peuvent être trouvées auprès de M. Bernard Trouvelot, directeur du laboratoire de recherches entomologiques sur le doryphore, au Centre national de Recherches agronomiques de Versailles (I.N.R.A.).

- M. Michel Rateau (25, La Barrière, 24150 Mauzac-et-Grand-Castang) continue à collecter toutes les informations concernant les crues des rivières du bassin de la Dordogne, du Dropt et du Bandiat (textes et documents figurés).

INFORMATIONS

M. Michel Rateau (voir adresse plus haut) annonce la publication prévue pour la fin de novembre 1999 d'un ouvrage consacré aux crues des rivières du bassin de la Dordogne, thème sur lequel il travaille depuis une douzaine d'années. L'ouvrage sera préfacé par Mme Anne-Marie Cocula-Vaillières.

CORRESPONDANCE "PETITES NOUVELLES"

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information par l'intermédiaire des "Petites Nouvelles", écrire à Mme Brigitte Delluc, secrétaire générale, 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux, ou utiliser son adresse électronique : bgdelluc@aol.com

Indiquer votre nom et votre adresse et tenir compte des délais d'insertion et d'impression. Compter environ deux mois.



**CATALOGUE DES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET ARCHEOLOGIQUE DU PÉRIGORD**

OUVRAGES DIVERS

- E. Espérandieu, Inscriptions antiques du musée de Périgueux, Paris-Périgueux, 1893, 123 p., 11 pl.
La plus complète des éditions des inscriptions présentée au musée du Périgord avant que ne soient effectuées les fouilles de Vésone. Cet ouvrage garde une grande valeur car aucun recueil n'a été publié depuis avec autant de commentaires. Le corpus est en outre précédé d'une présentation de Périgueux antique et de ses institutions.
100 F
- P.-J. Laviolle, Notre-Dame des Vertus, Périgueux, 1924, 50 p.
L'histoire de Notre-Dame-de-Sarilhac, des cultes qui y étaient pratiqués et des légendes qui s'y rattachent.
10 F
- J. Roux, Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, Périgueux, 1934, 189 p.
Cet ouvrage présente les manuscrits médiévaux "qui concernent les droits, franchises et libertés de la présente ville de Périgueux et autres pièces concernant le bien public".
50 F
- F. Fournier de Laurière, Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX^e siècle, Sarlat, 1938, 41 p., 5 pl.
A Périgueux comme dans de nombreuses villes de France, les édiles du XIX^e siècle ont concrétisé les vues du baron Haussmann. Cet ouvrage présente le détail des travaux entrepris pour modifier la voirie et donne les plans des rues qui existaient auparavant.
60 F
- A. de Fayolle, Topographie agricole du département de la Dordogne, Périgueux, 1939, 139 p.
L'auteur, qui préféra rester en Périgord lorsque toute sa famille émigra, a fait de l'agriculture et de l'industrie de la Dordogne sous l'Empire un tableau qui constitue un témoignage surprenant à notre époque.
100 F
- J. Maubourguet et J. Roux, Le livre vert de Périgueux, 1942, 2 vol., 619 p.
De 1618 à 1716, les greffiers de la mairie ont inscrit les noms des consuls, les comptes rendus des délibérations, et... les nouvelles de l'étranger. Au jour le jour, la gazette de Périgueux !
120 F
- Le Périgord révolutionnaire. Le grand livre sur la Révolution en Périgord, Périgueux, 1989.
Le lecteur trouvera dans cet ouvrage symboliquement édité pour le bicentenaire de la Révolution aussi bien le récit des événements survenus que des études démographiques, sociologiques et généalogiques ayant trait à cette période complexe.
250 F
- Le livre du jubilé de Lascaux, 1940-1990, Périgueux, 1990, 153 p., illustrations.
A l'occasion de ce cinquantième anniversaire de la découverte de la grotte, la Société a fait appel à ceux qui ont été parmi les premiers à y pénétrer et à étudier les peintures pariétales pour rédiger un "livre du souvenir".
100 F
- Haut Périgord et pays de Dronne, actes du 6^e colloque de Brantôme (1990), Périgueux, 1991, 75 p., illustrations.
A l'occasion de ce colloque ont été évoqués des thèmes variés, parmi lesquels la préhistoire de la vallée de la Dronne, les débits de chasse et de pêche à l'époque moderne, et l'économie du secteur au XX^e siècle.
70 F
- R. Faille, J. Secret, M. Soubeyran, Iconographie de François de Salignac de la Mothe-Fénelon, Périgueux, 1991, 109 p., illustrations.
Le recensement des portraits de l'évêque de Cambrai, natif du Périgord, et le rappel de quelques traits marquants de sa vie.
100 F
- Bergerac et le Bergeracois, Actes du congrès de la FHSO (Bergerac, 1990), Bordeaux, 1992, 609 p., 79 illustrations.
Cet important ouvrage rassemble les résultats des travaux communiqués lors du congrès de Bergerac. Des sujets très variés, dans un livre de qualité conçu sous la houlette du professeur R. Etienne.
320 F

Le Périgord et les Amériques, Périgueux, 1992, 151 p., illustrations.

Pour célébrer le cinquantième centenaire de la découverte de l'Amérique, la Société a choisi de mettre en valeur les liens qui ont uni notre région et les Iles.

100 F

RECUEILS D'ARTICLES

Actes du 5^e congrès d'histoire, d'archéologie et de géographie de l'Union des sociétés savantes du Sud-Ouest (Périgueux, 1913), Périgueux, 1913, 190 p., illustrations.

Tenu sous la présidence du comte de Lestrayn, ce congrès a porté sur des thèmes très variés, comme les écoles d'architecture du Sud-Ouest, les fouilles de Rocque-Saint-Christophe ou la numismatique périgourdine.

70 F

Mélanges Gérard Lavergne, Périgueux, 1960, 164 p., illustrations.

Pour rendre hommage à son secrétaire général, plus de vingt auteurs ont traité de thèmes fort divers, depuis les premiers résultats des fouilles préhistoriques jusqu'à l'architecture religieuse médiévale ou l'antiféodalisme.

70 F

Centenaire de la préhistoire en Périgord, Périgueux, 1964, 187 p., illustrations.

Toute l'aventure de la préhistoire en Périgord, depuis l'évocation des "inventeurs" de cette science jusqu'aux plus récents travaux.

80 F

Périgueux, le Périgord, les anciennes industries de l'Aquitaine, Actes du Congrès de la F.H.S.O. (Périgueux, 1978), Périgueux, 1981, 366 p., illustrations.

De l'urbanisme de Périgueux antique au chemin de fer de Montluçon, les thèmes ne manquent pas pour rendre ce volume précédemment documenté de premier plan pour qui cherche des articles de références.

165 F

Mélanges Alberte Sadouillet-Perrin et Marcel Secondat, Périgueux, 1988, 283 p., illustrations.

Publié en l'honneur des doyens de la Société, ce volume de mélanges rassemble plus de trente articles, résultats de travaux portant sur des matières aussi variées que la sculpture préhistorique, la céramologie antique, l'archéologie industrielle ou... la retraite allemande en 1944.

150 F

La sculpture rupestre en France de la Préhistoire à nos jours, actes du 5^e colloque de Brantôme (1988), Périgueux, 1989, 204 p., illustrations.

Cette monographie est la première en France à traiter ce thème d'archéologie préhistorique et historique (de manière théorique (essais de terminologie et de classification) et propose également des exemples variés (en Dordogne, Maine-et-Loire, Ille-et-Vilaine).

150 F

J. Maubourguet, Sarlat et le Périgord méridional, t. 3 (1453-1547), Périgueux, 1955, 158 p.

Seul disponible dans l'attente d'une réédition des deux premiers tomes, cet ouvrage raconte un siècle d'histoire du Périgord du sud, de la fin de la guerre de Cent Ans aux débuts de la réforme. L'auteur donne de nombreux renseignements sur les familles et leurs possessions territoriales.

40 F

H. Gouhier, Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, Périgueux, 1963, 44 p.

Maine de Biran se présente dans ces lettres sous un jour peu habituel : l'homme politique de l'Empire est au fait de toutes les combinaisons et, ami fidèle du baron Maurice, les lui rapporte.

30 F

J. Secret, Les "Souvenirs" du préfet Albert de Calvimont (1804-1858), Périgueux, 1972, 160 p.

Jean Secret a publié et commenté le journal intime d'un légitimiste du Périgord, promu sous-préfet de la Dordogne sous la monarchie de Juillet, puis préfet sous la deuxième République, et qui répondra de son département lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851. Le regard sur son époque d'un haut fonctionnaire qui fut également l'ami de Bugeaud, d'Alexandre Dumas et de beaucoup d'autres personnalités.

60 F

Pour expédition, frais postaux en sus.

Le directeur de la publication : Jacques Lagrange
S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 PERIGUEUX

Commission paritaire n°63667

IMP. C.M.P. SARL - MAGNAC S/TOUVRE - Tél. 05 45 68 59 19
SIREN 345 305 254 - R.M. 16